BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
RACC.
DE MARINIS
A
987
POLI

Digitized by Google

G. X 3. 930 8

MÉMOIRES

SUR

BÉRANGER

114

SOUVENIRS, CONFIDENCES, OPINIONS, ANECDOTES, LETTRES

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR

SAVINIEN LAPOINTE

ACCOMPAGNÉS D'UNE PHOTOGRAPHIE REPRÉSENTANT LA TÊTE DE BÉRANGER A SES DERNIERS MOMENTS.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE GUÉNÉGAUD, 15

1857

R. BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III.
Racc.
De Marinis
A
997
NAPOLI

Rec. De Manin) A997

MÉMOIRES

SUR

BÉRANGER

Paris.—Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46.

Digitized by Google

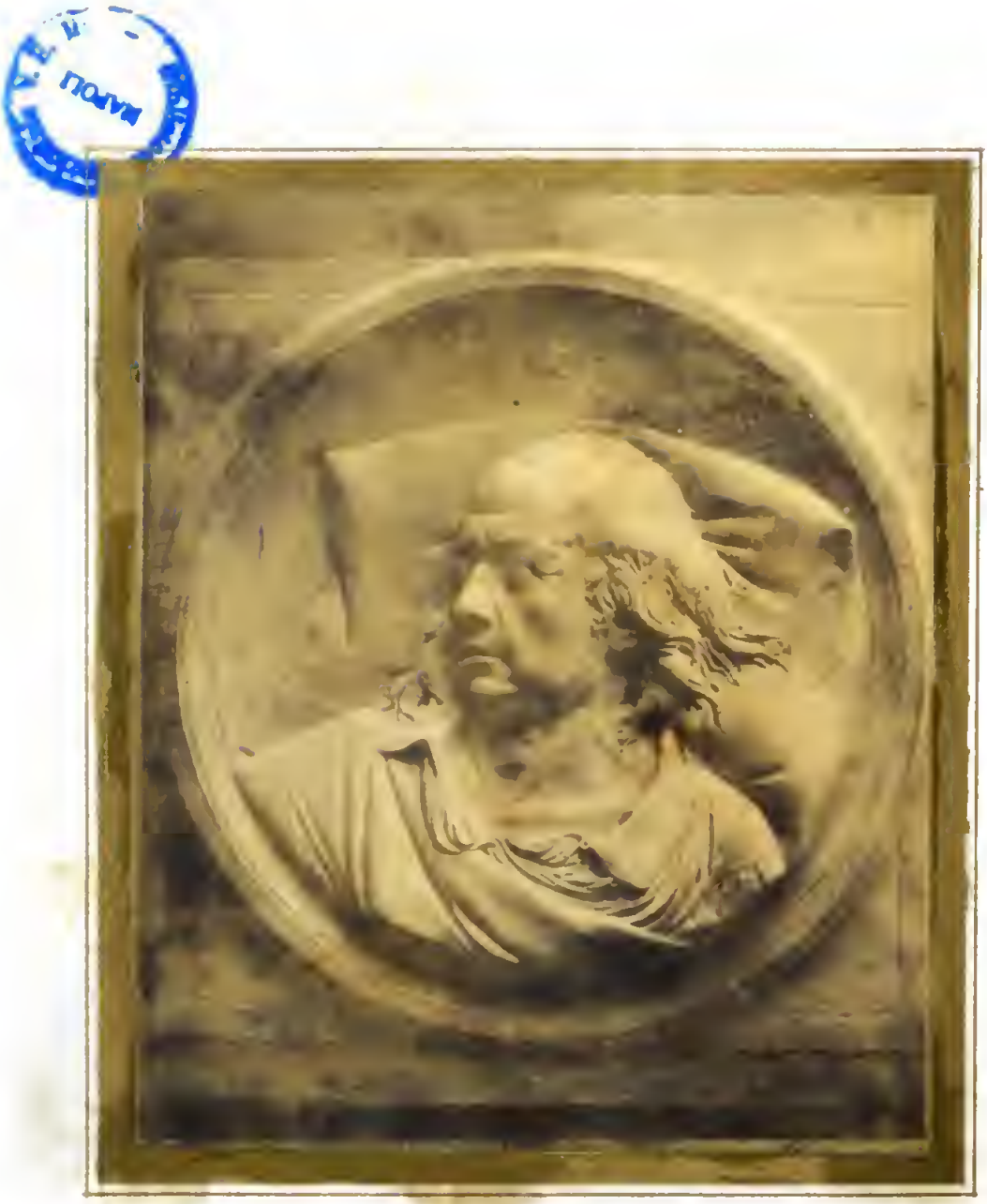

Adolphe Billordeaux

Digitized by Google

1857

Droits de reproduction et de traduction réservés

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE BORDEAUX

Digitized by Google

MÉMOIRES

SUR

BÉRANGER

SOUVENIRS, CONFIDENCES, OPINIONS, ANECDOTES, LETTRES

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR

SAVINIEN LAPOINTE

ACCOMPAGNÉS D'UNE PHOTOGRAPHIE REPRÉSENTANT LA TÊTE DE BÉRANGER A SES DERNIERS MOMENTS.

Ceci est l'œuvre non d'un disciple enthousiaste, mais d'un cœur reconnaissant; c'est la couronne d'un fils respectueux déposée sur la tombe d'un père aimé et vénéré.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE GUÉNÉGAUD, 15

—

1857

Droits de reproduction et de traduction réservés

Digitized by Google

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Ce livre, nous tenons à l'affirmer, n'est pas, ainsi qu'on pourrait le croire, une œuvre de circonstance, improvisée tout exprès pour spéculer sur la sympathie si universelle, sur l'intérêt si légitime qu'inspirent le nom et la vie de l'illustre mort qui en est l'objet. Il y a plus d'un an que l'auteur conçut la pensée de réunir en un volume les notes par lui recueillies à la suite de ses entretiens avec Béranger; il en parla à plusieurs éditeurs qui ne jugèrent pas le moment favorable, sans doute, et ajournèrent indéfiniment leur décision. C'est alors que nous songeâmes à faire paraître le travail de Savinien Lapointe dans un journal populaire à bon marché et que nous l'engageâmes à en préparer les éléments. La publication devait commencer vers la fin de 1857 et

être subordonnée à l'approbation de Béranger.

Déjà une partie des notes nous était remise quand la science et l'amitié se prirent à désespérer de la vie du poëte. D'après ce que nous avions entre les mains et ce que l'auteur nous avait raconté de vive voix et en quelque sorte promis, il nous sembla que, même en laissant de côté les détails purement biographiques qu'un sentiment de convenance et de respect facile à comprendre nous commande de ne pas déflorer, puisque Béranger les a racontés lui-même pour le public dans le volume que M. Perrotin fera paraître au mois d'octobre, il nous sembla, disons-nous, qu'il y avait dans ces souvenirs d'un ami respectueux, d'un disciple fervent et plein, pour ainsi dire, de l'esprit et de l'âme de son maître, la matière d'un livre intéressant pour tous ceux qui ont compris le génie élevé, admiré le noble caractère, aimé le cœur excellent du grand chansonnier, pour tout le monde, en un mot. Combien de renseignements utiles ne fournira-t-il pas aussi à la postérité, qui tiendra à se représenter complète dans toutes ses parties et dans son ensemble harmonieux cette physionomie si nettement et si fortement caractérisée,

phénomène remarquable à une époque où tant de figures d'hommes éminents flottent indécises et incomplètes par quelque trait de la vie, de l'esprit ou du caractère!

Qu'on ne s'attende donc à trouver dans ce volume ni une biographie, ni un éloge académique de Béranger, ni une appréciation de ses œuvres; tout au plus les dates viennent-elles de temps à autre rappeler les divers épisodes de sa vie. Ce que Savinien Lapointe a fait, ce qu'il devait faire avant tout, c'est le récit de ce qu'il a vu et entendu pendant les seize années qu'il a eu l'honneur d'être reçu, protégé, aimé par ce grand homme de bien, qui posséda à un degré si prodigieux dans toutes les époques de la vie le bon sens de son génie, de son esprit, de ses goûts, de son caractère.

Sa vie, c'est lui qui l'a écrite; son éloge, il faut laisser le soin de le faire à cette Académie qui n'a pas su forcer sa consigne pour le génie qui manque à sa gloire; l'appréciation de ses œuvres, il faut la demander aux artistes en dissection littéraire, à ceux qui se plairont à annoter ses chansons une à une, comme a fait dans dans son *Lexique de Molière* le philologue Fran-

çois Génin, de qui Béranger disait à ce propos, en lui reprochant de ne s'être occupé que de mots à propos d'un si grand homme : « Il ressemble à celui qui ne verrait d'autre parti à tirer de l'Océan que d'y pêcher à la ligne de petits poissons. »

Dans ces *Mémoires sur Béranger*, écrits avec une sincérité de souvenirs et de sentiment que nul ne révoquera en doute, ce qu'on trouvera de son génie et de sa poésie, c'est ce qui tient particulièrement à la vie et au caractère de l'homme; ce qu'on trouvera de son esprit, c'est le résumé de ses opinions et de ses jugements sur quelques-unes des choses et des personnes de son temps; ce qu'on lira de sa vie enfin, c'est ce qu'il se sera bien gardé d'écrire lui-même dans son autobiographie, le récit de quelques-unes de ces bonnes actions dans lesquelles se complaisait cette âme d'élite et qui feront ajouter par la postérité au titre d'homme de génie le titre plus rare encore de cœur illustre.

Pour ceux qui voudront connaître Béranger tout entier, ce livre sera le complément indispensable de toutes les biographies faites ou à faire.

MÉMOIRES

SUR

BÉRANGER

INTRODUCTION

I

La vénération pour les maîtres. — L'aristocratie de Béranger. — Émile Debraux et le faux Béranger. — Le respect des autres et le respect de soi-même. — Les poëtes ouvriers. — Ma première entrevue avec Béranger. — La simplicité de son intérieur.

La vénération pour les maîtres en toutes choses est une vertu que nous n'avons plus; elle était celle des anciens, elle a été aussi celle du moyen âge. L'amour, l'enthousiasme et la foi emplissaient les écoles. Les maîtres vivaient pour l'art et la pensée, honorant par leur caractère l'éloquence et la poésie; les grandes choses et les belles choses. Les vertus, la gloire, les sciences, tenaient écoles ouvertes; les élèves y accouraient de toutes parts. C'est à ses écoles que la Grèce dut sa renommée dans l'antiquité; la France, au moyen âge, quand

les écoliers de Paris couraient l'école buissonniere avec Abaïlard, comme les Athéniens avec Socrate, alors qu'il transformait la philosophie, attachée uniquement aux astres, pour l'humaniser au sein des villes; en un mot, abandonnant l'étude de la physique, si peu profitable aux hommes à cette époque, pour ne s'occuper que des lois morales. Ce qui n'empêchait pas que Socrate se vantait d'être le disciple d'Archélaüs, célèbre physicien de Milet, de même qu'Archélaüs se disait élève d'Anaxagore. Xénophon, élève de Socrate, nous a laissé quelques traits de la vie de son maître, comme pour venger la mémoire du plus sage des hommes, mis à mort par les hypocrites de son siècle.

Aujourd'hui les jeunes gens, semblables à des oiseaux précoces, viennent au monde avec des ailes : ailes, non pas, mais ailerons, et vont de leur propre vol. L'enfant rejette loin de lui les langes et le bourrelet, dédaigneux du lait de la science aussi bien que de la bouillie des Muses. En un mot, on ne croit plus aux maîtres. La jeunesse ardente, impatiente de se produire, s'imagine que ces grandes renommées, filles du temps, du travail et de la persévérance, sont un obstacle à son ambition de gloire ou de fortune. Ils rejettent les flambeaux pour s'avancer comme des ahuris sur les chemins si encombrés de la postérité; renversant les statues sur leur piédestal; brisant les couronnes, insultant aux immortels. On fait de petites biographies, où la méchanceté tient lieu d'esprit, pour divertir les cochers et les femmes de chambre. On traîne les grandes renommées, affublées du costume des sots, dans la loge des concierges. On procède par abaissement, sûr qu'on est d'avoir avec soi les niais, suivis du troupeau sans cesse bêlant de la rica-

neuse ignorance. Le siècle baisse par absence de vénération.

Ce qui m'a souvent frappé dans les différentes appréciations que j'ai entendu faire de Béranger, c'est de voir combien on le connaissait peu, combien peu on le devinait. A entendre parler une foule de gens, qui prenaient ses gaietés à la lettre, Béranger était un ivrogne, un débauché, coureur de mauvais lieux. Ici, n'est-ce pas le préjugé attaché à la chanson, qui poursuit le chansonnier? J'ai été non moins surpris de voir quel être chimérique on mettait à la place de l'original. De là, sans doute, ces histoires, ou plutôt ces contes, dans lesquels on nous le montre courant les barrières et les cabarets, en compagnie de gens, que son cœur n'aurait pas dédaignés sans doute, mais avec qui, en fin de compte, il aurait pu s'étonner de se rencontrer.

Béranger n'a fréquenté ni les barrières, ni les cabarets, ni même les goguettes. Aristocrate à la manière du rossignol, il faut la nuit et le silence à ses accents. Il choisit ses échos. Il veut être écouté et veut savoir qui l'écoute. Sa parole, profonde quoique simple, veut des esprits déjà préparés pour recevoir ses leçons et ses oracles. L'ami des Manuel, des Benjamin Constant, des Dupont (de l'Eure), des Laffitte, des Chateaubriand, se serait trouvé mal à l'aise au milieu de braves gens qui n'ont d'autre prétention que celle de chanter pour chanter. Il a fait partie de l'ancien Caveau, il est vrai, mais il n'y est guère allé que deux ou trois fois, à la sollicitation de l'*Ermite de la Chaussée d'Antin*, qui voulait lui faire connaître Désaugiers, avec qui il ne tarda pas à se lier, et qu'il avait en grande estime comme chansonnier. Désaugiers alors présidait le Caveau.

L'anecdote suivante va prouver que Béranger n'était nullement connu de nos joyeux goguettiers.

Il y avait une goguette, en ce temps-là, qui affectionnait le chansonnier d'une affection particulière. Un jour Debraux, pris de vin et de jalousie, éclate contre Béranger en propos inconvenants. Il est rappelé à l'ordre par ses amis mêmes. Debraux continue; il est décidé qu'il ne sera pas reçu dorénavant parmi eux, en punition de ses injures. Un soir, il se présente; on lui refuse l'entrée. Il insiste; on le repousse. Il dit alors qu'il a fait sa paix avec Béranger; on n'en veut rien croire. « La preuve, dit-il, c'est que je vous l'amènerai lundi prochain. » Une pareille proposition devait enchanter nos chers goguettiers. Ils acceptèrent de recevoir Debraux à cette condition. Le lundi suivant, Debraux se présente avec un de ses amis de la banlieue, qui, enveloppé dans une grande redingote à la propriétaire, coiffé d'un large chapeau, des lunettes vertes sur le nez, est annoncé comme étant Béranger par Émile Debraux. On entoure ce drôle, qui était tout simplement un ancien vétéran. Il boit, chante et se grise. Il est couvert d'applaudissements, car il chantait fort bien. Après la séance, un fiacre emporte l'auteur de cette farce et le Béranger de pacotille.

Cela prouve assez combien mon maître était peu connu personnellement des goguettes.

Béranger a toujours mis une grande prudence dans le choix de ses relations et de son cercle. « Défiez-vous de la basse littérature, me répétait-il souvent, et des littérateurs de profession. »

Cette opinion de Béranger était d'accord avec celle du peuple. Il se plaisait à raconter les paroles d'un co-

cher, lors de l'enterrement d'Émile Debraux. « J'étais en retard, disait-il; je prends un cabriolet pour rejoindre le convoi. — Vous allez à l'enterrement de Debraux, me dit le cocher; celui-là a galvaudé sa vie, en traînant dans toutes les sociétés bachiques son ivresse et ses chansons. Ce n'était pas là sa place : il faut savoir respecter son habit. — Ce cocher avait un grand bon sens, » ajoutait il.

Voici un trait qui témoigne de son respect pour les autres.

Un ancien pair de France et aussi un peu dramaturge, mais avant tout très-riche, donnait un grand dîner, auquel assistaient mademoiselle Rachel et le chansonnier. Au dessert, l'amphitryon invite mademoiselle Rachel à dire des vers, selon l'antique usage.

Béranger s'y oppose fortement. « Non, mon enfant, dit-il en retenant la grande tragédienne auprès de lui, vous ne jouerez pas la comédie ici. On n'a pas invité la comédienne, mais la personne; vous ne devez avoir du talent qu'au théâtre, non pas à table. »

Rachel se leva cependant, dit Béranger, et commença le récit d'Athalie. Au bout de dix vers elle se trouble, s'interrompt, perd l'inspiration, et va pleurer dans un coin de l'appartement.

Béranger alla la chercher en faisant une scène à son ami, qui ne comprenait pas que les vieilles idées n'étaient plus de mise, et qu'un artiste nous faisait beaucoup d'honneur quand il venait s'asseoir à notre table, fût-elle celle d'un pair du royaume; qu'on invitait dans Rachel la plus haute expression de l'art dramatique et non une marionnette destinée à divertir à domicile les gens que rien ne divertit plus.

Voici un trait qui prouve encore qu'il a toujours eu grand soin de faire respecter en lui le caractère du poëte.

Il était d'usage, sous la Restauration, d'inviter ou plutôt de servir un chansonnier pour égayer les dîners. Le bon Désaugiers était fort recherché pour ces sortes de suppléments, et s'y prêtait de bonne grâce. Le restaurateur du *Rocher de Cancale* rencontre un jour Béranger et le supplie de bien vouloir consentir à dîner avec deux ou trois bons amis. Il accepte. Le jour venu, Béranger se présente. Des messieurs fort convenables, du reste, l'accueillent. Au moment de servir le potage, le chansonnier se lève. « Est-ce que le maître de la maison ne dîne pas avec nous? demande-t-il.—Il est fort occupé, lui répond quelqu'un. — Alors, je me retire. » Il fallut, pour qu'il restât, que le maître d'hôtel, en habit noir, vînt prendre place à table. On but bien, on mangea beaucoup, mais Béranger ne chanta pas.

Pendant quinze années que je l'ai constamment suivi, j'ai pu me pénétrer de ses idées sur quelques hommes et sur certaines choses. J'ai recueilli une foule de traits et de faits qui feront infiniment mieux connaître l'homme que toutes les biographies critiques, accompagnées de raisonnements vrais où faux que l'on fait ou qu'on fera sur son talent et sur ses œuvres écrites.

Ce livre est l'œuvre, non d'un disciple enthousiaste, mais d'un cœur reconnaissant; c'est la couronne d'un fils respectueux déposée sur la tombe d'un père aimé et vénéré. Les amis de l'illustre chansonnier me sauront gré, peut-être, de ce petit travail, qui sauvera de l'oubli tant d'actions, faites pour honorer la poésie dans la personne de ce grand poëte; pour mettre au jour, en

un mot, la vie de l'homme qui eut toutes les vertus et toutes les indulgences.

Il est bien évident que je n'ai nullement la prétention de tout raconter et de tout dire de sa vie et de ses actions. J'en ignore beaucoup; dix volumes, d'ailleurs, n'y suffiraient pas. Je n'ai pas tout entendu, je n'ai pas tout vu, il ne m'a pas tout dit. Je n'ai qu'un but en écrivant ces Mémoires sur mon maître, c'est de le montrer sous la physionomie qui convient le mieux au peuple, et sous laquelle on a si peu connu cet amour qui l'a fait rester dans nos rangs pour soulager nos maux; qui l'a fait grand poëte pour honorer le prolétariat; pauvre pour ne pas humilier la pauvreté chez les pauvres.

Quant à la partie biographique, j'en dirai ce que j'en sais, mais le maître vous en dira plus que moi. Je veux seulement sauver du naufrage et donner en exemple ce que sa modestie n'eût jamais consenti à nous dire et que tous les bons cœurs voudront connaître.

Avant d'entrer en matière, qu'on me permette de raconter tout d'abord l'origine de notre connaissance, qui devait être une amitié, et comment il m'illumina des rayons de sa gloire.

Longtemps avant de connaître Béranger, je savais ses chansons par cœur. Je les chantais tout le jour; elles étaient puissantes, en raison de la variété des sujets, à distraire mes humeurs inquiètes et déjà tourmentées par cette rage des vers dont je n'ai jamais pu guérir. Elles avaient, en plus, un grand pouvoir : celui de charmer les heures monotones et assidues d'un travail manuel, dont j'ai toujours souffert, par cette impatience de l'esprit qui réagissait sur l'être physique.

Je chantais donc Béranger en travaillant, le soir ou dans la journée, selon que la fantaisie me poussait. Je lisais les autres poëtes, Hugo, Lamartine, Musset; mais, chose singulière, tout en admirant ces poëtes illustres, justement aimés, que j'aime toujours, je n'ai jamais pu retenir dix de leurs vers, et par un renversement inexplicable de la logique humaine, je raffolais de leurs œuvres; ces poëtes m'apparaissaient comme des demi-dieux couronnés de roses. J'aurais donné mes vingt ans pour être admis une heure en leur présence, sans songer au bon chansonnier, compagnon de mes jours et de mes veilles. Pourquoi cela? la réponse m'est facile aujourd'hui.

C'était la faute du genre, je l'ai dit déjà; la chanson était la chanson, voilà son tort. Le chansonnier n'était donc pas un poëte! Cela a été longtemps l'opinion d'hommes qu'on s'imagine être compétents en matière littéraire, parce qu'ils parlent littérature. Je citerai, à mesure que ce récit avancera, les opinions de certains critiques après 1830, qui viendront corroborer mes observations à cet égard.

L'ode, la tragédie, le drame, devaient l'emporter sur les refrains, la pompe sur le naturel. Confondre la portée d'une œuvre avec le genre, la valeur du tableau avec le cadre, est chose commune à la plupart des hommes. Je n'ai donc pas échappé à la loi commune. Un jour que je m'en accusais à Béranger :

« Oui, me répondit-il en souriant; on va d'abord à Lamartine, ensuite à Hugo, quelquefois à Delavigne, qui ne répondent pas toujours; puis le cercle parcouru, on arrive au chansonnier. »

Livré à mes seules forces, égaré dans mes jugements,

une complète révolution devait s'opérer dans mon esprit aux leçons du bon vieillard.

Les années qui suivirent 1840 virent naître, sous les derniers reflets de la royauté de Juillet, un essaim de poëtes sortis des derniers rangs de la société. La poésie fit une apparition dans les ateliers, chantant la liberté, le travail, s'armant du fouet de la satire ou de l'olivier de la paix, prêchant la fraternité. Les chefs des écoles socialistes d'alors virent dans ces essaims, bourdonnant d'abord d'un vol mal assuré, une transformation dans les mœurs du prolétariat, un mouvement d'heureux augure, qui poussait le peuple à la conquête de l'égalité spirituelle. Parmi ces voix encourageantes qui nous appelaient au partage des jouissances délicates des belles-lettres, on peut citer M. Pierre Leroux et madame George Sand, qui venaient de fonder la *Revue indépendante;* puis M. Olinde Rodrigues, un des apôtres fervents du saint-simonisme, qui eut la gloire d'ensevelir son maître, et fut le premier vulgarisateur des poëtes ouvriers. M. Olinde Rodrigues fit à cette époque une chose hardie autant qu'originale : il rassembla les morceaux épars de ces poëtes inconnus, en fit un recueil qu'il publia à ses frais en 1841, et l'intitula résolûment : *Poésies sociales des ouvriers.* Ceci est une preuve de plus que les idées sociales ont pris naissance dans ce qu'il y avait alors de plus élevé dans la bourgeoisie : MM. Enfantin, Michel Chevalier, Émile Péreire et en général tous les chefs d'école, voire même leurs disciples. Cet appel au socialisme dut ouvrir de nouvelles voies, faire vibrer de nouvelles lyres dans le peuple. Le livre de M. Olinde Rodrigues fut jeté comme une bombe au milieu de ceux qui niaient le progrès intellectuel au

sein des masses, à ceux-là qui voyaient toujours le peuple à travers un voile rouge, un peuple couleur de lie de vin, et parlant une langue, ni française, ni chrétienne, ni humaine.

J'eus l'honneur des plus vives attaques, la gloire aussi des plus douces sympathies dans le peuple et chez les esprits élevés de toutes les classes. Ces sympathies allaient être couronnées d'une solennelle consécration, d'autant plus glorieuse que je n'avais rien fait pour la provoquer. Le malheur de ma vie, c'est d'avoir manqué de calcul en toute chose. J'ai produit et n'ai jamais su me produire. La Providence allait avoir pitié de ma paresse ou de mon insuffisance.

La *Revue indépendante* s'était ouverte pour moi. J'y débutai par une pièce de vers intitulée : *le Travail*. Cette pièce de vers obtint un véritable succès, dû sans doute à l'importance de la matière. C'était en 1842, quelques jours après la publication de cette pièce, le lendemain de la fête de la Pentecôte, je travaillais et chantais dans un petit logement au fond d'un jardin que j'occupais alors au numéro 5 de la rue Neuve-Coquenard, quand sur les trois heures j'entends frapper à ma porte. Je me lève, j'ouvre, et me trouve en face d'un vieillard, qui, la tête nue et la parole émue, demande :

« M. Savinien Lapointe?

— C'est moi, monsieur Béranger, m'écriai-je en recevant le bon vieillard dans mes bras.

— Vous me connaissez donc, mon enfant?

— Non, mais je vous devine.

— Eh bien, je viens vous dire que vous êtes poëte.

— Puisque vous le dites, je le crois, » lui répondis-je.

Le grand poëte avait des larmes dans les yeux, et l'é-

motion voilait sa voix. Il m'a dit depuis que cette entrevue l'avait beaucoup touché.

Après m'être débarrassé de mon tablier, nous passâmes dans ma petite chambre à coucher. Le bon vieillard y demeura deux heures. Il me parla beaucoup de mes vers, et résuma la conversation ainsi :

« Je ne veux pas trop vous chicaner pour le moment; je craindrais de vous rendre timide. Vous devez conserver votre originalité, votre hardiesse : seulement, il faudra vous attacher à trouver le mot juste. Vous viendrez me voir; je tiendrai à votre disposition un volume de synonymes. Je n'ai travaillé toute ma vie, ajouta-t-il, qu'avec les dictionnaires, que je ne cesse de consulter. Quant au Dictionnaire des rimes, c'est autre chose; cela sert quelquefois.

— J'ai vu Victor Hugo il y a quelques jours; il m'a conseillé de lire beaucoup les poëtes, lui dis-je.

— Je pense différemment, répondit-il; on lit beaucoup les poëtes, quand on cherche sa forme. Vous avez trouvé la vôtre, perfectionnez-la. Lisez l'histoire : les faits sont pères de la poésie et des idées; mettez-vous beaucoup de faits dans la tête, et laissez-là les poëtes. »

Je lui racontai mon entrevue avec l'auteur des *Orientales*. » Henri Heine était présent, lui dis-je; Hugo s'est écrié en m'ouvrant lui-même sa porte, et m'introduisant dans un riche cabinet de travail : — Entrez, monsieur; entrez, les poëtes sont des rois! » Béranger haussa légèrement les épaules.

« Que lui avez-vous répondu? me demanda-t-il.

— Rien. Je me contentai de saluer une seconde fois. J'étais embarrassé.

— A votre place, je lui aurais répondu : Monsieur,

je viens vous prendre mesure d'une paire de bottes. »

L'idée de Béranger était juste : elle cachait un grand sens sous l'ironie. Je ne pus m'empêcher de rire de sa réflexion. Il partit. Je ne tardai pas à lui rendre sa visite. Il demeurait alors à Passy, au numéro 21 de la rue Vineuse. Il était onze heures ; c'était l'heure à laquelle il déjeunait habituellement.

J'aurais désiré trouver Béranger tout seul ; la présence d'un tiers m'embarrassa beaucoup. Je demeurai un moment troublé sur le seuil de la porte. La bonne m'avait non pas annoncé, mais nommé. Béranger, qui, d'un coup d'œil, devina la raison de mon trouble, se leva de table, vint vivement à moi, me prit la main avec cette bonté qu'il faut avoir connue pour la comprendre, me fit asseoir à côté de lui, me força à partager son déjeuner que j'acceptai sans trop savoir ce que je faisais. Je me remis, en présence de tant de bienveillance, et mon cœur devina soudain, comme par l'effet d'un éclair, que je me trouvais, non en face du plus grand poëte de ces temps-ci, non en face du plus intelligent et du meilleur des hommes, mais en présence d'un père.

Après le déjeuner, il me conduisit chez lui. J'avais déjeuné chez mademoiselle Judith Frère, une amie de sa jeunesse, une douce et touchante affection qui comptait déjà près de cinquante années de constance. Plus tard, j'aurai occasion de peindre et de faire apprécier cette amie distinguée, qui partageait sa gloire et gouvernait la maison du poëte.

Nous montâmes un petit escalier et nous arrivâmes à un carré sur lequel s'ouvraient deux pièces mansardées ; une de ces pièces était tout à la fois le cabinet de travail, le salon et la chambre à coucher du chanson-

nier; l'autre était son cabinet de toilette et sa bibliothèque, dans laquelle étaient rangés un grand nombre de livres sur des planches fixées au mur au moyen de tasseaux.

Un vieux secrétaire en bois de noyer, qui avait appartenu à son père, un lit en fer, étroit et bas, enveloppé de rideaux verts de percaline; un voltaire au coin de la cheminée et tournant le dos au jour, un fauteuil, quelques chaises, composaient tout l'ameublement de cette mansarde à demi lambrissée, et dont la croisée s'ouvrait sur le toit et donnait sur la rue. Nul objet d'art, si ce n'est le médaillon en bronze de Manuel, grand comme nature, le même qui figure aujourd'hui au tombeau du célèbre député. On devinait tout de suite le dédain de l'homme qui habitait ce modeste logis pour les choses périssables de la terre, et qu'il vivait bien plus en lui qu'avec les biens extérieurs, faits seulement pour charmer l'ennui des cœurs froids, ou peupler l'imagination des têtes arides. On devinait que cet asile était, non l'habitation d'un comédien de la sagesse, mais celle de la sagesse elle-même.

Je n'y trouvai donc ni le luxe seigneurial qui m'éblouit chez Lamartine, ni le luxe artistique de chez Victor Hugo. Je trouvai chez Béranger la simplicité populaire; c'est-à dire la sobriété d'ameublement jointe à la plus exquise propreté. Je ne fus nullement surpris de cette manière d'être du poëte : j'y reconnaissais l'homme de ses œuvres :

Possédons
Pour seuls dons
Simple toit, portes closes,
Du vin, des chants, des roses,

Et la paix d'un reclus,
Rien de plus...

et cette pensée qu'il a exprimée plus tard dans la chanson du *Grillon :*

Heureux qui recèle en un coin
Sa foi, ses amours et sa lyre...

et enfin, *Mes chansons, c'est moi.* Avec son livre, je connaissais son caractère; sa physionomie m'apprit le reste. Notre liaison se fit vite. Béranger se prit pour moi d'une affection qui ne s'est jamais démentie, et je ne l'ai jamais si bien appréciée, cette affection, que dans ses heures grondeuses, et il en avait souvent avec moi, comme du reste avec tous ceux qu'il aimait.

II

Les dettes. — La critique. — Une leçon.

Qu'on ne s'étonne pas si l'on ne trouve pas toujours dans ce récit le Béranger tel qu'ont prétendu le montrer les biographes et les critiques. Le Béranger que nous entreprenons de peindre est le Béranger vrai, tel que nous l'avons vu des yeux et du cœur. Aussi aurons-nous plus d'une fois l'occasion de signaler les inexactitudes de fait des biographes et les erreurs d'appréciation des critiques. C'est ainsi que dès à présent, au sujet du caractère du poëte et de sa prétendue complaisance pour ses thuriféraires, nous devrons redresser les alléga-

tions des esprits faux, des talents hargneux et souvent ingrats.

Béranger n'a jamais su se borner à l'éloge; il connaissait le néant des admirations. Esprit positif autant qu'homme de sentiment, il s'enquérait, surtout, de votre position, de votre manière de vivre, de vos ressources. Il me rendit successivement plusieurs visites. Je venais de publier, dans la *Revue indépendante*, *les Barrières*, et je crois aussi *l'Heure du supplice*. J'arrivai un matin dans la mansarde du poëte, justement comme il achevait la lecture de mes vers. Après avoir causé de diverses choses :

« Ah çà! dit-il, vous paye-t-on, à la *Revue indépendante?*

— Avec quoi voulez-vous qu'on me paye? répondis-je; ils n'ont pas d'argent.

— Et puis, fit-il en souriant, il n'est pas dans l'usage des journaux de payer les vers. Cependant cela fait perdre du temps, ne serait-ce que celui qu'on met à écrire, sans compter aussi celui qu'on passe à rêver.

— En fait de rêves, répondis-je, je n'en fais que quand je dors.

— Avez-vous des dettes?

— Non.

— Où en êtes-vous de votre loyer?

— Je dois un terme.

— Eh bien, mon garçon, il faut payer.

— Sans doute.

— Quand on doit à son propriétaire, cela gêne; on n'ose même plus passer devant son portier; on n'est plus chez soi, et cela compromet les lettres, qu'il retient par malice quand il ne les refuse pas au facteur, ajouta-t-il.

Vous n'avez pas cela à craindre du vôtre, qui paraît beaucoup vous aimer.

— Et qui n'a pas manqué l'occasion de vous dire que je devais un terme, répondis-je en riant à mon tour.

— C'est ma faute, répliqua-t-il; je l'ai interrogé. — Écoutez, Lapointe, je suis vieux; j'ai de petites économies, et n'ai plus qu'un bonheur, celui de partager avec mes amis. Ne me privez pas de ce bonheur-là. Prenez ceci, et payez, » continua-t-il en me remettant deux cents francs en or, enveloppés d'avance dans un chiffon de papier. Ce n'était donc pas un protecteur, c'était un ami qui venait en aide à un ami moins heureux. Voilà quel était son tact, quel était son cœur. On en verra bien d'autres par la suite, et de toutes sortes.

Je sortis de la mansarde comme enivré d'orgueil, le seul que j'aie jamais eu de ma vie : Béranger me mettait au rang de ses amis!

Un autre jour, il me retint une longue matinée à m'entretenir de mes vers. Il les avait en partie notés. Sa critique fut des plus élevées, des plus judicieuses et des plus sévères. Il me parlait, tournant comme toujours le dos à la croisée. J'étais assis en face de lui, recevant la lumière en plein sur le visage. A mesure qu'il me parlait, il observait ma physionomie, qui exprimait l'impatience et le mécontentement. Jusqué-là je m'étais cru à l'abri de toute critique, je m'étais cru un personnage; ses observations me confondirent. Je sentis comme un poids extraordinaire sur mes épaules; mon cerveau s'embarrassa à le suivre; mon visage était empourpré. Je laissai tomber mes bras sur les bras du fauteuil dans lequel je m'affaissai, et je fermai les yeux comme foudroyé sous le poids de ses remarques. Mon anéantis-

sement ne dut pas être long, car j'entendis une voix qui s'écriait :

« Vous dormez! vous ne m'écoutez pas! Vous êtes un orgueilleux; vous ne ferez jamais rien! »

Une scène! j'aimais autant cela : ça me débarrassait de la critique, et j'allais pouvoir prendre la parole.

« Non, répondis-je, non, Béranger, non, ce n'est pas l'orgueil qui me ferme les yeux en ce moment; c'est l'autorité de votre parole qui m'accable, votre raison qui m'éclaire et m'éblouit comme un aveugle qui verrait le jour pour la première fois. Je suis épouvanté du travail qui me reste à faire, désolé des nombreuses imperfections que vous signalez dans mes poésies, et que je sens être vraies. Pourrai-je jamais les corriger? Arriverai-je jamais, même de loin, au but que vous m'indiquez? Voilà ce qui cause mon abattement et cette lassitude de l'esprit qui a provoqué un moment d'impertinent sommeil. Pour de l'orgueil, on n'en a point avec ses maîtres; mais cela coûte, de revenir sur ses pas. »

La leçon ne fut pas perdue; il ne tarda pas à s'en apercevoir. Tel est le second bienfait que j'ai reçu du bon chansonnier, et depuis, Béranger disait souvent : « Lapointe! il est plus sévère que moi dans ses jugements; il a un sens critique très-juste des choses. Seulement, ajoutait-il avec cette finesse aimable qui lui était particulière, il devrait bien se l'appliquer de temps en temps. »

Ses leçons, en un mot, fixèrent mes idées, m'affermirent sur mon terrain, et arrêtèrent définitivement mon genre.

III

Le nourricier. — *Presque Bourguignon.* — Le fait, c'est la poésie. — Le grand-père. — L'école. — Retours vers le passé.

P. J. de Béranger naquit le 19 août 1780, dans la rue Montorgueil, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le marché aux huîtres. Il dit lui-même :

> Dans ce Paris plein d'or et de misère,
> En l'an du Christ mil sept cent quatre-vingt,
> Chez un tailleur, mon pauvre et vieux grand-père,
> Moi nouveau-né...

Il est donc, comme Molière, enfant de Paris, et comme lui né dans le voisinage des halles. Son père, M. de

Béranger, faisait des affaires d'argent; le grand-père Champi, aïeul maternel du poëte, était maître tailleur, rue Montorgueil, en face le cul-de-sac de la Bouteille. Le nouveau-né fit route pour la Bourgogne :

Au mois d'août. . . . . .
Six francs et ma layette en poche,
Belle nourrice de vingt ans,
D'Auxerre, avec moi, prit le coche.
Sois bien ou mal, sanglote ou ris,
Adieu, pauvre enfant de Paris.
Do, do, l'enfant do,
L'enfant dormira tantôt.

« Je me souviens, disait-il un jour, que j'ai été élevé dans un village des environs d'Auxerre, mais je n'ai jamais su dans quel village. » Il regrettait beaucoup, dans ces derniers temps, de ne pas être allé voir sa nourrice quand il était à même de lui être utile, à l'époque où cela lui était possible. « Plus tard, disait-il, quand j'y songeai, il n'était plus temps : j'étais pauvre. » — « Il y a deux êtres envers lesquels nous sommes ingrats, ajoutait-il, c'est le maître d'école et notre nourrice. Je vois encore dans mon souvenir la petite maison, les deux pas qu'il fallait franchir pour y arriver, le fumier, les poules, et une petite fille d'une dizaine d'années qui avait soin de moi. Chose singulière! je me souviens du père nourricier, je me rappelle qu'il me prenait sur ses genoux et me faisait boire du vin dans un grand gobelet en fer et manger du pain trempé dans le vin; mais je ne me souviens nullement de la nourrice. Cela prouve qu'elle s'est

peu occupée de moi, que j'ai été sevré de bonne heure de son lait. » Voici à quelle occasion :

Un moine, en voisin, vient chez nous,
Il entre sans que le chien jappe.
Le mari sort et l'homme roux,
De ma table frippe la nappe.
Hélas! l'odeur du récollet
Fait pour six mois tourner mon lait.

Dans une lettre qu'il m'adressait en 1848, il rappelle ce souvenir :

« Vous devriez bien m'apprendre, mon cher Lapointe, » si vous vous êtes porté à Auxerre ou à Sens, comme » candidat à la Constituante, avant nos élections de » Paris, pour que je vous mette ici sur une liste, si » vous n'êtes pas suffisamment appuyé par vos compa- » triotes. Cela m'intéresse doublement, car je suis un » peu du pays, moi qui ai été en nourrice dans les envi- » rons d'Auxerre jusqu'à trois ans et demi ; *je suis presque* » *Bourguignon.* »

Béranger a été privé de l'affection de sa mère. Son père, occupé d'affaires qui lui prenaient beaucoup de temps, et qui semble, d'après les paroles du fils, n'avoir pas été doué d'une tendresse extraordinaire pour l'enfant, s'en embarrassait très-peu ; le papa Champi, *le bon vieux tailleur*, avait donc son petit-fils à sa charge.

La Providence le dédommagea amplement de l'indifférence paternelle et maternelle. Béranger devait être u te sa vie un enfant gâté de la fortune et des hommes,

un homme au-devant de qui tout devait aller, que les événements devaient servir; un homme pour qui les grandes gloires, les grandes fortunes, les grandes chutes, les grands triomphes et les grands désastres allaient semer sous chacun de ses pas des thèmes superbes, infinis, variés, touchants et populaires. Naître avant les événements, grandir à côté de tant de grands hommes et dans un pareil milieu, n'était-ce pas déjà du bonheur? Voilà justement pourquoi Béranger répétait sans cesse : « Le fait, c'est la poésie. » Quel champ à moissonner, depuis l'enthousiasme jusqu'aux larmes, et qu'elles devaient être douces ces voix du souvenir, des regrets et de l'espérance, quand elles étaient sûres d'avoir la France pour pleurer et espérer avec elles. Comme ils devaient être nobles, les chants qui étaient du parti du malheur, surtout quand l'infortuné était la patrie!

Les temps étaient préparés pour le poëte, c'est vrai, mais il faut reconnaître aussi que le poëte était né, bien né pour interpréter, élever, ennoblir tant d'illustres triomphes, tant d'illustres défaites, en tenant sa lyre à la hauteur des plus grandes choses qui puissent exalter les sublimes facultés de l'homme : le spectacle d'un peuple qui brise ses fers et qui voit tomber sa gloire.

Le père nourricier, qui s'appelait Jean, paraît avoir aimé le petit Pierre d'une affection de père.

« J'avais cinq ans lorsque je revins de nourrice, m'a-t-il raconté souvent; grand-père Champi devait plusieurs mois, je crois même que cela allait au delà d'une année. Le père nourricier ne demandait pas d'argent. Le jour qu'il reçut la lettre qui annonçait notre séparation, je me souviens que cela causa beaucoup de trouble sous le chaume. La jeune fille pleurait.

Il y eut entre le père et la mère un assez long débat, pour savoir lequel reconduirait l'enfant à Paris; c'était à qui ne le ramènerait pas. Ce fut le père nourricier qui vint. Jean me déposa sur l'établi, m'embrassa tout en larmes, et ne voulait pas prendre l'argent qui lui était dû. — Non, disait-il au grand-père Champi, il me semble que je vous vends le petiot. — On eut toutes les peines du monde à consoler ce pauvre homme. »

Béranger ne pouvait jamais rappeler ce souvenir sans une sorte d'attendrissement. Gâté par Jean, le nourricier bourguignon, combien plus devait-il l'être par le *bon vieux tailleur*. Laissons-le parler lui-même.

« Papa Champi, qui avait été fort dur pour ses enfants, fut d'une faiblesse ou plutôt d'une bonté extrême pour son petit-fils. Il n'entendait pas qu'on me contrariât en rien; tout le monde devait être à mes ordres, faire les volontés de monsieur son petit-fils. Il donnait pour raison ma nature débile. Le fait est que j'étais extrêmement chétif, et cependant bel enfant; aussi mon grand-père n'eut pas grand mal à ranger tout le monde à son opinion, et Dieu sait combien j'en usais. Faisais-je une maladie, avais-je une indisposition, tout était en l'air et sur pied dans la maison. Les drogues qu'on me faisait prendre me répugnaient extrêmement; je les refusais. Il n'y avait pas de suppliques, de promesses agréables que ne me fît le pauvre homme pour me faire avaler la chose. Il n'y avait de comparable à sa patience que mon entêtement; et comme les moins patients le lui faisaient remarquer, grand-père répondait : — Oh! voyez-vous, celui-là n'est pas un enfant comme les autres, il faut le prendre autrement. — J'allais à l'école dans le cul-de-

sac de la Bouteille[1]. La maison de mon grand-père était en face ; je n'avais que la rue à traverser. La classe se tenait au premier. Je n'avais pas grand goût pour l'école[2] ; souvent j'ai feint d'être malade pour avoir occasion de me dispenser d'y aller. J'ai mal à la tête, disais-je, et cela suffisait ; papa Champi, tout en alarmes, me retenait auprès de lui ou m'envoyait en promenade, selon mon désir, remède infaillible à ma guérison. »

Dans les derniers temps de sa vie, Béranger éprouvait un grand bonheur à tourner ses regards en arrière ; il aimait à les reporter jusqu'à son *berceau, qui n'était pas de fleurs* cependant, mais autour duquel la tendresse du *bon vieux tailleur* a veillé constamment, où une *fée, avec de gais refrains, calmait les cris de ses premiers chagrins*. Son regard alors se voilait comme d'un nuage, ses paupières s'humectaient, sa tête se penchait à gauche comme pour la laisser reposer dans la réflexion, sa voix avait alors un accent de douceur pénétrante, toute sa physionomie semblait noyée dans les vagues lumières de la mélancolie. S'il avait su retrouver ce vieux chaume du nourricier Jean, il y eût couru ; si la maison du grand-père Champi eût encore existé, que de fois il l'eût visitée ! Il était venu loger rue de Ven-

[1] Ce cul-de-sac de la Bouteille existe encore de nos jours, au numéro 31 de la rue Montorgueil ; c'est quelque chose de sale, d'infect et de profondément triste. Aujourd'hui, l'impasse de la Bouteille est l'asile des marchands de mottes à brûler et des quatre-saisons.

[2] Cette école était une chambre assez étroite, meublée de quelques tables et de bancs en bois assez semblables à ceux des cabarets ; elle était située au premier, manquant d'air et de soleil. Ce petit campagnard, en effet, devait regretter ses champs, le soleil, l'air et la verdure.

dôme, dans ce Marais où il descendit à l'âge de dix-sept ans, quand il quitta Péronne pour revenir à Paris, auprès de son père, en 97. Il parlait souvent de la rue des Boulets, où il avait demeuré avec le grand-père Champi, qui s'y était retiré lors de la révolution, et d'où il vit prendre la Bastille. Il parlait souvent d'aller s'y retirer lui-même pour fuir, disait-il, les visites ennuyeuses, et aussi y faire quelques économies. Mais la vérité, c'est que son imagination, bercée par des souvenirs chers, le reportait vers ces lieux dorés par les charmes de la jeunesse, la vie abondante, vive et colorée du jeune âge, que la vieillesse rappelle en vain. Aussi riait-il souvent lui-même de ses rêves, et tout en manifestant ces désirs, ne leur donnait-il aucune suite.

> De tant d'échos qui viennent jusqu'à nous,
> Les plus lointains nous semblent les plus doux,

écrit-il aux *bons Mauriciens*. C'est justement la douceur de ces souvenirs qui berçait sa vieillesse toujours active, toujours ardente, toujours tendre, enjouée et sensible.

IV

Portrait. — L'éloquence de Béranger. — Monseigneur Sibour chez Béranger. — Le devoir et le droit. — Vivre pour les autres. — La vie intérieure. — Tentatives dans tous les genres. — Béranger disciple de Chateaubriand. — Le chansonnier et la chanson.

Qui est-ce qui n'a pas vu un portrait de Béranger?

> Jeté sur cette boule,
> Laid, chétif et souffrant,

dit-il. Béranger était donc laid? Oui, si on entend par beauté un visage rose, régulier, de grands yeux, une petite bouche, un nez droit, encadré dans un ovale irréprochable.

« Non-seulement j'étais laid, mais j'avais l'air bête, me disait-il un jour; aujourd'hui on assure le contraire,

parce que la réputation est venue me prendre. Mais, mon cher, il y a encore un portrait quelque part où je suis représenté en costume de Jeannot. Vous ne vous imaginez pas combien j'avais alors la physionomie de l'emploi. »

Et prenant sa vieille amie à témoin : « N'est-il pas vrai, Judith?

— C'est vrai, répondait en riant mademoiselle Frère, mais pas tant que vous le dites cependant. »

Béranger était chauve avant trente ans, il avait des yeux gros, saillants et à fleur de tête; dans l'emportement, ces yeux, d'un bleu céleste, charmaient et foudroyaient tout à la fois; son crâne large, élevé, puissant, ses tempes solides, droites et dégagées, son nez quelque peu bourbonnien, sa tête forte et d'une forme à désespérer la statuaire, tout en lui décelait une intelligence où les calculs les plus positifs pouvaient s'unir aux méditations les plus élevées. Sa bouche était à elle seule toute une physionomie; elle était très-particulièrement remarquable : l'ironie mordante et contenue, une certaine sensualité, que tempérait la bonhomie souriante, en faisaient les caractères distinctifs; ses lèvres, charnues au centre, accusaient aux extrémités une finesse pleine de malice et de supériorité; quand une pensée railleuse traversait l'esprit de l'homme, ce qui n'était pas rare chez lui, sa bouche s'entr'ouvrait légèrement, un des coins se fermait comme pour fuir ou contenir le mot railleur prêt à s'échapper dans un trait satirique; on voyait l'effort, on devinait le reste. Lamennais redoutait beaucoup cette expression chez le poëte; il disait alors : « Béranger se moque de nous. »

Quand cette bouche, si expressive, s'abandonnait au rire ouvert, toutes les grâces de l'enfance, naïves, vives et enjouées, voltigeaient sur ses lèvres. Il n'était pas rare de voir cette physionomie pétrie d'intelligence, d'une mobilité insaisissable, se charger tour à tour de nuages, d'éclairs, de douleurs et de rayonnements, selon l'auditoire ou les thèmes qui l'inspiraient. Sa voix alors était profonde, sévère, grave ou tendre. Il l'avait naturellement très-belle, sonore. Sa parole, un peu stridente, n'était ni précipitée ni lente, elle était celle de la réflexion. Ce n'était pas la parole tonnante du tribun, c'était la parole intime, celle d'une conversation mesurée et sage : elle n'entraînait pas, elle persuadait. Je le verrai toujours, l'attachant causeur, la tête penchée à gauche, le front méditatif, nous expliquant le passé, cherchant l'avenir dans les profondeurs de son regard et de sa haute raison. Quel charme on avait à l'entendre, et les plus grands d'entre les plus grands! Je le vois toujours dans sa robe de chambre bleue, coiffé d'une calotte grecque verte, en pantoufles de tissu brodé, ses longs cheveux blancs, blonds autrefois, sa physionomie pleine, encore colorée, les traits larges et accentués comme ceux du peuple. On eût dit un homme des anciens temps. C'était la noblesse rustique des vieux patriarches jointe à la bonté évangélique des premiers pères de l'Église.

Voici le portrait que nous en fait M. le vicomte de Chateaubriand :

« Une tête chauve, un air un peu rustique mais fin et voluptueux, annoncent le poëte. »

Pourquoi pas un épicier? Singulier portrait d'un homme à qui manquait l'œil exquis de la sensibilité qu'il ne pouvait pas découvrir chez les autres.

« Je repose, dit-il encore, je repose avec plaisir mes yeux sur cette figure plébéienne, après avoir regardé tant de faces royales. » Voilà de l'orgueil et de l'insolence, mon gentilhomme. Continuons : « Je compare ces types si différents : sur les fronts monarchiques, on voit quelque chose d'une nature élevée mais flétrie, impuissante, effacée; sur les fronts démocratiques, paraît une nature physique commune, mais on reconnaît une nature intellectuelle, haute. Le front monarchique a perdu la couronne, le front populaire l'attend. »

Tout cela serait magnifique sans la préoccupation puérile de l'antithèse.

Dans l'ordre moral, Béranger croyait que le devoir passait avant le droit; comme, en politique, il était patriote avant d'être républicain.

Voici en quels termes il résuma un jour sa morale dans une conversation avec l'archevêque de Paris.

Monseigneur Sibour avait été appelé à l'archiépiscopat par le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif en 1848, en remplacement de monseigneur Affre. C'était un excellent homme, doux et débonnaire, de qui Béranger faisait le plus grand cas. Monseigneur Sibour visitait souvent le chansonnier.

« Monseigneur, lui disait un jour Béranger, vous ne devez pas venir me voir si souvent, on blâmera quelque part vos visites charitables; d'ailleurs, vous

n'avez pas de temps à perdre, c'est à moi d'aller vous voir.

— Quelque plaisir m'est bien permis ici-bas, répondit monseigneur Sibour; on ne voudrait pas me priver de celui de voir un bon et honnête homme; et puis, disait l'archevêque en souriant, j'espère bien vous convertir. Savez-vous que je suis un vif admirateur de vos chansons? Cependant il y en a bien quelques-unes dont je vous demanderais volontiers le sacrifice... Pourquoi ne feriez-vous pas un choix de ces chansons qu'on puisse admettre dans les familles?

— Que me conseillez-vous là, monseigneur! Ces pauvres filles, vous voudriez que je les misse aux Enfants trouvés! » répondit-il.

On parla longuement des affaires du temps, Béranger résuma ainsi la conversation : « Ce monde, monseigneur, est organisé à l'envers, on a mis le droit à la place de la morale; nous serons sauvés le jour où le devoir prendra le devant et marchera à la tête du droit. »

Monseigneur Sibour, touché des paroles du chansonnier, se leva et lui prit la main avec la plus vive émotion.

Ce devoir envers les hommes, personne ne l'a mieux pratiqué que le chansonnier; personne ne s'est plus oublié que lui pour se mettre à la place d'autrui; personne, en un mot, ne s'est plus occupé des autres.

On peut en juger par cette réponse, qu'il faisait à quelqu'un de ses amis :

« ..... Vos lettres m'auraient toutes fait grand plaisir, si

» je n'y avais remarqué de ces phrases misanthropiques
» dont les poëtes et les jeunes gens ont fait tant d'abus.
» Dans ce monde, mon cher enfant, l'homme qui s'oc-
» cupe plus des autres que de lui-même, certes n'évite
» pas les peines qui nous assaillent sans cesse, mais
» finit toujours par en triompher à force de courage et
» de résignation, vertus qui ont plus de parenté qu'on
» le pense.

» Chateaubriand me disait souvent : — Je me suis
» toujours ennuyé, toujours. — Je lui répondais : —
» C'est que vous ne vous êtes pas occupé des autres. Sa
» femme, esprit fort singulier, s'écriait : — Vous avez
» bien raison ! vous avez bien raison ! — Les *Mémoires*
» *d'outre-tombe* sont la preuve qu'en effet ce grand
» homme de lettres ne se préoccupait guère que de lui.
» Les *Renés* qu'il se reproche d'avoir fait naître de-
» vraient corriger de l'imitation ; Dieu ne nous a pas
» mis ici-bas pour nous, mais pour les autres. Remplis-
» sons le mieux que nous le pouvons cette mission, et
» même ici-bas nous trouverons notre récompense dans
» une satisfaction intérieure que rien n'égale. »

L'ordre qu'il a mis dans ses idées, il l'a apporté dans sa vie, dans son esprit de conduite : il était régulier pour les heures. D'un régime simple, il a conservé jusqu'à la fin de sa carrière un appétit extrême : sa table était sans recherche, quoique abondamment servie. Il mangeait vite, sans apprécier les mets, à moins qu'on attirât son attention. Il ne se connaissait nullement aux vins, à peine aurait-il distingué le bordeaux du mâcon. « Les bonnes pensées viennent d'un bon estomac, » disait-il en plaisantant. Il estimait les gens

qui avaient grand appétit, et les rieurs. Il trouvait que la jeunesse devenait triste, les jeunes gens qui l'abordaient maussades. « Ils ont toujours l'air de s'être tués la veille, disait-il, ceci est un mauvais symptôme. C'est là le fruit des impatiences maladives, des ambitions précoces. La jeunesse saute l'âge des plaisirs pour gagner les champs ennuyeux des honneurs. Elle passe devant la gloire, la salue quelquefois, mais elle court après la fortune. Mauvaise génération, qui ne vous donnera pas un homme et qui préparera, en revanche, le règne des laquais... »

Après le déjeuner, il sortait ordinairement sur les deux heures pour aller visiter ce que la mort lui avait laissé de ses vieux amis devenus fort rares, ou bien pour solliciter dans quelque ministère, soit un emploi, soit quelque secours pour un garçon sans place ou une famille sans pain; quelquefois il allait au bois de Boulogne, qu'il aimait beaucoup avant qu'on ne *le lui eût gâté*. A six heures, il rentrait pour dîner et ne ressortait plus. Il y avait toujours chez lui une, deux, quelquefois trois personnes à dîner. Il n'aimait pas dîner seul. « La compagnie oblige, » disait-il. Un jour de la semaine, le jeudi, il donnait un grand dîner. J'y ai vu jusqu'à seize personnes dans sa petite salle à manger; et quelle gaieté! quelle amabilité dans toute sa personne alors! Sa vieille amie en faisait les honneurs avec une grâce et une réserve du meilleur goût. Quelquefois on chantait, et il chantait lui-même. On y parlait de tout.

Béranger avait une mémoire extrêmement étendue, une mémoire prodigieuse : pas d'histoires qu'il ne sût. Il connaissait celles de toutes les grandes maisons,

leur origine, ce qu'elles avaient été, ce qu'elles étaient, même leur position de fortune. Dans l'intimité, il se plaisait à rappeler les jours de sa jeunesse. Il avait une grande faiblesse pour la chanson, en particulier pour les siennes ; quand on le mettait sur ce terrain, il s'y étendait volontiers. Nous allons résumer ici ce qu'il nous a dit lui-même de ses œuvres : « J'avais tenté tous les genres, la tragédie, le drame, l'ode et les poëmes. Je faisais des chansons comme tout le monde, pour amuser les autres. J'avais dans ce temps-là une telle facilité de rimer que j'aurais parlé en vers si on l'avait désiré. Je n'étais satisfait ni de mes tragédies, ni de mes odes, ni de mes poëmes. J'ai même fait des idylles qu'on peut retrouver encore dans les almanachs du temps. »

M. de Chateaubriand dit dans ses Mémoires à ce sujet :

« Je priais un jour Béranger de me montrer quelques-uns de ses ouvrages inconnus : « Savez-vous, me dit-il, » que j'ai commencé par être votre disciple? J'étais fou » du *Génie du christianisme*, et j'ai fait des idylles chré- » tiennes : ce sont des scènes de curés de campagne, » des tableaux du culte dans les villages et au milieu des » moissons. »

« Je ne me doutais pas, ajoutait Béranger, que je marchais à côté de ma voie. A trente-cinq ans, lorsque je publiai mon premier volume de chants, j'avais pris le deuil de la gloire ; je renonçais aux genres élevés pour ne plus m'occuper que de la chanson. J'avais remarqué que la chanson, comme plusieurs autres genres, est toute une langue, et que comme telle, elle est susceptible de

prendre les tons les plus opposés. J'ajoute que, depuis 1789, le peuple ayant mis la main aux affaires du pays, ses sentiments et ses idées patriotiques ont acquis un très-grand développement; notre histoire le prouve. La chanson, qu'on avait définie *l'expression des sentiments populaires*, devait dès lors s'élever aux impressions de joie ou de tristesse que les triomphes ou les désastres produisaient sur la classe la plus nombreuse. Le vin et l'amour ne pouvaient guère plus que fournir des cadres pour les idées qui préoccupaient le peuple exalté par la révolution; et ce n'était plus seulement avec les maris trompés, les procureurs avides et *la barque à Caron* qu'on pouvait obtenir l'honneur d'être chanté par nos artisans et nos soldats aux tables des guinguettes. Ce succès ne suffisait pas : il fallait de plus que la nouvelle expression des sentiments du peuple pût obtenir l'entrée des salons pour y faire des conquêtes dans l'intérêt de ses sentiments, de là autre nécessité de perfectionner le style et la poésie de la chanson.

» Ce n'est pas tout de suite, disait-il, que j'ai élevé son vol. La première fois que je chantai *le Dieu des bonnes gens*, c'était chez Laffitte, je commençai le premier couplet en tremblant; cette chanson obtint un grand succès, le genre était fixé, je pouvais lui donner désormais le tour le plus élevé de la philosophie et de l'histoire. Restait à atteindre mon but. »

On sait comme il l'a atteint, et combien sont déplacées les éternelles autant qu'ennuyeuses comparaisons qu'on nous fait de lui et d'Horace.

« Je comprends, dit-il encore, les reproches que plu-

sieurs de mes chansons ont dû m'attirer de la part des esprits austères, peu disposés à pardonner quelque chose, même à un livre qui n'a pas la prétention de servir à l'éducation des demoiselles. Je dirai, sinon comme défense, du moins comme excuse, que ces chansons, folles inspirations de la jeunesse et de ses retours, ont été des compagnes fort utiles données aux graves refrains et aux couplets politiques; sans leur assistance, je suis tenté de croire que ceux-ci auraient bien pu n'aller ni si loin, ni aussi bas, ni même aussi haut, ce dernier mot dût-il scandaliser les vertus de salon. »

Un éditeur, s'imaginant sans doute que ses gaudrioles entravaient la vente, ou voulant peut-être que le poëte passât à la postérité dans le blanc suaire de la virginité, sous les roses blanches de l'innocence, lui proposa de retrancher quelques-unes de ces chansons. A cette ouverture, le poëte irrité répondit : « Vous attendrez au moins, monsieur, que l'oiseau soit mort pour lui arracher les ailes! »

Reprenons ses idées sur son genre :

« La chanson est en soi un genre très-difficile à traiter : le refrain donne de la force à la pensée, sans doute; mais cette nécessité d'asservir la pensée au refrain en gêne l'étendue et le développement. Sainte-Beuve, qui écoute aux portes et prend des notes en sortant, a répété en partie tout ce que j'ai dit là-dessus, attendu que je lui ai souvent communiqué mes remarques à ce sujet. Les quelques obscurités qu'il m'a reprochées, non pas sans raison, tiennent encore à cette

nécessité rigoureuse d'enfermer une pensée élevée dans l'étroitesse du cadre; de là cependant cette nécessité aussi d'exposer et d'exprimer simplement son sujet et ses idées. »

Laissons parler M. de Chateaubriand :

« M. Béranger, dit-il, n'est pas obligé de cacher ses amours. Après avoir chanté la liberté et les vertus populaires en bravant la geôle des rois, il met ses amours dans un couplet, et voilà Lisette immortelle.

» Béranger a plusieurs muses, toutes charmantes, et quand ces muses sont des femmes, il les aime toutes. Lorsqu'il en est trahi, il ne tourne point à l'élégie; et pourtant un sentiment de pieuse tristesse est au fond de sa gaieté : c'est une figure sérieuse qui sourit, c'est la philosophie qui prie. »

Voilà qui est de trop pour le moment. Ce n'est pas là que la philosophie du chansonnier s'agenouille, c'est dans *les Quatre âges historiques*, *Mon âme*, *Treize à table* ou *Pauvre Jacques*. Béranger dit adieu à ses maîtresses infidèles en homme de cœur, en homme bien élevé, qui ne sait pas mépriser chez une femme l'inconstance coupable qu'il a toujours su flétrir chez les hommes.

V

Béranger homme politique. — *Le Roi d'Yvetot.* — *Le Sénateur.* — *Les Gueux.* — La Restauration. — Les condamnations. — La révolution de Juillet. — *Adieu, chansons.* — L'esprit rouge ou blanc. — Les besoins du peuple. — Le suffrage universel. — Napoléon et le peuple. — *Le Vieux Drapeau.* — Il est mort! — Les poëtes royalistes. — L'enfant patriote. — Couplets d'ignorantin. — La lyre populaire. — Bataille gagnée. — Béranger représentant. — Première lettre. — Démission refusée. — Démission acceptée. — Béranger et le prolétariat. — Sauvons l'égalité. — Idées de Béranger sur l'avenir.

La vie politique de Béranger est comme celle des conquérants, elle commence le jour où il entre en scène, où l'homme choisit et joue son rôle. Bercé par l'enthousiasme de la liberté et de la gloire, mêlé de bonne heure aux agitations politiques, à ce qui constituait pour le peuple une existence nouvelle, et créait des héros, des citoyens et des patriotes; curieux au spectacle des grands triomphes et des grands désastres, il songea à entrer dans cette vie politique au nom de la révolution et de l'égalité victorieuses.

Le poëte, sans se laisser éblouir par les rayonnements d'une gloire qui enflammait le pays, tourna des regards attendris vers la liberté absente; ce ne sera que plus tard, quand cette gloire sera proscrite à son tour, que le poëte la rappellera au souvenir du peuple, qu'il en fera une arme invincible contre de nouveaux maîtres, et qu'il invoquera le nom de Napoléon, pièce d'artillerie continuellement braquée sur les Tuileries.

La chanson, comme au temps de la Fronde, commence par être de l'opposition. Nous sommes en 1813; nous avons vaincu à Lutzen, à Bautzen. C'est donc aux cris de la victoire qu'il chante *le Roi d'Yvetot*, où, sous la forme la plus légère, se dissimule la critique la plus sanglante de ce règne.

Béranger passait en face d'un marchand de vin qui faisait le coin de la rue du Chantre et de la rue Saint-Honoré, sur l'emplacement où est situé aujourd'hui le pâté du Louvre. Ce marchand de vin avait pour enseigne *au Roi d'Yvetot*. « Tiens, se dit le chansonnier, il y a là un beau sujet d'opéra-comique. » Après avoir réfléchi un moment, une grande difficulté vint le détourner de sa première idée, l'impossibilité de dire ce qu'il voulait. C'est alors qu'il songea à en faire une chanson, où l'on remarque déjà cette richesse de rimes dont il ne s'est jamais départi.

Il n'agrandit point ses États, fut un voisin commode... et sur son âne, pas à pas, parcourait son royaume... ce bon roi d'Yvetot qui, *pour toute garde, n'avait rien qu'un chien*, et qui *ne levait de ban que pour tirer une fois l'an au blanc!* C'est en présence des levées coup sur coup de trois cent mille hommes que le poëte laissait tomber cette ironie des lèvres moqueuses de la chanson. Ce

règne est persiflé d'un bout à l'autre dans cette satire, qui a pris, pour passer à travers les armées du conquérant et les regards d'une police ombrageuse, les ailes fugitives de l'esprit.

Quelques courtisans, voulant perdre le poëte, qui alors occupait un modique emploi de douze cents francs au ministère de la guerre, dénoncèrent la chanson et le chansonnier à l'empereur :

« Qui a fait cette chanson? demanda le héros, de qui la fortune se dérangeait.

— Sire, c'est un employé à l'Université.

— Combien gagne-t-il?

— Douze cents francs, sire.

— Eh bien, vous lui en donnerez quinze. »

Voilà comment le vainqueur du monde se vengea de la plus foudroyante diatribe du temps. En avait-il bien conscience, et n'est-ce pas encore la forme modeste de la chanson qui sauva le poëte? Supposez la chanson, avec toutes ses idées, une satire de Juvénal, le poëte est perdu.

La chanson du *Sénateur*, datée également de 1813, continue son rôle d'opposition :

Mon épouse fait ma gloire,
Elle a de si jolis yeux!
Je lui dois, on peut m'en croire,
Un ami bien précieux.
Le jour où j'obtins sa foi,
Un sénateur vint chez moi.
Quel honneur!
Quel bonheur!
Ah! monsieur le sénateur.
. . . . . .

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Première attaque à cette aristocratie des champs de bataille et aux vieilles formes empruntées aux empires du passé. Les sénateurs se plaignirent au faiseur de rois, qui leur répondit, après avoir ri beaucoup de la chanson : « Messieurs, j'ai laissé chanter *le Roi d'Yvetot*, vous l'avez laissé chanter, permettez-moi de laisser chanter les sénateurs. » Dans la chanson des *Gueux*, le poëte semble regretter d'avoir été trop loin dans ses attaques contre l'homme qui défend la France pied à pied :

L'amitié que l'on regrette
N'a point quitté nos climats :
Elle trinque à la guinguette,
Assise entre deux soldats.

Il est évident qu'en 1813, après les désastres de Moscou, le moment était mal choisi pour faire de l'opposition à l'empereur. Le poëte patriote le comprend, et en janvier 1814 il chante *les Gaulois et les Francs :*

D'Attilà suivant la voix,
Le barbare,
Qu'elle égare,
Vient une seconde fois
Périr dans les champs gaulois.
Gai, gai, serrons nos rangs,
Espérance
De la France,
Gai, gai, serrons nos rangs,
En avant, Gaulois et Francs !

Ces vins que nous amassons
Pour les boire
A la victoire,
Seraient bus par des Saxons !
Plus de vins, plus de chansons !
. . . . . .

Pour des Kalmouks durs et laids,
Nos filles
Sont trop gentilles,
Nos femmes ont trop d'attraits.
Ah ! que leurs fils soient Français !

La chanson se range sous les drapeaux déchirés de la France. La France est envahie. Jurons, dit-il, dans *Ma dernière chanson peut-être :*

Jurons, au risque du trépas,
Que pour les ennemis de la France,
Nos voix ne résonneront pas.

Mai 1814. — Nous sommes vaincus. Les Bourbons nous ont promis la liberté de la presse et de la tribune ; ils reviennent en nous rendant les conquêtes de la révolution, un moment proscrites par les conquêtes de la gloire. C'est une compensation. Le poëte accepte l'alliance :

Louis, dit-on, fut sensible
Aux malheurs de ces guerriers,
Dont l'hiver le plus terrible
A seul flétri les lauriers.
Près des lis qu'ils soutiendront,
Ces lauriers reverdiront.

L'illusion ne devait pas se prolonger. Aussi, dans les

chansons *les Oiseaux*, *le Vilain*, *le Marquis de Carabas*, *Ma république*,

> J'ai pris goût à la république
> Depuis que j'ai vu tant de rois,

commence une nouvelle campagne contre la Restauration qui marche en arrière; il attaque de front l'Église et la royauté liguées contre nos libertés et nos gloires : il est avec la France, la France chante avec lui. En 1821, il va publier son second volume. Averti par le ministère d'alors qu'il perdrait l'emploi qu'il devait à la bonté de M. Arnault s'il publiait, Béranger donne sa démission et publie. Un personnage riche, qui aimait le poëte, le supplie de ne pas publier et lui offre douze cents livres de rente s'il consent. C'est un ami qui tremble pour un ami. Béranger passe outre; l'ami se fâcha et ne voulut jamais le revoir. Tous ses amis d'alors blâmaient hautement cette publication; beaucoup se retirèrent de lui. La publication eut lieu. « L'approbation des masses me resta fidèle, dit-il, et les amis revinrent. » Le poëte ne céda ni aux séductions de la fortune, ni aux caresses de l'amitié, ni aux intimidations du pouvoir. Nous le trouvons à Sainte-Pélagie en 1822; puis un autre jugement le condamne le 10 décembre 1828 à neuf mois de prison et dix mille francs d'amende : avec les frais, onze mille deux cent cinquante francs. Monseigneur l'archevêque de Clermont-Tonnerre le recommande au prône *dans un fort beau sermon*, *ma foi*. « C'est à la Force, dit Béranger, que j'eus le plaisir de lire ce morceau d'éloquence très-catholique, mais peu chrétienne. » Il dirige encore du fond de sa prison la grande conjuration libérale qui al-

lait bientôt triompher. A quoi Béranger songe-t-il? à la république? à l'empire? nullement : il songe à un roi pris plus près du peuple, à un roi bourgeois, enfin, « que nous nommerons, quoique Bourbon, disait M. de Talleyrand. — Non, parce que, » répondit Béranger, faisant entendre par là qu'un roi de cette race ne pourrait se maintenir qu'à la condition de travailler dans le sens de la révolution, et que, dans le cas contraire, il serait facile de le faire déloger.

La débâcle de 1830 arrive. Les amis du poëte entourent le pouvoir nouveau; le chansonnier se retire; tous les honneurs lui sont proposés, il les refuse :

Non, mes amis, non, je ne veux rien être;
Semez ailleurs places, titres et croix.
Non, pour les rangs Dieu ne m'a pas fait naître :
Oiseau craintif, je fuis la glu des rois.

Cette persistance constante de Béranger à ne rien être, est le résultat d'un calcul profond : sans noblesse, sans fortune, n'ayant d'autre prestige que ses chansons, il sentait qu'il lui serait difficile de se maintenir au poste élevé qu'on lui laisserait choisir... « Je ne serai quelque chose, disait-il, qu'à la condition que je ne serai rien. » Aussi à l'hôtel Laffitte, si vide les premiers jours, alors que tout le monde perdait la tête, tandis que le peuple élevait des barricades et se battait, le poëte tenait contre l'orage, rassurait les uns, gourmandait les autres : le chansonnier était devenu soldat. Le 29 juillet 1830, M. Thiers allait déposer aux pieds du duc d'Orléans, en compagnie de M. Mignet, la couronne bosselée du vieux roi en route pour l'exil. Et quelques jours après, la

Fayette disait au peuple, en lui présentant Louis-Philippe : *Voilà la meilleure des républiques*. Le rôle de Béranger semblait fini, il l'avait cru lui-même, ainsi qu'il l'a dit plus tard dans *la Restauration de la chanson :*

Oui, chanson, muse, ma fille,
J'ai déclaré net
Qu'avec Charle et sa famille
On te détrônait.
Mais chaque loi qu'on nous donne
Te rappelle ici :
Chanson, reprends ta couronne,

. . . . . .

Je croyais qu'on allait faire
Du grand et du neuf,
Même étendre un peu la sphère
De quatre-vingt-neuf ;
Mais point... on rebadigeonne
Un trône noirci.
Chanson, reprends ta couronne.
Messieurs, grand merci !

L'éclat de ces jours glorieux pour sa mémoire semble l'avoir enivré. Il ressent un mouvement d'orgueil, dont on retrouve l'expression dans *Adieu, chansons :*

Ta part est belle à ces grandes journées,
Où du butin tu détournas les yeux.
Leurs souvenirs couronnant tes années,
Te suffiront si tu sais être vieux.
Aux jeunes gens racontes-en l'histoire ;
Guide leur nef, instruis-les de l'écueil,
Et de la France, un jour font-ils l'orgueil,
Va réchauffer ta vieillesse à leur gloire.

Béranger fut le premier qui comprit et expliqua à ses contemporains le rôle providentiel de Napoléon sur le monde. Il a parlé de l'empereur en historien profond, dans le langage le plus élevé de la poésie, d'accord avec le sentiment d'un peuple toujours amoureux d'une gloire qui l'a fait le premier peuple de la terre. Quand une nation est dans l'allégresse, il faut l'étudier; quand elle pleure, il faut se demander la raison de ses larmes, même alors qu'on est en dehors de sa joie et de son deuil. Le propre de l'esprit rouge ou blanc, c'est de ne tenir aucun compte de l'esprit des masses, même alors qu'on invoque leur concours; c'est un instrument que l'on flatte et qu'on brise tour à tour, selon les circonstances et les besoins. Il y a des deux parts un fond égal d'aristocratie et de leurres. Les retardataires et les avancés se refoulent en tête et en queue, ayant bien plus souci de leurs passions que des véritables intérêts de ce pauvre peuple, égaré sur les larges voies de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, par tous les bâcleurs de systèmes, qui l'attellent à leur brouette, plutôt par amour de leurs théories que par véritable amour de l'humanité.

Les écoles matérialistes qui appellent le peuple à la jouissance du bien-être et du luxe ne pensent sans doute pas que c'est là le dernier rêve du monde; autrement, quand le porc serait gras, il ne lui resterait plus qu'à crever de pléthore sur son fumier, ou bien, faute de pouvoir se remuer, à se laisser égorger par un Cosaque qui croit à la gloire, à l'amour de la patrie ou à un Dieu.

D'un autre côté, les formalistes, même les catholiques, n'ont pas tenu assez compte de ces petits besoins

de la terre qui troublent l'âme du pauvre, pervertissent son esprit, mais, chose vraiment touchante, ne peuvent parvenir à gâter le cœur de ce peuple, toujours bon, toujours poëte, toujours artiste, toujours enthousiaste, qui s'appelle la France.

Le génie de Napoléon, c'est d'avoir fait un peuple qu'il a su discipliner en l'intéressant à sa gloire, à sa fortune; c'est d'avoir été vingt ans sa foi, son amour, son orgueil, comme il a été sa plus grande douleur, comme il sera toujours son plus éloquent souvenir. Les hommes d'aujourd'hui ont tort, selon moi, de vouloir lui arracher du cœur la mémoire de celui qui a fait la grandeur de notre patrie et rendu la gloire populaire. C'est faire appel à son ingratitude; et comment voulez-vous que ce peuple respecte vos célébrités, si vous lui apprenez à ne tenir aucun compte de la plus grande entre toutes? Comment s'élèvera-t-il? quel exemple lui donnerez-vous? où prendra-t-il ses modèles? Dans la *Vie des saints?* Je ne m'y oppose pas, si le peuple est croyant; mais en dehors de la vie ascétique, il y a la vie sociale, les vertus civiques, patriotiques, morales. M. Proudhon, qui a l'impertinence de se mettre à la place de Dieu, devrait bien nous dire si c'est la raison sophistiquée qui gouvernera désormais le monde de la pensée, du sentiment et de l'enthousiasme, et s'il s'imagine, pauvre artiste dérouté loin de la voie du bon sens où trop de talent l'égare, qu'il suffit d'une *banque d'échange* pour exalter un peuple qui méritât vraiment ce nom.

La raison des fausses appréciations des choses passées, vient d'abord de l'engouement irréfléchi pour les nouveaux systèmes prônés par les inventeurs eux-mê-

mes, sur les débris des puissances tombées : les aspirants dieux ont toujours lapidé les autels des dieux déchus, quand ils n'ont pas pu se mettre à leur place, et quelquefois même ils ont replâtré l'Église ancienne, pour y desservir leur jeune divinité, en se faisant à leur tour apostoliques. On agit sur l'imagination de deux ou trois cents sectaires, et on bafoue la nation indifférente à nos rêves ou bien à nos autels. Ce n'est pas ainsi qu'il faut apprécier les faits pour bien expliquer l'histoire. Il faut surtout, et ici je parle à ce peuple qui a tant aimé Béranger, il faut apprendre à respecter l'autorité, qui n'est pas toujours dans les baïonnettes, mais qui a sa source dans le droit de souveraineté que nous exerçons : dans le *suffrage universel.* La force régnera toujours dans le monde; seulement, elle changera de nom. Autrefois elle s'appelait le glaive; aujourd'hui, c'est le suffrage. Je dirai à d'autres, aux lettrés, respectez ses décisions, et ne dites pas avec les esprits faux de la politique, que le peuple est bête, parce qu'il aura voté bleu au lieu de voter rouge ou blanc. Autrement, on insulte votre autorité, votre force. Je conseille à nos législateurs à venir ou présents de tenir compte du jugement des masses, « seul levier, dit mon maître, qui rende désormais les grandes choses possibles. » Ces sentiments, qui étaient les siens, sont devenus les miens. « Je devais mes convictions, moins aux calculs de ma raison, qu'à l'instinct du peuple, dit-il encore à chaque événement, je l'ai étudié avec un soin religieux, et j'ai toujours attendu que ses sentiments fussent en rapport avec mes réflexions, pour en faire ma règle de conduite. »

Béranger n'a vu dans la victoire dictatoriale autre

chose que l'égalité triomphante. « Napoléon, disait-il, a cristallisé la révolution en lui jetant sur les épaules un manteau de gloire; le peuple ne l'a pas compris autrement. Et comme l'égalité rendue visible sous les uniformes et les croix d'honneur était à l'armée occupée à faire le siége des vieilles aristocraties de privilége et de droit divin, le peuple suivait avec amour ce soldat victorieux, porté sur le pavois de la révolution. Il faudra toujours aux masses naïves, enthousiastes jusqu'au martyre, de puissantes incarnations de leurs amours et de leurs idées. Le peuple ne connaît point encore Napoléon sous le rapport de l'administration, des finances, de la guerre et de la législation; il ne connaît, malgré les erreurs du grand homme, que la nation placée au rang des premières nations, par son génie militaire, et la volonté nationale mise par son élection, dernier appel à la révolution, au-dessus du droit divin.

Le géant tombe, le passé revient à tire-d'aile sous les ailes de pigeon de la légitimité et les robes crottées du jésuitisme. La gloire est proscrite, il faut cacher l'image proscrite de son représentant proscrit; quiconque a chez lui une image de Napoléon est dénoncé et poursuivi; quiconque en parle, arrêté. Le 5 mai 1821, la nation est en deuil.

L'aigle n'est plus dans le secret des dieux.

Mon père, pauvre ouvrier cordonnier, n'avait que dix francs chez lui; vite, à la nouvelle de la mort de l'empereur, il court au Temple acheter un gilet noir qu'il revêt en signe de deuil. Voilà le peuple! Et chacun se disait tout bas : Il est mort! voilà le découragement.

Sainte-Hélène ! disaient les plus hardis, voilà la révolution.

Et le chansonnier :

Sa gloire est là, comme le phare immense
D'un nouveau monde et d'un monde trop vieux.

voilà pour la leçon !

Les marchands d'images et de bronzes qui vendent le portrait du supplicié de Sainte-Hélène sous le manteau font des fortunes rapides. La lutte s'envenime, il y a deux camps en présence : la Restauration qui revient aux vieux us, le libéralisme bourgeois, chose singulière, qui invoque la liberté, tandis que le poëte chante la gloire du *Vieux drapeau :*

Qu'il montre encore aux oppresseurs
Combien la gloire est roturière.
Quand secoûrai-je la poussière
Qui ternit ces nobles couleurs ?

L'empereur d'Autriche appelait Napoléon le roi de la canaille ; madame de Staël l'appelait Robespierre à cheval. Ces qualifications sont aussi niaises l'une que l'autre ; c'était avant tout l'homme d'un nouveau monde, consacré par le succès, déposé par la défaite.

Vos pères ont eu bien des peines ;
Comme eux ne soyez point trahis.
D'une main ils brisaient leurs chaînes,
De l'autre ils vengeaient leur pays.
De leur char de victoire
Tombés sans déshonneur,
Ils vous lèguent la gloire,
Ce fut tout leur bonheur.

Le goupillon et le sceptre royal s'agitent en vain; tous les regards, même ceux de l'étranger, sont tournés vers les rivages lointains de Sainte-Hélène :

L'astre du jour abandonne les cieux.

Le héros est mort.

Grand de génie et grand de caractère,
Pourquoi du sceptre arma-t-il son orgueil?

Il est mort?

Longtemps aucun ne l'a cru;
On disait : Il va paraître!
Par mer il est accouru;
L'étranger va voir son maître!
Quand d'erreur on nous tira,
Ma douleur fut bien amère.

La haine s'attache au trône des Bourbons; ils sont hués par les gloires qu'ils veulent proscrire; ils ont contre eux tout ce qui représente l'histoire populaire de la République et de l'Empire, et quiconque eût méprisé tant de grandeurs, tant d'infortunes en ce temps-là, eût été sans contredit un lâche misérable. Il y en avait cependant.

Voici du reste un échantillon des poëtes royalistes de cette époque; les paroles ont beaucoup de ressemblance avec le couteau des *Trestaillons* et des massacreurs du Midi qui assassinaient nos vieux soldats à l'ombre de la croix et de la légitimité. Nous trouvons ces remarquables paroles dans *le Chansonnier royaliste*, avec cette préface curieuse :

« Au moment où l'on apprit que Bonaparte avait débarqué à Cannes (le 1er mars 1815), les royalistes, et tous ceux qui faisaient des vœux pour le repos et la tranquillité de la France, étourdis d'une telle nouvelle, gardèrent d'abord le silence; mais après le 20 mars, époque de l'entrée du Corse aux Tuileries, les langues se délièrent, les partis opposés se combattirent réciproquement pendant trois mois et demi, avec des diatribes et des chansons. Celui du royalisme, gémissant en secret, et ne pouvant pour le moment renverser le nouvel ordre de choses qui s'établissait, commença à en saper les fondements, en faisant circuler contre le tyran des brochures aussi sagement pensées qu'élégamment écrites, et des chansons et des vaudevilles où l'on trouve le sel attique réuni à la gaieté française.

» Ce sont ces chansons et ces vaudevilles, que l'on chantait dans les salons, que nous avons recueillis en un petit volume très-portatif, en n'y admettant néanmoins que ce que permettent la liberté sans licence et la critique sans aigreur. Ce recueil, nous n'en doutons pas, deviendra le bréviaire du vrai royaliste, et de l'homme qui ne veut que le bien et la tranquillité de son pays. »

Voici un échantillon de ces pensées *élégamment écrites que l'on chantait dans les salons.*

RECETTE POUR AVOIR UN NAPOLÉON.

Prenez du sang de Robespierre,
De la cervelle de Néron,
Ajoutez du cœur de Tibère;
Vous aurez un Napoléon.

LES SOUHAITS.

AIR : *Vive Henri quatre.*

Meurs, Bonaparte!
Meurs, infâme tyran!
Pour que tu parte
J'invoquerai Satan,
La fièvre quarte
Et l'enfer qui t'attend.

MERVEILLES OPÉRÉES PAR NAPOLÉON.

AIR : *Qui veut savoir l'histoire entière.*

Voulez-vous voir la France entière
Périr de faim et de misère?
Aimez-vous la conscription?
Allez trouver Napoléon.

Voulez-vous, messieurs et mesdames,
Voir des crimes, des mélodrames,
Se réaliser tout de bon?
Allez trouver Napoléon.

Voulez-vous aux sables d'Égypte
Et sur la glace moscovite
Voir périr tous vos bataillons?
Allez trouver Napoléon.

Désirez-vous à toute force
Trouver une bête féroce
Friande du sang des Bourbon!
Allez trouver Napoléon.

Mais du sang et de l'infamie
Voulez-vous sauver la patrie?
Mort au tyran! Vive le roi!
Dites ce refrain avec moi.

Voilà quelles étaient ces sages pensées élégamment écrites. Les échos de nos cabarets eussent gémi d'en redire de semblables, tant pour le fond que pour la forme.

La propagande réactionnaire était vivement recommandée dans les écoles chrétiennes. Un exemple entre mille pourra nous donner une idée des luttes d'alors.

C'était en 1825, après la guerre d'Espagne, au retour du duc d'Angoulême. Un dimanche, le supérieur de l'école des frères du IVe arrondissement, située alors rue Jean-Lentier, avait conduit ses écoliers aux vêpres. Tous étaient entassés dans une petite chapelle à droite du chœur. Les chantres et les prêtres, les fidèles et les orgues chantaient. Nous étions au *Magnificat*. Un jeune garçon, âgé d'environ onze ans et placé au dernier banc, se met tout à coup à fondre en larmes. Le frère supérieur s'en aperçoit, fait signe à l'enfant de s'approcher et lui demande le sujet de son chagrin. L'enfant hésite, le frère insiste.

« Je pleure, répond l'enfant, je pleure Napoléon mort à Sainte-Hélène.

— C'est bien, lui dit le frère; vous viendrez me parler à la classe au sortir des vêpres.

— Oui, cher frère, » répondit l'enfant. Et il retourna rêver à sa place.

Nous disons rêver, car c'est au souvenir des récits et des lectures qu'il avait entendus dans sa famille, que l'imagination du jeune écolier s'était exaltée, et que sa

sensibilité, surexcitée par les accents graves des chantres et des orgues, avait déterminé cette émotion si irrésistible et si naïvement poétique. Notre petit patriote ne tarda pas à recevoir la récompense de ses sentiments élevés. Il se rendit à la classe, ainsi que le supérieur le lui avait recommandé. Celui-ci aborda l'enfant d'un front sévère, ferma avec soin les croisées qui donnaient sur la cour et aussi la porte, s'arma d'une férule et dit au petit drôle :

« Tendez la main!

— Pourquoi donc, cher frère? demanda-t-il.

— Pour ce que vous m'avez dit tantôt à l'église, » répondit le frère, l'œil éclatant de fureur.

L'enfant refusa d'obéir. Une lutte s'engagea; le jeune gaillard ne manquait pas d'énergie, mais l'homme était grand et fort : il s'empara du bras de l'élève, qui ne voulut jamais ouvrir la main. Le supérieur frappa, frappa tant qu'il put sur ce poing fermé. L'enfant mordait et donnait des coups de pied à cette bête féroce qui lâcha à bout de force; l'enfant essuya ses larmes et rentra chez lui, n'en disant rien à son père qui aurait administré une volée au frère, rien à sa mère qui aurait pleuré.

L'enfant d'alors, c'est l'homme d'aujourd'hui qui écrit ces lignes.

Quelques jours après, ce frère supérieur nous faisait chanter ces couplets de sa façon sur le retour du duc d'Angoulême :

Enfin la France fidèle
A vu luire l'heureux jour
Où des héros le modèle
Parmi nous est de retour.

N'écoutant que sa vaillance,
Il triomphe. Le Français,
Trompé par sa ressemblance,
A dit : C'est le Béarnais.
Halte-là !
Le duc d'Angoulême est là !

Cet homme n'était donc pas une bête, c'était un fanatique.

MM. de Chateaubriand, de Lamartine, Victor Hugo, tiennent leur lyre plus haut, mais pour défendre la royauté. Mais la gloire populaire attend son chantre, son consolateur, car elle est en deuil ; son défenseur, car elle est traquée ; son vengeur, car elle est insultée.

Béranger paraît.

De vieux Français m'ont dit : « Grâce à ta muse,
Le peuple enfin a des chants pour sa voix.
Ris d'un laurier qu'un parti te refuse,
Consacre encor des vers à nos exploits ;
Chante ce jour, qu'invoquaient les perfides,
Ce dernier jour de gloire et de revers. »
J'ai répondu, baissant des yeux humides :
Son nom jamais n'attristera mes vers.

« Périsse enfin le géant des batailles !
Disaient les rois ; peuples, accourez tous !
La liberté sonne ses funérailles.
Par vous sauvés, nous régnerons par vous. »
Le géant tombe, et ces nains sans mémoire
A l'esclavage ont voué l'univers.
Des deux côtés ce jour trompa la gloire.

. . . . . .

Eh quoi ! déjà les hommes d'un autre âge,

De ma douleur se demandent l'objet.
Que leur importe, en effet, ce naufrage ?
Sur le torrent leur berceau surnageait.

« Mon admiration enthousiaste et constante pour le génie de l'empereur, dit Béranger, ce qu'il inspira d'idolâtrie au peuple, qui ne cesse de voir en lui le représentant de l'égalité victorieuse; cette admiration, cette idolâtrie, qui devaient faire un jour de Napoléon le plus noble objet de mes chants, ne m'aveuglèrent jamais sur le despotisme toujours croissant de l'Empire. En 1814, je ne vis dans la chute du colosse que les malheurs d'une patrie que la République m'avait appris à adorer. »

Sur des tombeaux si j'évoque la gloire,
Si j'ai prié pour d'illustres soldats,
Ai-je à prix d'or, aux pieds de la Victoire,
Encouragé le meurtre des États ?
Ce n'était point le soleil de l'Empire
Qu'à son lever je chantais dans ces lieux.

1830. — La bataille est gagnée, les Bourbons sont en fuite, nos libertés rappelées, la chanson politique jette à peu près ce qui lui reste de flèches. Et l'homme, qui à l'aide des matériaux épars de la révolution, avait reconstruit avec tant de labeur l'édifice social, cet homme reste enseveli dans sa gloire. Et 1830 ne s'en ressouviendra que pour ramener à travers l'Atlantique les restes du vainqueur du monde; et les tireurs d'horoscopes, qui refont l'histoire à cinquante ans de distance, et qui, semblables aux mauvais joueurs, veulent refaire la partie quand elle est perdue, n'ont jamais compris qu'un homme comme Napoléon ne pouvait être qu'un

événement, apporté, créé par les événements, et que les événements, plus forts que lui, devaient emporter, mais dont la grande existence, à quelque point de vue qu'on se place, ne lassera jamais l'admiration des hommes et de la postérité.

Ici finit le rôle politique de mon maître.

Février 1848. — Les honneurs lui sont encore dévolus et viennent le troubler dans sa solitude. Il m'écrit dans la province où je m'occupe d'élections.

« Voilà bien longtemps, mon cher ami, que je veux » vous écrire, et je n'en trouve pas le temps. Vous ne » vous figurez pas la vie agitée, tourmentée que je mène » avec mes deux commissions, les correspondances élec- » torales, les ovations, les serrements de main, etc.

» Ce qui m'épouvante, c'est la peur qu'on me fait » d'une nomination que je désire tant d'éviter. Je crois » que j'en mourrai d'ennui si je n'en meurs pas de cha- » grin. »

204,900 voix viennent confirmer ses terreurs, qui étaient sincères, puisque le 8 mai 1848 il écrivait à *l'Assemblée constituante*, présidée par M. Buchez. Voici le compte rendu de cet incident :

« Le Président. J'ai le regret d'annoncer à l'Assemblée que son président a reçu la démission du citoyen Béranger. (Marques de surprise et de regret.) Voici cette lettre.

« Citoyen président,

» J'avais cru de mon devoir de prévenir les électeurs

» du département de la Seine, en m'excusant sur les
» raisons les meilleures, que je ne pourrais accepter
» l'honneur de siéger dans l'Assemblée nationale.

» Malgré la reconnaissance profonde que m'inspire le
» nombre de voix qui m'ont appelé à cette assemblée,
» je n'ai pas renoncé à l'idée bien arrêtée d'avance de
» refuser un mandat auquel ne m'ont préparé ni des
» méditations ni des études suffisamment sérieuses.

» Ce que je n'ai pas osé faire jusqu'à présent, pour
» n'être pas cause d'une convocation nouvelle du corps
» électoral, une élection invalidée, qui rend cette con-
» vocation inévitable, m'en offre la possibilité, et je
» viens, citoyen président, remettre entre vos mains le
» mandat qui m'avait été confié, et qui n'en restera pas
» moins, à mes yeux, la seule gloire de ma vie.

» Ayez la bonté, citoyen président, d'assurer l'As-
» semblée nationale du regret que j'éprouve de ne
» pouvoir prendre part à l'œuvre complétement démo-
» cratique qu'elle aura l'honneur d'accomplir.

» Faites-lui agréer et agréez vous-même, citoyen pré-
» sident, l'hommage de mon respect le plus profond.

» Votre dévoué concitoyen, BÉRANGER. »

» UNE VOIX. Il ne faut pas accepter la démission.

» DE TOUTES PARTS. Non! non!

» LE PRÉSIDENT. Il y a des exemples de démissions données et non acceptées. Je consulte l'Assemblée sur la question de savoir si elle accepte la démission du citoyen Béranger. »

L'Assemblée décide à l'unanimité qu'elle n'accepte pas la démission.

Google

Cet hommage éclatant d'une Assemblée composée de tous les systèmes et de tous les partis ne découragea pas celui qui s'était juré de n'être jamais rien.

SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU 15 MAI 1848.

« Le Président. Je vais avoir l'honneur de donner lecture à l'Assemblée de la lettre que j'ai reçue du citoyen Béranger.

« *A M. le président de l'Assemblée nationale.*

» Citoyen président,

» Si quelque chose pouvait mettre en oubli mon âge, » ma santé et mon incapacité législative, ce serait la » lettre que vous avez eu l'obligeance de m'écrire, et » par laquelle vous m'annoncez que l'Assemblée natio- » nale a honoré ma démission d'un refus.

» Mon élection et cet acte des représentants du peuple » seront l'objet de mon éternelle reconnaissance. Par » cela même qu'ils sont un peu trop au-dessus des fai- » bles services que j'ai pu rendre à la liberté, ils prou- » vent combien seront enviables les récompenses réser- » vées désormais à ceux qui, avec de plus grands ta- » lents, rendront des services plus réels à notre chère » patrie.

» Heureux d'avoir été l'occasion de cet exemple en- » courageant et convaincu que c'est la seule utilité que » je pouvais avoir encore, citoyen président, je viens de » nouveau supplier à mains jointes l'Assemblée natio-

» nale de ne pas m'arracher à l'obscurité de la vie
» privée.

» Ce n'est pas le vœu d'un philosophe, encore moins
» d'un sage; c'est le vœu d'un rimeur qui croirait se sur-
» vivre s'il perdait, au milieu du bruit des affaires, l'in-
» dépendance de l'âme, seul bien qu'il ait jamais ambi-
» tionné.

» Pour la première fois, je demande quelque chose à
» mon pays; que ses dignes représentants ne repoussent
» donc pas la prière que je leur adresse en leur réitérant
» ma démission, et qu'ils veuillent bien pardonner aux
» faiblesses d'un vieillard qui ne peut se dissimuler de
» quel honneur il se prive en se séparant d'eux.

» En vous chargeant de présenter mes très-humbles
» excuses à l'Assemblée, recevez, citoyen président,
» l'hommage de mon respectueux dévouement.

» Salut et fraternité!

» BÉRANGER.

» Passy, 14 mai 1848. »

» L'Assemblée, consultée, déclare accepter la démission du citoyen Béranger. »

Les mauvais esprits d'alors tirèrent avantage de cette démission, pour faire croire à leur parti que le poëte se retirait d'une assemblée qui ne représentait pas les besoins du pays. Ce rôle était indigne de sa raison et de son cœur. Béranger, par caractère, a toujours fui les grands cercles. Il ne sait parler qu'en très-petit comité de huit ou dix amis. La foule le trouble, les regards

l'intimident, les honneurs l'embarrassent. Et moi j'ajoute que sa voix n'eût pas été entendue dans le tumulte des passions. Nous étions à la veille d'une bataille ; la voix du sage vieillard ne pouvait avoir d'écho sous celle du canon. Sa modestie seule l'a détaché d'une assemblée parmi laquelle, cependant, il comptait beaucoup d'amis. C'est son caractère qui l'en a arraché, et non le mépris pour nos représentants, que de mauvais esprits, je le répète, se sont plu à lui attribuer. Je connaissais sa pensée à cet égard : « Il faut, disait-il, pour fonder la république et lui donner un grand prestige aux yeux du monde, que tous les grands talents, les grands noms de tous les rangs et de toutes les classes soient représentés à l'Assemblée nationale; je dirai même de n'importe quel parti. Il faut essayer d'une république conciliante : la république n'est pas une coterie, c'est la grande fusion des individualités. »

Je lui disais un jour que je regrettais que le prolétariat n'ait pas d'idées politiques qui lui soient applicables.

« Je vous comprends, vous qui avez peint avec tant d'énergie ces souffrances, ces misères, et les tristes effets, sur ces classes si nombreuses, d'une organisation si peu en rapport avec nos idées religieuses et philosophiques. J'y ai souvent songé aussi, continua-t-il (nous étions en 1849) ; mais je ne sais pas ce qu'ils veulent dire avec leur organisation du travail. Ce qu'il faut, c'est l'organisation des travailleurs. — Mais comment, par qui? avec quoi? lui demandai-je.

» — Le régime des castes tend à disparaître, répondit-il, l'ancienne noblesse ne peut renaître de sa cendre; la nouvelle ne nous a laissé que des successeurs sans prestige... la bourgeoisie, qui se recrute partout, depuis la

loge du portier jusqu'à la mansarde, n'en impose à personne : elle n'a pas de racines dans le sol.

» Le peuple et le pouvoir tendent de plus en plus à se rapprocher; le peuple et le pouvoir se donneront la main le jour où cette classe moyenne sera rejetée dans le prolétariat émancipé; le jour où elle cessera de jeter les masses mal éclairées sur le pouvoir qu'elle asservit à ses passions, à ses intérêts, même à ses taquineries, l'alliance sera faite. Nous avons eu un roi républicain, ou du moins que j'aurais désiré tel; un de mes rêves était d'entourer le trône d'institutions républicaines : la république avec un roi, pour la faire accepter sans douleur à l'esprit encore trop aristocratique de la France; la bourgeoisie l'a perdue. La bourgeoisie n'est autre chose qu'un centre absorbant tour à tour les masses qu'elle pressure et le pouvoir qu'elle menace. C'est une sorte de république marchande qui tient le pouvoir en tutelle et le peuple en servage; n'attendez rien d'elle.

» Si le prolétariat veut s'affranchir, il n'a qu'une chose à faire, c'est d'aller résolûment au pouvoir, c'est de s'en emparer; c'est de rompre avec la tradition révolutionnaire bourgeoise, c'est de se ranger autour d'un pouvoir organisateur, centralisateur, qui l'organise fortement sans tenir trop de compte des murmures de la liberté. Sauvons d'abord l'égalité civile, étendons-la même au besoin, faisons pénétrer la fraternité dans nos institutions; le reste viendra de soi-même.

— Mais, lui disais-je alors, ne vous accusera-t-on pas de faire bon marché de la liberté ?

— Oui, répondait-il, mais observez que pour la France, le mot liberté n'a pas la même signification qu'autrefois, où vous aviez la domination spirituelle par

le clergé, temporelle par les institutions féodales, et le pouvoir du bon plaisir au-dessus de tout cela. Je le répète, d'ailleurs, la liberté ne peut rien pour le prolétariat, parce qu'elle masque des intérêts d'un autre ordre soulevés en son nom. Sans doute la bourgeoisie la regrettera, moi aussi, je la regrette déjà. Mais là il ne s'agit pas de nous, il s'agit des masses obscures, non-seulement des ouvriers des villes, mais des paysans, à qui on ne songe pas assez... Si déjà nous ne sommes plus aux beaux jours de la liberté, à qui s'en prendre? Ceci n'est pas seulement la faute des hommes, c'est encore la faute des temps, des circonstances, des passions soulevées dans la confusion de tous les besoins et des fausses lumières. La liberté, après tout, n'est que ce que les événements la font; où commence-t-elle? où finit-elle? quelle est son étendue? quelles seront ses limites?... La liberté, continuait-il en souriant et faisant passer sa gaieté au milieu de ces lourdes questions qu'il savait si bien rendre aimables par le charme de ses à-propos, la liberté est comme le bon Dieu : elle n'a pas de commencement, elle n'aura jamais de fin. Le temps et les circonstances déterminent sa manière d'être. Elle existe, je la sens; elle a été l'inspiratrice de toute ma vie; mais il faut avouer que les hommes lui font jouer parfois de singuliers rôles : fraternelle en 89, sanglante en 93, héroïque sur les champs de bataille de Marengo, débonnaire aux journées de février 48, fratricide aux journées de juin de la même année, elle dut s'exiler, compromise par tous les partis qui se proscrivaient en son nom, s'exiler pour revenir quand ses sages seront nés. Laissons passer l'éclipse, et restons indépendants.

» La bourgeoisie regrette la liberté de la presse, celle

de la tribune. Qui ne les regrette pas? Je crois avec vous qu'elle est plus regrettée en haut qu'en bas, mais le peuple en fera toujours bon marché. La liberté, c'est le luxe des gens heureux, affranchis de tout travail matériel, ou de gens dont la position est indépendante de la fortune. Mais pour le peuple, liberté veut dire révolution, bien-être. Ailleurs, elle veut dire se manifester, s'exprimer, parvenir. Le roi de la liberté bourgeoise, *mon* roi, comme dit le petit Blanc, poursuivait-il en riant, qu'a-t-il fait pour les classes les plus nombreuses? que nous a-t-il donné? Rien. M. Thiers ou M. Guizot, M. Guizot ou M. Thiers. Je vous demande un peu comme ces illustres personnages allaient au peuple.

» Le roi Louis-Philippe, en refusant l'adjonction des capacités, a commis une grande faute. Il fallait résolûment élargir le sens électoral, bien s'armer, prendre en main les intérêts populaires, parler au nom des masses, et par là contenir la bourgeoisie avec des armées de travailleurs suspendues sur sa tête; en agissant ainsi, il assurait à sa dynastie cent ans d'existence.

» Le suffrage universel, c'est le pouvoir national opposé aux libertés bourgeoises; mais comme les trente-six millions d'hommes qui composent aujourd'hui la nation ne pourront jamais s'entendre sur la diversité de leurs intérêts et les réglementer, avec les agitations de la liberté comme nous l'entendons aujourd'hui, je crains pour l'avenir des dictatures terribles, car c'est le peuple qui imposera ces dictateurs. Il se pourrait bien que le peuple, corrompu par l'exemple des fortunes rapides et souvent peu honnêtes, immorales dans leurs résultats, préférât de beaucoup l'aisance à l'indépendance, et de-

vînt aussi à son tour l'oppresseur de la classe émancipée; alors, adieu l'esprit de la France, adieu son génie. Aussi la sagesse du législateur à venir sera de sauvegarder les conquêtes de la révolution, en donnant satisfaction à d'autres besoins, à d'autres intérêts; autrement ce ne serait là que l'éternel jeu de bascule des politiques surannées. »

Quelques jours après les journées de Février, des amis dînaient chez lui; la révolution lui faisait perdre une somme considérable, cinquante-six mille francs, « ce qui me prive pour longtemps de partager avec les pauvres, disait-il. C'est égal, continuait-il en élevant son verre, à la république! seulement elle est perdue. J'en connais le personnel. J'ai pesé toute cette jeunesse-là dans ma main : il n'y a pas un homme. »

Ses idées s'élevant à la hauteur des événements, toujours jeune, l'imagination toujours active :

« Vous assistez, disait-il, à une transformation universelle; vous aurez bientôt le monde à organiser. Tout y pousse, les chemins de fer, le télégraphe; les distances se rapprochent. Les nations perdront de leur caractère alors, mais les mœurs et les idées se choqueront longtemps encore avant de se fondre. Ce monde va devenir petit, ennuyeux; cela, en vérité, ne vaudra bientôt pas la peine d'en parler, de faire tant de bruit de nos petites personnes, de nos petits succès, de nos petites gloires; on sera tout de suite au bout. La terre nous semblera une prison. Le besoin d'un Dieu se fera plus profondément sentir et l'humanité se rapprochera. »

La Chine l'occupait également.

« Et que direz-vous quand vos trois cent soixante millions de Chinois, adroits à toutes sortes de métiers et

d'arts mécaniques, débordant sur notre Europe, répandront sur nos marchés des produits fabriqués à des prix impossibles chez nous, faisant par conséquent une concurrence mortelle à nos travailleurs? La Chine compte pour un tiers du monde, et les Chinois ne sont pas moins voleurs que nous. Si, sous la conduite d'un chef habile, industrieux et guerrier, ils franchissent les murs de Canton et de Pékin pour s'élancer au milieu des mers, pour inonder le monde de leur industrie, ce pas fait, la Chine peut devenir un peuple industriel de premier ordre, tout l'annonce. Alors la main-d'œuvre baisserait donc d'autant plus sur nos continents. Nous allions les chercher par l'Océan, ils nous arrivent par les Indes. Peut-être un jour serons-nous Chinois, ajoutait-il en riant. Il y aura un jour de grands revirements dans *l'empire du soleil*, que ne pourront bientôt plus défendre ni ses murailles ni la distance.

» Toutefois ne perdons jamais de vue, terminait-il en se résumant, que la France doit conserver son génie, si peu fait pour s'accommoder de n'importe quelle constitution, et que nous sommes avant toutes choses le peuple initiateur par excellence, initiateur et vulgarisateur. »

Quelle différence de ces vues avec celles de Chateaubriand, lui qui écrivait : « Y a-t-il aujourd'hui un avenir clair pour personne? Nous ne sommes pas dans un temps de révolution, mais de transformation sociale; or les transformations s'accomplissent lentement, et les générations qui se trouvent placées dans la période de la métamorphose périssent obscures et misérables. Si l'Europe (ce qui pourrait bien être) est à l'âge de la décrépitude, c'est une autre affaire; elle ne produira rien et s'éteindra dans une impuissante anarchie de passions,

de mœurs et de doctrines. En ce cas, monsieur, vous aurez chanté sur un tombeau. »

Monsieur de Chateaubriand voit la chrysalide. Béranger voit des ailes.

VI

Les bonnes œuvres. — La dame qui s'ennuie. — Le billet à payer. — La dame bleue. — La grand'mère. — Le mendiant. — La laveuse. — Le paralytique. — L'aveugle. — L'homme de lettres. — L'employé. — L'artiste. — Le chaudronnier de Liége.

Que de fois m'a-t-on adressé ces questions : « Béranger ne fait plus rien? Qu'est-ce que fait Béranger? il ne fait plus rien ? » D'autres : « Béranger! est-ce qu'il vit encore? Il doit être bien vieux! »

— Oui, messieurs, oui, mesdames, Béranger vit encore. Ce qu'il fait? il fait ce qu'il a toujours fait : des bonnes œuvres; c'est là, aujourd'hui qu'il n'est plus, le côté le moins connu de sa vie, et c'est ce côté-là qu'il est important de faire connaître.

LA DAME QUI S'ENNUIE.

« Je m'ennuie, lui disait un jour en ma présence une dame riche à plus de quatre cent mille livres de rente.

— Faites des aumônes, madame, vous vous ennuierez moins; rien ne distrait mieux et ne fait une meilleure humeur que les bonnes œuvres. »

La dame se pinça les lèvres et répondit cette impertinence :

« Les pauvres sont plus heureux que nous; ils n'ont pas tous les embarras d'une maison à tenir.

— La pauvreté, madame, est un plaisir qu'il est facile de se donner; il ne coûte rien, celui-là, » répondit-il.

Sa physionomie, alors, était à demi grondeuse, à demi railleuse. La dame prit le parti de garder le silence, c'est ce qu'elle avait de mieux à faire. Cependant elle se retira en disant que les pauvres étaient des envieux.

« Pas plus que vous, répliqua le chansonnier en la reconduisant, puisque vous jalousez notre pauvreté. »

Les administrations, les préfectures, les hospices, les ministères des arts et des lettres, sont remplis de ses bienfaits. Son or, sa protection, son talent, son temps, même ses veilles, étaient au service de toutes les conditions et de tous les malheurs; artistes, poëtes, journalistes, hommes de lettres, ouvriers, manouvriers, femmes, enfants, vieillards, en haut, en bas, partout, dans le palais, à l'église, en prison, jusqu'aux mansardes, Béranger a semé partout ses bienfaits :

Modeste et bon, cet homme vertueux,
Privé des biens que l'opulence affiche,

A semblé pauvre au riche fastueux,
Et par ses dons au pauvre a semblé riche.

Sa morale avait pour compagne la bonté, l'esprit de charité, dont il ne s'est jamais départi; refuser un service lui causait une peine infinie.

LE BILLET A PAYER.

Quelqu'un se présente chez lui; il déjeunait: c'était un jeune homme. Il venait, disait-il, de la part d'Altaroche. Il s'agissait, pour ce jeune homme, d'une somme de cent francs à payer, sans quoi on allait l'exproprier. Soit que ce jour-là Béranger ne fût pas en fonds, soit qu'il eût craint d'être trompé par ce jeune inconnu, il refusa la somme.

« Pourquoi, lui demanda-t-il, M. Altaroche, qui vous adresse ici, quoique plus riche que moi, ne vous aide-t-il pas? Qu'il vous donne au moins la moitié de la somme, je ferai le reste. »

Le jeune homme sortit.

« Ce jeune homme s'en va triste, dis-je à Béranger.

— Oui, mais il ne sera pas au bout de la rue qu'il sera peut-être consolé; moi, je ne le suis pas encore de lui avoir refusé, » ajouta-t-il, et il devint pensif.

LA DAME BLEUE.

C'était le jour aux visites, et Dieu sait combien il en recevait, le cher homme; c'était ordinairement à l'heure

de son déjeuner et toujours en mangeant. Il demeurait alors à Passy, rue des Moulins, n° 1. Un équipage des plus riches s'arrête à la porte; une dame d'une trentaine d'années, brune, pâle, petite et des plus jolies, en descend, sonne et entre chez Béranger, qui va un peu au-devant d'elle pour la recevoir et lui présenter une chaise.

Après les compliments d'usage, la dame prit la parole d'une façon vive :

« Monsieur, monsieur, pardonnez-moi; je viens m'informer si vous avez eu la bonté de vous occuper de mon protégé? »

Béranger garda un moment le silence, prit un ton boudeur, coupa son pain comme un homme à bout de patience, et finit par répondre :

« Votre protégé, qu'est-ce qu'il est? qu'est-ce qu'il veut? Je ne le connais pas. Vous croyez que les affaires se font comme cela, qu'il n'y a qu'à se baisser et à en prendre.

— Ah! monsieur, vous êtes si bon!

— La bonté n'a rien à faire ici, madame. Il ne s'agit pas pour cette affaire d'une apostille ou d'une simple lettre, encore une fois; il me faut faire des démarches, il me faut voir les gens, leur exposer l'affaire avec le plus de clarté possible, dire l'intérêt qu'on porte à la personne, d'où on la connaît. Qu'est-ce qui me répond des capacités de votre protégé?

— Moi, monsieur.

— Je ne doute pas, madame, que vous ne soyez une jolie répondante, même aimable, peut-être trop aimable pour ne pas se tromper! fit-il avec malice.

— Mon mari, ajouta la dame, appréciait beaucoup les talents et les aptitudes de mon protégé.

— Ah! les maris, fit Béranger en souriant, les maris! en voilà de rudes gaillards! De quoi me parlez-vous là? »

La dame bleue ne perdit pas contenance. Béranger avait souri; c'était le moment de tenir bon. D'ailleurs, elle avait elle-même beaucoup d'esprit; une lutte s'engageait.

« Vous ferez quelque chose pour mon pauvre recommandé, ajouta-t-elle; il est si malheureux!

— Pas si malheureux, madame, puisque vous vous occupez de lui.

— Mon mari l'aimait tant!

— Bah! les maris! est-ce qu'ils s'y connaissent? répondit Béranger avec une sorte d'humeur bourrue; encore une fois, ne me parlez pas des maris; ça ne sait rien, ça ne voit rien, ça ne comprend rien. »

La dame, cette fois, devint rouge; elle essaya de reprendre de l'aplomb et de sourire; mais elle était évidemment désarmée. Elle dit encore un mot en faveur de l'heureux recommandé, et se leva pour sortir. Béranger se leva aussi, reconduisit avec beaucoup de grâce la dame bleue jusqu'à son équipage, et dit en rentrant:

« A la bonne heure! parlez-moi de la mendicité en carrosse.

— Vous avez traité cette dame un peu durement, lui fis-je observer.

— Mon cher ami, cette gaillarde-là connaît à fond son métier de solliciteuse. Elle s'en va sûre d'avoir réussi, par la raison que je l'ai malmenée. »

La vérité, c'est que Béranger avait dans sa poche la nomination du protégé à un poste diplomatique assez important. Seulement, il voulut prouver à la dame bleue

qu'il n'était pas dupe des motifs soi-disant desintéressés de la jolie solliciteuse.

En général, autant Béranger était vert avec les puissants, autant il était doux, affable avec les humbles.

LA GRAND'MÈRE.

On sonne de nouveau. Une pauvre femme de cinquante-cinq ans environ se présente, timide et tremblante, au bon chansonnier, qui s'empresse de lui demander, et d'un accent qui dut la rassurer, quelle était la raison de sa visite. Elle était coiffée d'un bonnet de tulle fort simple, avec un ruban noir mêlé à ce tulle, et pour vêtement une robe d'indienne noire : elle était en deuil.

« Monsieur, je viens de l'île Saint-Louis. J'ai une petite-fille qui va faire sa première communion cette année; elle a perdu son père, qui était mon fils. Nous n'avons pas le moyen de l'habiller pour sa première communion; il nous faudrait aussi la vêtir pour son entrée en apprentissage. Ma bru, qui reste veuve avec des enfants, ne peut y suffire. On nous a beaucoup parlé de votre bonté; une voisine m'a conseillé de venir vous trouver.

— Vous n'êtes pas venue à pied de l'île Saint-Louis?

— Si, monsieur... J'ai fait une pétition pour la reine, et je venais vous prier de bien vouloir nous recommander auprès d'elle.

— Je n'ai pas de rapports avec la cour, mon enfant; cela est impossible. »

La pauvre femme changea de couleur et perdit sou-

dainement la parole. Le pauvre voit toujours un refus dans une impossibilité. Béranger continua :

« Dans combien de temps votre petite communie-t-elle ?

— Dans quinze jours.

— Votre demande arrivera trop tard. Ce n'est pas avant un mois que vous auriez une réponse. Vous n'avez pas l'habitude de ces choses-là, je le vois, fit-il d'un sourire qui amena le sourire aux lèvres tremblantes de la pauvre grand'mère, et se tournant vers moi :

— Dites donc, Lapointe, combien cela coûterait-il, une robe de première communion ?

Je l'avais deviné.

— Deux robes, répondis-je, une pour le bon Dieu, l'autre pour la misère? quarante francs. Il se tourna de nouveau vers la bonne mère :

— Mon Dieu! madame, je veux bien vous apostiller votre demande pour la reine; mais, je vous le répète, cela viendra trop tard, si cela vient. »

Et la reconduisant, il lui glissa cinquante francs dans la main. La vieille mère et le chansonnier pleuraient, elle en s'en allant, lui en rentrant.

LE MENDIANT.

Il avait un pauvre, nommé Angeli, à qui il faisait une petite rente de six francs par mois. Cet Angeli était un Italien fort instruit en littérature. Béranger disait de cet homme : « C'est surprenant tout ce qu'il sait, cet animal-là ! Il m'apprend une foule de choses que j'ignore. »

Cet Angeli était tout simplement un mendiant placé,

par sa dévotion vraie ou fausse, auprès des plus riches maisons. Il revenait de Rome, ayant voulu, disait-il, recevoir la bénédiction du pape en personne, et la reine avait donné la somme utile à ce pieux pèlerinage. Angeli avait trouvé un moyen fort simple de doubler la rente que lui faisait Béranger : c'était de venir toucher tous les quinze jours; cela dura quelque temps. Béranger le lui fit observer, et ajouta que ce jour-là son mendiant n'aurait pas d'argent. L'Italien s'emporta, disant qu'il en avait besoin.

« Eh bien! allez en demander au pape, lui répondit Béranger.

— Je n'irai pas si loin, répondit Angeli; j'ai un moyen tout prêt et bien simple : je vais faire des articles contre vos chansons et je les enverrai à *l'Univers*.

— Tiens! c'est une idée, répondit Béranger; seulement, comme vous n'écrivez pas le français, apportez-moi vos épreuves, je les corrigerai. »

« Béranger, me disait un jour sa vieille amie, n'a jamais pu avoir une douzaine de chemises vaillantes; il les arrache de son dos pour en vêtir les autres. Il couche par économie dans un drap plié en deux, croyez-vous cela! »

LA LAVEUSE.

Un matin, Béranger passe rue de la Chaussée-d'Antin. Il est accosté par une pauvre vieille femme, qui, un mouchoir sur la tête et misérablement vêtue, lui fait la révérence et lui demande l'aumône d'un air timide et d'une voix très-douce. Béranger remarque que les

mains de cette femme étaient rouges, luisantes et crevassées.

« Ma bonne mère, lui demanda-t-il, vous avez mal aux mains?

— Ah monsieur! lui répond la pauvre vieille, c'est le métier, je n'ai pas toujours mendié, j'étais laveuse; je suis vieille aujourd'hui, on ne veut plus de moi maintenant. »

Voici en deux mots l'histoire de cette femme, qu'il apprit plus tard.

Françoise Dumagny avait eu deux enfants, à l'âge de trente ans, d'un ouvrier charpentier. Le charpentier tombe en bas d'un échafaudage, se tue et laisse la laveuse avec deux enfants, un garçon et une fille. Françoise avait une mère, veuve aussi et seule. Elle rentre chez sa mère, et pour exempter son garçon du service militaire, refuse un mariage avantageux. Elle marie sa fille; elle lui achète un mobilier de six cents francs, que la pauvre laveuse paye à la *petite semaine*, envoie son garçon à l'école, et soutient sa mère, qui a soixante ans. Sa fille est mal mariée; elle lui rachète plusieurs mobiliers, qu'un mari débauché vend pour en manger le prix. Son fils a vingt ans; il va aider sa pauvre mère, si dévouée à sa famille. Arrive le choléra de 1832. François meurt à l'Hôtel-Dieu... Dire les larmes de la pauvre laveuse, son désespoir, c'est impossible. Vingt ans après, c'étaient les mêmes larmes, la même douleur; le temps n'a rien pu lui faire oublier de son pauvre François. Elle reste avec sa vieille mère, dont elle est le seul soutien. La mère Dumagny meurt à quatre-vingt-dix ans, dans la rue d'Argenteuil; Françoise en a alors soixante. Elle est encore verte et vigoureuse,

elle travaille; mais sa fille, qui partage un peu l'inconduite de son mari, la dévore. La pauvre mère répond encore pour un autre mobilier, même pour des robes, qu'elle paye à *tempérament*. Elle atteint ainsi l'âge d'une grande vieillesse : la force et les yeux lui manquent, ses paupières deviennent rouges; on ne veut plus d'elle, elle est usée par la misère et par le travail.

Tout en répondant aux questions de Béranger, la pauvre femme tournait à droite et à gauche des regards inquiets. Les motifs de cette inquiétude, c'est qu'elle craignait la police; déjà elle avait été arrêtée une fois, et le commissaire l'avait menacée de la faire mettre dans un dépôt, si on la reprenait à mendier. La pauvre laveuse pleurait.

« Encore, disait-elle, si je pouvais entrer à la Salpêtrière.

— Quel âge avez-vous, ma bonne femme?

— Soixante-seize ans.

— Vous y avez des droits.

— On me l'a dit déjà, mais je ne connais personne.

— Vous seriez bien aise d'y entrer?

— C'est ma dernière ressource, ou la prison. J'ai pourtant bien travaillé toute ma vie, et Dieu m'en est témoin, ajouta-t-elle en fondant en larmes. Encore s'il ne m'avait pas repris mon pauvre François!...

— Donnez-moi votre adresse.

— Je demeure rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 32.

— Tenez, voilà dix francs; allez me chercher vos papiers, votre acte de naissance, et venez me voir aussitôt. Voilà mon adresse. »

Huit jours après, la pauvre laveuse était admise à la

Salpêtrière, grâce aux démarches actives du chansonnier.

LE PARALYTIQUE.

Un autre jour, il reçoit la lettre d'un malheureux entre les malheureux. La lettre vient de Toucy, canton situé à quatre lieues d'Auxerre. Celui qui écrivait avait environ trente ans; haut à peine de trois pieds, les jambes paralysées, le corps difforme, il souffrait, en outre, d'une rétention. L'affliction était d'autant plus grande, que ce pauvre maltraité de la nature a une nature sensible, élevée, intelligente. Il se nomme Voguet, et il vivait péniblement de quelques copies qu'il faisait pour le percepteur. Il lit les *Chansons* de Béranger, dans lesquelles il puise une grande consolation. Dans sa reconnaissance, il écrit au chansonnier pour l'en remercier, en même temps qu'il lui dépeint ses afflictions, « sur lesquelles, ajoute-t-il dans sa lettre, vos chansons ont *répandu leur parfum et leur baume.* »

Béranger, touché de tant d'élévation, se hâte de lui répondre. Nous étions alors en avril 1848.

« Paris, 19 avril 1848.

» Quelle idée, monsieur, vous me donnez de la force » de votre âme par le détail des infirmités qui vous » accablent! Je ne sais si je dois vous plaindre, vous » qui offrez un si touchant exemple du courage que l'on » peut puiser dans l'amour de ses semblables. C'est » parce que vous aimez que vous vous mettez au-dessus » de plus de souffrances qu'aucun être humain n'en a » peut-être éprouvé. Combien de gens ont à rougir

» devant vous, monsieur, en voyant quel intérêt vous » portez aux grands événements de notre époque, aux » hommes qui peuvent s'y distinguer, aux choses qui » touchent plus ou moins à l'honneur de la France.

» Puisse, monsieur, l'estime, l'amitié de nos conci- » toyens vous payer d'un oubli si méritoire de vos maux, » et vous verser le seul baume qui puisse en adoucir les » aiguillons.

» Je vous remercie, monsieur, de me dire que mes » refrains ont eu quelque part aux consolations qui » vous sont arrivées. Je ne me suis jamais plus félicité » d'avoir produit des chants dont ce sera le plus grand » mérite.

» BÉRANGER. »

Il ne s'en tint pas là. Après s'être informé de la position de M. Voguet et de sa famille, il fit obtenir au père un bureau de tabac à Toucy même. Depuis, la famille vit plus à l'aise, et le malheureux Voguet jouit du seul bonheur qui lui soit donné en ce monde : la gloire de correspondre avec mon illustre maître.

L'AVEUGLE.

Une autre fois, un homme, jeune encore mais presque aveugle, se heurte avec lui.

« Pardon, monsieur, je ne vois presque plus, lui dit cet homme.

— C'était à moi de voir pour deux, lui répond Béranger; est-ce qu'il y a longtemps que vous êtes affligé de cette cécité?

— Plusieurs années, monsieur.

— Vous n'avez pas de rentes? lui demanda mon maître, qui devina à qui il avait affaire.

— Non, monsieur, je suis ouvrier tailleur en cristaux; jusqu'ici je suis à la charge de mon frère, qui est ouvrier lui-même.

— Espérez-vous recouvrer la vue?

— Jamais, monsieur.

— Voudriez-vous entrer dans un hospice?

— Depuis quatre ans je fais des démarches inutiles pour obtenir mon admission à Bicêtre. M. le curé de Saint-Eustache, même M. le maire de mon arrondissement s'intéressent à moi, mais nous n'arrivons à rien : on me trouve trop jeune pour cette faveur. »

Quelques jours après, sur une simple lettre de Béranger à l'Administration des hospices, le pauvre ouvrier tailleur en cristaux entrait à Bicêtre, où il est heureux avec une petite pension que lui fait son frère.

UNE MÈRE.

Pour Béranger, il n'y avait jamais de promenades inutiles, toujours elles avaient un but : visiter des gens dans la peine, ou les malades, ou ses vieux amis, était pour lui un devoir sacré.

Il rencontre un ami fort riche qui l'accoste en lui disant :

« Où courez-vous donc ainsi, Béranger, et si matin? — Il ne sortait que très-rarement dans la matinée.

— Je viens de recevoir une lettre qui me déchire le cœur; c'est la lettre d'une mère qui vient de vendre ses cheveux pour donner un morceau de pain à ses enfants. »

Et il communique la lettre à l'ami. Lecture faite :

« Si vous avez besoin de ma bourse, ne vous gênez pas, lui dit l'ami.

— Donnez-moi toujours cent francs, lui répondit-il, cette somme, jointe à la petite somme que je consacre à cette famille malheureuse, les aidera en attendant qu'on trouve de l'ouvrage à la femme et un emploi pour le mari, ancien militaire. »

Il allait faire du bien et en faisait faire.

L'HOMME DE LETTRES.

Un de mes amis, homme de lettres, est frappé douloureusement dans ses affections, d'abord par la mort qui lui enlève une personne qui lui était chère, ensuite par un procès qui fait perdre deux cent mille francs à son père, toute sa fortune. Mon ami perd la tête, il écrit à Béranger une de ces lettres où rien n'est expliqué de la pensée d'un homme malheureux, mais qui laisse tout supposer, tout craindre. Il y a derrière cette lettre une grande misère, suite d'une grande infortune; mon maître lui répond :

« Mon cher ami,

» Je ne puis disposer pour le moment que de quatre » cents francs; acceptez cette petite somme. Vous êtes » jeune, vous avez du talent; vous y joindrez le cou- » rage, je n'en doute pas; vous écrirez pour la gloire de » votre pays et vous vivrez pour le bonheur de vos amis. »

Deux mois après, le malheureux J. mourait littéralement de chagrin dans une petite maison à Vaugirard.

Béranger n'avait pu que retarder de quelques jours la mort d'un bon et honnête homme.

L'EMPLOYÉ.

C'est maintenant le tour d'un employé de chemin de fer. On trouvera dans cette lettre, adressée à M. Émile Péreire, l'histoire et la supplique tout à la fois.

« Mon cher monsieur Émile,

» Tout malade que je suis depuis trois mois, je me » relève à deux heures du matin, parce que je veux » vous mettre le pistolet sur la gorge.

» Un très-honnête homme de trente-deux ans, » ayant femme et quatre enfants, dans un mouvement » de vivacité, a encouru la disgrâce de son chef, qui » s'est repenti sur-le-champ d'avoir renvoyé J. — Le- » dit J. a rempli pendant huit mois les fonctions » d'aide d'équipe, gare Saint-Lazare, chemin de fer de » l'Ouest; je crois qu'il y a deux mois de cela. Ce mal- » heureux J. et sa pauvre famille vont mourir de faim. » Il est propre à remplir et à reprendre plusieurs des » emplois de votre administration.

» Mon cher monsieur Émile, replacez le pauvre » homme dans votre administration; sauvez la vie à » six individus.

» Malgré la fièvre, je quitte le lit pour vous en sup- » plier. Je vous répète qu'il a passé dans votre admi- » nistration par diverses fonctions, qui attestent qu'il » est bon à quelque chose. J. est grand et fort : je suis » sûr que le chef supérieur qui l'a frappé en a été lui- » même aux regrets. Replacez-le donc, je vous en sup-

» plie. S'il faut attendre, envoyez-moi au moins une
» petite somme que je lui distribuerai, pour lui facili-
» ter l'attente. Vous voyez que j'agis avec vous comme
» un homme qui vous connaît de longue date.

» Tout cela presse : J. perd la tête; ses enfants meu-
» rent de faim, et tout riche que vous voilà, vous ne se-
» rez jamais de ceux qui deviennent insensibles à de
» pareils cris.

» Je vais me recoucher un peu plus tranquille.

» BÉRANGER.

» 14 au 15 octobre 1856. »

Ces instances empressées d'un malade furent entendues : M. Émile Péreire replaça l'ouvrier et lui envoya deux cents francs.

L'ARTISTE.

La constance au malheur était un des côtés invulnérables de ce grand caractère.

Un jeune peintre, à bout de ressources et d'espérances déçues, s'imagine de s'adresser au chansonnier. Pourquoi pas à Paul Delaroche, à Eugène Delacroix, à Corot, Ingres ou Horace Vernet, tous maîtres et du métier? Je l'ignore; le jeune artiste eut une heureuse inspiration, toutefois; Béranger fit si bien, qu'il lui obtint une commande au ministère des beaux-arts. Le jeune homme enthousiaste de son art, bon, honnête et travailleur, ne vendait pas toujours ses tableaux. S'il les vendait, c'était à des prix qui devaient donner au pauvre enthousiaste une triste idée de son mérite, en

sorte que le bon chansonnier eut souvent à régler des mémoires de toiles, de pinceaux et de couleurs chez le fournisseur du jeune paysagiste. Cela dura quinze ans. Quel père aurait eu plus de patience et de foi dans l'avenir d'un fils!

M. Chintreuil récompensa son bienfaiteur d'une manière digne de tous deux : il devint un paysagiste distingué, d'un talent fin et original, une des gloires de l'art français. Malheureusement ses efforts laborieux lui ont coûté la santé, et M. Chintreuil, plus heureux par la vente de ses tableaux et par le produit d'une loterie honorable à laquelle bon nombre d'artistes ont concouru, n'en traîne pas moins, hélas! aujourd'hui, une existence valétudinaire. Il faut ici remercier M. le baron Taylor, qui, en apprenant l'intérêt que Béranger portait au jeune artiste, a activé et élargi cette espèce de souscription, dernier bienfait que l'artiste arrivé à temps recevra de mon illustre maître.

LE CHAUDRONNIER.

Il y a à Liége, pays de la chaudronnerie, un brave ouvrier chaudronnier, qui, en même temps qu'il bat le cuivre et monte des chandeliers, fait de fort beaux vers en langue wallone. Cet ouvrier chaudronnier avait adressé ses poésies à Béranger, qui s'était hâté de lui répondre, en lui donnant quelques détails sur sa situation présente. Le brave ouvrier-poëte voit dans son imagination notre bon Béranger, qui, comme le vieil Homère, va parcourir son pays, une besace au dos et un bâton à la main, seuls biens qui lui restent désormais avec sa lyre.

Il lui écrit la lettre que voici :

« Mon cher Béranger,

» J'ai l'honneur et le plaisir de vous accuser réception de votre honorée du 4 courant et vous remercie » de vos témoignages de bonté; mais une seule chose » me peine, c'est de voir qu'une fatalité imprévue vous » a fait essuyer des pertes d'argent qui, d'après ce que » je puis comprendre par mon gros bon sens, vous ont » fait quitter votre habitation champêtre de Passy. Mais » comme vous ne craignez pas d'épancher votre cœur » dans le mien, permettez-moi à mon tour d'agir envers » vous comme je sais que vous agiriez envers moi dans » la même circonstance. (J'arrive au but sans détour, comme cela se pratique chez les hommes de » notre trempe, et j'espère que je ne blesserai pas votre » délicatesse.) Recevez ce billet de cent francs, il vous » portera bonheur, car c'est de l'argent bien acquis, et » je vous jure qu'il n'y aura jamais que vous et moi » qui le saurons; et si la bonté de votre grand cœur vous » a mis dans une position fâcheuse, venez habiter Liége, » vous partagerez avec ma famille le pain de l'indépendance que je gagne en travaillant; vous goûterez le » vrai bonheur incognito, et Liége est un très-beau » pays, vous ne vous y ennuierez pas. Nous avons aussi » nos bois, nos montagnes, nos cascades, nos rivières » aux cours capricieux, serpentant dans de très-beaux » vallons, qui rappellent aux touristes la Suisse et les » bords du Rhin en miniature; en un mot, notre pays » est très-pittoresque. Nos mœurs, nos coutumes, sont » les mêmes qu'en France, et vous serez près d'un ami

» qui donnerait volontiers sa vie pour racheter la vôtre;
» et lorsque les temps seront meilleurs, il vous sera
» libre de retourner dans votre belle et noble France.

» Je termine en vous souhaitant avec toute l'effusion
» de mon cœur une bonne année, et vous prie d'accepter
» l'offre que je vous fais,

» Et de me croire tout à vous de cœur.

» Votre tout dévoué ami,

» J. J. DEHIN,

» Chaudronnier et chansonnier wallon.

» Liége, le 12 janvier 1851. »

P. S. « Ci-joint mon portrait, que j'avais oublié de
» placer dans le volume de mes poésies wallones que
» je vous ai envoyé dernièrement. »

Voici la réponse de Béranger à ce bon et honnête Liégeois, qui a neuf enfants, une épouse et une vieille mère :

A Monsieur J. J. Dehin, maître chaudronnier et chansonnier, à Liége.

« Mon cher Dehin,

» Votre lettre et votre envoi m'ont vivement touché;
» les larmes m'en sont venues aux yeux. Vous, père
» d'une si nombreuse famille, vous vous privez pour
» moi d'une somme qui doit être nécessaire à son entre-
» tien, et cela avec l'expression d'un cœur simple et
» généreux, qui ne se doute pas combien il y a peu,
» même parmi les riches, de gens capables d'une pa-

» reille action. Que Dieu vous en récompense; mais » peut-être moi-même vais-je dès aujourd'hui vous en » donner le prix, en calmant la peine que ma lettre vous » avait causée. Oui, mon cher Dehin, j'ai donné lieu à » erreur de votre part. Sans doute j'ai quitté Passy par » suite de pertes faites depuis quelque temps; mais ce » qui me reste est bien suffisant pour moi et pour quel- » ques autres encore, car j'ai toujours fait la part, dans » ma petite fortune, de plusieurs braves gens moins bien » partagés que je le suis. Rassurez-vous donc sur ma » position, que je n'ai jamais souhaitée plus brillante, » et en recevant mes témoignages de gratitude, per- » mettez-moi de vous renvoyer le bon de cent francs que » vous m'avez adressé d'une façon si cordiale. Je vous » le renvoie, mais croyez qu'il restera une dette pour » moi, et que je serais heureux de la pouvoir acquitter » un jour.

» Soyez sûr aussi que si, par suite d'événements mal- » heureux, j'avais un jour besoin d'un asile, je tourne- » rais les yeux vers votre paisible chaumière, habitée » par tant de vertus.

» Avec l'expression de mes sentiments les plus dé- » voués, recevez, mon cher Dehin, le serrement de » main d'un sincère ami.

» Tout à vous,

» BÉRANGER.

» Paris, le 16 janvier 1851. »

P. S. « J'ai votre portrait sous les yeux, et j'allais » oublier de vous en remercier. Je me plais à le croire » ressemblant, et j'aime à voir l'ouvrier poëte se pré- » senter ainsi au public. »

VII

Première éducation. — La tante Bouvet. — Béranger garçon d'auberge. — Le coup de foudre. — Béranger apprenti imprimeur. — Le général Marmont. — L'instinct du poëte. — Le dédain du vieux Pinde.

A dix ans, 1790, Béranger quitte la rue des Boulets pour aller à Péronne [1]. Le pauvre enfant s'arrête devant une auberge, seul et son petit paquet sous le bras. Il était alors très-blond, comme il l'a toujours été, fluet et d'une timidité qu'il a toujours conservée; la timidité est un des défauts particuliers aux natures sensibles. La maîtresse d'auberge, femme en apparence très-

[1] Sur la Somme, à cent trente-huit kilomètres de Paris.

dure, à l'air brusque et ouvert à la fois, lui demande d'une voix brève ce qu'il veut : l'enfant se nomme; la maîtresse d'auberge se radoucit.

« Comment, mon garçon, on t'a envoyé ici tout seul, sans m'avertir! A quoi donc songe ton père? C'est égal, va, continue-t-elle en prenant l'enfant craintif dans ses bras, puisque tu es mon neveu, il y aura du pain pour toi à la maison. »

Cette aubergiste était madame Bouvet, tante de Béranger et sœur de M. Béranger père.

Cette femme, d'un esprit supérieur, a laissé des souvenirs tels dans l'esprit de mon maître, qu'à ses derniers moments il la nommait encore. C'était une femme pieuse sans bigoterie; ennemie de l'ancien régime, que défendait son frère, madame Bouvet avait épousé les idées nouvelles, et fit passer dans l'âme de son neveu, si bien disposé à les recevoir, les sentiments qui l'animaient. Elle lui fit d'abord lire *Télémaque*, apprendre et réciter les vers de Racine, pour lesquels cette femme avait une grande admiration, et par quatre fois lui fit copier la tragédie d'*Athalie*. Il est à présumer que madame Bouvet avait reçu dans son enfance une certaine instruction, pour avoir en elle cette délicatesse de goût que donne seule la culture des lettres. Deux traits suffiront pour peindre la profondeur de jugement de cette femme et son grand cœur : « Chante, écrit-elle un jour à son neveu, chante, mais n'écris pas. »

Béranger s'est inspiré de cette idée dans *les Conseils de Lise* :

Chantez, monsieur, n'écrivez pas!

Avait-elle la conscience de ce que serait son neveu

un jour? craignait-elle pour lui le naufrage où conduisent les lettres, ou redoutait-elle la censure ombrageuse de l'Empire, qui ne pouvait supporter un écrivain indépendant? Il pouvait y avoir de cela dans cette parole, qui serait alors la satire de toute une époque.

Avant de mourir, elle fait elle-même son épitaphe : *Elle n'a jamais été mère, et cependant elle laisse des enfants qui la regrettent.* Voilà son cœur. Sa maison était l'asile des pauvres; elle les logeait, les faisait manger, et voulait que son neveu les servît; le petit Béranger était donc alors garçon d'auberge. C'est à cette époque qu'il fut frappé de la foudre... Le tonnerre grondait; madame Bouvet, que Béranger appelle maman Bouvet, aspergeait la maison d'eau bénite, selon l'habitude des campagnes en pareille circonstance. L'enfant était sur la porte pour respirer l'air et la pluie, qu'il a toujours aimés et recherchés; le ciel s'ouvre dans un immense éclair, la foudre éclate et l'enfant est renversé :

> Du ciel, ici, sur moi la foudre tombe
> Et m'apprivoise avec celle des rois.

Il resta plusieurs heures asphyxié. Quand il rouvrit les yeux, il était aveugle. Cela dura neuf jours, après quoi il recouvra la lumière; « mais maman Bouvet, disait-il, a prétendu que le bleu de mes yeux avait un peu pâli dans cette catastrophe. » Béranger avait alors douze ans. « A quoi donc a servi ton eau bénite? » tel fut le premier mot qu'il dit à sa tante en retrouvant la parole. — Esprit précoce, rempli d'enjouement, de savoir et de naïveté, il était l'adoration du pays.

Il ne tarda pas à entrer dans l'imprimerie de M. Lais-

ney, qui, pour lui faciliter l'étude de l'orthographe, lui conseilla la versification et corrigea ses premiers essais :

J'ai fait ici plus d'un apprentissage,
A la paresse, hélas! toujours enclin.
Mais je me crus des droits au nom de sage,
Lorsqu'on m'apprit le métier de Franklin.

« Je me faisais une telle idée d'une imprimerie, que j'y entrai comme dans un temple, la tête découverte, disait-il à un ami. Les dieux n'ayant pas toutes les vertus pacifiques et les richesses de langage que je m'imaginais, je dus beaucoup en rabattre; je ne pus m'accommoder ni des coups de pied, ni des calottes. Maman Bouvet me retira. Du reste, je ne savais que fort peu de chose du métier, si ce n'est les bonnets en papier que je faisais à merveille. »

En 96, il descend dans ce Marais où il vient de finir ses jours. Il vint auprès de son père, qui faisait alors des affaires d'argent. M. de Béranger s'était jeté à corps perdu dans le mouvement royaliste; il y mettait sa fortune et son dévouement. Son fils, qui venait de Péronne avec une centaine de francs que la bonne tante Bouvet lui avait donnés, et qu'il ménageait comme un trésor qu'il ne reverrait jamais s'il le dépensait, tomba comme par enchantement au milieu des sacs et des piles d'argent, ce qui ne tarda pas à lui donner une certaine morgue envers ces cent francs, dont il fit aisément bon marché.

M. de Béranger croyait fermement au retour des Bourbons. Il faisait de cette espérance la base de ses opérations. Le fils faisait un calcul tout opposé; de là, lutte

entre le père et le fils. Le jeune homme voyait son père courir à la ruine par suite de ses fausses spéculations.

M. de Béranger avait une petite maison rue des Boulets, rendez-vous des royalistes conjurés. Un soir, on vit partir de cette maison et descendre le faubourg une femme et un jeune homme qui lui donnait le bras. Arrivés à la place de la Bastille, ils prirent les boulevards à droite, les suivirent, et ne s'arrêtèrent que dans la rue des Marais-Saint-Martin. La dame entra vivement dans une maison de cette rue, ferma la porte sur elle, et le jeune homme s'éloigna seul.

Cette dame était le général Marmont, déguisé, et qui se cachait, compromis alors dans un complot royaliste. M. de Béranger lui avait donné l'hospitalité, et sa confiance était telle en son fils qu'il lui confiait la vie du général, car ce jeune homme qui lui donnait le bras était Béranger lui-même. Le général, plus tard, voulut lui être utile; Béranger refusa constamment.

M. de Béranger fut arrêté et jeté dans la prison du Temple. Il n'en sortit que pour voir sa ruine. Il mourut à cinquante-deux ans. Son fils devint donc pauvre tout à coup.

« J'avais si peu de besoins, dit Béranger, j'étais tellement indifférent aux questions d'argent, que je passai de richesse à pauvreté sans m'en apercevoir, sans en éprouver le moindre souci. J'avais fait l'épreuve de la fortune; je travaillai. Je fis des articles sur la peinture. Je fis plusieurs voyages à Péronne; j'allais de temps en temps auprès de maman Bouvet. En 1810, j'entrai expéditionnaire à l'Université, par l'entremise d'Arnault.

» Landon m'employa aux *Annales du Musée*, dont je rédigeai plusieurs volumes. »

Ses articles sur la peinture sont très-goûtés des maîtres en cet art.

Béranger n'a donc eu pour tout collége que la pauvre école du cul-de-sac de la Bouteille, et pour institutrice une maîtresse d'auberge. Il est vrai que cette maîtresse d'auberge était la bonne tante Bouvet. Béranger ne relève donc que de lui-même; c'est donc à sa sagacité, à son travail, qu'il doit d'avoir été l'un des meilleurs écrivains de ce siècle. Il dit lui-même :

Que demander à qui n'eut point de maître?
Du malheur seul les leçons m'ont formé;
Et ces épis que mon printemps vit naître,
Sont ceux d'un champ où rien ne fut semé.

Il avait une grande passion pour la littérature grecque. Un jour, quelqu'un de ses amis lui traduit quelques vers d'Homère. Béranger arrête tout à coup le déclamateur et lui dit : « Un moment; vous vous trompez là. Cela ne doit pas être ainsi. » Le récitateur soutient qu'il dit juste, que c'est bien le sens littéral de la pensée. « La pensée, je ne dis pas; mais la forme, c'est impossible. Un Grec ne s'exprimerait pas ainsi. » Comme on discutait survient M. Cousin, fort helléniste, comme chacun sait. On soumet la question à l'ancien ministre de l'instruction publique. Béranger avait raison; la traduction était fausse. Voilà quel était son instinct.

Il n'avait aucune notion du latin. Il rejeta loin de lui les vieilles formes classiques, qui consistaient à faire passer toute la mythologie, même dans l'histoire mo-

derne. « Quoi ! lui objectait-on, vous ne direz pas *Phébus*, vous ne direz pas *Phébé*, vous ne direz pas *Thétis?* Comment alors nommerez-vous le soleil, la lune et la mer? — Eh bien, je dirai le soleil, la lune et la mer, répondait-il. — Y songez-vous! Que va devenir la poésie, avec ces expressions prosaïques? Mon cher garçon, vous n'arriverez à rien; il vous manque l'instruction grecque et latine. »

Cela n'était pas encourageant, mais le jeune poëte en riait; et, tout en méditant les plus graves sujets, il tourna le dos au vieux *Pinde*.

Néanmoins, il gardait un doux souvenir de cette première et incomplète éducation, et quand il alla visiter Péronne en 1831, l'émotion le gagna et l'inspira :

Lieux où jadis m'a bercé l'espérance,
Je vous revois à plus de cinquante ans!
On rajeunit aux souvenirs d'enfance,
Comme on renaît au souffle du printemps.

VIII

Anecdotes. — Mademoiselle Déjazet. — Trente francs de rente. — Autres rentiers — L'Académie des Récollets. — Les deux sous du pauvre. — Le faux bottier. — Le thé français. — Escousse et Lebras. — Hégésippe Moreau. — Le vieux soldat. — Le bijoutier-poëte. — Reparties et opinions. — Les albums — Béranger et Victor Hugo. — Barthélemy. — Le condamné. — La marchande d'allumettes. — Le garçon pâtissier. — Les musiciens ambulants. — *La Closerie des Lilas.* — La cuisine économique. — Lamartine et la chanson. — Désaugiers. — Lamartine découvre Béranger.

C'était un matin, Béranger tisonnait au coin de son feu, qu'il faisait et allumait lui-même, dans sa mansarde de la rue Vineuse, qui était tout à la fois sa chambre à coucher, son salon et son cabinet de travail. Il lisait les vers que lui adressaient les candidats à la postérité, quand on frappa doucement à sa porte, sur laquelle était la clef. « Entrez, » répondit la voix de Béranger à ce léger frappement.

La porte s'ouvre, une charmante personne, la physionomie intelligente et vive, mise avec une grande so-

— Eh bien, continua Déjazet, je viens pour vous chanter *la Lisette* du bon Frédéric Bérat [1]. »

Cette histoire ne vaudrait pas sans doute la peine d'être racontée, si elle ne laissait voir l'ascendant moral de cet homme si simple, produisant sur mademoiselle Déjazet, qu'on est peut-être trop habitué à considérer comme une femme spirituellement frivole, un effet tel que la vive et sémillante comédienne trouva en elle ce sentiment pénétrant d'admiration et de vénération qui semblait lui donner un nouveau baptême et en quelque sorte l'élever en cet instant au niveau de la nature sublime du poëte.

Mademoiselle Déjazet n'a peut-être jamais tant apprécié le mérite de la vertu que ce jour-là. Peut-être était-ce aussi là la véritable cause de son émotion et de ses larmes.

Bonne Déjazet!

« J'aime ces natures-là, disait Béranger. C'est bon, humain, charitable, et n'a rien à soi. Combien de nos honnêtes gens ne les valent pas! »

Une femme âgée allait entrer dans un hospice où le gîte et le couvert lui sont assurés; mais elle a des habitudes : il lui faut chaque jour pour un sou de tabac. Comment faire? Comme on disait cela devant lui, Béranger écrivit le lendemain à la fille, mère de famille elle-même, de la pauvre femme :

« Malgré les douze cents francs que j'ai jetés dans le » pot à tisane cette année (1844), ce qui m'empêchera

[1] Bérat devait à Béranger l'emploi qu'il occupait à la Compagnie Parisienne du gaz lorsqu'il mourut.

» encore longtemps de pouvoir être utile à mes amis et » connaissances, j'ai assez de fonds pour les petites dé- » penses urgentes. Comptez donc sur moi pour trente » francs de rentes à votre vieille mère. »

Il y avait aussi à Bicêtre un vieux poëte à qui il faisait une petite rente de huit francs par mois. Béranger avait beaucoup de ces sortes de rentiers. Il y en avait un qui apportait son pain de l'hospice chaque fois qu'il venait à Passy déjeuner; il ne voulait pas en manger d'autre, le trouvant supérieur à celui de Béranger.

Voici la lettre qu'il écrivait, en réponse à une bonne année que lui souhaitait en lui adressant des vers, un de ses clients, qu'il avait tiré de Bicêtre pour le faire passer aux Récollets.

« J'ai bien tardé, mon cher Bertrand, à vous remer- » cier des nouvelles étrennes que vous m'avez fait par- » venir. Je ne suis pas aussi dégoûté que vous, et je ne » crois pas que vous m'ayez envoyé de meilleurs vers, » inspirés par de meilleurs sentiments. Courage encore! » Non, vous n'êtes pas oisif, bien que vous le disiez. » Je vois, à ce que vous écrivez, combien vous réfléchis- » sez sur toute chose. Pour le philosophe et le poëte, » réfléchir, c'est travailler. Moi, qui suis las de réflé- » chir et qui ne sais plus rimer, je suis trop heureux » quand il me vient de bonnes lectures à faire. Aussi, » malgré tous les embarras que me cause le commen- » cement de l'année, j'ai fait bon accueil à votre épître, » et j'étais, il est vrai, en accord avec votre humeur un » deu chagrine.

» Un accident m'est arrivé qui a dû nourrir cette dis-
» position. Le 3 ou le 4 de janvier, en rentrant un peu
» tard, j'ai attrapé ce qu'on appelle le *coup de fouet*, rup-
» ture ou déchirure des muscles du mollet. J'ai d'abord
» négligé ce mal, qui n'était pas très-douloureux ; mais
» bientôt ma jambe a enflé, le sang s'est extravasé, et il
» m'a fallu recourir à un docteur spécial, qui a remis
» l'ordre dans cette partie de mon chétif individu en me
» soumettant au repos. Depuis quelques jours seule-
» ment, je fais de petites promenades, et l'on me pro-
» met entière liberté dans une huitaine. Bien des gens
» n'en ont pas été quittes à si bon marché, m'a-t-on dit.

» J'ai eu une grande et plus triste préoccupation. La-
» mennais a été à la mort, et rien n'assure que sa frêle
» existence permettra à la médecine de triompher d'une
» si terrible attaque. Ce n'est pourtant qu'une pleuré-
» sie, mais négligée bien longtemps.

» Vous voyez, mon cher Bertrand, ce que c'est que
» de nous, et combien peu ont de pouvoir les vœux que
» nous faisons pour nos amis. Je n'en fais pas moins
» pour que l'année vous soit moins pénible que vous ne
» le redoutez, et, si je le puis, j'y contribuerai quelque
» peu pour ma part.

» Adieu ; pour vous distraire, fondez une académie
» aux Récollets, si bien peuplés maintenant. Ce ne se-
» rait peut-être pas si mal. *L'Académie des Récollets*, ce
» serait un nom à faire courir le public. A tout prendre,
» il donnerait à réfléchir à ceux qui courent après le
» prétendu bonheur que procurent les lettres. Réflé-
» chissez-y, vous qui réfléchissez si bien.

» Tout à vous.

» BÉRANGER. »

Que de légendes seront faites sur ce grand caractère! En voici une des plus charmantes; nous la reproduisons parce que Béranger y était fort sensible; elle fut racontée en vers par M. Clarence, artiste dramatique :

Un jour Béranger laisse tomber deux sous dans le chapeau d'un pauvre. Un riche personnage qui voit l'action, court au mendiant :

« Bonhomme, je vous donne cinq francs pour les deux sous que ce monsieur vient de laisser tomber dans votre chapeau.

— Pourquoi ça? demanda le pauvre, étonné de la proposition.

— Parce que c'est M. Béranger qui vous les a donnés.

— Quoi! c'est M. Béranger?...

— Oui.

— Eh bien, je les garde, » répondit le pauvre homme.

Un monsieur riche désirait voir le grand chansonnier et lui parler; mais il n'avait aucun titre à cet honneur, il le sentait et se morfondait en vains désirs. Cet homme avait pour bottier le bottier du poëte; le fournisseur et le client se rencontrent place de la Concorde.

« Où courez-vous donc ainsi, François? demanda le client au fournisseur.

— Je vais porter cette paire de bottes à M. Béranger.

— Où demeure-t-il?

— A Passy.

— Vous êtes bien heureux de voir ce charmant homme; vous devriez bien m'emmener avec vous.

— Impossible. M. Béranger n'aime pas les visiteurs curieux.

— Je comprends cela. En vérité, je ne sais ce que je donnerais pour le voir et l'entendre un quart d'heure seulement, » ajouta-t-il.

Une idée originale vint au bottier.

« Vous ne savez pas?...

— Non.

— J'ai une idée.

— Voyons.

— Prenez cette paire de bottes, allez chez M. Béranger, rue Vineuse, 21, et présentez-vous comme étant mon commis. »

Le monsieur saute au cou du bottier, prend les bottes et court à Passy.

« Surtout n'oubliez pas de les lui essayer! cria le cordonnier à son client qui s'éloignait à toutes jambes.

— Soyez tranquille. »

Le personnage arrive. Une petite bonne annonce le bottier de monsieur. Le riche bourgeois est introduit. Frappé de la simplicité extérieure de la maison, il le fut bien davantage de la simplicité intérieure et du peu d'ameublement; il n'en pouvait croire ses yeux; il se croyait chez un pauvre.

Béranger, sans faire grande attention au personnage, lui adresse cependant la parole.

« Est-ce que François est malade, qu'il ne vient pas lui-même?

— Oui, monsieur, un peu; mais, rassurez-vous, cela ne sera rien.

— Pauvre garçon! il travaille trop.

— Monsieur veut-il essayer ses bottes?

— Certainement, répondit Béranger. Les dernières étaient trop étroites. Ces diables de cordonniers ont tou-

jours la rage de faire des chaussures à leur goût, au lieu de faire au goût de la pratique. »

Voilà notre bourgeois bien embarrassé. En toutes choses, même les plus simples, il faut une habitude. Le voilà qui, tout ahuri et préoccupé de l'idée qu'il va s'y prendre maladroitement, saisit la botte gauche pour l'essayer au pied droit du poëte. Jugez si cela devait entrer, et, joint au manque d'habitude de la chose, quelle tournure devait avoir notre commis improvisé.

« Ah! que diable! disait Béranger, François a donc perdu la tête, de m'envoyer de pareilles chaussures; cela ne pourra jamais entrer. Je lui ai pourtant recommandé de me tenir à l'aise. Mon pied n'entrera pas.

— Mais si, monsieur; poussez!

— Allez vous promener, s'écrie le chansonnier impatienté; je n'aime pas me donner tant de mal pour entrer dans mes bottes. J'aime que mon pied descende tout droit. Voyons, avez-vous de la poudre?

— De la poudre?... Non, monsieur; je l'ai oubliée, répondit le bourgeois, qui commençait à être fort embarrassé de son personnage.

— Vous faites encore un fameux gaillard, vous, lui dit alors le chansonnier, tout en dégageant son pied... Mais, le diable m'emporte! fit-il en riant, je crois qu'il m'a mis au pied droit la botte gauche. Si François choisit aussi bien son cuir que ses commis, les pratiques doivent être bien rassurées, continua-t-il en riant toujours. Puis il jeta les bottes dans un coin. Le soi-disant commis ne savait plus où se fourrer. Mais ce fut bien autre chose : ne voilà-t-il pas que ce diable de Béranger s'avise de lui parler cuir.

— Ah çà! dites-moi donc pourquoi vous n'avez plus

de ces bons cuirs de Bourgogne comme autrefois. J'ai un de mes amis, un cordonnier qui fait des vers, qui prétend que cela tient à ce qu'on ne laisse pas les cuirs assez longtemps dans les fosses, qu'on emploie des acides qui, au lieu de nourrir les peaux, brûlent les nerfs et vous donnent alors un cuir sec et dur. On nourrit les cuirs de chaux au lieu de les nourrir de tan.

— Cela se peut bien, monsieur, répondit le bourgeois de plus en plus gêné.

— Dame! écoutez donc, c'est à vous à savoir ça; vous en répondez auprès de la pratique.

— Sans doute, monsieur.

— Il paraît que les cuirs de la Belgique sont de beaucoup supérieurs aux nôtres, du moins en ce qui concerne le tannage, et même la corroierie. A quoi cela tient-il?

— Je ne saurais vous le dire, monsieur.

— Je suis frappé combien les gens sont peu au courant des choses mêmes qui les intéressent le plus, continua le chansonnier. On prétend que cela tient à la qualité des eaux et des aluns qui abondent dans ce pays. Les veaux de Bordeaux... Ici Béranger se tourna vers ses bottes : Vous m'avez mis du veau Millaud pour empeigne, au moins?

— Oh! oui, monsieur, de véritable veau de Bordeaux, répondit le commis improvisé, heureux de pouvoir placer une parole à propos, mais ne comprenant pas.

— On prétend que les veaux de Millaud sont les meilleurs?

— Oui, monsieur.

— Allons, c'est bien. Adieu, mon garçon. Vous ferez

mes compliments à François... Tenez, prenez ça, vous boirez un coup à ma santé. Quand on vient de si loin, on a besoin de se rafraîchir. »

Et le pauvre bourgeois, suant de malaise et de gaucherie, ne sachant plus guère ce qu'il faisait, quitta le grand poëte en emportant vingt sous de pourboire que Béranger lui avait glissés dans la main. Depuis, cet homme reconnaissant mêla cette pièce d'argent aux breloques qui accompagnent la chaîne de sa montre, et, homme d'esprit, il s'en vante.

La faculté de s'assimiler les choses est le propre des grandes intelligences ; il parlait tout à l'heure des cuirs, maintenant il va parler du thé.

« En 1811, disait-il, l'empereur avait envoyé un horticulteur en Corse pour essayer l'acclimatation de ce végétal, qui y réussit admirablement. Seulement on s'aperçut bien vite d'une chose, c'est qu'on n'avait pas l'art de le préparer. Ces moyens de préparation sont restés jusqu'à ce jour le secret des Chinois. Il fallut donc renoncer aux avantages réels que cela aurait produits à notre continent, et qui auraient quelque peu contrarié nos voisins d'Angleterre, qui consomment à eux seuls pour trente millions de thé par année. »

Un horticulteur français, M. Lecoq, qui a découvert le moyen de la fabrication des Chinois, adressa à Béranger du thé recueilli et fabriqué par lui sous le nom de *thé français*. Voici la réponse qu'il en reçut immédiatement :

« Monsieur,

» Vous me pardonnerez sans doute de ne vous avoir

» pas remercié plus tôt de l'essai de thé que vous avez
» bien voulu me faire parvenir, quand vous saurez que
» n'ayant de la vie fait usage de thé, j'ai dû soumettre
» le vôtre, monsieur, à l'examen de juges compétents.

» J'ai recueilli les voix, et toutes sont à la gloire de
» votre fabrication. C'est un bonheur pour moi de vous
» transmettre les avis des différents appréciateurs, car
» j'ai du moins compris, sans déguster le produit de
» votre découverte, tout l'avantage que la France en
» pourrait retirer, si l'on s'empressait d'en établir des
» manufactures dans les parties de la Corse que vous
» désigneriez.

» Je souhaite, monsieur, que vos efforts reçoivent le
» prix qu'ils méritent si bien; il est malheureusement
» très-rare que, chez nous, les inventeurs aient la ré-
» compense de leurs travaux. On laisse toujours à nos
» voisins le temps de le faire avant nous, l'honneur de
» ce qu'ils nous dérobent. Puissiez-vous, monsieur,
» dans l'intérêt même de notre industrie, recueillir le
» fruit de tout ce qu'a dû vous coûter de peine, d'inves-
» tigations et de réflexions, ce secret dérobé à la Chine.

» Croyez, monsieur, à tous les vœux que je fais pour
» cela, en regrettant d'être un homme sans aucune va-
» leur en science et en industrie; aussi ne puis-je être
» que très-reconnaissant, monsieur, de l'honneur que
» vous avez bien voulu me faire en attachant quelque
» prix à mon opinion.

» Recevez-en l'assurance, monsieur, et celle de la
» considération toute dévouée avec laquelle j'ai l'hon-
» neur d'être,

» Votre très-humble serviteur,

» BÉRANGER. »

Personne, jusqu'à sa dernière heure, n'a plus aimé la jeunesse, ne lui a plus prodigué d'intérêt et d'encouragements. Il m'entretint un jour des malheureux Escousse et Lebras. Il avait peu connu ce dernier; mais il ne pouvait parler d'Escousse sans une sorte d'attendrissement. Le lendemain du succès de *Farruck le Maure*, Béranger lui avait dit, pour tenir le jeune homme en garde contre l'orgueil qui ferme les issues au développement du talent : « Ah çà! j'espère que vous n'allez pas vous croire un grand homme, au moins? » On voit par la lettre d'Escousse avant de mourir, la vénération qu'il portait à Béranger. Mon maître m'a dit encore : « Escousse s'est tué par la conviction qu'il était au bout de son talent. C'est le désespoir de son impuissance qui l'a fait se suicider. »

Il dit dans une note : « Son malheur fut celui qui menace plus ou moins beaucoup d'hommes de son âge. Dans l'espèce de serre chaude où nous vivons, la raison d'Escousse avait acquis une trop prompte maturité. Une tête ainsi faite, sur un corps d'enfant, n'est bonne qu'à flétrir la jeunesse. Quand cette précocité n'est pas le rare effet d'une organisation particulière, elle produit un besoin de perfection qui, ne sachant à qui s'en prendre, désenchante la vie à son plus bel âge. Je n'attribue qu'à une sorte de découragement la résolution de ce malheureux et intéressant jeune homme. »

Voici les vers qu'ils laissèrent à leur mort :

Adieu, trop inféconde terre,
Fléaux humains, soleil glacé!
Comme un fantôme solitaire,
Inaperçu, j'aurai passé.

Adieu, vous, palmes immortelles,
Doux songes d'une âme de feu;
L'air manquait, j'ai fermé les ailes,
Adieu!...

Et vers le ciel, se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main.

Parmi les jeunes gens si aimés du bon vieillard, il en est un qui, en admirant le poëte, semble ne pas avoir compris son cœur : je veux parler de l'auteur du *Myosotis*

Des poésies de lui remises par M. Lebrun à Béranger étaient loin de promettre alors ce qu'il a donné depuis. « Ces poésies ne sont pas excellentes, dit-il à M. Lebrun; c'est égal, il faut me l'adresser. Nous verrons à quoi il est propre; il ne faut pas qu'il meure de faim. »

Moreau vint un jour à Passy. Béranger le fit asseoir, l'interrogea longuement sur ce qu'il entendait faire. « Il vous faut d'abord une position indépendante, lui dit-il, songez que j'ai été douze ans expéditionnaire. »

Moreau ne répondit pas.

« Je songe à vous placer à l'imprimerie royale à côté de Lebrun. » Moreau se leva pour partir. Béranger lui tendit la main. Moreau retira la sienne et se sauva plutôt qu'il ne partit. « Moi, qui ai une clef d'or pour ouvrir le cœur des jeunes gens, disait Béranger, je n'ai pu ouvrir le cœur de celui-là. » Il ne le revit plus. Béranger ne m'en a jamais dit la raison. Je la sais, moi : c'est l'orgueil. Hégésippe Moreau était de la famille des *René*, qu'on ne s'y trompe pas.

Il ne resta qu'un mois à l'imprimerie royale.

Ce n'est que par la voie des journaux que Béranger

apprit la mort de son protégé, à l'hôpital de la Charité.

— On calomnie l'humanité, quand on dit qu'on n'a rien fait pour Moreau, disait-il, c'est Moreau qui n'a rien fait pour lui. Il aimait à se créer des maux imaginaires, c'était là sa muse.

Béranger était très-sensible aux marques d'affection qui venaient d'en bas, parce que, disait-il, la forme polie des gens du monde n'en comprime jamais les mouvements naïfs. Un grand vieillard, sec, vif, fort propre, quoique pauvrement vêtu, demande M. Béranger. Attendez un moment, il va venir, lui répond-on. Béranger arrive dans sa robe de chambre bleue et sa calotte sur la tête.

— Enfin, s'écrie le grand vieillard enthousiaste, il m'est donc permis de contempler vos traits.

— Oui, et vous contemplez là quelque chose de beau, réplique le bon chansonnier. Si vous venez de loin pour ça, vous voilà joliment attrapé!

— Je viens de la place Maubert, où l'on connaît aussi vos chansons : *Les gueux, les gueux sont des gens heureux.*

— Quel âge avez-vous? lui demande Béranger.

— J'ai soixante-dix ans, répond le vieillard. J'ai servi autrefois, sous l'ancien.

— Vous n'avez pas de pension?

— Ma foi non, n'ayant été ni tué ni blessé.

— Vous n'avez pas de fortune?

— Mon Dieu, non! monsieur Béranger, et je m'en passe.

— Cependant, vous n'êtes plus jeune, et à notre âge nous avons contracté des petits besoins qui sont quelquefois les doux restes de la jeunesse.

Évidemment Béranger faisait des avances de services.

« C'est vrai, reprit le visiteur, surtout celui de boire et de manger; grâce à Dieu, je puis encore satisfaire à ces besoins-là. Ma femme et moi, nous sommes concierges d'un brave homme qui nous laissera mourir à notre poste; je raccommode les vieux habits, et au bout de l'an, nous arrivons comme tout le monde.

— Ah! vous êtes tailleur! nous sommes presque confrères; mon grand-père était tailleur aussi. Et votre femme, que fait-elle? elle ne peut plus faire grand'-chose, j'imagine.

— Elle fait deux ménages.

— Pauvre femme! à son âge, mais cela doit la fatiguer?

— Du tout, ma femme est une luronne qui a besoin d'activité. Allons, monsieur Béranger, continue le vieillard en se levant pour prendre son chapeau, je m'en vais; mais vous pensez bien que je ne suis pas venu de la place Maubert, à pied, pour rien.

— A la bonne heure! se disait le chansonnier.

Le vieillard continua :

— Il faut que vous me fassiez un grand plaisir...

— Parlez, lui dit Béranger.

— Nous sommes vieux, ajouta-t-il, il est croyable que c'est la première et la dernière fois que je vous verrai... permettez-moi de vous embrasser. »

La voix du vieux soldat était pleine d'enthousiasme et d'attendrissement. Béranger se leva, se découvrit, alla au concierge, lui tendit les bras en lui disant :

« Ah! mon pauvre ami, de bien bon cœur! »

Béranger était pâle et faisait des efforts pour dissimuler son émotion.

Les deux vieillards demeurèrent un moment dans les bras l'un de l'autre.

Ces marques touchantes d'affection le ravissaient.

M. Eugène Baillet, ouvrier dans la bijouterie, dont il est une des gloires, avait adressé à Béranger ses jolies poésies, où la grâce le dispute au sentiment. Quelques mois avant, il était allé le voir avec un personnage qu'il supposait avoir des droits à cet honneur, et à qui Béranger, il est vrai, avait rendu d'importants services, comme de le soustraire aux conséquences d'un mauvais numéro tiré à la conscription. M. Eugène Baillet avait partagé son travail et son pain avec cet indigne compagnon. Il lui confia, quoiqu'il connût de lui déjà des faits peu honorables, il lui confia, disons-nous, plusieurs montres en or, qu'il était chargé de placer. Cet homme partit, et M. Baillet ne revit ni l'homme ni les montres. En adressant son petit volume à Béranger, et désirant mettre le poëte en garde contre les tentatives de cet ancien protégé, il lui raconta ce qui lui était arrivé, n'espérant au plus du bon chansonnier qu'un petit mot d'encouragement pour ses vers.

Il reçut quelques jours après la lettre suivante :

« Je vous remercie, mon cher confrère, de l'envoi » que vous avez bien voulu me faire, et je ne vous re- » mercie qu'après avoir lu les pièces contenues dans » ce trop petit recueil.

» Chantez, chantez tant que vous le pourrez, vous » qui savez unir le travail sérieux aux délassements de » l'esprit, et qui, par vos jolies chansons, devez adoucir » les fatigues de vos camarades.

» Vous me parlez, dans votre lettre, d'un individu » qui vous a trompé et d'une dame Escudier. Je vous » avoue, mon cher Baillet, que je n'ai aucun souvenir » des individus ni de leurs noms. Tant de gens passent » sous mes yeux que cela ne doit pas vous étonner ; » mais comme ce monsieur paraît vous avoir mis dans » la peine, peut-être puis-je vous aider à en sortir.

» Dites-moi si cent ou deux cents francs pourraient » vous être utiles ; vous prendriez tout le temps néces- » saire pour me rendre cette somme, que je puis vous » avancer sans me gêner dans ce moment. J'ai attendu, » pour vous répondre, que quelqu'un qui me devait se » fût acquitté avec moi ; vous voyez que vous ne me » gênerez pas.

» De tout cœur,

» BÉRANGER.

» 26 juin 1856. »

Deux mois après, n'ayant encore pu rendre cette somme à Béranger, M. Baillet lui écrivit, afin qu'il ne pensât pas qu'il avait oublié sa dette. Voici la réponse :

« Travaillez toujours avec courage, mon cher Baillet, » et, tout gueux que je suis aussi, ne vous préoccupez » pas du peu que je vous ai avancé. Au reste, je vous » dirai que je ne sais à quoi monte cette petite somme ; » mais je sais qu'elle ne me tirerait pas d'embarras, » quand j'en éprouve. Ne vous occupez donc pas de » cette dette, que j'ai eu tant de plaisir à vous faire » contracter.

» Tout à vous,

» BÉRANGER.

» 31 août 1856. »

Digitized by Google

On le suppliait d'appuyer de sa popularité une candidature à la présidence de la république. Béranger refusait, le solliciteur insistait. Le chansonnier s'emporte et finit par répondre :

« La popularité est une couronne qu'à tort ou à raison le peuple met sur la tête de ses élus : ils doivent la respecter, et se bien garder surtout de l'attacher à la queue de tous les cerfs-volants qui passent. »

Un soir, au dîner, on discutait sur les vins. Béranger soutenait les vins de Bourgogne, par reconnaissance sans doute pour le pays où il a été élevé; un personnage, quelque peu causeur, soutenait les vins de Bordeaux avec une véritable verve de buveur d'eau.

« Bah! s'écrie Béranger, laissez-nous donc tranquille, farceur, avec vos bordeaux; on est aussi bête à la fin de la bouteille qu'au commencement! »

Un ami arrive tout essoufflé avenue Chateaubriand, où demeurait le poëte alors :

« Mon cher ami, on vient de me dire qu'il est sérieusement question de vous faire sénateur. »

Le chansonnier éclate de rire et reprend :

« Béranger sénateur! qu'en diraient les gamins de Paris? »

Un pauvre homme se présente un jour chez le chansonnier : c'était un colporteur en librairie.

« Monsieur, je viens vous prier d'avoir la bonté de m'écrire deux ou trois lignes sur cet album.

— Qu'est-ce qui vous envoie?

— Monsieur, c'est une personne qui ne vous connaît

pas, mais qui serait bien heureuse d'avoir un autographe de vous.

— Je n'écris jamais sur les albums. J'en suis bien fâché, mais je ne puis faire ici ce que vous me demandez. Allez vous promener!

— Ah! monsieur, cette personne serait si contente!

— C'est possible, mon garçon, j'en suis très-honoré, mais à aucun prix je ne ferai ce que vous me demandez.

— Pourtant, monsieur, ça me ferait plaisir aussi à moi.

— Qu'est-ce que cela peut vous faire, à vous?

— Ça me fait beaucoup, monsieur, attendu que je ne suis pas riche, que j'ai des enfants, et que cela me ferait gagner une bonne journée.

— Comment?

— La personne m'a promis cinquante francs, si vous vouliez écrire deux lignes sur cet album.

— Cinquante francs!

— Oui, monsieur; et comme nous approchons du terme, ça m'aiderait bien.

— Vous avez une femme et des enfants?

— Oui, monsieur. »

Béranger prend aussitôt la plume en disant : Oh! alors, c'est bien différent; puis il écrit :

« Il est un Dieu, devant lui je m'incline,
» Pauvre et content sans lui demander rien...

» que la suppression des *albums*. »

On le suppliait d'écrire une lettre aux journaux pour recommander la candidature du général Cavaignac.

« Je suis trop vieux, répondit-il, pour monter derrière son carrosse. »

On lui parlait des juges du maréchal Ney.

« Je ne voudrais pas avoir cette tache-là sur mon habit. Puis, faisant un retour sur sa pensée : Bah! ajouta-t-il, ils l'ont débarbouillé dans son sang! »

L'école romantique, dans sa jeunesse, professait pour le chansonnier un dédain qu'elle se plaisait à manifester en phrases ampoulées. Béranger avait applaudi, comme il le dit lui-même, au début de l'auteur d'*Hernani*. Seulement, ajoutait-il, je n'aurais pas voulu, je l'avoue, qu'on recourût plus tard à la langue morte de Ronsard, le plus classique de nos vieux auteurs; je n'aurais pas voulu surtout qu'on tournât le dos à notre siècle d'affranchissement pour ne fouiller qu'au cercueil du moyen âge, à moins que ce ne fût pour mesurer et peser les fers dont les hauts barons accablaient les pauvres serfs nos aïeux. Il avait cependant fort admiré *Hernani*, qu'il défendit malgré tout contre ses amis. Mais à l'apparition du *Roi s'amuse*, sa raison n'y tint plus, et dans le ton le plus respectueux il adressa des observations à M. Victor Hugo, qui s'écria courroucé : « Le bonhomme croit que nous enverrons sa lettre à la postérité. Nous ne lui ferons pas cet honneur. En disant cela, il froissa la lettre et la jeta au feu.

— Si c'eût été là ma pensée, j'aurais choisi un autre postillon, » dit Béranger.

Depuis, ces deux grands poëtes se sont donné la main, Béranger a été assez heureux pour rendre quelques services à l'illustre exilé, avec lequel il n'a cessé de correspondre, dans les termes les plus affectueux.

Après février 1848, il se trouva un jour avec M. Armand Marrast à l'Hôtel de Ville. M. Marrast se plaignait amèrement des divisions du parti républicain.

« Ce qui vous divise, répondit Béranger, c'est moins la dissemblance des opinions que la ressemblance des prétentions. »

En parlant des arrestations, jugements et transportations qui frappaient alors les hommes de certaines écoles :

« Ils en feront tant, s'écria-t-il, qu'ils feront du socialisme une religion. »

Une dame arrive chez lui, une vieille amie de sa jeunesse; Béranger, très-malade, venait de faire une perte douloureuse.

« Mon Dieu, que la vie est triste! tout m'ennuie, rien ne m'amuse, dit-elle.

— Et rien ne vous intéresse! » lui répond le vieillard d'une voix sévère.

Il ne faut pas trop demander aux hommes l'origine de leur fortune. Mais alors la société a le droit de leur demander quel usage ils en font, disait-il en parlant de certaines fortunes rapides qui donnent matière à des suppositions peu bienveillantes, et aussi en vantant la générosité de Laffitte, seul homme qui, de nos jours, ait rendu la richesse populaire.

Quelqu'un lui parlait du catholicisme. « Il n'y a pas de motifs pour en faire tant de bruit maintenant, répondit-il, c'est une bataille gagnée. Seulement, si le serpent tente de rapprocher ses tronçons épars, on met le pied dessus, et tout finit là. »

Un monsieur, en parlant des faubouriens, laisse un jour tomber le mot canaille.

« Ah! monsieur, que dites-vous là? s'écrie le père du peuple; ce mot n'aura de valeur que le jour où nos bons artisans le diront eux-mêmes. »

M. Barthélemy, qui s'imaginait que la poésie ne pouvait être dignement représentée que par les alexandrins, professait le plus grand dédain pour la fable et la chanson, pour la Fontaine et Béranger. Aussi s'étonnait-il toujours et de la meilleure foi du monde, qu'on mît ces auteurs au rang des poëtes. Et, chose singulière! cette opinion était aussi celle de M. de Lamartine. L'auteur de *la Némésis* ne pouvait dissimuler son humeur en présence de la popularité du chansonnier. Il crut nécessaire de foudroyer la chanson et le chansonnier dans une virulente satire. On ne m'a pas vu fonder ma réputation sur les *larira dondaine*, dit-il. M. Jules Bertrand, qui ne partageait pas l'avis de M. Barthélemy, fit une réponse au grand satirique. Quelque temps après le chansonnier lui écrivit :

« A monsieur Jules Bertrand,

» Si tardifs que soient mes remercîments, veuillez » bien les recevoir, monsieur, surtout pour les vers que » vous adressez à Barthélemy et où vous dites de moi ce » que j'aime qu'on en pense, quant à mon amour per- » sistant pour mes semblables.

» Le grand satirique, pour donner carrière à son ta- » lent et à son humeur, m'avait *misanthropisé*, et je » vous dois être reconnaissant d'avoir protesté contre » cette peinture inexacte de mon caractère.

» De ce que je n'aime ni le bruit ni la foule, bien des » gens supposent que j'ai pris l'humanité en haine; » cela se conçoit : ces gens-là n'aiment de l'humanité » que la foule et le bruit.

» Au reste, Barthélemy lui-même sait que je ne suis » rien moins qu'un Alceste, et c'est, comme je vous le » disais, une boutade d'humeur satirique qui lui a fait » dire le contraire.

» Aussi ses beaux vers m'ont-ils fait sourire. Les vô- » tres m'ont touché, monsieur, et je suis heureux d'a- » voir l'occasion de vous en donner l'assurance, ainsi » que du plaisir que m'ont procuré divers morceaux de » votre recueil, inspirés par d'honorables sentiments ou » de gracieuses pensées.

» Avec mes remercîments et mes excuses pour mon » retard à vous répondre, recevez, monsieur, les témoi- » gnages de mes sentiments les plus distingués.

» Votre serviteur,

» BÉRANGER.

» Passy, 15 septembre 1847. »

M. Barthélemy tombe... Il rencontre le chansonnier chez M. Perrotin ; il n'ose pas le saluer. Plus tard, il se repent de ses attaques; il adresse à Béranger une pièce de vers qu'on peut lire dans *le Zodiaque*. L'auteur de *la Némésis* a encore du talent dans cette pièce, mais on n'y sent plus l'inspiration.

M. Barthélemy se plaignait de sa chute au chansonnier en termes très-durs pour lui-même.

« Votre malheur, lui répond Béranger, c'est d'être tombé au moment où tout le monde avait les yeux sur vous. »

Quel éloge et quelle tristesse dans ces quelques paroles!... C'est grâce à l'influence de Béranger que M. Perrotin a acheté la *Némésis*, l'un des meilleurs livres de notre langue, disait le chansonnier.

Un malheureux condamné aux travaux forcés pour abus de confiance, et reconnu plus tard innocent, Gillard, vient le trouver pour le prier d'écrire quelques vers au bas d'un portrait qu'il va publier dans l'espoir de se réhabiliter publiquement et de gagner quelques sous pour l'aider à vivre (ce jugement et cette condamnation le laissant dans l'indigence). Béranger se frotte le front, un peu au-dessus de la tempe, mouvement qui lui était habituel quand il réfléchissait, prend la plume et écrit ces mots :

Victime de l'erreur, le soupçon l'accompagne :
La loi qui fit ses maux ne peut y mettre fin ;
Coupable, on eût nourri son infamie au bagne,
Innocent, mourra-t-il de faim?

« Il est difficile de bien faire le bien ; j'ai passé ma vie à essayer, et n'ai pu y parvenir, » nous disait-il la veille de sa mort.

Pauvre homme ! quelle injustice envers lui-même !

Béranger avait coutumo d'aller voir sa sœur, religieuse, une fois l'an, au couvent des *Oiseaux*. Un jour, elle lui dit :

« Ah ! mon frère, je prie tous les jours le bon Dieu pour vous.

— Ma sœur, lui répond-il, ne vous mêlez pas de mes affaires, vous les gâteriez. »

Une députation de jeunes gens se présenta, en 1848,

pour l'engager à se porter candidat à la présidence. Béranger se mit à sourire; il déclina cet honneur, « moins par le peu de services que je pourrais rendre à la république, dit-il, que par les prétentions que soulèverait une pareille candidature. » Voilà sa modestie.

Il lui revenait parfois de ses bienfaits de singuliers honneurs. Une pauvre femme mendiait sur le boulevard, en face le Château-d'Eau, et vendait des allumettes pour justifier d'une industrie aux yeux de la police, qui la tolérait à cette condition. Chaque fois que le chansonnier passait devant elle, il lui donnait son obole. Mais si la foule est nombreuse, les Bérangers sont rares. La pauvre femme, accablée de misère, mourant de faim un jour, se trouva mal de faiblesse. Béranger passait. La vue de sa cliente s'évanouissant touche sa sensibilité; il s'approche d'un sergent de ville, lui dit deux mots à l'oreille et s'en va. La pauvre femme est emportée à l'hôpital. Au bout de huit jours elle en sort. Béranger passe et lui fait l'aumône, comme de coutume; il continue son chemin. Quelqu'un alors s'approche de la marchande d'allumettes et lui demande si elle connaît le monsieur qui vient de lui faire l'aumône :

« Non, répond-elle, mais il faut que ce soit quelqu'un de comme il faut; car un jour que je tombai malade, il a dit un mot tout bas au sergent de ville, qui m'a conduite à l'hôpital, où j'ai été traitée comme une reine, et en sortant on m'a remis vingt francs. Il faut, ajoute-t-elle, pour avoir tant de puissance, que ce monsieur soit de la police. »

Cette histoire, racontée à Béranger, le fit rire aux larmes.

Et lui-même il m'en raconta une autre à ce sujet :

« Nous faisons beaucoup de bruit de notre petit mérite, et nous en recevons parfois de singulières confirmations, lesquelles nous donnent bien la mesure du prix qu'il faut attacher à certaine popularité. Nous attendions plusieurs personnes à dîner. Judith avait commandé une tourte. L'heure venue, le mitron arrive. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans.

— Monsieur, me dit-il, quand il eut posé sa tourte sur la table, vous êtes chansonnier?

— Oui, mon garçon.

— Vous ne faites pas trop mal la chansonnette, à preuve que j'en sais quelques-unes des vôtres par cœur.

— J'en suis bien flatté, mon garçon.

— Monsieur, je vais me marier dans quelques jours, ne pourriez-vous me composer quelques couplets pour la circonstance? Je suis sûr que vous nous tournerez bien ça.

— Je suis très-reconnaissant de votre bonne opinion, mais je ne fais pas de couplets de noces.

— Pardonnez-moi, monsieur, vous en avez fait pour la noce de M. Wilhem. Vous avez peut-être peur que je ne vous paye pas. Voulez-vous dix francs, en voulez-vous quinze?

— Merci de votre générosité, mon ami; mais j'ai perdu l'inspiration.

— Ah! c'est dommage... En ce cas-là, je vais aller trouver le gros Fleury, qui chante aux Champs-Élysées. Pour dix francs, lui, il me fera dix couplets. Adieu, monsieur.

— C'est encore la conséquence du genre, disait Bé-

ranger. Ce jeune homme n'aurait pas demandé cela à un auteur tragique, encore moins à un élégiaque. » Il riait à l'idée d'avoir été comparé au *beau Fleury*, un saltimbanque qui chantait dans les rues, habillé en Turc en s'accompagnant d'un tambour de basque.

« Quel soufflet a ma vanité! » disait-il.

Parmi les ovations de toutes sortes qu'il reçut en 1848, et dont il était accablé, je pourrais même dire ennuyé, il en est une qui resta toujours dans sa mémoire. Béranger faisait partie, à l'Élysée, de la commission des secours, dignité non lucrative, mais qui convenait à son cœur.

Un matin, à peine était-il arrivé, qu'on vient lui annoncer une ovation nouvelle. Béranger prend de l'humeur... bientôt son cœur s'attendrit : ce sont les chanteurs des rues, joueurs de violon, de vielle, de clarinette et joueurs d'orgue, qui viennent suivis d'enfants, de vieillards infirmes et d'aveugles; c'est enfin la mendicité chantante et musicienne, *les bohémiens*, qui viennent saluer le roi de la chanson, et qui se glorifient de l'avoir pour patron. Ils étaient au nombre de huit cents, les malheureux! Béranger se présente et se mêle à tous ces pauvres gens, qui l'appellent, en faisant éclater des transports d'enthousiasme. Béranger, la tête nue, le visage rayonnant, le regard paterne, écoute avec attendrissement le discours d'Aubert, le doyen des chanteurs des rues, parlant en leur nom. Le discours fini, les deux vieillards s'embrassent; mille acclamations remplissent l'Élysée. C'est à qui approchera de Béranger. Il y a parmi eux beaucoup d'aveugles :

« Où donc est M. Béranger? disaient-ils; qu'il passe

au milieu de nous, que nous le touchions, au moins, nous à qui est refusé le bonheur de le voir ! »

Et ces pauvres gens lui saisissaient les mains au passage; d'autres baisaient ses vêtements. Après les aveugles, venaient les mères, qui, plaçant leurs enfants devant elles, appelaient sur eux les bénédictions du vieillard :

« Bénissez nos enfants, monsieur Béranger, bénissez-les, ça leur portera bonheur ! » s'écriaient-elles à genoux en joignant les mains, et faisant agenouiller leurs enfants.

« Bonjour, monsieur Béranger! bonjour, monsieur Béranger ! » s'écriaient les pauvres aveugles en le cherchant des mains ; d'autres, silencieux, laissaient tomber d'abondantes larmes de leurs yeux éteints.

Les aveugles voyaient, les boiteux marchaient, et tous se retirèrent en faisant entendre ce concert d'allégresse : *Les gueux, les gueux, sont des gens heureux.*

Et le bon chansonnier, embrassé, touché, sollicité, pressait les aveugles dans ses bras, serrait la main des vieillards, bénissait les enfants, donnant à tous l'allégresse et l'espérance. Voilà de quelle vénération était entourée la réputation de Béranger ! Quand elle se manifeste dans le peuple, cette vénération, ce n'est jamais par des discours, c'est par des cris chaleureux ou des pleurs. La foule, qui n'entend rien à l'art des orateurs, est éloquente à sa manière; Béranger ne l'a jamais tant compris que ce jour-là. Ce fut un de ses jours de bonheur.

Il en eut un autre encore quelques annees plus tard, alors qu'il demeurait rue d'Enfer. Il passait avec un

ami près de la *Closerie des lilas*, bal public que paraient la jeunesse et les fleurs, et d'où s'échappait une vive et allègre musique. Les deux promeneurs, moitié curiosité, moitié besoin de se rafraîchir, s'introduisirent discrètement dans cette enceinte de Terpsichore; mais ils n'étaient pas entrés qu'une voix se met à dire : « C'est Béranger!... » et vingt voix, cent voix de répéter : « C'est Béranger! .. c'est Béranger! » Les quadrilles sont rompus, l'orchestre se tait, et de belles jeunes femmes volent dans les bras du bon vieillard, l'embrassent tour à tour avec des marques du plus profond, du plus sincère attendrissement, le couvrent de bouquets et de charmantes larmes et rendent à la vénération toutes les fleurs que l'amour leur a données.

« Oui, disait Béranger, ils m'ont fait un grand plaisir, sans contredit, mais ils m'ont privé d'un grand bonheur : celui de les voir danser et se divertir. »

Ces touchants témoignages, que lui prodigua toujours une jeunesse enthousiaste, lui causaient les plus douces émotions.

En 1839, M. de Botherel, dont le nom a fait quelque bruit par suite de l'invention des omnibus-restaurants, avait projeté la fondation d'une sorte d'association culinaire qui offrait aux petits ménages la ressource de se procurer à peu de frais et de recevoir à domicile une cuisine saine et abondante, — suivant le programme trop souvent trompeur des pensionnats et des pensions bourgeoises. Cette fois, le fondateur avait de bonnes intentions et surtout le désir de réussir promptement. M. de Botherel envoya à Béranger, qui alors habitait la Touraine, ses écrits sur la question, et le pressa de re-

venir habiter Paris... afin de profiter de cette occasion unique de vivre à bon marché. Il faut tout dire, l'industrieux vicomte espérait bien un peu que l'exemple du poëte populaire serait la meilleure réclame et le plus éloquent prospectus pour son entreprise.

Voici la réponse de Béranger. — Il n'est pas inutile de dire, pour bien faire goûter le sel de cette lettre, que le poëte avait une répugnance prononcée pour les écoles phalanstériennes et communistes.

« Hélas! monsieur, c'est beaucoup trop tard penser à » élever une communauté qui me conviendrait si bien! » J'ai lu votre livre rempli de si bons enseignements, » fruits d'une douce philosophie et d'une science d'ap- » plication qui pourrait être si utile à vos semblables, si » vos semblables avaient le bonheur de vous ressem- » bler. Mais ce livre, tout excellent qu'il est, ne m'en a » pas moins vivement affligé. Je vois là des plans et » même des devis qui m'inspirent la plus grande con- » fiance; mais vous n'avez ni les actionnaires, ni le ter- » rain, ni les matériaux, ni, ni, etc., etc. Et quand » aurez-vous tout cela, si vous l'avez jamais? J'ai bientôt » soixante ans et suis pressé. Figurez-vous, monsieur, » que mon château en Espagne est Sainte-Périne... » faute de mieux, il est vrai. Je hais les embarras d'un » ménage, bien que j'aie avec moi une vieille amie, qui » a bien voulu se charger d'administrer le mien. Mais » il m'en retombe toujours quelques éclaboussures qui, » depuis longtemps me font jeter les yeux de tous côtés » pour voir s'il ne s'élèvera pas quelque établissement » commode et confortable, surtout peu cher, qui puisse » offrir un asile à nos vieux jours. Vous concevez, d'a-

» près cela, monsieur, que j'aurais souhaité que votre » volume fût le prospectus annonçant l'ouverture de la » communauté que je rêve, la cloche du dîner que je » voudrais faire, sans avoir à compter avec la domes- » tique qui a laissé brûler la côtelette et oublié d'écu- » mer le pot.

» Hélas, encore une fois ! je vois, monsieur, que mal- » gré le désir que vous avez la bonté d'exprimer en ma » faveur, malgré l'envie que j'ai de me rendre à une si » flatteuse invitation, moi et ma vieille amie, nous au- » rons le temps d'achever de vivre à notre maigre cui- » sine, qui, grâce au ciel, est le moindre de nos cha- » grins. Pour nous en consoler et diminuer nos dépenses, » nous achèterons votre fourneau économique, car de » bien des façons, vous avez su, monsieur, vous rendre » utile à vos concitoyens. C'est une noble et belle car- » rière que celle qui est ainsi consacrée à une philan- » thropie sans charlatanisme et qui réunit l'enseigne- » ment à l'application.

» Si je ne puis partager toutes vos idées, monsieur, » je vous prie de croire que j'applaudis à tous vos sen- » timents. Aussi est-ce bien sincèrement que je regrette » de voir que votre projet ne soit encore qu'un projet. » Rien n'irait mieux à mes goûts, à ma petite fortune » et au désir que j'aurais de donner un exemple utile » avant de mourir; mais je vois qu'en cela, comme en » beaucoup de choses, il faut rejeter mes espérances au » delà du tombeau.

» D'autres que moi profiteront de la sagesse de vos » vues. Je n'en souhaite pas moins de les voir se ré- » pandre, et surtout qu'un jour les classes pauvres ap-

» prennent à en tirer profit ; ce qui se pourrait si, au
» lieu de tant de dons aux églises, les riches léguaient
» aux prolétaires les bâtiments nécessaires à l'établis-
» sement de semblables communautés.

» Recevez, etc.

» BÉRANGER.

» Tours, 14 juillet 1839. »

M. de Lamartine qui a des idées sur toute chose, et des idées arrêtées sur rien, avait gardé vis-à-vis du chansonnier, et cela durant quinze années, un de ces préjugés qui concordaient peu avec sa nature chevaleresque : l'auteur des *Girondins* boudait le chansonnier, il ne le lisait pas. Pourquoi?

Je réponds encore : le caractère de la chanson faisait tort aux sentiments sérieux et M. de Lamartine, comme beaucoup d'hommes de sa trempe, ne pouvait concevoir, malgré les *Cantiques* et les *Psaumes*, l'*Alleluia* et le *Magnificat*, que de nobles pensées pussent se produire sur des airs, surtout sur des airs de *pont-neuf*.

Mais comme au demeurant, M. de Lamartine est une nature élevée et qui croit volontiers qu'il fait jour en plein midi, il ne lui fallait qu'une rencontre pour se rendre à l'évidence.

Du reste une partie des préjugés de l'illustre élégiaque était justifiée : la chanson n'avait été longtemps qu'une dévergondée, une farceuse, traînant par les rues et les cabarets, peu vêtue, l'ivresse dans le regard, l'obscénité à la bouche, ce dont rougissait beaucoup sa sœur la *romance* plaintive et décolorée.

La chanson était donc une drôlesse que tout le monde

courtisait dans les folles heures et qui se produisait volontiers dans les mauvais lieux.

Quand Béranger fit sa connaissance, le bon Désaugiers, sans l'élever bien haut, avait pourtant déjà poli son langage, tout en lui laissant son entrain. Ce n'est encore qu'une épicurienne qui parle une langue moins triviale, voilà tout. Mais sa philosophie ne se borne qu'à chanter l'insouciance, sorte d'égoïsme dont en vain elle veut faire une vertu.

Je n'ai pas d'or,
Mais trésor
Plus cher encor
Me console et m'enivre :
J'ai la gaîté,
J'ai la santé,
Qui valent mieux que l'immortalité.

Quand on est mort c'est pour longtemps,
Dit un vieil adage
Fort sage.
Employons donc bien nos instants
Et contents
Narguons la faux du temps.

Béranger captive la chanson, borne son rire au sourire, lui fait faire connaissance avec l'histoire et Dieu, lui fait chanter non *Mars* mais la patrie, non *Vénus* mais l'amour, non *Bacchus* mais la gaieté, non le *Vatican* mais l'humanité. Elle est guerrière, elle est sensible, elle est religieuse; elle a pris le *médium* du langage pour passer du ton comique au ton naturel, du ton naturel au ton héroïque. Mais elle laissera de côté toutes les expressions obscurément savantes dont

se servent les mauvais poëtes, à cette fin d'être claire pour le pauvre peuple avec qui elle entend toujours vivre en bonne intelligence. Son dictionnaire sera court, peu varié comme celui du peuple. Il lui suffira de la grandeur dans les idées et de la variété dans les sujets pour se faire écouter... Ah! mon cher maître, je vous demande bien pardon de ces appréciations, je n'en dirais rien si elles n'étaient les vôtres.

Tel est le chansonnier qu'ignorait M. de Lamartine, quand un jour, il était à Genève au moment d'embarquer, une tempête s'élève sur le lac. Les embarcations ne peuvent résister aux flots. Les passagers sont restés au rivage. En attendant le calme, M. de Lamartine entre dans la cabane d'un pêcheur, qui lui offre l'hospitalité. Le poëte, dans cette attente désœuvrée, s'ennuie. Que va-t-il faire pour tuer le temps? Il promène ses regards dans la cabane du pêcheur et découvre sur une planche un seul petit livre qu'il s'empresse d'ouvrir. Ce livre était intitulé : *Chansons de Béranger.* Faute de mieux, l'auteur des *Méditations* feuilleta ce petit volume. Il tomba sur l'élégie qui a pour titre : *Le Voyageur*, puis sur la chanson : *Le bon Vieillard*, puis sur celle-ci, puis sur celle-là.

Quand le patron appela les passagers pour regagner les embarcations, M. Alphonse de Lamartine avait les paupières humides. Sa connaissance avec *le poëte chansonnier* était faite, elle fut datée de la cabane d'un pauvre pêcheur; histoire touchante que Béranger se plaisait à raconter.

IX

Il est un Dieu... — La religion de Béranger. — Opinion de madame de Chateaubriand sur l'enfer. — *Sauvons-nous par la charité.* — Béranger déiste.

Il est un Dieu... Les commentaires et les interprétations auxquels a donné lieu cette affirmation de tous les peuples et de tous les siècles ont fait plus de mal aux hommes que tous les fléaux qui résultent de la nature même. La divinité a été tour à tour un dieu sauvage et sanguinaire, selon les climats, la barbarie ou l'ignorance des temps. Avec les Indiens, c'est la fatalité; avec les Égyptiens, l'être supérieur est bœuf, moitié homme, moitié bête; sous la figure du sphinx, c'est une énigme, l'image du bien et du mal probablement. Les divinités

allégoriques bercent l'imagination des Orientaux avec des fables, et le père des dieux, qui tonne au-dessus des nuages, fait trembler les peuples de la terre; des milliers de dieux sont répandus dans les bois; les eaux, les prés, les fontaines, les saules en sont peuplés : on ne peut faire un pas dans les plaines, dans les forêts, aux bords des ruisseaux, sans risquer de mettre le pied sur le nid de quelque divinité vagabonde, sans craindre de fouler un autel de fleurs, de mousse ou de feuillage. Le dieu du féroce Gaulois boit du sang, il égorge sur des autels de grès, rustiques monuments de la nature, des troupeaux d'hommes et de femmes, dont il se fait un horrible régal.

Le dieu de Moïse, qui n'est que législateur, est le dieu vengeur, le dieu fort, terrible, exterminateur : rien pour le sentiment, tout pour la loi, pour la matière. Législateur brutal, il ne dit rien de l'indulgence divine, et se venge ici-bas par l'organe de ses prophètes.

Les hommes d'État des temps barbares ont fait passer la terreur des puissances infernales et invisibles dans l'imagination des peuples indisciplinés pour les enchaîner au joug de la peur. Et les prêtres qui parlaient au nom de ces puissances vengeresses, devinrent les tyrans des barbares, exaltés ou tremblants à la voix des serviteurs de ces dieux étranges, qui laissaient les hommes déshonorer leur divinité. Car ce n'est jamais Dieu qui s'impose aux hommes, ce sont les hommes qui s'imposent des dieux, en leur faisant prendre tour à tour le masque des passions, des faiblesses et des préjugés de la terre.

Aussi, la nature de Dieu change-t-elle selon les climats, les lumières, le mouvement des esprits, selon les

Digitized by Google

lieux et les temps. Quoi qu'on dise de l'humanité et de ses progrès, l'homme ne change pas, sa nature est immuable comme la nature même. Le paganisme a eu ses autels à la miséricorde ; la religion de paix a ensanglanté la terre. Toutes les fois que vous évoquez une puissance mystérieuse, invisible, vous réveillez dans l'imagination troublée des hommes des fièvres terribles qui peuvent produire des fanatismes héroïques, cruels, capables de s'élever au martyre le plus sublime, comme aux forfaits les plus atroces.

Il est un Dieu... Mais quel est ce Dieu par rapport à nous? que sommes-nous par rapport à lui?

Dans cette nuit profonde et triste,
Ce Dieu vient-il guider nos pas ?
Et qu'importe enfin qu'il existe,
Si pour lui nous n'existons pas?

Béranger croit en un Dieu qui sert d'appui à la vertu comme à la morale. Sa bonté, toute humaine, se refuse à croire à la dureté d'un père qui jetterait ses enfants coupables, pour une heure qu'ils auront passée sur ce monde, dans un gouffre éternel. *Je crois qu'il nous regarde vivre*, dit-il, *et que l'intolérance est fille des faux dieux*. Partout, dans ses chansons brille un Dieu : *On est admis dans son empire pourvu qu'on ait séché des pleurs*. Il le prie à sa manière, mais il le prie :

. . . . . Je me fie,
Mon père, en ta bonté;
De ma philosophie,
Pardonne la gaîté.
Que ma saison dernière
Soit encore un printemps.

Il croit à un Dieu qui punit surtout les hommes quand ils sont durs les uns envers les autres. Voilà pourquoi *le Juif errant* s'écrie :

Vous qui manquez de charité,
Tremblez à mon supplice étrange :
Ce n'est point sa divinité,
C'est l'humanité que Dieu venge.

S'il faut absolument qu'on le prie, eh bien, prions :

Qu'on puisse aller même à la messe,
Ainsi le veut la liberté.

Mais alors,

Loin de maudire à l'église,
Celui qui vit sans curé,
Prions que Dieu fertilise
Son champ, sa vigne et son pré.

Mon maître croyait fermement à l'immortalité de l'âme.

N'attendons pas, Dieu! que ton nom puissant
Qu'on jette en l'air comme un nom de passant,
Soit lettre à lettre effacé de notre âme.

Attribuer à Dieu les plaisirs qui enchantent la vie et nous en consolent; se moquer de l'enfer et du diable : *Le diable est mort! le diable est mort!* est-ce se montrer irréligieux?

A propos de l'enfer, il faut que je cite ici l'opinion

de madame de Chateaubriand à ce sujet. C'est Béranger qui me l'a raconté lui-même.

« Chateaubriand et quelques personnes dînaient chez lui, dit-il ; était présent à ce dîner monseigneur l'archevêque de Quélen. On vint à parler de l'enfer et de ceux qui y brûlaient ou y brûlèrent, d'après les jugements de ces messieurs. Madame de Chateaubriand, avec la vivacité d'un enfant terrible, se jeta tout à coup dans la conversation en prenant à partie l'archevêque : — Comment, monseigneur, il y a à l'heure où nous parlons des gens qui brûlent dans l'enfer ? — Oui, madame, répondit sérieusement le saint prélat, et qui brûleront éternellement. — Éternellement ! s'écria madame de Chateaubriand ; cela n'est pas possible ! — Pourquoi cela, madame ? dit à son tour M. de Chateaubriand en se tournant vers sa femme, qu'il savait avoir des idées singulières en fait de théologie, et que ces questions impatientaient, pourquoi cela ? pourquoi est-ce impossible ? — Parce que, répondit madame de Chateaubriand, si on disait à chacun de nous : Messieurs, vous avez des sœurs, des mères, des enfants et des épouses qui sont, à cette heure, à crier là-bas, au milieu des flammes, sur la place de la Concorde, je suppose que vous ne dîneriez pas avec la même tranquillité d'esprit, quelques fautes ou crimes qu'aient commis ces parents.

» M. de Chateaubriand, qui avait l'air de croire à l'enfer, s'emporta contre les hérésies de sa femme. Monseigneur de Quélen, homme d'esprit, rit beaucoup ; quant à moi, je conclus que madame de Chateaubriand avait dit une chose fort sensée. »

Du reste, madame de Chateaubriand avait de ces échappées. On parlait un jour devant elle de l'auteur

du *Génie du christianisme*, de l'auteur des *Paroles d'un croyant* et du chansonnier. Madame la vicomtesse prit encore la parole avec sa vivacité accoutumée :

« M. de Chateaubriand, dit-elle, et son compatriote, M. de Lamennais, il se pourrait bien qu'ils allassent en enfer; quant à M. Béranger, c'est différent, il sera sauvé. »

M. de Chateaubriand, que personne ne visitait plus à la fin de sa carrière, recevait fréquemment les visites du chansonnier, qui lui a gardé une constante reconnaissance pour l'heureuse influence qu'il eut sur son talent. « Déjà la partie littéraire et poétique de M. de Chateaubriand m'avait arraché aux lisières de le Batteux et de la Harpe, service que je n'ai jamais oublié, » dit-il.

> Ta voix résonne, et soudain ma jeunesse
> Brille à tes chants d'une noble rougeur.

Béranger se défendit toujours des accusations d'impiété.

« Quelques-unes de mes chansons, dit-il, ont été traitées d'impies, les pauvrettes! par MM. les procureurs du roi, avocats généraux et leurs substituts, qui sont gens très-religieux à l'audience; je ne puis à cet égard que répéter ce qu'on a dit cent fois : Quand la religion se fait instrument politique, elle s'expose à voir méconnaître son caractère sacré; les plus tolérants deviennent intolérants pour elle. Les croyants, qui voient autre chose que ce qu'elle enseigne, vont quelquefois, par représailles, l'attaquer jusque dans son sanctuaire. Moi, qui suis de ces croyants, je n'ai jamais été jusque-

là : je me suis contenté de rire de la livrée du catholicisme, est-ce là de l'impiété?

Ah! Dieu n'a pas leur cœur pour me maudire.

» Il y a un livre, disait-il, que j'ai passé ma vie à commenter : ce sont les Évangiles, toute l'humanité est contenue dans ces quelques pages : c'est le livre de la sagesse, de l'amour et de la charité.

Chrétien, au voyageur souffrant,
Tends un verre d'eau sur ta porte.

Les dieux de sang et d'anathème ont disparu; la France, protégée par ses droits civils, réunit toutes les croyances autour d'elle. Un clergé peu éclairé sur l'esprit du temps faisait de vains efforts pour reconquérir ce que le temps et la révolution lui avaient arraché; mettre en lambeaux le Code civil, immortel monument de l'empire, et fouler aux pieds le concordat, qui asservit les évêques en même temps qu'il les protége. De là ses luttes, sous la restauration, contre le parti libéral, appuyé sur le souvenir de nos gloires. Les évêques foudroyaient, les poëtes chantaient, les orateurs discouraient. Béranger prit part à la lutte au nom de l'indépendance religieuse et de la liberté de conscience; il attaque en combattant, non pas l'Église, mais les serviteurs maladroits de Jésus-Christ. Plus qu'eux, il est chrétien.

L'humanité manque de saints apôtres
Qui leur aient dit : Enfants, suivez sa loi :

Aimer, aimer, c'est être utile à soi,
Se faire aimer, c'est être utile aux autres.

Nos mœurs adoucies, épurées par le malheur, le peuple plus sensible, mieux instruit de ce qu'il doit aux autres, sourit au *bon Dieu* du chansonnier :

Pour vivre en paix vous ai-je en vain
Donné des femmes et du vin?

Partout la présence d'un Dieu :

Je crois qu'il nous regarde vivre.

Porte-t-il son regard au delà du monde, le poëte s'écrie :

Tout cet azur, tout ce globe de flammes,
Que Dieu sema sur la route du temps.

Mais l'idée d'un Dieu qui partage nos colères, nos haines, nos petites et sottes passions, qui met le trône sur l'autel et l'autel sur le trône, le révolte :

Mais quelle erreur! non, Dieu n'est point colère,
S'il créa tout, à tout il sert d'appui.
Vin qu'il nous donne, amitié tutélaire,
Et vous, amours, qui, créés après lui,
Prêtez un charme à ma philosophie
Pour dissiper des rêves affligeants.

Béranger ne croit qu'à un Dieu, non à un Dieu de vengeance. Il dira aux hébétés de la foi :

Est-il besoin que votre dieu jaloux,
De son enfer vienne effrayer nos larmes!

et chantera avec les bons, les justes, le Dieu de la nature, le Dieu des faibles, des opprimés, des plaisirs, si on le veut; mais aussi le Dieu de la clémence, de la justice et de la charité. *Sauvons-nous par la charité.* Il chantera enfin *le Dieu des bonnes gens;* non le dieu fétiche, non le dieu crocodile, non le dieu Apis, non le vieux lanceur de foudres, non l'égorgeur Teutatès, non le dieu brûleur, inquisiteur ou rôtisseur :

Humanité, règne! Voici ton âge
Que nie en vain la voix des vieux échos.
Déjà les vents, au bord le plus sauvage,
De ta pensée ont semé quelques mots.
Paix au travail! paix au sol qu'il féconde!
Que par l'amour les hommes soient unis.
Plus près des cieux qu'il replace le monde;
Que Dieu nous dise : Enfants, je vous bénis!

Et toi, France!

Pour éveiller le monde à ta lumière,
Dieu t'a dit : Brille, étoile du matin!

Puisqu'il faut mourir, eh bien :

N'attendez plus; partez, mon âme!
Doux rayon de l'astre éternel;
Mais passez des bras d'une femme
Au sein d'un Dieu tout paternel.

Enfin, dit-il, sacrifions au *Dieu des bonnes gens*, puisqu'il est le dieu du peuple. Voilà en quoi, pourquoi et comment, Béranger est déiste.

X

Le général Sébastiani. — L'amour de la pauvreté. — Jacques Laffitte. M. Bérard.

Un ministre veut m'enrichir,
Sans que l'honneur ait à gauchir,
Sans qu'au *Moniteur* on m'affiche.

M. le général Sébastiani venait d'être frappé de paralysie. Béranger allait rendre au ministre de la guerre une visite de condoléances.

Le général était sur son lit et souffrait beaucoup. Béranger entra. M. Sébastiani fit signe à ses gens de se retirer. Le malade et le visiteur demeurés seuls :

« Je souffre beaucoup, dit le général.

Digitized by Google

— Vos blessures, dit Béranger, vos souvenirs de gloire.

— Merci, répondit le ministre de la guerre, vous avez toujours quelque baume au service de vos amis, même pour les plus riches. Au moins, moi, je puis me faire soigner; j'ai du monde à mes ordres; mais vous, Béranger, si un pareil malheur vous survenait, chose qui n'est pas impossible, que feriez-vous, avec vos trois ou quatre mille livres de rente? Ce qui m'arrive, à moi, doit être un avertissement pour vous. Et lui tendant la main, que le chansonnier prit dans la sienne, il ajouta : Vous connaissez ma fortune; j'ai dû songer à vous dans mes dernières dispositions. Mais sachant que vous avez refusé l'héritage que Manuel vous légua, j'ai renoncé à vous mettre sur mon testament.

— Vous m'enterrerez, général.

— Ah! mon cher ami, je suis bien malade, fit le général Sébastiani en se retournant sur le côté. Voyons, mon bon Béranger, il faut bien faire quelque chose pour ses amis. Je vous déclare que je ne mourrai pas tranquille, si je vous laisse pauvre après moi. Madame de Praslin est riche par elle-même; je ne ferai donc pas de tort à mes enfants. Écoutez, j'ai là, dans mon secrétaire, quelques petites économies, quelque chose comme deux cent mille francs : partageons, acceptez-en la moitié. C'est un vieil ami, un vieux soldat qui vous les offre, et qui vous jure sur sa croix d'honneur que personne ne saura rien du plaisir que vous m'aurez fait d'accepter.

Le poëte crut devoir refuser :

Gardez vos dons; je suis peureux;

Mais si d'un zèle généreux
Pour moi le monde vous soupçonne,
Sachez bien qui vous a vendu;
Mon cœur est un luth suspendu :
Sitôt qu'on le touche il résonne.

Dans un legs considérable que lui laissa Manuel, l'homme qu'il paraît avoir le plus aimé au monde, le chansonnier ne prit que la montre et demanda une place dans le tombeau de cet ami.

Nous l'avons déjà dit, il entrait dans les calculs de Béranger de ne rien recevoir d'hommes haut placés dans l'administration. Certains amis pourtant, comme M. Quénescourt, semblent avoir rendu quelques services à sa jeunesse. En général, comme Béranger s'exagère toujours l'importance des services à lui rendus, il les évite par la peur qu'il a de ne pouvoir acquitter ses dettes, par la raison qu'il sait aussi combien chacun est porté à exagérer les services qu'il rend.

Il est vrai que ses illustres rapports avec de grands personnages lui ont valu d'étranges soupçons de la part même du peuple, qui s'imagine volontiers que du moment qu'on approche des grandes tables, on doit fourrer quelques débris du festin dans ses poches. Que de fois me suis-je entendu dire : « Laffitte fait une pension à Béranger, n'est-ce pas? » D'autres : « Béranger ne dit plus rien; cela se conçoit, Louis-Philippe lui fait une pension. »

« Je tiens, dit-il, à ce qu'on sache bien qu'à aucune époque de ma vie de chansonnier, je n'ai donné le droit à personne de dire : Fais ou ne fais pas ceci; va ou ne va pas jusque-là. Quand je sacrifiai le modique emploi

que je ne devais qu'à la bonté de M. Arnault, et qui était ma seule ressource, des hommes, pour qui j'ai conservé une reconnaissance profonde, me firent des offres avantageuses que j'eusse pu accepter sans rougir; mais ils avaient une position politique trop brillante, pour qu'elle ne m'eût pas gêné quelquefois. Mon humeur indépendante résista aux séductions de l'amitié. Aussi étais-je surpris et affligé, lorsqu'on me disait le pensionné de tel ou tel, de Pierre ou de Paul, de Jacques ou de Philippe. Si cela eût été, je n'en aurais point fait mystère. C'est parce que je sais quel pouvoir la reconnaissance exerce sur moi, que j'ai craint de contracter de semblables obligations, même envers les hommes que j'estime le plus. »

Voilà qui est clair.

M. Jacques Laffitte lui offrit une place dans son administration (M. Jacques Laffitte avait été un de ceux qui s'étaient le plus opposés à la publication du Recueil de 1821), Béranger crut devoir ne pas accepter un emploi chez cet ami riche et puissant. Il lui répond dans *les Conseils de Lise* :

Un doux emploi pourrait vous plaire,
Me dit Lise, mais songez bien,
Songez bien au poids du salaire,
Même chez un vrai citoyen.

. . . . . .

Dans l'emploi qu'un ami vous offre,
Vous n'oseriez plus, vieil enfant,
Célébrer, au bruit de son coffre,
Les droits que sa vertu défend.

Vous croiriez voir à chaque rime
Les sots, doublement satisfaits,
De vos chansons lui faire un crime,
Vous en faire un de ses bienfaits.

. . . . . .

Des distances l'amour peut rire,
L'amitié n'en supporte point.

. . . . . .

Lise, à l'oreille,
Me conseille ;
Cet oracle me dit tout bas :
Chantez, monsieur, n'écrivez pas.

Telle a été la règle de conduite de toute sa vie. Beaucoup de personnes se sont figuré que Laffitte avait payé les dix mille francs d'amende qui ont suivi la condamnation du chansonnier, c'est encore là une erreur : une souscription fut ouverte, non comblée. C'est M. Bérard, l'auteur de la charte, qui acquitta la dette de Béranger envers le fisc.

C'est dans cette élévation des sentiments désintéressés qu'il faut admirer l'homme qui a été assez heureux et assez fort pour pouvoir dire : « J'ai eu autant de mal à ne rien être, que certains ambitieux à être quelque chose. »

XI

Mademoiselle Judith. — La mort de l'amie. — Le Temps. — Le grenier. — Jeune et vieille. — Tous les hommes charmants. — Un démenti. — Le dernier adieu.

Il y avait en 1797 une bien jolie personne de vingt ans, qui habitait chez une parente, dans une maison de la rue Notre-Dame-de-Nazareth. Cette charmante personne avait perdu sa mère de bonne heure, et ne revit jamais son père, parti pour l'armée, enrôlé volontaire à la grande réquisition. Cette personne, bien élevée, instruite plus qu'on ne l'était en ce temps-là, surtout les femmes, vivait chez une vieille cousine et travaillait de l'aiguille pour suppléer à l'insuffisance d'une modique pension que lui avait transmise sa mère.

Elle se nommait mademoiselle Judith Frère. « Ah! monsieur, me disait hier encore une de ses amies de jeunesse, quelle charmante femme elle était! que de grâce, que de gaieté, que d'esprit elle avait! Sa voix était d'une douceur et d'un timbre ravissants; elle chantait à ravir. » Judith n'était ni grande, ni petite; d'une taille ordinaire, svelte, droite, parfaitement faite; sa démarche était simple. Quoique son regard fût extrêmement doux avec ses beaux yeux bleus, sous ses longs cheveux blonds, elle avait en elle, vis-à-vis des gens qu'elle ne connaissait pas, quelque chose de hautain et de réservé qui embarrassait un peu.

Béranger rencontra là, dans cette maison, mademoiselle Frère, qu'il connaissait depuis l'âge de sept ans, et dont il ne devait plus se séparer qu'au tombeau.

C'est au bout de soixante-trois ans de douce harmonie que la mort les a séparés. Béranger me disait : « Je voudrais que Judith partît avant moi, au moins je serais fixé sur son sort sûr qu'elle ne sera pas seule. »

Ces deux vieux amis étaient malades ensemble de la maladie qui devait les emporter. Un jour Béranger s'approcha du lit de mademoiselle Judith, lui prit la main avec tendresse et lui dit ces paroles, qui étaient une prophétie :

« Allons, Judith, un peu de courage! Partez devant, dans trois mois je vous rejoins. »

La bonne demoiselle partit le 8 avril 1857. Le 16 juillet de la même année, c'est-à-dire trois mois huit jours après, il expirait. Le bon vieillard avait tenu parole.

Un soir qu'il m'en parlait :

« Mademoiselle Judith a dû être bien jolie? lui demandai-je.

Digitized by Google

— Surtout à l'âge de trente ans, me répondit-il. Plus jeune, elle était un peu délicate; mais elle a toujours eu cette égalité d'humeur que vous lui avez connue; dame, elle avait un sens si pur, une sévérité de mœurs dont rien n'approche... Pauvre Judith!... » A ces souvenirs évoqués, le bon vieillard éclata en sanglots. Je gardai le silence, puis nous parlâmes d'autre chose. Béranger disait encore :

« Judith a ses jugements, ses antipathies; il y a ici quelques personnes qu'elle reçoit avec politesse, sans doute, mais je sais ce qu'elle en pense, elle est même sévère envers ses amies; elle a ses idées à elle, ses opinions à elle.

Un mot de Béranger au curé de sa paroisse achèvera de la peindre.

Une amie indiscrète, en apprenant que mademoiselle Judith vient d'avoir une grande faiblesse et qu'elle pourrait bien mourir, va chercher elle-même ou fait avertir M. le curé, qui s'empresse d'accourir. Mais mademoiselle a ses idées : elle a donné le mot d'ordre à son ami, à qui la bonne annonce la présence du confesseur dans la maison. « Faites-le passer chez moi, » dit Béranger.

« Bonjour, monsieur le curé. Vous venez voir ma pauvre Judith? Si c'est par devoir, c'est bien; si c'est par calcul, c'est mieux. D'ailleurs, je vous déclare que depuis huit jours elle n'a plus la tête à elle. Et puis, voulez-vous que je vous dise, ajouta-t-il, je n'ai jamais pu la faire croire à rien. »

Tout le temps de sa maladie, qui a été longue, la bonne demoiselle n'a cessé de demander des nouvelles de tout le monde. Elle conserva sa raison jusqu'au dernier

jour, et mourut en laissant un testament bien simple :

« *Je laisse tout ce que j'ai à Béranger*, et le charge de distribuer quelques souvenirs à quelques vieux amis. »

J'ai souvent été révolté de cette question à propos de cette vieille amie du grand poëte : « Eh bien! comment va sa Lisette? C'est sa Lisette, n'est-ce pas? »

Il faut qu'on sache, une fois pour toutes, que mademoiselle Judith Frère a été la plus noble inspiratrice des chansons de Béranger :

Près de la beauté que j'adore,
Je me croyais égal aux dieux,
Lorsqu'au bruit de l'airain sonore
Le Temps apparut à nos yeux.
Faible comme une tourterelle
Qui voit la serre des vautours,
Ah ! par pitié ! lui dit ma belle,
Vieillard épargnez nos amours.

Les Lisettes ne sont autre chose que les caprices d'une jeunesse emportée; mademoiselle Judith, qui inspira au poëte des vers comme ceux que je viens de citer, en était le plus chaste sentiment :

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse,
Vous vieillirez, et je ne serai plus.
Pour moi le temps semble, dans sa vitesse,
Compter deux fois les jours que j'ai perdus.
Survivez-moi ; mais que l'âge pénible
Vous trouve encor fidèle à mes leçons,
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

Objet chéri! quand mon renom futile
De vos vieux ans charmera les douleurs,
A mon portrait, quand votre main débile
Chaque printemps suspendra quelques fleurs,
Levez les yeux vers ce monde invisible
Où pour toujours nous nous réunissons...

Une Lisette inspira-t-elle jamais un pareil sentiment? fit-elle jamais éclater de si nobles accents? et le vieillard autant vénéré qu'aimé aurait-il pu présenter aux jeunes gens cette Lisette vieillie, qui n'aurait plus été que le souvenir des meilleures heures de sa vie, sans doute, mais avec lequel il est convenu qu'on ne doit jamais faire ménage? Pauvres Lisettes, grisettes ou lorettes, vous êtes délaissées, même des plus indulgents, même des meilleurs, pour aller finir dans quelque hôpital ou dans un obscur grenier, dans celui qu'a chanté le poëte, peut-être. Mais vous n'avez été pour lui qu'une fiction, un prétexte, un cadre, à sa gaieté. S'il rit *des infidélités de Lisette*, il pleurera avec *Frétillon* :

Cette fille
Qui frétille
Mourra sans un cotillon.

Tous les jours du chansonnier n'ont pas été bons; il a eu *ses jours de pluie et de soleil*, l'habit râpé : *Depuis dix ans je te brosse moi-même;* il a eu ses jours où il vivait de pommes de terre et de panade qu'il faisait le plus souvent lui-même, dans son *grenier* de la rue de Bondi, qu'il chanta à vingt ans de distance; il passe un jour avec un ami devant cette demeure dont la fenêtre donnait sur le boulevard : « Ah! dit-il, c'est là... nous étions

heureux alors... » Et voilà la chanson du *Grenier* qui naît d'un souvenir. La jeune amie a partagé les hauts et les bas de la fortune, les espérances et les déboires du rêveur. Elle chantait gaiement ses chansons, et même lui cherchait des airs pour ses sujets. Béranger lui en a dû un grand nombre. Il la consultait sur toutes choses, avait la plus grande confiance dans son bon sens, qui n'a jamais failli. On était jeune, sans grande ambition, que celle d'un peu de gloire. Le poëte racontait aux veillées des histoires à faire évanouir les jeunes filles de peur. Il touchait à la fin de chaque mois ses appointements de l'Institut; mademoiselle Judith travaillait, passait souvent les nuits à raccommoder les chaussettes et les chemises du chansonnier. Le dimanche venu, les souliers cirés, le chapeau brossé, quelques rubans dans un joli bonnet, la mine enjouée, fraîche, blonde, les deux jeunes gens allaient cueillir les groseilles aux prés Saint-Gervais, et le soir danser et dîner à *l'Ile d'amour;* et pendant ce temps-là la réputation venait, en attendant la célébrité.

La première fois que j'ai eu l'honneur de voir mademoiselle Frère, c'est dans la rue Vineuse, à Passy. Comme Béranger, elle avait conservé la mode d'un autre âge. Un tour blond foncé, frisé à l'anglaise; un bonnet à barbe en dentelle, avec serre-tête en dessus; une robe de soie gorge de pigeon faite en douillette, l'air imposant d'une personne qui se respecte et respecte ceux qui l'entourent, les manières polies, la voix douce, le regard pénétrant, telle m'apparut mademoiselle Judith Frère, et telle je l'ai connue jusqu'à son dernier jour. Elle était d'une discrétion extraordinaire sur ce qui touchait les actes et la vie de Béranger. Pourtant

quelquefois elle se permettait de se moquer de la complaisance que mettaient les amis du chansonnier à rire à ses bons mots.

« Mon Dieu! que vous êtes godiches, s'écriait-elle en riant; mais vous voyez bien qu'il dit des bêtises. »

Et Béranger riait de plus belle.

Mademoiselle Judith disait encore :

« Ce Béranger trouve tous les hommes charmants; il s'imagine qu'ils se montrent à lui comme ils sont. »

Les amis de Béranger avaient pour cette charmante femme tout le respect, toute la vénération qu'on ne pouvait lui refuser, et que commandait son caractère. Elle avait aussi ses pauvres.

Enfin, grâce à l'impertinence de je ne sais plus quel fabricant de nouvelles à tant la ligne, nous avons une lettre du chansonnier qui, en défendant sa vieille amie, injuriée par ce rédacteur de *l'Assemblée nationale*, nous donne quelques détails précis sur le rôle que cette bonne et dévouée personne a joué dans sa vie. Nous citons un journal du temps :

« Nous avons reproduit, sur la foi de *la Démocratie pacifique*, la nouvelle du mariage de Béranger. L'éditeur responsable de cette fable était, à ce qu'il paraît, *l'Assemblée nationale*, à qui le poëte populaire adresse la lettre suivante :

« *A monsieur le rédacteur en chef de* L'ASSEMBLÉE
» NATIONALE.

» Monsieur,

» Vous avez l'obligeance de m'envoyer votre journal

depuis le 1er juin; mais je dois au hasard de lire au-
» jourd'hui votre numéro du 30 mai.

» On y assure que je viens de me marier; que j'ai
» épousé ma servante, et que tout Passy a été l'heureux
» témoin de la noce.

» Parmi toutes les nouvelles fausses qui enrichissent
» nos journaux, il n'en est pas qui ait pu me surprendre
» plus que celle-là. Si l'article n'intéressait que moi, je
» laisserais courir cette nouvelle, même à Passy, qui ne
» se doute guère du plaisir que lui a procuré ce pré-
» tendu mariage *in extremis*.

» Mais il faut que vous le sachiez, monsieur, la per-
» sonne que votre collaborateur désigne comme ma ser-
» vante, et dont il donne même le nom, ce qui ajoute à
» la convenance d'une telle fable, est une amie de ma
» première jeunesse, à qui je dois de la reconnaissance.
» Plus favorisée que moi par sa position de famille, il
» y a cinquante ans qu'elle rendait à ma pauvreté bien
» des petits services d'argent. Pour me rendre service
» encore, lorsque tous deux nous touchions à la soixan-
» taine, elle voulut bien se charger de tenir mon pre-
» mier ménage, que me forçait de prendre une tante in-
» firme dont je voulais soigner la vieillesse.

» Vieux amis qui ne nous étions jamais perdus de
» vue, nous ne nous doutions guère alors que nos cent
» seize ans réunis sous le même toit fourniraient ma-
» tière aux médisances du feuilleton, et la vieille de-
» moiselle était loin de penser, toute modeste qu'elle
» est, qu'en la voyant établir autour de moi une écono-
» mie indispensable à tous deux, on la prendrait pour
» la servante du logis, ce qui, après tout, n'eût blessé
» ni ses sentiments démocratiques ni les miens.

» Je ne croyais, quant à moi, son nom connu que de » nos amis communs et de quelques indigents. Grâce à » votre collaborateur, monsieur, ce nom est arrivé aux » oreilles du public; c'est pourquoi je suis contraint de » faire connaître celle qui le porte.

» Vous jugerez donc, je l'espère, l'insertion de ma » lettre juste et nécessaire pour détruire l'effet d'un ar- » ticle que je regrette de n'avoir pas connu plus tôt. Je » ne me plains pas de l'esprit qui l'a dicté en ce qui » me touche; mais je crois de mon devoir d'appren- » dre à vos lecteurs que ma vieille amie a toujours eu » trop de bon sens pour avoir désiré jamais d'être la » femme d'un pauvre fou qui a mis son bonheur en » chansons et livré sa vie à la discrétion des journalistes.

» D'après différentes anecdotes inventées sur mon » compte, et aussi vraisemblables que celle de mon » prétendu mariage, je conclus, monsieur, qu'il y a de » ma faute dans tout cela.

» Malgré mon amour de la retraite, le désir d'obliger » m'a fait recevoir trop de visiteurs. Jusqu'à ce que la » délicatesse et le bon goût empêchent de franchir les » murs dont la loi, dit-on, entoure la vie privée, il nous » faut, je le vois, fermer bien notre porte. Désormais, » je vais mettre un verrou à la mienne, et j'aurai l'obli- » gation d'un peu plus de repos à votre spirituel feuil- » letoniste.

» Remerciez-le donc de ma part, monsieur, et rece- » vez, je vous prie, l'assurance de ma considération » distinguée.

» Votre très-humble serviteur,

» BÉRANGER.

« Passy, 5 juin 1843. »

Mademoiselle Frère est morte à quatre-vingts ans. Quelques amis l'ont accompagnée en silence à sa demeure dernière. Le bon Béranger était déjà malade depuis longtemps de la maladie qui devait l'emporter. Ses amis essayèrent de le détourner d'aller à l'église.

« Quels sont vos motifs pour vous y opposer? répondit-il; donnez vos raisons, je vous donnerai les miennes.

— Vous êtes malade, souffrant; cela va renouveler en vous des impressions qu'il faut éviter.

— J'irai à l'église, répondit-il; je suis le plus vieil ami de Judith. Si je ne l'accompagnais pas, elle me ferait des reproches. »

XII

Mes premières poésies. — Conseils. — *Les Échos de la rue.* — Lettre d'ami. — Une lettre de Silvio Pellico. — La réforme électorale. — Lettre aux étudiants.

Nous étions en 1844.

Je pensai que le moment était venu pour moi de publier mes poésies. Je lui communiquai mon projet, il s'y opposa.

« Vous n'êtes pas mûr encore pour la correction, me dit-il; il faut attendre.

— Je voudrais prendre rang.

— Je conçois; mais il ne faut entrer en campagne qu'armé de toutes pièces. Vous le pouvez, si vous le voulez.

— J'ai de quoi faire un bon volume.

— Gros, c'est possible; bon, c'est autre chose.

— Le public choisira.

— Prenez garde, vous vous entêtez; vous allez faire une école.

— Ma foi, tant pis!

— Mauvaise raison, qui laisse toujours des regrets. »

Je le quittai, résolu de mettre sous presse. Quelques jours après, je recevais une lettre, témoignage touchant de sa bonté et de sa sollicitude. Il m'avait dit sa pensée; je persistais; il ne songeait plus qu'à me soutenir de son crédit Il m'adressa cette lettre, pour qu'elle fût imprimée dans mes poésies. C'est la lettre d'un père inquiet pour les premières armes d'un fils.

Quand, en 1850, je publiai mon petit volume des *Échos de la rue*, que je lui dédiai, il eut une tout autre opinion : « Voilà un petit livre, disait-il, qui n'aura pas de succès, malgré les excellentes choses qu'il contient et auxquelles on ne rendra pas justice. »

Je reçus quelques jours après mon envoi la lettre suivante :

« Mon cher Lapointe, j'ai lu très-attentivement votre » petit volume et j'ai toute sorte de compliments à vous » en faire. Il contient d'excellentes choses et porte un » cachet d'originalité qui, selon moi, doit en assurer le » succès. Il y a du cœur dans toute cette poésie, bien » réellement populaire, que je voudrais voir apprécier par » tout le monde comme je l'apprécie moi-même, aussi » en parlé-je à toute occasion et de façon à en faire sai- » sir le mérite particulier.

» Malheureusement je n'ai plus de relations avec les

» journaux et je ne sais comment m'y prendre pour ser-
» vir au succès de votre publication. Votre dédicace me
» gêne, et si vous m'aviez consulté, je vous aurais
» détourné de me donner ce témoignage d'amitié. Ce
» qu'il y a de curieux, c'est que j'avais lu le tiers du vo-
» lume sans avoir remarqué mon nom sur la couverture
» et la dédicace qui en fait l'ouverture.

» J'ai déjà distribué bonne partie de ma douzaine;
» je compte qu'il m'en faudra d'autres.

» Lamennais, avec qui j'ai parlé de vos vers, ne les
» avait pas encore reçus. En avez-vous envoyé au moins
» un exemplaire à madame Sand? Cela serait conve-
» nable, il me semble. J'ai regretté que vous n'ayez pas
» pensé à faire quelque chose pour l'auteur du *Champi*
» et de *Fadette*. Cela vous allait à merveille.

» Si vous êtes libre dimanche prochain, vous devriez
» venir dîner. Nous vous attendrons jusqu'à six heures.

» Je vous aurais écrit plus tôt, mais j'ai eu besoin de
» Vernet pour m'assurer de votre numéro.

» En vous attendant, tout à vous.

» BÉRANGER.

» Vendredi, 11 octobre. »

Ce livre, défectueux en beaucoup de points, eut cependant un très-grand succès. Je le dois en partie aux hautes sympathies qui l'ont entouré. Béranger n'en fut pas dupe; il me dit le mot qu'il avait dit au malheureux Escousse : « N'allez pas vous croire un grand homme. » Il me dit cela à l'occasion d'une lettre de Silvio Pellico, que je venais de recevoir en réponse de l'envoi que je lui avais fait de mon livre, ce qui me causait quelque vanité en raison de la réputation de son auteur.

« Monsieur,

» Le don que vous me faites de votre livre est un » témoignage de bienveillance que j'apprécie infiniment, » monsieur; pardonnez-moi le retard que j'ai mis à vous » en remercier. J'ai lu et admiré vos vers, j'ai admiré » votre culture, votre âme forte et noble. Il est beau de » voir une intelligence si développée et si puissante dans » un homme qui gagne humblement son pain, exerçant » un métier. Vos compositions ne me laissent à désirer » qu'une chose : donnez plus souvent à votre lyre les » sons divins de la religion, de notre belle et sainte » religion qui est l'amie des pauvres. Vous brûlez d'en- » noblir, de consoler les classes laborieuses; entourez- » les, comme vous le faites, de votre compassion et de » votre amour, mais que vos plaintes fraternelles respi- » rent moins l'irritation dangereuse et hyperbolique du » tribun. Ne leur faisons pas considérer la généralité » des riches comme des ennemis, les différences sociales » comme une abomination. Tonnez contre les mauvais » riches et plaisez-vous à peindre les bons. Craignez » d'exaspérer; la haine n'est pas salutaire, soyez plutôt » infatigable à relever le pauvre, à montrer la sublimité » du pauvre qui travaille sans haine, qui aime, qui » sourit des vanités, qui partage son pain avec d'autres » infortunés, qui pratique héroïquement l'Évangile, qui » s'instruit sans ostentation, sans ambition, sans se » laisser corrompre par les livres irréligieux. Oh! que » vous ferez du bien ainsi! — J'ignore si vous êtes catho- » lique, je le suis et je vous parle comme à un frère. » Vous ne serez pas étonné de mon langage. — Adieu, » mon cher monsieur, je vous souhaite tous les bon-

» heurs, entre autres celui de contribuer par votre
» talent si distingué à faire aimer la religion et la vertu.

» SILVIO PELLICO.

» Turin, 15 janvier 45. »

Cette lecture terminée :

« Bah! dit-il, c'est la lettre d'un capucin. » Telle était l'opinion qu'il avait de Silvio Pellico.

Voici la réponse qu'il fit à l'invitation de la commission qui s'organisa dans les écoles de Paris, en novembre 1847, à l'effet de réunir dans un banquet en faveur de la réforme électorale, qui devait triompher le 24 février 1848 avec la république, tous les étudiants démocrates. En peu de jours, douze cents souscripteurs avaient retiré leurs cartes, et tous les membres éminents de la démocratie française et étrangère avaient accepté l'invitation qui leur avait été adressée d'assister a ce banquet. En les conviant à venir donner à la réunion l'appui de leur influence et de leur talent, les étudiants tendaient à ce but si louable : faire disparaître toutes les querelles personnelles qui avaient à ce moment un certain caractère d'acrimonie, pour fondre toutes ces passions dans la suprême aspiration de leurs vœux communs : l'avénement prochain de la république.

« Passy, 20 décembre 1847.

» Messieurs,

» Lorsque la députation de votre comité a pris la
» peine de me venir inviter au banquet que vous orga-
» nisez, je lui ai témoigné ma reconnaissance de cette
» marque de sympathie que la jeunesse des écoles vou-

» lait bien me donner. Mais en même temps, j'ai été
» obligé de lui exposer que n'ayant pu assister au ban-
» quet de Saint-Denis, mon arrondissement, il ne m'é-
» tait plus possible, sans grave inconvenance, d'assis-
» ter à votre banquet.

» Certes, messieurs, de toutes les réunions de ce
» genre, la vôtre est celle où je serais mieux placé,
» puisque je n'appartiens point à l'électorat. Mais aussi
» c'est parce que cette position m'est faite par la loi,
» que je dois être d'autant plus touché que des électeurs
» m'aient appelé à prendre part à leur manifestation
» patriotique.

» Je ne puis donc, messieurs, que vous renouveler
» mes remercîments et les vœux que je fais pour que
» votre réunion soit un présage heureux d'avenir pour
» la France, qui attend des hommes de votre âge les
» améliorations que les hommes du mien ne peuvent
» plus que rêver.

» Vous avez eu la bonté de me dire que je n'étais pas
» étranger à votre éducation politique; plus je suis tenté
» de le croire, plus vous pouvez juger du bonheur que
» j'aurais eu à m'asseoir au milieu de vous, et jugez
» ainsi de la sincérité de mes regrets et de mes excuses.

» Recevez-en l'assurance, messieurs, et celle de mon
» affection toute cordiale et toute dévouée.

» Votre concitoyen,

» BÉRANGER. »

XIII

Les procès de Béranger. — L'intérêt qu'il excita dans toute la population. Le réquisitoire de M. Marchangy. — La chanson en cour d'assises.

Tous les contemporains se souviennent encore aujourd'hui de l'intérêt qu'excitèrent les procès de Béranger. Il nous paraît utile toutefois, pour les générations actuelles, de rappeler cette phase importante de la vie du poëte.

Jamais, de mémoire d'habitué, l'audience d'un tribunal ne présenta une affluence aussi extraordinaire d'amateurs. Quelques délais dans la transmission des ordres nécessaires pour obtenir un renfort de gendarmerie avaient rendu le service extérieur très-pénible ; aussi, dès huit heures du matin, les issues les plus secrètes, ordinairement réservées aux porteurs de billets, étaient obstruées par la foule plus sûrement encore qu'elles n'étaient fermées par les verrous. Un petit nombre d'é-

lus pénétraient avec peine dans la salle qui se remplissait successivement de personnes de la plus grande distinction : M. le duc de Broglie, M. le baron de Staël, MM. Gevaudan, Bérard, maître des requêtes, M. Dupont (de l'Eure), député; et plusieurs magistrats, parmi lesquels on remarquait MM. de Vatimesnil, de Broë, Blondel d'Aubers, Girod (de l'Ain), Mars, etc., occupaient des places réservées; les dames et les avocats en robe arrivaient successivement dans la grande enceinte du parquet. Pendant ce temps, la foule toujours croissante, forçant toutes les consignes, était arrivée, au milieu d'un désordre inexprimable, jusque dans la galerie vitrée qui servait de vestibule à la salle d'audience.

On se demandait comment pourraient entrer non-seulement la cour et les jurés, mais le prévenu lui-même. M. de Béranger, pour lequel son assignation n'était pas un passe-port suffisant, fut en effet arrêté pendant trois quarts d'heure de barrière en barrière, et il allait franchir la dernière limite, lorsqu'un gendarme lui disputa opiniâtrément le passage; enfin, il prit place au banc des avocats, entre Me Dupin aîné, son défenseur, et Me Coche, son avoué. La physionomie du prévenu était calme; il s'entretenait, en souriant, avec les personnes qui se trouvaient auprès de lui.

Il était impossible de commencer l'audience avant que le corridor vitré et l'escalier qui y conduisait fussent complétement évacués. Déjà quatre ou cinq personnes avaient été tirées de la foule, et étaient entrées en escaladant la fenêtre [1]. Les carreaux de vitre volaient en

[1] De ce nombre étaient MM. Larrieux, président de la cour d'assises, et Cottu, conseiller.

éclats. Faire rétrograder cette multitude était impossible, on préféra lui ouvrir la porte intérieure. Alors deux cents personnes, brisant les vitres, déchirant leurs habits ou les salissant contre des murailles fraîchement blanchies, se portèrent les unes les autres au milieu de la salle qui semblait déjà trop pleine. Les bancs des accusés furent envahis par un grand nombre d'avocats, et cette circonstance nécessita la remise d'une affaire de vol qui devait précéder la cause politique. On n'aurait su où placer l'accusé et ses gardes, et les huissiers ne purent, malgré tous leurs efforts, faire entrer dans l'audience un témoin arrivé de Pontoise pour cette affaire.

Jusqu'à ce moment, on avait respecté l'étroite enceinte réservée au public journalier qui préférait ordinairement les grands procès de vol et d'assassinat, mais qui n'avait pas montré moins d'empressement, et faisait queue depuis sept heures. Cependant les peines prises par cette partie des curieux furent inutiles. Les porteurs de billets qui n'avaient pas trouvé place sur les banquettes, refluèrent au fond de l'auditoire, et l'on ne put ouvrir les grilles extérieures.

Les jurés n'arrivèrent à la chambre du conseil qu'en faisant un long circuit, et en passant par l'escalier de la chambre correctionnelle. Vers onze heures, le tirage du jury et les récusations respectives du ministère public et du prévenu étant terminés, la cour fut introduite. Elle était composée de MM. Larrieux, président, Cottu, Baron, Sylvestre de Chanteloup père, et d'Haranguier de Quincerot.

M. le président dit que l'audience serait ouverte lorsqu'il régnerait un ordre parfait et digne de la majesté de

la justice. Il donna l'ordre à toutes les personnes qui entouraient le banc des jurés de s'en éloigner : cet ordre s'exécuta lentement. M. le président renouvela l'ordre et ajouta : « Il est désagréable que ce soient des membres du barreau qui s'exposent à recevoir de pareilles leçons. »

M. le président ordonna qu'un gendarme fût placé auprès de MM. les jurés, afin que leur attention ne fût distraite par personne.

Après la prestation du serment des jurés, et M. de Béranger ayant décliné ses nom, prénoms, et sa profession d'ex-employé à la Commission d'instruction publique, le greffier donna lecture de l'arrêt de mise en prévention qui contenait le texte de toutes les chansons incriminées.

M. Marchangy, avocat général, se leva et dit :

« Messieurs les jurés, la chanson a une sorte de privilége en France. C'est, de tous les genres de poésie, celui dont on excuse le plus volontiers les licences. L'esprit national le protége et la gaieté l'absout. Compagnes de la joie, fugitives comme elle, il semble que ces rimes légères ne soient point propres à nourrir la sombre humeur du malveillant, et depuis Jules César jusqu'au cardinal de Mazarin, les hommes d'État ont peu redouté ceux qui chantaient.

» Telle est la chanson, ou plutôt, messieurs, telle était la chanson chez nos pères, car, depuis les siècles où l'on riait encore en France, cet enfant gâté du Parnasse s'est étrangement émancipé. Profitant de l'indulgence qui lui était acquise, plus d'une fois pendant nos révolutions publiques les perturbateurs le mirent à leur

école, ils l'échauffèrent de leur ardeur, ils en firent l'auxiliaire du libelle et des plus audacieuses diatribes. Dès lors un sarcasme impie remplaça la joie naïve; une hostilité meurtrière succéda au badinage d'une critique ingénieuse. Des refrains insultants furent lancés avec dérision sur les objets de nos hommages; bientôt ils stimulèrent tous les excès de l'anarchie, et la muse des chants populaires devint une des furies de nos discordes civiles.

» Lorsque les chansons peuvent s'écarter ainsi de leur véritable genre, auront-elles droit à la faveur que ce genre inspirait? Leur suffira-t-il du titre de chansons pour conquérir impunément le scandale et pour échapper à la répression judiciaire? Si telle était leur dangereuse prérogative, bientôt la prose leur céderait en entier la mission de corrompre, et l'on chanterait ce qu'on n'oserait pas dire.

» Vous sentez donc la nécessité de distinguer telles chansons de telles autres qui n'en portent que le nom. Faites une large part dans l'indulgence pour ces couplets espiègles et malins, qu'il y aurait sans doute trop de rigueur à priver d'une certaine liberté de langage. Qu'ils vivent aux dépens des travers, des faiblesses humaines, qu'ils puissent même confondre le bruit de leurs joyeux grelots avec les murmures de l'opposition. Mais si, plus téméraires que ne le fut jamais cette opposition, ils attaquent ce qui est inviolable et sacré; si Dieu, la religion, la légitimité, sont tour à tour le sujet de leurs outrages, sous quels prétextes pourraient-ils être épargnés? Est-ce parce que la chanson se grave aisément dans la mémoire, qu'elle est de facile réminiscence, et que le sel piquant qui l'assaisonne est un

salpêtre électrique prompt à ébranler les esprits? Est-ce parce qu'elle peut fournir des refrains tout préparés aux orgies de la sédition et aux mouvements insurrectionnels? Est-ce parce que, circulant avec rapidité, elle pénètre en même temps dans les villes et les hameaux, également comprise de toutes les classes? Tandis que la brochure la plus coupable n'exerce que dans un cercle étroit sa mauvaise influence, la chanson, plus contagieuse mille fois, peut infecter jusqu'à l'air qu'on respire. Et d'ailleurs ici se présente une observation dont vous apprécierez le mérite. Qu'une chanson exhalée dans un instant de verve et d'ivresse circule, non par la voie de l'impression, mais parce qu'elle est chantée dans le monde, c'est un bruit passager que le vent emporte et dont bientôt il ne reste plus de vestiges. La justice pourra le dédaigner et ne pas faire contraster la gravité de ses poursuites avec le vague et la légèreté d'un pareil genre de publication. Mais qu'un auteur mette au jour un recueil de poésies qu'il lui plaît d'appeler des chansons; qu'il donne ce nom à des satires réunies, à des dithyrambes, à des odes pleines d'agression et d'audace, vous ne verrez plus ici que des vers qu'on peut lire sans être obligé de les chanter; et si cet auteur croyait pouvoir égayer sa défense de toutes les idées frivoles et plaisantes que réveille la chanson, vous sentiriez d'abord dans quelle méprise il voudrait vous engager, car apparemment qu'il ne prétendrait pas que ceux qui ont acheté ses chansons sont tenus de les chanter, que ce soit là une condition inséparable de la vente, et que ses souscripteurs soient tous de fidèles observateurs de l'harmonie. Le sentiment qu'aurait eu le poëte de sa gaieté ne pourrait donc conjurer les mau-

vais résultats que produiraient ses vers sur des esprits disposés à prendre les choses sérieusement.

» Le sieur de Béranger a-t-il commis un outrage à la morale publique et religieuse? s'est-il rendu coupable d'une offense envers la personne du roi? a-t-il provoqué le port public d'un signe de ralliement non autorisé? Telles sont les trois questions que nous allons successivement discuter.

» Il serait trop long et trop pénible de rechercher toutes les pages qui attentent à la morale publique et religieuse : nous ne vous parlerons donc pas de la chanson *des deux Sœurs de Charité*, dans laquelle l'auteur, anéantissant tout principe de morale, soutient qu'une fille de joie ne mérite pas moins le ciel par les excès de la débauche, qu'une sœur de charité par ses bonnes œuvres et son dévouement sublime. Nous ne vous parlerons pas de la chanson intitulée *les Chantres de paroisse*, où, selon le prévenu, le séminaire, cette école des vertus sacerdotales, cette institution réparatrice des persécutions de l'Église, n'est qu'un *hôpital érigé aux enfants trouvés du clergé*. Nous ne parlerons pas davantage de plusieurs chansons dirigées contre les *missionnaires*, chansons tellement virulentes, qu'il ne faut pas s'étonner si, après les avoir lues, ceux qui ne se sentent pas l'esprit d'en faire autant, veulent au moins lancer des pétards aux orateurs d'une religion que la Charte déclare religion de l'État. Mais ce que nous ne pouvons taire, ce sont les impiétés accumulées dans la chanson intitulée *les Capucins*.

» Il faut avoir des ressentiments bien opiniâtres pour attaquer ces humbles serviteurs de l'humanité, aujourd'hui qu'ils sont ensevelis sous les ruines de leurs cloî-

tres déserts. A peine leur souvenir vit-il encore dans quelques chaumières où ils venaient, il y a bien longtemps, parler de Dieu à ceux qui mouraient, et partager le pain qu'ils tenaient de la charité. Pauvres et n'ayant rien possédé ici-bas, ils ont quitté ce monde sans avoir aucun compte à rendre : pourquoi donc poursuivre leur mémoire au delà de l'exil ou du martyre? Au surplus, ce ne sont pas eux qu'il s'agit ici de venger. Que par amour pour la tolérance, l'impiété persécute ces ordres religieux, coupables d'avoir, en ouvrant aux cœurs souffrants des asiles de paix, différé le grand siècle des lumières : elle le peut sans doute; mais qu'elle confonde sous ces atteintes l'autel avec le monastère, et la religion avec les ministres, c'est là ce que la France alarmée ne vous permet pas d'excuser, et c'est ce que fait le prévenu dans la chanson qu'on vous dénonce. »

Ici M. Marchangy donne lecture de cette chanson, et reprend la parole :

« C'est ainsi, messieurs, que l'auteur, par une sacrilége ironie, essaye d'écarter de nos temples ceux qu'un reste de foi y conduit encore; c'est ainsi qu'il tente surtout d'en éloigner les soldats français dont la ferveur religieuse ne pourrait en effet qu'ajouter aux garanties de leur fidélité. Mais, tandis qu'il voudrait, en glaçant la piété dans leurs cœurs, les rendre plus faciles à séduire, ne voyez-vous pas que ses efforts conspirent encore moins contre la monarchie que contre la valeur et la gloire? car la religion seule peut épurer la valeur en la rendant désintéressée et morale. Quant à la gloire, qui n'est qu'un secret besoin de se survivre, qui peut la comprendre et la mériter, si ce n'est celui qui espère un autre avenir? Qui croira en Dieu, si ce n'est celui

qui va chercher la mort dans les combats? et de quel prix la terre, réduite à ses biens impuissants, pourrait-elle payer le dévouement du héros qui s'immole à son pays?

» Mais c'est peu que le sieur de Béranger fasse asseoir sur le seuil de l'église le ridicule et l'insulte; il va, dans la chanson intitulée *le Bon Dieu*, apostropher Dieu lui-même. Pour que la majesté divine ne puisse pas rester inviolable derrière ses impénétrables mystères, il va, dans une indigne parodie, lui prêter des formes et un langage ignobles! Cet Être éternel, que les élans de la prière et les transports de l'admiration et de la reconnaissance avaient seuls osé atteindre, n'est plus, dans les vers du prévenu, qu'une image grotesque et bouffonne, qu'un fétiche impuissant qui vient calomnier son propre ouvrage et se moquer des institutions les plus saintes.

» Il faut l'avouer, messieurs, le sieur de Béranger a singulièrement trahi les destinées de la poésie. Cet idiome inspirateur semblait être donné aux mortels pour ennoblir leurs émotions, pour élever leurs âmes vers le beau idéal et la vertu, pour les préserver d'un stupide matérialisme et d'une végétation grossière, en leur présentant sans cesse des pensées d'élite, des images de choix, analogues à leur divine essence! Et ce poëte, à qui, pour un si bel emploi, le talent des vers fut prodigué, quel usage a-t-il fait de ce talent dont la société lui demande compte aujourd'hui? Il a déshérité l'imagination de ses illusions, il a ravi au sentiment sa pudeur et ses chastes mystères, il voudrait déposséder l'autorité des respects du peuple, et le peuple des croyances héréditaires; en un mot, il voudrait tout détruire, même celui qui a tout créé.

» Et dans quel temps vient-il parmi nous se faire le mandataire de l'incrédulité? c'est lorsqu'un instant de repos succédant à nos agitations politiques, nous ouvrons enfin les yeux, comme à la suite d'un long délire, étonnés que nous sommes de voir quels ravages l'impiété a faits dans les mœurs! c'est lorsque les bons citoyens voudraient qu'on profitât de l'espèce de calme où nous voici, pour aviser aux moyens de le rendre durable et réel en restaurant les bases de toute agrégation sociale! c'est lorsque, désabusés des innovations trompeuses, des systèmes décevants, on revient, après un vaste cercle d'erreurs, à une religion seule capable de sauver les États, car seule elle peut discipliner tant d'esprits rebelles, et ramener dans nos foyers le culte des traditions vénérables; seule elle peut rendre à la jeunesse les grâces de la modestie et les avantages de la docilité; seule elle peut se charger d'une partie des désirs tumultueux dont la terre est obsédée; seule encore elle peut creuser un lit profond et paisible à ces ambitions désordonnées qui mugissent sur la surface de la France, comme des torrents qui menacent de tout envahir; seule enfin, elle peut verser un baume réparateur sur tant de plaies toujours saignantes, et triompher des ressentiments et des partis.

» Voilà pourquoi nos législateurs ont pensé, en discutant la loi répressive des abus de la presse, qu'il ne fallait pas seulement punir la sédition, mais encore l'impiété. La sédition n'a que des accès passagers, mais l'impiété s'étend sur des générations entières; la sédition n'éclate souvent que sur les sommités sociales, tandis que l'impiété ronge les fondements des nations. Ah! qu'importe que la révolution ne soit plus dans les

actes, si elle est toujours dans les mœurs! Ils se trompent ceux-là qui ne la voient que dans un violent changement de gouvernement, et qui se croient hors de son tourbillon lorsqu'ils n'entendent parler ni de république, ni de consulat, ni d'empire. Ce sont là les effets et non pas les causes. La révolution n'est pas seulement dans la substitution d'un usurpateur à un ordre de choses consacré, elle est surtout dans le néant de ces cœurs enflés d'un orgueilleux mépris pour les dogmes de la morale et de la vertu; elle n'est pas seulement dans les entreprises des factions qui détrônent le prince légitime, elle est surtout dans la propagation des doctrines irréligieuses qui voudraient détrôner le Souverain suprême, le maître des siècles et des rois; oui, elle est dans la révolte des esprits contre l'existence d'un Dieu et l'authenticité de son culte; elle est dans la rupture insensée des anneaux de cette chaîne merveilleuse qui, unissant le ciel à la terre, joignait ensemble toutes les puissances morales, depuis la puissance paternelle jusqu'à la puissance divine. Aussi, messieurs, quelque différentes que puissent être leurs opinions politiques, les membres de l'une et de l'autre Chambre se sont-ils réunis pour punir dans la loi du 17 mai tout *outrage à la morale publique et religieuse :* ce sont les expressions de l'article 8 de cette loi. Et vous, juges citoyens, vous chargés de faire respecter les lois qui sont l'expression publique sanctionnée par le monarque, où puiseriez vous le motif d'une indulgence qui ne serait qu'un déplorable exemple d'impunité? Car, enfin, lorsque la loi du 17 mai sévit contre tout outrage à la morale publique et religieuse commis par des écrits ou des paroles, ne verrez-vous pas un outrage de cette espèce

dans les vers où le sieur de Béranger dit que *l'église est l'asile des cuistres, et que les rois en sont les piliers?* Et si la morale religieuse n'est autre chose que la morale enseignée par la religion, n'est-ce pas l'outrager, en effet, que de dénaturer, comme le fait le prévenu, l'idée que nous devons avoir de l'Éternel, de qui découle toute morale, puisque sans lui il n'y aurait que des intérêts menaçants et rivaux? N'est-ce pas l'outrager que de faire tenir à Dieu un discours absurde et où il désavoue le culte qu'on lui rend, où il se dit étranger à ce monde, où il engage à ne pas croire un mot de ce qu'apprennent en son nom les ministres de la religion, et dans lequel enfin il ne donne aux hommes, pour seule règle de conduite, qu'un précepte de libertinage?

» C'est un des stratagèmes les plus familiers aux écrivains de parti, que de chercher à passionner les souvenirs des militaires français, à leur montrer la paix comme un opprobre, et la guerre comme un droit dont ils sont indûment frustrés. Vainement ces braves soldats que la gloire a rendus à la nature ont-ils noblement déposé les armes à la voix du père de la patrie, parce qu'ils savent que son aveu fait seul une vertu du courage; vainement ils se félicitent de retrouver, après un long exil où les condamna la victoire, et les champs paternels et les affections domestiques.

» Voilà que dans cet Élysée, où se repose leur valeur, le serpent de la sédition voudrait ramper entre leurs lauriers, les souiller de son fiel impur, les flétrir d'un souffle de vertige et d'erreur. Écoutez les insinuations et les hypocrites doléances que cet esprit de tentation prête à des guerriers fidèles; à l'entendre, ces guerriers ne sont que des êtres humiliés et déchus. Parce que les

royaumes ne sont plus jetés devant eux comme une proie, il leur fait répandre des larmes imaginaires sur le malheur de la France, qui, au lieu de l'avantage d'être dépeuplée par des triomphes ou ruinée par des revers, subit aujourd'hui une prospérité inespérée sous le joug nouveau de ces Bourbons qui ne nous gouvernent que depuis des siècles. Sensibilité homicide qui gémit de ne plus voir l'Europe dévastée! Dévouement égoïste qui regrette de ne plus voir les champs de bataille transformés en arènes par l'ambition et l'intérêt personnel!

» Le sieur de Béranger a tenté dans vingt chansons de pervertir ainsi l'esprit militaire, notamment dans celle qui a pour titre *le Vieux Drapeau.* » (Ici M. l'avocat général donne lecture de cette chanson, et continue ainsi :)

« Après avoir entendu de pareils vers, on se demande si c'est bien là le genre de la chanson badine et légère pour laquelle on réclamera votre indulgence. L'auteur appelle cette pièce une chanson, il la met sur l'air : *Elle aime à rire, elle aime à boire;* mais tout cela ne saurait détruire son caractère hostile et sombre. Qu'on nous dise en quelle circonstance elle pourrait être chantée sans devenir un manifeste et une offense. Serait-ce dans un repas de corps, dans une garnison, dans une marche militaire, dans les villes ou dans les campagnes? Elle ne peut être chantée que dans un attroupement de conjurés, et pour servir de signal à l'insurrection; voilà sa vocation, voilà le secret de sa naissance.[1] »

[1] Ici M. l'avocat général a donné lecture d'une lettre du ministre de la police (M. Mounier), qui dénonce cette chanson comme ayant été répandue et chantée dans les casernes.

M. Marchangy ajouta que cette chanson fut imprimée clandestinement, qu'elle était calculée pour agir sur l'esprit des soldats, et pour seconder des machinations coupables. Cette démonstration lui fournit un moyen oratoire. Il discuta ensuite le chef de prévention relatif aux offenses contre la personne du roi, et termina en ces termes :

« Certes, la gaieté française a des droits; mais si elle devenait tellement exigeante qu'il fallût lui sacrifier l'honnêteté publique, la religion, les lois, le bon ordre et les bonnes mœurs; si elle ne devait vivre désormais qu'aux dépens de la décence, de la foi, de la fidélité, mieux vaudraient la tristesse et le malheur, car du moins il y aurait là de graves sentiments qui ramèneraient à l'espérance et à la Divinité.

» Oui, la gaieté française a bien des droits; mais, au lieu de la chercher dans la fange de l'impudicité et dans l'aride poussière de l'athéisme, qu'elle butine, ainsi que l'abeille, sur tant de sujets aimables et gracieux qu'ont effleurés des chansonniers célèbres, dont la gloire innocente est une des belles fleurs de notre Pinde. Eh quoi! sera-t-elle plus expansive et plus libre, quand, au milieu d'un festin de famille et de bon voisinage, elle aura insulté à la piété d'un convive et blessé ses opinions; quand elle aura appris à l'artisan, au laboureur courbé sous de pénibles travaux, des couplets impies contre une religion qui venait le consoler, et contre un Dieu qui promet d'essuyer les sueurs et les larmes?

» Ah! si le caractère français a perdu de son enjouement, qu'il ne s'en prenne qu'aux déceptions et aux systèmes dont le sieur de Béranger s'est fait l'interprète; qu'il s'en prenne à l'aigreur des discussions po-

litiques, à l'agitation de tant d'intérêts sans frein et sans but, à cette fièvre continue, au malaise de ceux qui, rebutant la société, la nature et la vie, ne trouvent plus en elles ni repos, ni bonheur, parce qu'en effet il n'en est pas sans illusions, sans croyances, sans harmonie. L'esprit dogmatique a dissipé les illusions; l'esprit fort a détruit les croyances; l'esprit de parti a troublé l'harmonie. Est-ce donc un des fauteurs de ces tristes changements qui doit se plaindre de leurs tristes conséquences? qu'il ne se plaigne pas non plus si la chanson, par suite de sa décadence et de sa honteuse métamorphose, est venue des indulgentes régions qu'elle habitait jusqu'à ces lieux austères qu'elle n'eût dû jamais connaître; qu'il n'accuse pas d'intolérance et de trop de rigueur des magistrats affligés d'avoir à sévir contre l'abus du talent. Non! qu'il ne les accuse pas; car il lui était plus facile de ne pas publier son ouvrage qu'il ne l'était à ces magistrats responsables envers la société de rester sourds à la voix de leur conscience, en ne réprouvant pas ce que réprouvent la religion, la morale et la loi. »

M. Dupin a la parole.

Nous n'avons rien remarqué dans la défense qui valût la peine d'être reproduit; ce sont des argumentations didactiques, souvent niaises. La pensée s'y traîne dans le terre-à-terre le plus déplorable. Il veut détourner la condamnation en invoquant le dédain pour des chansons qui ne sont que des chansons. M. Dupin oublie trop, dans son plaidoyer, qu'il est là en présence d'hommes de talent qui ont la plus grande estime, au fond, pour le

talent de l'accusé. Quand on relit ces procès à la distance qui nous sépare de leurs dates, on est étonné de voir que toutes les formes de l'éloge avaient déjà été épuisées par les adversaires mêmes du poëte, pour le couronner aux yeux de l'opinion publique. C'est en cela que ces procès, qui font du reste partie de son histoire, sont si curieux à rapporter. Nous en avons, autant que possible, retranché les détails purement judiciaires pour ne donner au lecteur qu'un aperçu des sentiments exprimés des deux côtés dans un langage qu'on n'entend plus guère de nos jours, M. Dupin à part. Béranger fut condamné à trois mois de prison et à cinq francs d'amende, *malgré*, dit-il ironiquement, *malgré l'éloquence sublime de Dupin qui pour nous parla.*

« Oh! lui disait-on, à ce propos, *éloquence sublime!*

— Certainement, répondait-il. Dupin s'élève souvent jusqu'au sublime. Oui, il monte au ciel; seulement, je ne sais pas comment il s'arrange, il en redescend tout crotté! »

XIV

Sainte-Pélagie. — *La Sylphide.* — *Le Pigeon messager.* — Les chansons sauvegarde contre la tyrannie. — Appréciation de Béranger par Paul-Louis Courier.

Voilà le gai rossignol en cage. Que va-t-il faire? Il va chanter. Il est enfermé dans la cellule d'un long couloir situé au premier du bâtiment nommé Cour du milieu. Les républicains de 1834, avec lesquels j'étais détenu alors, ont nommé ce couloir le *bâtiment de la Montagne.* Un de nos amis habitait la cellule que Béranger avait emplie de sa célébrité il y avait douze ans.

Les sympathies les plus vives accompagnent le chansonnier jusque dans sa prison. L'intérêt public en France sera toujours du côté des persécutés, surtout

quand les nobles victimes sont les martyrs de la liberté.

Ce sont d'abord les Semurois, qui, pour lui faire passer la folie qu'il a d'essayer de guérir des gens incurables, lui adressaient des vins de *Chambertin* et de *Romanée :*

J'espère
Que le vin opère :
Oui, tout est bien, même en prison ;
Le vin m'a rendu la raison.

Plus loin, c'est la réponse à d'autres Bourguignons qui lui ont adressé des vins de différents crus :

Avec son habit un peu mince,
Avec son chapeau goudronné,
Comme l'honneur de la province
Ce Bourguignon nous est donné.
Qu'il soit d'un âge respectable,
Que d'un beau nom il soit porteur,
Chut! mes amis, il fait jaser à table,
C'est un agent provocateur!

Rien de perdu pour le poëte dans sa captivité, puisqu'il boit, chante et rit. Dans les murs de Sainte-Pélagie les dieux de la Grèce viennent lui sourire ; l'*ombre d'Anacréon* vient le visiter :

Une ombre apparaît et s'écrie :
« Doux enfant de la liberté,
» Le Plaisir veut une patrie.

» C'est trop rougir aux yeux du voyageur
» Qui d'Olympie évoque la mémoire ;

» Frappe! et ces bords au gré d'un ciel vengeur,
» Reverdiront d'abondance et de gloire.
» Des tyrans le sang détesté
» Réchauffe une terre appauvrie.
» Doux enfant de la liberté,
» Le Plaisir veut une patrie. »

Le poëte, dans les fers, juge ses juges. Il les traîne au tribunal de l'opinion qui casse les jugements en dernier ressort. Le pauvre poëte regrette une chose, une seule, dans sa prison :

J'ai vu naguère une sylphide,
Sylphes légers, soyez mes dieux.

Emportez-moi vers elle, ou bien ramenez-la vers moi :

Hélas! rapide météore,
Trop vite elle a fui loin de nous,
Doit-elle m'apparaître encore?
Quelque sylphe est-il son époux?
Non, comme l'abeille elle est reine
D'un empire mystérieux :
Vers son trône un de vous m'entraîne,
Sylphes légers, soyez mes dieux.

La sylphide s'enfuit au bruit des verrous et des clefs. Mais voici le *pigeon messager*

Il est tombé las d'un trop long voyage.
. . . . . .
Bois dans ma coupe, ô messager fidèle,
Et dors en paix sur le sein de Nœris.

. . . . . .
Nœris découvre un billet sous son aile;
. . . . . .

Mais du billet quelques mots me font croire
Qu'il est en France à des Grecs apporté.
Il vient d'Athène; il doit parler de gloire.
Lisons-le donc par droit de parenté.
Athène est libre! amis, quelle nouvelle!
Que de lauriers tout à coup refleuris!
. . . . . .

Athène est libre! ah! buvons à la Grèce,
Nœris, voici de nouveaux demi-dieux.
L'Europe, en vain, tremblante de vieillesse,
Déshéritait ces aînés glorieux.
Ils sont vainqueurs; Athènes, toujours belle,
N'est plus vouée au culte des débris.
Bois dans ma coupe, ô messager fidèle,
Et dors en paix sur le sein de Nœris.

Athène est libre! ô muse des Pindares!
Reprends ton sceptre et ta lyre et ta voix.
Athène est libre en dépit des barbares!
Athène est libre en dépit de nos rois!
Que l'univers, toujours instruit par elle,
Retrouve encore Athènes dans Paris.

Le poëte captif est tout à la liberté. La chanson a des ailes; elle franchit murs et grilles; sa voix vibre par les airs; les vents l'emportent. Un passant, qui retient ses paroles, les apprend à d'autres passants. Quinze jours après, tout Paris connaît ces hymnes à la liberté. Un mois après, c'est la France entière qui les chante :

La liberté, nourrice du génie,
Voit les beaux-arts pleurant sur son cercueil :
Qui va d'un joug subir l'ignominie
A de son vers d'avance éteint l'orgueil.

. . . . . .

Tu veux encor ravir le feu céleste,
Jeune homme épris des lauriers les plus beaux,
Quand la censure, à son rocher funeste,
De ton génie a promis les lambeaux !

. . . . . .

Avec Thalie, en satires féconde,
Peignons nos grands, leurs valets, leurs rimeurs,
Les vils ressorts qui font mouvoir le monde,
Et la cour même envenimant nos mœurs.

La Restauration, malgré l'éclat de ses procès, malgré les foudres du clergé, les sentences des juges, ne put pas facilement triompher d'un adversaire qui, au besoin, se serait passé de l'imprimerie pour lancer ses flèches. Ne suffisait-il pas d'une copie pour qu'à l'instant même des milliers de copies circulassent d'un bout à l'autre de la France ?

« La tyrannie ne pourra jamais s'asseoir définitivement dans un pays où l'on chante, disait-il souvent. Voilà pourquoi je conseille aux jeunes gens de faire des chansons. »

Il avait à Sainte-Pélagie, pour compagnons de captivité, MM. de Jouy, Fontan, Cauchois-Lemaire, qui est resté son ami et qui est venu verser des larmes sur les mains de son vieil ami mourant. Il y avait aussi M. Paul-Louis Courier, qui a remarqué un sieur Bé-

ranger qui fait bien la chanson et qui lui semble ne pas manquer d'esprit.

Cette froide appréciation de Paul-Louis Courier me porte fort à penser que l'incisif pamphlétaire n'a compris son homme qu'à moitié. Il ne l'aura probablement vu que de profil. Peut-être aura-t-il pensé que c'était bien de l'honneur faire au chansonnier que de prendre,

> Pour peser une marotte,
> La balance de Thémis.

Béranger, entré à Sainte-Pélagie au mois de janvier 1822, dut en sortir au mois d'avril, époque où le rossignol retrouve la voix pour appeler les amours. Le chansonnier n'a pas perdu la sienne sous les verrous, comme on a pu le voir ; il va loger rue des Martyrs, auprès d'un illustre citoyen, le député Manuel. Une foule de jeunes hommes ardents viennent le visiter. Ce sont MM. Thiers, Mignet, Armand Carrel, Guinard, Godefroi Cavaignac, Armand Marrast, toute cette jeunesse bouillante et généreuse qui alors reconnaissait des maîtres, et venait, pleine d'espérance et de foi dans l'avenir de la France, demander aux hommes éprouvés des leçons de patriotisme et de liberte.

XV

Manuel : opinion de Béranger sur lui ; leur amitié. — L'opposition de 1822. Manuel à la Chambre des députés ; son arrestation ; sa mort.

Les restes mortels de mon illustre maître ont été déposés dans le caveau de la famille Manuel, à côté même de ce Manuel qu'il a tant aimé. Dans les derniers jours de sa vie, après la proposition souvent renouvelée de M. Manuel jeune, Béranger avait fini par accepter cette hospitalité funéraire, et il avait témoigné verbalement son désir à son légataire universel.

Maintenant les jeunes gens, et même beaucoup d'hommes de cette génération, se demandent : Quel était donc ce Manuel? et quels liens de parenté les unissaient?

C'était en 1815, au bruit des *clairons des barbares qui nous annonçaient nos revers*, le chansonnier, qui ne savait qu'AIMER *sa patrie*, pleurait *sur les débris de la patrie en cendres.*

« Pourquoi pleurez-vous? lui demanda le *vétéran d'Arcole*, rentré sous son chaume avec son épée et sa gloire.

— Je pleure sur les malheurs de mon pays; et vous, vous-même, pourquoi les pleurs qui mouillent vos paupières?

— Je ne puis plus rien pour ma patrie foulée aux pieds par l'univers entier! »

Et le soldat et le poëte, dans cette communauté de sentiment, la main dans la main, le cœur sur le cœur, s'unirent d'une amitié que le temps, les luttes politiques et le malheur devaient accroître pour ne plus se séparer ici-bas que par la mort, et que la mort devait réunir dans le tombeau et ailleurs, puisque mon maître le croyait.

C'est le propre des grandes amitiés, d'avoir pour parrains les malheurs et les vertus, et c'est encore à vrai dire la véritable famille des nobles esprits. Aussi Béranger dit-il lui-même :

« Je n'ai connu qu'un homme dont il ne m'eût pas été possible de m'éloigner s'il fût arrivé au pouvoir. Avec un imperturbable bon sens, plus il était prompt à donner de sages conseils, plus sa modestie lui faisait rechercher ceux des gens dont il avait éprouvé la raison. Les déterminations une fois prises, il les suivait avec fermeté et sans jactance. S'il en recevait l'inspiration d'un autre, ce qui était rare, il n'oubliait point de lui

en faire honneur. Cet homme était Manuel, à qui la France doit encore un tombeau.

» Sous le ministère emmiellé de M. Martignac, lorsque, fatigué d'une lutte si longue contre la légitimité, plusieurs de nos chefs politiques travaillaient à la fameuse fusion, l'un d'eux s'écria : « Sommes-nous heureux que celui-là soit mort! » C'est un éloge funèbre qui dit tout ce que Manuel vivant n'eût pas fait, à cette époque de promesses hypocrites et de concessions funestes.

» Moi, je puis dire ce qu'il aurait fait pendant les trois grandes journées. La rue d'Artois, l'Hôtel de Ville, les barricades l'auraient vu tour à tour, délibérant ici et se battant là ; mais les barricades d'abord, car son courage de vieux soldat s'y fût trouvé plus à l'aise au milieu de ce brave peuple de Paris. Oui, il eût travaillé au berceau de notre révolution. Certes on n'eût pas eu à dire de lui ce qu'on a répété de plusieurs, qu'ils sont comme des greffiers de mairie qui se croiraient les pères des enfants dont ils n'ont que dressé l'acte de naissance.

» Il est vraisemblable que Manuel eût été forcé d'accepter une part aux affaires du nouveau gouvernement. Je l'aurais suivi les yeux fermés par tous les chemins qu'il lui eût fallu prendre, pour revenir bientôt sans doute au modeste asile que nous partagions. Patriote avant tout, il fût rentré dans la vie privée sans humeur, sans arrière-pensée : à l'heure qu'il est de l'opposition probablement encore, mais sans haine de personnes, car la force donne de l'indulgence, mais sans désespérer du pays, parce qu'il avait foi dans le peuple.

» Le bonheur de la France le préoccupait sans cesse ; eût-il vu s'accomplir ce bonheur par d'autres que par

lui, sa joie n'en eût pas été moins grande. Je n'ai jamais rencontré d'homme moins ambitieux, même de célébrité. La simplicité de ses mœurs lui faisait chérir la vie des champs. Dès qu'il eût été sûr que la France n'avait plus besoin de lui, je l'entends s'écrier : Allons vivre à la campagne!

» Ses amis politiques ne l'ont pas toujours bien apprécié; mais survenait-il quelque embarras, quelque danger, tous s'empressaient de recourir à sa raison imperturbable, à son inébranlable courage. Son talent ressemblait à leur amitié : c'est dans les moments de crise qu'il en avait toute la plénitude, et que bien des faiseurs de phrases qu'on appelle orateurs baissaient la tête devant lui.

» Tel est l'homme que je n'aurais pas quitté, eût-il dû vieillir dans une position éminente. Loin de lui la pensée de m'affubler d'aucun titre, d'aucun emploi, car il respectait mes goûts. C'est comme simple volontaire qu'il eût voulu me garder à ses côtés sur le champ de bataille du pouvoir, et mis un instant auprès de lui, je lui aurais du moins fait gagner le temps, que lui eussent pris chaque jour les visites qu'il n'eût pas manqué de me faire, si je m'étais obstiné à vivre dans notre paisible retraite. Aux sentiments les plus élevés s'unissaient dans son cœur les affections les plus douces. Il n'était pas moins tendre ami que citoyen dévoué. »

Manuel avait été envoyé à la Chambre des députés par la Vendée en 1819; il en faisait donc partie en 1822. L'opposition libérale alors commençait à former ce noyau d'hommes éloquents et de citoyens courageux qui devaient triompher en 1830. Il y avait dans cette Chambre

quelques-uns de ces caractères bronzés au feu des camps et qui ont su élever le courage civil à la hauteur du courage militaire. Parmi ceux-là, Manuel se distingua. Amoureux de la liberté, jaloux de la gloire et du bonheur de la France, ayant puisé dans le bruit des armes cette énergie, cette puissance de parole, cet accent d'autorité et de commandement que n'ont pas toujours les Démosthènes en bonnets carrés, Manuel apportait à la tribune cette éloquence du tribun, cette fermeté du soldat, qu'aucune menace ne peut intimider. Familiarisé avec tous les dangers, que peut-il craindre? D'ailleurs il est sur le terrain de nos constitutions, roc puissant sur lequel il appuie son pied d'airain; malheur à qui voudrait l'en arracher!

La question sur le budget s'engage à la séance du 4 mars 1823; le ministre de la guerre demande de l'argent pour que notre armée aille asseoir Ferdinand VII sur son trône compromis. Manuel prend la parole, s'oppose à ce que nos soldats aillent jouer en Espagne le rôle de gendarmes de la sainte hermandad. « Que parlez-vous d'argent! s'écrie Manuel, vous avez déjà coûté à la France plus que l'empereur n'en n'a dépensé pendant vingt-cinq ans de guerre; vous n'en aurez pas! vous n'en aurez pas! » ajoute-t-il avec énergie. Le tumulte est dans la Chambre; le président ne peut rétablir l'ordre. Une voix s'écrie : « Il faut l'aller dire au roi! »

« Votre roi, s'écrie Manuel d'une voix terrible et qui eut alors toute la France pour écho, votre roi! est-ce qu'il est roi? il n'est que l'agent des puissances étrangères, il est venu en France à la queue d'un million cinq mille baïonnettes, et moi je suis ici par la volonté du peuple. »

L'agitation est au comble. C'est la liberté qui venge la gloire, dont elle est sœur, en ces jours-là surtout. Manuel s'attache à la tribune, on va dire au roi ce qui se passe à la Chambre. Le roi ordonne l'arrestation du député Manuel; alors

De la tribune on l'arrache; il en tombe
Entre les bras d'un peuple tout entier.

Mais qui commettra cette indigne profanation d'oser mettre la main sur un représentant du peuple! c'était alors une nouveauté. Manuel retourne à sa place à travers une haie de gardes nationaux. « Arrêtez-le, s'écrie le président au sergent Mercier. » Mercier, passementier de la rue Saint-Denis et ancien militaire, eut en ce moment suprême une inspiration qui le plaçait au-dessus de la parole d'un roi. Les gardes nationaux, embarrassés de leur rôle, attendaient l'arme au bras le commandement de leur sergent, quand celui-ci s'écria d'une voix forte et ferme en voyant passer Manuel devant lui :

« Présentez armes! » Le peloton obéit aux cris de *vive la Charte* en rendant au courageux député le salut militaire. Le tumulte et l'enthousiasme, la royauté et la France s'entre-choquent. Enfin un gendarme, M. de la Rochejaquelein, met la main sur lui et *l'empoigne*, comme on disait alors. Il est arrêté et reconduit en fiacre jusqu'à sa demeure, escorté par la foule et les gendarmes.

Et Béranger, qui demeurait alors rue de Bondy, quoique très-malade d'une fluxion de poitrine, improvisa dans son lit, comme il le dit lui-même, la chanson intitulée :

Nouvel ordre du jour, chanson qui fut faite pour être distribuée à l'armée, qui campait au pied des Pyrénées.

Brav' soldats, v'là l'ord' du jour :
Point d' victoire
Où n'y a point d' gloire.

Manuel ne fut pas réélu, grâce aux machinations du ministère d'alors. Il mourut en 1827, rue des Martyrs, dans un petit logement qu'il habitait avec Béranger.

Tu l'oublias, peuple encor trop volage,
Sitôt qu'à l'ombre il goûta le repos;
Mais, noble esquif mis à sec sur la plage,
Il dut compter sur le retour des flots.

Tel était l'homme à la cendre de qui Béranger a voulu mêler sa cendre, dernier souvenir d'une amitié toujours constante que ni l'âge, ni la distance n'avaient pu refroidir.

Tout est fini; la foule se disperse;
A son cercueil un peuple a dit adieu;
Et l'amitié, des larmes qu'elle verse,
Ne fera plus confidence qu'à Dieu.

XVI

Autre procès. — Réquisitoire de M. Champanhet.
Défense de Me Barthe.

Jamais peut-être l'enceinte étroite du tribunal de police correctionnelle n'avait été encombrée d'une foule aussi considérable de curieux. Dès huit heures du matin on s'écrasait aux portes de l'audience; à neuf heures la salle était presque remplie par les personnes munies de billets d'entrée. On remarquait parmi elles des dames élégamment parées et des personnages de distinction.

A neuf heures et demie, M. de Béranger est arrivé dans l'audience, accompagné de Me Barthe, son avocat.

MM. Laffitte, Sébastiani, Bérard, membres de la Chambre des députés, et M. Andrieux, professeur du collége de France, sont entrés en même temps. M. le prince de la Moskowa était assis auprès de son beau-père. Telle était déjà l'affluence, que ces honorables citoyens se sont vus forcés de prendre place sur la banquette occupée ordinairement par les prévenus non détenus.

A onze heures moins un quart, le tribunal prend séance.

« Je rappelle au public, dit M. le président, que la loi défend tous signes d'approbation ou d'improbation. L'auditoire doit garder le plus profond silence. Les huissiers ont ordre de saisir à l'instant et de détenir dans la maison de justice pendant vingt-quatre heures toute personne qui se permettrait des rires, des murmures ou des applaudissements. — M. de Béranger, dites vos noms. — Pierre-Jean de Béranger. — Votre âge? — Quarante-six ans. — Votre état? — Chansonnier. »

M. Champanhet, avocat du roi, prend ensuite la parole en ces termes :

« Il y a sept ans, lorsque, traduit devant des jurés, et accusé par la bouche éloquente d'un magistrat enlevé trop tôt à la carrière du ministère public qu'il illustrait, le sieur de Béranger encourut une condamnation, juste mais modérée, pour des écarts d'une muse trop licencieuse, tous les bons esprits pensèrent que cet écrivain, corrigé par cette leçon, saurait désormais se prescrire la réserve que lui commandaient les lois, sa

conscience et son propre intérêt ; mais loin de là, méprisant ou mettant en oubli un avertissement qui eût dû être salutaire, il est retombé dans de nouveaux excès ; des vers bien autrement répréhensibles que ceux qui furent frappés de la réprobation de la justice, le conduisent aujourd'hui devant vous comme il le fut devant la cour d'assises.

» Condamné alors pour avoir, dans ses rimes, outragé la morale publique et religieuse, il paraît devant vous sous cette même prévention, et de plus, il doit répondre d'autres vers outrageants pour la religion de l'État, offensants pour la personne du roi, sa dignité, son gouvernement. Ainsi le temps et l'exemple ont été perdus pour le sieur de Béranger, qui n'a pas craint d'aggraver de nouveaux torts par le souvenir des premiers.

» Pour justifier ces différents chefs de prévention, nous pourrions nous borner à vous dire, en vous présentant les vers incriminés : Prenez et lisez, tant les délits nous paraissent manifestes et palpables.

» Les huitième et neuvième couplets de la chanson intitulée *l'Ange Gardien*, vous sont présentés comme renfermant deux délits : outrage à la religion de l'État, outrage à la morale publique et religieuse. En voici le texte :

Vieillard affranchi de regrets,
Au terme heureux enfin atteins-je ?
— Oui, dit l'ange, et je tiens tout prêts,
De l'huile, un prêtre et du vieux linge.
— Tout compté, je ne vous dois rien,
Bon ange, adieu ; portez-vous bien.

De l'enfer serai-je habitant,
Ou droit au ciel veut-on que j'aille ?

— Oui, dit l'ange, ou bien non pourtant,
Crois-moi, tire à la courte paille :
— Tout compté, je ne vous dois rien,
Bon ange, adieu ; portez-vous bien.

» Qui de nous, et nous nous adressons à tous ceux qui nous entendent, qui de nous ne voit dans le colloque imaginé par l'auteur, dans cette chanson entre un mourant et son bon ange, une dérision jetée sur cette doctrine de l'Église catholique qui admet auprès de chaque chrétien l'influence mystérieuse et salutaire d'un esprit céleste? Mais sans nous arrêter à l'ensemble des couplets empreints d'un esprit d'irréligion qui ne saurait échapper à personne, fixez votre pensée sur le huitième couplet, l'un des deux seuls incriminés, et dites si l'auteur n'y a pas eu pour but de verser le ridicule sur un des sacrements, sur celui-là même que la religion, celle de l'Etat, offre à l'homme mourant comme un gage de réconciliation entre lui et le ciel. C'est donc avec raison que l'organe du ministère public devant la cour a accusé le sieur de Béranger d'avoir, dans ce triste couplet, voué au mépris ce que nos dogmes religieux ont de plus respectable et de plus consolant.

» L'outrage à la morale publique est non moins évident dans le neuvième couplet.

» Qui ne voit, en effet, dans la réponse impie que l'auteur prête à son ange, un doute affreux jeté sur le dogme sacré et universel des peines et des récompenses futures? disons mieux, sur le principe éternel de la vérité d'une vie à venir, car l'un de ces principes est la conséquence de l'autre.

» Ainsi, dans des vers, qui sont bien à la portée de

tous, quoi qu'on dise (et nous l'établirons bientôt), vous ne craignez pas de publier qu'après la mort il n'y a rien, que la vertu comme le crime, au delà de la vie, trouvent un égal néant. Et n'a-t-on pas dit que si un Dieu vengeur et rémunérateur n'existait pas, il faudrait l'inventer? Que si une incrédulité funeste a germé dans votre cœur, gardez-y votre déplorable secret; mais ne venez pas arracher à la vertu malheureuse la dernière espérance, son unique consolation dans les maux d'ici-bas; ne venez pas ôter au crime heureux son unique frein, en éloignant de lui la crainte salutaire d'une autre vie!...

» Si de ces atteintes portées par les vers du sieur de Béranger aux dogmes, bases de la morale et de toute croyance religieuse, nous passons à l'examen de ceux incriminés pour des attaques non moins coupables contre les principes fondamentaux de notre ordre social, c'est avec un sentiment de douleur que nous signalons d'abord à votre animadversion l'offense faite à la personne du roi et à la dignité royale par la publication de la pièce de vers intitulée *le Sacre de Charles le Simple.*

» Ici le respect dû à la majesté royale interdit presque toute explication; il suffit de lire et la prétendue chanson et son préambule pour apprécier l'outrage dans toute sa gravité; l'allusion frappe et saisit au premier coup d'œil, et il n'est besoin d'aucune contention d'esprit, d'aucun effort d'imagination pour en comprendre le sens et la portée. Comme nous, messieurs, vous la reconnaîtrez à travers le voile transparent qui la couvre.

» Oui, c'est en recherchant dans nos annales le souvenir d'un roi faible et malheureux, que le sieur de

Béranger, reportant, par une fiction coupable, du dix-neuvième siècle au neuvième, des choses qui n'existaient pas et ne pouvaient exister en ces temps reculés, a bien osé, méprisant toute vérité, violant toute convenance, mettre en scène son souverain sous les traits et le nom de l'infortuné Charles III. Oui, c'est bien la personne sacrée, ce sont bien les augustes cérémonies du sacre de notre roi qu'on a voulu tourner en dérision dans cette peinture fantastique d'un couronnement sur lequel l'histoire est muette.

» Quoi! ce prince qui vient de recueillir, en parcourant la France, les témoignages universels de l'amour et de la vénération de ses peuples; ce prince si religieux, si loyal observateur de sa parole, si constamment occupé du bien-être de ses sujets, est représenté par un Français à des Français comme se laissant conseiller le parjure au pied même des autels témoins de ses serments (quatrième couple)! On ose bien l'y faire voir méditant la ruine de ces libertés qu'il vient d'affermir, et dévorant la substance de ce peuple qu'il aime comme l'aimait le plus grand et le plus chéri de ses aïeux. On ne craint pas enfin d'insinuer qu'il a des maîtres; et, outrageant à la fois la religion dans ses ministres, le souverain dans sa dignité, on prête aux uns le langage impérieux de la domination, et à son prince l'attitude et les sentiments d'une abjecte soumission (cinquième couplet). Non, le roi de France n'a point de maîtres sur la terre; sa couronne, il la tient de Dieu.

» Encore une fois, le respect nous défend de pousser plus loin l'analyse d'une pareille production, et nous en appelons à votre cœur, à celui de tous les gens de

bien, pour comprendre, sans autre explication, que l'offense est non moins grande dans ce que nous laissons que dans ce que nous vous signalons.

» Mais, non content de diriger ses traits offensants sur la personne du roi et d'attaquer sa dignité inviolable, le sieur de Béranger s'applique à exciter la haine, à provoquer au mépris de son gouvernement. Voyez la chanson intitulée *les Infiniment Petits, ou la Gérontocratie* (le gouvernement des vieux), qui vous est déférée sous le cinquième chef de prévention. »

(En cet instant, un tumulte violent se manifeste à l'entrée de la salle d'audience; M. le président ordonne aux huissiers de faire saisir les perturbateurs; mais, le tumulte continuant toujours, l'audience est suspendue pendant un quart d'heure.)

M. l'avocat du roi continue ensuite en ces termes :

« Chaque jour du règne de notre monarque est marqué par des bienfaits, témoignage immortel de son amour pour son peuple; la paix règne au dedans comme au dehors, les arts sont encouragés, l'industrie protégée, les libertés publiques agrandies florissent à l'abri du trône légitime dont elles émanent, se prêtant un mutuel appui; une solide gloire, une gloire sans tache est acquise à nos armes portées en de lointains climats pour un but aussi noble que désintéressé, et c'est quand il existe un si généreux accord entre le peuple et son roi, que vous vouez au mépris son gouvernement par une insultante assimilation avec cette nation imaginaire de nains, dont un auteur anglais (Swift) nous trace la burlesque et satirique peinture!

» La France est heureuse, elle est grande, elle est forte, et vous lui prophétisez une dégénération rapide suivie d'une ruine honteuse!

» Quel homme serait assez dénué de jugement pour ne pas comprendre tout d'abord quel est le sens de la chanson des *Infiniment Petits*, dont le refrain d'ailleurs tranche toute incertitude, malgré la misérable équivoque employée par l'auteur, qui semble en avoir fait choix pour qu'on ne pût se méprendre sur sa coupable pensée.

» Nous ne nous arrêterons pas à la figure, cependant assez significative aussi, qui orne en manière de fleuron le bas de la page où finit cette chanson; nous ne chercherons pas si ce n'est point là un emblème d'un ordre de choses qu'on voudrait voir renaître à la place de celui qu'on s'efforce d'avilir; il est dans ce recueil bien d'autres vers qui témoignent assez hautement des intentions et des vœux de l'auteur, pour que nos présomptions ne paraissent ni téméraires, ni hasardées.

» Que dans la génération à laquelle nous appartenons, la plupart aient pu, dupes des illusions de l'âge, se livrer aux séductions d'une grandeur peu solide et d'une gloire trop chèrement acquise, on le conçoit; mais l'expérience et la réflexion, fruit des années, n'ont-elles pas dessillé tous les yeux? Et qui d'entre nous peut aujourd'hui, avec bonne foi, regretter et souhaiter un temps aussi fécond en malheurs qu'il le fut en hauts faits? Comment surtout l'auteur du *Roi d'Yvetot*, de cette satire aimable et piquante de l'arbitraire et de l'esprit de guerre et de conquêtes, peut-il sans cesse rappeler et préconiser dans ses vers un régime que sa muse frondait, alors qu'il existait?

» Il est vrai qu'alors aussi ses allusions étaient fines et légères; elles étaient enveloppées d'un voile assez épais pour que l'œil du vulgaire ne pût le pénétrer, et ses traits à peine acérés effleuraient et ne déchiraient pas.

» Quelle différence aujourd'hui ! Ah ! si dans les temps que le sieur de Béranger présente sans cesse à notre admiration et à nos regrets (dans ce recueil comme dans les autres), sa plume audacieuse eût laissé échapper des vers pareils à ceux qui vous sont déférés; si les pompes d'un autre sacre, si celui qu'elles entouraient eussent été les sujets de ses mépris, les objets de sa dérision, est-ce la justice qui eût été appelée à apprécier et punir l'offense? Non, l'arbitraire eût ouvert les portes d'une prison d'État, et l'auteur, l'éditeur, l'imprimeur, les débitants du téméraire écrit eussent vu les portes se refermer sur eux, pour un temps assurément plus long que la détention légale qui peut leur être infligée aujourd'hui pour une telle faute.

» Mais, dira-t-on peut-être, en admettant dans les vers incriminés le sens qu'on leur attribue, ce sont des chansons, et au temps où nous vivons, dans le pays où nous sommes, peut-on donner tant d'importance à des chansons?

» La chanson, il est vrai, eut toujours privilége en France; mais convenons pourtant que son privilége n'a jamais été illimité, et il est des personnes et des choses qui sont toujours restées hors de son domaine.

» D'ailleurs, il ne suffit pas de donner à des vers le titre de chansons pour les dépouiller du caractère de libelles, et leur attribuer celui propre à la chanson telle qu'on l'a toujours entendue en France. Nous ne la re-

connaissons point dans ces vers, dont la politique fournit les sérieux sujets, où la malice est remplacée par la malveillance, et une critique badine par une hostilité agressive. Ce ne sont point là les gais et piquants refrains que faisaient et supportaient nos pères.

» Si, par les formes du style, les vers du sieur de Béranger tiennent de la simple chanson; par la grandeur des idées, la profondeur des pensées et l'énergie de l'expression, il en est certains qui s'élèvent quelquefois jusqu'à l'ode. Appelez-les des chansons, soit; mais, bien que vous indiquiez un air, ainsi que le disait, dans le premier procès du sieur Béranger, le magistrat dont le brillant plaidoyer est encore dans tous les souvenirs (M. de Marchangy), il ne s'ensuit pas qu'on soit tenu de les chanter; on peut tout aussi bien les lire.

» On a dit que le sieur de Béranger était un séditieux de salons, et qu'il n'écrivait point pour les guinguettes. Sans doute quelquefois dans ses vers l'allusion et le sens sont assez obscurs, ou, si l'on veut, assez profonds pour échapper à des intelligences vulgaires; mais son talent peu commun, son talent, dont nous déplorons l'abus et les écarts, sait prendre tous les tons; il s'adresse souvent aux salons, il s'adresse aussi aux chaumières, disons mieux, aux tavernes, où ses couplets ne sont pas inconnus. Voyez le recueil qui est sous vos yeux, voyez ceux qui l'ont précédé! ils sont reproduits dans tous les formats, mis à la portée de toutes les fortunes; et pourquoi? c'est qu'apparemment les vers qu'ils renferment n'ont pas tous été faits pour des esprits d'un ordre supérieur. Bien plus, le libertinage et l'esprit de sédition s'en emparent et y trouvent des tableaux propres à parler aux sens leur plus grossier lan-

gage; ainsi l'attestent les gravures obscènes et séditieuses destinées à accompagner ces réimpressions qui surgissent de toutes parts. Croyons que c'est contre le gré de l'auteur que ses œuvres sont souillées de pareilles turpitudes, mais il n'en est pas moins certain qu'elles en ont fourni les sujets.

» Celles des productions du sieur de Béranger qui vous sont déférées, vous le reconnaîtrez, messieurs, ont bien tout ce qu'il faut pour être entendues de l'esprit de licence et de révolte du plus bas étage, et on ne peut se dissimuler que l'auteur les a conçues dans ce but, car il n'a pas cherché à s'y élever au-dessus des entendements vulgaires. Soit qu'il outrage la morale publique et qu'il se raille de la religion de l'État, soit qu'il insulte à la majesté royale et qu'il appelle le mépris sur le gouvernement légitime, ses pensées sont claires, ses expressions simples et positives; dépouillez ses vers de la rime, brisez la césure, enlevez tout le prestige de la poésie, et sa pensée paraîtra dans toute sa laideur, ses couplets ne seront plus qu'un libelle.

» Non, les vers dont se composent les prétendues chansons du *Sacre de Charles le Simple* et *des Infiniment Petits*, ne sont point les produits faciles d'une débauche d'esprit; ce ne sont point les gais enfants d'une ingénieuse et passagère malice, mais bien l'œuvre calculée d'une méchanceté froide et réfléchie.

» Et quel temps, disons-le donc, quel temps a-t-on choisi pour enfanter de pareils vers? Lorsqu'au sein d'une paix mêlée de gloire tout prospère dans notre belle France; quand les Français reconnaissants se pressent autour de leur roi dans un commun sentiment d'amour et de respect; quand, se ralliant à son auguste

personne et a sa royale famille, ils voient en lui et les siens les pères et les conservateurs des libertés publiques; alors, enfin, que tout tend à l'ordre et au bonheur qui le suit, quel mauvais génie inspire le sieur de Béranger, quel délire coupable lui fait jeter encore au milieu de nous des paroles de licence et de sédition?...

» Oui, messieurs, vous réprimerez de tels excès, vous infligerez à leur auteur une punition que doit aggraver la leçon perdue d'un premier châtiment; votre justice n'épargnera pas ses complices, et vous considérerez que ceux-là surtout sont plus répréhensibles, qui ont donné l'un ses soins, l'autre ses presses, pour multiplier et répandre l'écrit dangereux dont nous venons de vous occuper. Avec la loi que vous êtes chargés d'appliquer, vous n'admettrez pas que celui qui a acheté cet écrit pour le publier et le vendre, que celui qui a veillé à son impression et en a reçu le prix, que ceux enfin qui l'ont publiquement vendu ou mis en vente, avertis d'ailleurs qu'ils étaient tous par la première condamnation des productions du sieur de Béranger, puissent se couvrir d'une prétendue ignorance que repoussent également la raison et la loi. »

Me Barthe, défenseur du poëte, prend la parole.

« Messieurs, dit l'avocat, nos lois ont pris en main la défense de la morale publique, et vos consciences sont le code le plus sûr que vous puissiez consulter pour en constater les principes et caractériser les outrages dont elle aurait été l'objet. Je croirais déshonorer mon ministère si je réclamais pour aucun genre de littérature

le privilége de la méconnaître ou de l'insulter, Béranger le répudierait avec moi.

» La morale religieuse, que votre justice a aussi le mandat de protéger, manquerait-elle des éléments certains, nécessaires pour la signaler à votre raison? Messieurs, le respect des deux vérités essentielles, bases de toutes les religions, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, voilà ce qui la caractérise; mais, à côté de ces principes, placés en dehors de toute discussion, le monde entier est en possession de discuter librement les croyances moins essentielles qui environnent les bases sacrées que je viens de vous signaler. Vous me rendez assez de justice pour ne pas craindre que mes paroles puissent sur ce point blesser à cette audience ou votre conviction ou vos sentiments.

» Nos lois ont prononcé l'inviolabilité de la personne du prince; mais, si la personne est à l'abri d'odieux attentats, son honneur doit être protégé contre les outrages. C'est le droit de chaque citoyen, c'est le droit de celui que la Charte a proclamé le premier représentant de la force publique. Principe évident que je m'empresse de faire entendre librement, et sans autre désir que de prévenir vos esprits contre la confusion que de vaines clameurs auraient pu y faire pénétrer.

» Cependant Béranger, que je vais défendre, est accusé d'avoir foulé aux pieds ces principes et ces lois. L'accusation semble invoquer sa propre évidence, ou plutôt, pour échapper à d'invincibles difficultés, elle délaisse l'argumentation, et demande que la discussion soit transportée à huis clos dans la chambre du conseil. Ce n'est pas tout, traitant notre poëte comme un de ces hommes qu'un pouvoir inhumain interdisait, au nom

du ciel, du commerce de leurs semblables, tout ce qui a consenti à avoir quelques rapports avec lui à l'occasion de son livre, libraires, imprimeurs, semblent avoir contracté une souillure. Ils sont prévenus avec lui.

» Étrange accusation, qui semble demander à un pays tout entier de se repentir des sentiments qu'un grand talent et qu'un noble caractère lui ont inspirés ; étrange accusation, que la raison publique désavoue, qui produit l'effet d'un véritable anachronisme, et qui paraît subie tout aussi bien par le ministère que par le prévenu lui-même. Non, la cause de l'accusation n'est pas dans les chansons mêmes, elle est ailleurs.

» Vous le savez, messieurs, une administration, qui dans son antipathie pour les intérêts et pour les sentiments nationaux avait tout bravé, jusqu'au mépris, est tombée enfin à la voix du prince et de la patrie. Dans la violence de son dépit, le parti qu'elle représentait nous menace par ses clameurs, et nous attaque par ses intrigues. Ses débris tendent à se réunir ; ils s'agitent autour du trône pour persuader que le sol est ébranlé ; malheur à notre pays, si jamais les organes de cette faction vaincue surprenaient à ceux de qui dépendent nos destinées un autre sentiment que celui qu'elle inspire à la France !

» C'est cette faction qui, cherchant quelque consolation dans le mal qu'elle peut faire encore, a imposé par ses clameurs à un ministère dont la faiblesse trahit parfois les intentions, le devoir d'un procès contre un poëte qui a le plus contribué à lui arracher le masque dont elle se couvrait. Comme nous, messieurs, le ministère subit aujourd'hui ce procès.

» La religion est attaquée, s'est-on écrié, le roi est

outragé, et vous le laissez sans défense. Sans croire peut-être à ces discours, il a fallu céder, et Béranger est traduit devant vous comme une preuve qu'il fallait donner de sentiments religieux et de dévouement à la personne du roi. Cette condescendance était d'ailleurs facilitée par l'espérance d'environner cette accusation d'une faveur toute particulière.

» Le prince qu'on dit outragé venait de parcourir avec bonheur cette belle province d'Alsace, si longtemps calomniée : la chute d'une administration flétrie, l'espérance d'un meilleur avenir, tout excite à la joie publique; pourquoi ne pas garder au logis quelques couplets que d'odieuses interprétations peuvent corrompre ? « Poëte à qui la Providence a départi le génie, » qui vous êtes indigné avec nous, avec nous participez » à ces fêtes, à ces banquets et même à ces danses, et » qu'une cantate pleine de bonheur remplace désormais » l'épigramme et la satire. » Ainsi on reconnaîtra peut-être qu'il n'y a pas délit, on blâmera le moment de la publication, et cette tactique d'invention nouvelle si facile, si indulgente parfois pour ses vices, si disposée à pardonner d'anciennes corruptions, qui juge tout d'après les lois de l'utile, qui s'indigne, se calme ou admire, selon le mot d'ordre donné par l'habileté et accepté par la confiance, gardera rancune au poëte national pour avoir fourni un prétexte à de fausses et calomnieuses interprétations.

» Vaine espérance! ce calcul sur lequel s'appuyait la pensée première de l'accusation a été déjoué; une nation généreuse et pleine de sens ne délaisse pas aussi facilement ses affections et sa reconnaissance. De toutes parts les marques d'intérêt sont venues environner le

poëte; j'en atteste cette affluence même de citoyens qui se pressent à votre audience. On se croit encore en présence de l'une de ces vieilles antipathies administratives contre l'indépendance et le talent. On ne conçoit pas que l'on vienne agiter judiciairement de misérables interprétations qui, pour atteindre un noble caractère, blessent la dignité royale au lieu de la défendre. Mais, avant d'aborder ces interprétations pour en faire justice, je dirai deux mots sur quelques circonstances qui ne sont pas sans intérêt. »

Après cet exorde, le défenseur aborde le premier chef de prévention, puisé dans les couplets de *l'Ange gardien.*

» De tous les temps, dit-il, l'imagination des hommes s'est plu à créer des êtres surnaturels qui, sans être la divinité, en étaient une émanation, qui s'attachaient à chaque existence en particulier pour en adoucir les amertumes et en augmenter les félicités. Dieu protége le monde par ses lois universelles, et chaque existence aura ainsi son ange tutélaire qui la suivra dans toutes les situations. Tous les écrits qui viennent de l'Orient attestent cette consolante rêverie.

» Cependant la destinée des hommes est bien diverse. Ici le luxe étale ses jouissances en présence de l'indigence privée du nécessaire. Ici la force et la santé, et à côté les infirmités les plus cruelles. Ces contrastes ont frappé mille fois l'imagination des poëtes et des philosophes, et notre littérature est pleine des mouvements d'humeur qu'ils ont pu inspirer. Voltaire lui-même, au milieu des ressources que sa fortune, son immense réputation et son esprit pouvaient lui donner, ne suppor-

tait pas volontiers les ennuis de la vieillesse. Après les avoir décrits, voici comment il s'exprime :

Tous nos plaisirs n'ont qu'un moment;
Hélas! quel est le cours et le but de la vie?
Des fadaises et le néant.
O Jupiter! tu fis en nous créant
Une froide plaisanterie.

» Et dans la pièce qui précède, adressée à une dame de Genève, il termine par ces mots :

Chacun est parti du néant.
Où va-t-il? Dieu le sait, ma chère.

» Et certes, messieurs, jamais il ne sera justement appelé athée ou matérialiste celui qui a fait les plus beaux vers sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

» Dans la chanson de *l'Ange gardien*, le poëte a peint un pauvre perclus attendant son dernier moment dans un hospice. Là, il est visité par son ange gardien, et il lui demande des comptes sur la protection qu'il lui devait. Voilà la pensée de l'auteur.

» Le ministère public et la prévention, choisissant parmi tous les couplets qui composent ce poëme ceux qui, détachés, se prêtaient plus facilement à l'accusation, n'ont pas parlé des autres. Permettez-moi, messieurs, de remettre sous vos yeux toute la pensée de l'auteur. Voici ce poëme en entier. » (M. Barthe lit la chanson de *l'Ange gardien*, à l'exception du dernier couplet.)

« Voilà donc cette irréligion, ces couplets si coupables, si odieux, qui avec les fatales ordonnances ont

commencé la persécution de tant de gens, lesquels subissent le martyre avec l'humble privilége de résister aux lois du royaume, et de vivre au milieu du luxe sur les impôts payés par les persécuteurs.

» Ah! messieurs, s'il était vrai que la morale religieuse ou que la religion de l'État eussent reçu de véritables atteintes dans ces derniers temps, ce ne serait ni la saillie du poëte, ni la prétendue licence des écrivains qu'il faudrait accuser. Je demanderai à ceux qui se disent les seuls défenseurs de la religion, si plus d'une fois des actes patents n'ont pas démontré au pays que la religion était invoquée par eux pour couvrir des vues d'ambition et même des intérêts honteux.

» Vous dirai-je ce que j'ai vu moi-même, aux élections de 1827, dans Paris, dans la capitale du pays le plus civilisé de l'Europe? Quelques noms manuscrits furent ajoutés sur les listes. En vertu de cette inscription, sept individus, revêtus du costume ecclésiastique, se présentent pour voter. Le serment est prêté; le bulletin est déposé. Messieurs, il a été reconnu, avoué, jugé, qu'aucun de ces électeurs, pris dans les congrégations des Lazaristes et des Missions étrangères, ne payait un sou de contributions. (Mouvement.)

» Voilà de ces faits déplorables, dont les journaux ont retenti, et qui semblent dire à une population : « La » religion n'est qu'un drapeau pour guider un parti; elle » n'est plus la haute sanction de la morale. »

» Vous avez vu la moralité de tout le poëme, en voici le résumé :

Ce pauvre diable ainsi parlant,
Mettait en gaîté tout l'hospice;

Il éternue, et s'envolant,
L'ange lui dit : — Dieu te bénisse !
— Tout compté, je ne vous dois rien,
Bon ange, adieu ; portez-vous bien.

» Je vous le demande, messieurs, y a-t-il attentat contre la religion? y a-t-il là attentat contre la morale publique? L'avocat du roi n'est pas fixé lui-même sur la nature de la prévention. Il a semblé blessé de cette expression, *vieux linge*. C'est qu'il ne l'a pas comprise, car le vieux linge ne sert jamais dans l'extrême-onction; c'est du drap mortuaire qu'a voulu parler l'auteur.

» J'ai du reste, messieurs, étudié mon catéchisme; j'ai voulu voir quelle était la définition de l'extrême-onction : j'ai vu que c'était un sacrement particulier et spécial à l'Église catholique, à son culte; j'ai vu que l'extrême-onction est un sacrement qui a pour objet de faire disparaître les plaies de l'âme et de rendre la santé au corps quand cela est expédient à Dieu.

Parcourez la Fontaine, voyez cette fable du *Mort et le Curé :*

Un mort s'en allait tristement
S'emparer de son dernier gîte ;
Un curé s'en allait gaîment
Enterrer ce mort au plus vite.

» Voilà certainement des plaisanteries. Et plus bas :

Monsieur le mort, laissez-nous faire,
On vous en donnera de toutes les façons;
Il ne s'agit que du salaire.

» Certes, messieurs, cette licence est plus grande que

celle que vous reprochez à Béranger, et cependant, il faut le dire, la Fontaine, que je citerai quelquefois, parce que je lui trouve plusieurs traits de famille avec le poëte que je défends, était pensionné du roi et membre de l'Académie. Il vivait au siècle des dragonnades. La Fontaine a été bien heureux de n'avoir pas été protégé par les libertés constitutionnelles, que le ministère public interprète, ce me semble, d'une manière bien étrange. Sur ce point de la prévention, le ministère public s'est exprimé avec une virulence dont les termes présentent de fâcheux rapprochements, je le dis à regret, avec un journal qui le premier a signalé Béranger à la vindicte publique. Cette *Gazette de France*, si dévouée à la charité chrétienne, cette *Gazette de France*, qui défend avec son patronage les intérêts de la religion et du trône, savez-vous comment elle s'exprimait à l'égard de Béranger? C'est, dit-elle, un rimeur impie, un sale écrivain, digne de triompher à Bicêtre. Et dans quel article le traitait-elle ainsi? Dans un article intulé : *Bicêtre, la chaîne des forçats, Béranger*. Rapprochement infâme, dans lequel on semblait exprimer l'horrible vœu de voir Béranger accouplé à des galériens! de le voir figurer à la chaîne des forçats, en remplacement sans doute de ce Contrafatto, dont les défenseurs exclusifs de la morale publique et religieuse ont si bien prouvé l'innocence et la candeur, en le défendant contre l'immoralité du siècle. (Mouvement dans l'auditoire.)

» C'est ainsi qu'on attaque un grand talent, un noble caractère. Non, la France ne peut prendre part à des accusations ainsi portées! elle environne Béranger de son affection et de son admiration, parce qu'au fond de toutes ses poésies se trouve une moralité profonde, que

ses accusateurs ne peuvent atteindre qu'en ne le comprenant pas.

» Au reste, messieurs, ces chansons circulent à l'étranger, en Belgique, où, certes, l'on n'accusera pas le ministre de la justice d'une trop grande indulgence pour la presse ; elles y sont distribuées librement : voudrez-vous que du nord de l'Europe on montre du doigt la France à l'occasion de ce procès, comme la France se croit en droit de désigner l'Espagne et le Portugal?

» Messieurs, dit l'orateur en terminant, vous n'oublierez pas qu'en jugeant le poëme, vous jugez aussi l'homme, que vous jugez Béranger; et c'est surtout sous ce rapport que ma cause est belle. Je le demande, quel est le Français qui voudrait briser le moule de l'auteur du *Dieu des bonnes gens*, qui voudrait anéantir ses écrits ou les condamner à l'oubli? J'aurais tort, il est vrai, d'exprimer devant vous ce que j'éprouve moi-même d'estime et d'affection pour un caractère qui m'est si bien connu. Désintéressé, sans ambition, son génie n'a pas même rêvé l'Académie; il n'a jamais spéculé ni sur son talent, ni sur l'intérêt qu'il inspirait; et quoique son cœur ne craigne pas le fardeau de la reconnaissance, il a pu refuser les offres de l'opulence, alors même qu'elles étaient dictées par la plus tendre amitié. Sachant dérober aux Muses le temps que beaucoup d'infortunes ont réclamé, et qu'elles n'ont pas réclamé en vain, il a pu faire dire à son âme :

Utile au pauvre, au riche sachant plaire,
Pour nourrir l'un, chez l'autre je quêtais;
J'ai fait du bien puisque j'en ai fait faire.
Ah! mon âme, je m'en doutais.

» Il est vrai que sa muse, fière et indépendante, dans ses inspirations patriotiques, a traité souvent le pouvoir sans indulgence. Messieurs, je ne pense pas que le génie ait été jeté au hasard sur la terre, et sans avoir une destination. Béranger a aussi la sienne; il vous l'a dit : Je suis chansonnier. Fronder les abus, les vices, les ridicules; faire chérir la tolérance, la charité, la liberté, la patrie, voilà sa mission. S'il a signalé ce qui lui a paru dangereux, toutes les infortunes l'ont trouvé fidèle; c'est pour lui surtout que le malheur a été sacré.

» On l'a accusé de Bonarpatisme. Messieurs, lorsque le colosse était encore debout, et avant que le sénat eût parlé, Béranger avait, dans son *Roi d'Yvetot*, critiqué cette terrible et longue guerre, qui aurait pu engloutir la France avec le chef de ses soldats. Béranger n'est certes pas un partisan des tyrannies de l'Empire, mais quand il a vu le lion renversé, insulté par ceux-là même qui rampaient à ses pieds, les vicissitudes de cette grande destinée ont ému son âme; une sorte d'intérêt poétique s'est emparé de lui, et il a déposé une fleur sur la tombe de celui qui, pendant sa puissance, n'avait obtenu de lui qu'une critique.

» On a parlé, messieurs, de la grandeur actuelle de la France, de l'accroissement progressif de ses libertés; on vous a parlé de nos armées s'illustrant en ce moment même sur le territoire de la Grèce pour une cause sacrée. Messieurs, j'ai cru, à chaque mot du ministère public, entendre l'éloge de Béranger. L'agrandissement progressif de nos libertés! ah! j'en appelle à toutes les consciences! Est-il étranger à ces progrès de la civilisation, à ces agrandissements de nos libertés, le poëte qui a chanté *le Dieu des bonnes gens*, qui a flétri l'intolérance,

et poursuivi de ses vers vengeurs tous les ennemis de ces libertés et de cette civilisation?

» Vous avez parlé de la Grèce! quels vers, plus que ceux de Béranger, ont rendu chère aux nations la cause de la Grèce moderne; les massacres de Psara, la délivrance d'Athènes, l'ombre d'Anacréon évoquée et récitant une poésie digne d'Anacréon lui-même? mais que dis-je? au moment même où il comparaît ici en police correctionnelle, où sa liberté est menacée, une sentinelle, dans les forteresses de la Morée, répète peut-être et son nom et ses vers pour exciter ses compagnons d'armes à la défense d'une si belle cause. (Bravos dans l'auditoire.)

» Mais il est un autre titre qui le recommande à tous les hommes généreux. De tous les sentiments, celui qui honore le plus les nations à leurs propres yeux, aux yeux de l'étranger, c'est le patriotisme, c'est l'amour du pays, la haine de l'invasion étrangère, l'amour des gloires de la patrie. C'est à faire naître, à réchauffer ce noble sentiment que notre poëte excelle. Oui, l'amour de la patrie, l'amour de la France, voilà ce qui, dans ses vers, au milieu des banquets, ou des rêveries de la solitude, a fait battre le cœur de ses concitoyens, voilà ce qui a fait son immense popularité. En quelque lieu qu'il se présente, en France, à l'étranger, il est sûr de trouver des admirateurs, des amis. O vous, messieurs, qui devez représenter le pays, ne dites pas au roi qu'un tel homme n'a pour lui que des injures; ne dites pas au poëte que les autres nations nous envient, que la France n'a pour lui qu'une prison. »

Le tribunal condamne Béranger à neuf mois de prison et à dix mille francs d'amende.

XVII

B'ranger à la Force. — Les enfants détenus. — M. Valette. — La liberté en prison. — Béranger et Lacenaire. — Le bon porte-clefs. — La sortie de prison. — Les divers logements de Béranger.

On est bien partout où vous accompagne l'intérêt public, voilà pourquoi Béranger ne s'est jamais ennuyé en prison, pourquoi il s'y trouvait en quelque sorte heureux.

L'année 1829 le voit entrer à la prison de la Force. Cette fois, c'est une punition infamante qu'on veut essayer de lui infliger, pour frapper l'attention du public. Mais l'opinion prend la chose en sens inverse et maudit les juges qui jettent la plus noble lyre de la France au milieu des couteaux homicides et des fers avilis.

En 1822 on avait essayé de tenter sa pauvreté par l'offre d'une place de censeur; en 1829 on lui dit :

Plie un genou, tes fers seront brisés.

Des amis lui conseillent de fuir; un asile lui est offert en Suisse; il refuse :

Mon cœur n'a pu m'arracher à la France.

La prison s'ouvre; il entre. Le chansonnier entend alors une voix qui s'écrie : « Ah! que c'est beau, la rue! » Beau! quoi? Des passants crottés, des maisons tristes, des pavés boueux. Qui donc peut professer cette singulière admiration pour une rue, surtout voisine de la Force?

Cette voix était celle d'un pauvre petit prisonnier, pâle, amaigri, les yeux cernés, les lèvres flétries. — Pauvre enfant, se dit à lui-même le poëte, je lis tous tes maux dans cette douloureuse exclamation.

En attendant son tour pour l'*écrou*, le chansonnier alla s'asseoir sur un banc de pierre, où il ne tarda pas à se voir entouré d'un certain nombre d'enfants dont le plus âgé avait à peine douze ans. Une porte qui s'ouvre, un verrou qui grince, un prisonnier qui arrive ou s'en va, tout cela est une distraction pour les détenus, qui n'ont guère que celle-là, à moins qu'on veuille y joindre les heures des repas, du lever et du coucher.

Un personnage en gros favoris noirs, les manches retroussées, apporta la soupe et les légumes dans deux espèces de seaux en fer-blanc. Les enfants coururent chercher leur gamelle en criant : « A la soupe! à la

soupe! » Et tour à tour, dans le plus grand ordre, chacun d'eux reçut sa ration, qu'il allait manger dans un coin de la cour. Manger, non, mais bien dévorer. « Et ce qui ajoutait à la tristesse du tableau, disait Béranger, c'est que ces pauvres enfants mangeaient privés de cuillers et de fourchettes; ils mangeaient comme de pauvres petits chiens à même leur écuelle. Je demandai au gardien quels étaient ces enfants et leurs crimes.

— Ce sont, me répondit-il d'une voix dure, ce sont des vagabonds, des petits *gouapeurs*, comme on dit ici. Leur crime, c'est d'avoir été ramassés dormant au coin des bornes et d'être abandonnés de leurs parents, que la prison débarrasse. »

Béranger se leva, leur dit quelques bonnes paroles, leur donna quelque argent, et ces enfants regardaient avec étonnement ce monsieur singulier qui leur témoignait de l'intérêt, qui leur donnait des caresses, des consolations et des gros sous. Ils s'imaginaient que c'était le roi qui venait visiter les prisonniers incognito.

A peine Béranger fut-il installé dans sa chambre qu'il reçut la visite de M. Valette, directeur de la prison. Le prisonnier profita de cette entrevue pour témoigner son étonnement à M. le directeur de ce qu'on laissait manger des enfants à même une écuelle comme des bêtes. « Il ne manque plus que de les voir marcher à quatre pattes, disait le poëte. Quelle idée leur donne-t-on de l'humanité chez les hommes, si les hommes les traitent ainsi! » Du reste, Béranger trouva dans M. Valette un homme de cœur, car c'est de lui-même qu'il avait séparé les enfants des hommes corrompus qui emplissent les prisons. Le chansonnier n'eut pas grand'peine à mettre M. le directeur dans ses projets d'humanité, seu-

lement le préfet s'y opposait : c'étaient des frais qu'on n'était pas en mesure de faire.

« Eh bien, répondit Béranger, je les ferai, moi, ces frais. » Quand le préfet sut l'intérêt que M. Béranger portait à ces enfants, il ordonna immédiatement qu'à l'avenir ils auraient des cuillers, des fourchettes et des couteaux. Ce jour-là fut pour eux un jour de fête. Il n'y avait pas de jour où le chansonnier ne leur fît faire des distributions. Il voulait que ce fussent les femmes qui leur distribuassent les vivres, ou des bas de laine, ou des sabots, « pour attendrir leur jeune âme, » disait-il.

J'ai connu dans cette prison, où j'étais pour mon compte, un gardien nommé Blanchard, un brave homme qui avait encore présentes à la mémoire les bonnes actions de M. Béranger. Au fait, nous n'étions qu'à six ans de distance. « C'est là-haut, à cette fenêtre que vous voyez là, qu'il habitait, me disait-il. M. Béranger était assailli toute la journée d'une foule de gens qui venaient le voir; tout le jour il y avait des voitures à la porte de la prison, qui amenaient des visiteurs. C'est au point que M. Béranger disait à notre directeur : — Je vous en prie, monsieur Valette, quand vient quatre heures, mettez-moi tout ce monde-là dehors. Eh que diable! j'entends au moins être libre en prison! — M. Béranger allait d'une cour à une autre; il parcourait tantôt la dette, tantôt la cour de la Madeleine ou celle du bâtiment neuf, nommée la Fosse aux Lions, à cause des bandits qui l'habitent. Alors il était assailli; les uns lui demandaient pour avoir du tabac, les autres du pain, d'autres sa protection, et il donnait à tous vivres, vins et liqueurs, dont du reste il regorgeait, et tous répétaient qu'on les avait arrêtés injustement, qu'ils n'étaient pas coupa-

bles. A quoi M. Béranger répondait en riant : — Oui, mes enfants, oui, je le vois bien, on m'a jeté, moi, coupable, dans le pays des innocents. — Un jour, continua le gardien, un prisonnier en gants jaunes et en redingote noire lui adressa une chanson; c'est moi qui la lui remis. — Et savez-vous quel était ce prisonnier? — Oui, me répondit le gardien; ce prisonnier était Lacenaire. » Béranger et Lacenaire en présence, était-ce possible!

Je rappelai un jour à Béranger cette circonstance et le gardien Blanchard. « C'est vrai, me répondit-il. Je parlai même de cette chanson à M. Valette, qui me répondit : — Vous voyez cet homme, il est ici pour une peccadille; eh bien, c'est le scélérat le plus dangereux de la prison. »

« Enfin, me disait mon gardien, ce *bon porte-clefs que j'aime*, M. Béranger fut obligé de renoncer à ses promenades dans les cours, tant il était accablé de toutes gens et de toutes demandes. Il ne sortait que la nuit, quand tout le monde était couché. Il était souvent accompagné de M. le directeur, qui se plaisait beaucoup dans la société de M. Béranger.

Quelques jours avant sa mise en liberté, M. Béranger apprit qu'un nombre considérable de ses admirateurs devaient l'attendre à sa sortie; il trompa leur intention en changeant l'heure de sa mise en liberté. »

« C'est vrai, m'a dit Béranger depuis. M. Valette, un matin, entra chez moi, il était à peine six heures.

— Allons, me dit-il, je viens vous mettre à la porte.

— Oh! lui répondis-je, on ne renvoie pas les gens ainsi; vous me donnerez bien jusqu'à midi.

— Non, non, j'ai des ordres, il faut partir.

— On avait prévenu mon désir. Je pris mon paquet,

qui se composait de quelques chemises, mouchoirs, etc., et je sortis.

— Le gardien Blanchard m'a dit aussi que vous aviez laissé à la Force une grande quantité de provisions de toutes sortes.

— C'est vrai, pour les prisonniers. »

Il va loger rue de la Tour-d'Auvergne, au-dessus de la rue Neuve-Coquenard.

« Près de la barrière des Martyrs, dit Chateaubriand, sous Montmartre, allez rue de la Tour-d'Auvergne, dans cette rue à moitié bâtie, à demi pavée, dans une petite maison retirée dans un petit jardin, et calculée sur la modicité des fortunes actuelles, vous trouverez l'illustre chansonnier. »

Ensuite il va passer quelques mois à Maisons, chez M. Laffitte, en compagnie de Benjamin Constant, Thiers, Mignet.

Puis un jour le ciel se couvre sur Paris, le ciel est sillonné d'éclairs, la foudre tombe sur les Tuileries : c'est 1830.

Nous connaissons la suite.

Le rôle politique de Béranger est fini...

Il se retire à Passy jusqu'en 1833, après quoi il habite Fontainebleau de 1834 à 1836; Tours, de 1836 à 1838; il s'établit à Fontenay-sous-Bois en 1839 et revient à Passy en 1840, rue Vineuse, où je l'ai connu; puis essaye successivement plusieurs logements. Enfin il quitte Passy pour aller avenue Sainte-Marie, de l'avenue Sainte-Marie à Passy, rue des Moulins, n° 1; de la rue des Moulins, rue d'Enfer, 113; de la rue d'Enfer, avenue Chateaubriand, 5; de là enfin, 5, rue de Vendôme, sa dernière demeure ici-bas.

XVIII

Le romanesque et le réel. — Anecdotes. — Le chapeau de Lamennais. — Lamennais sans culotte. — Les mois de nourrice. — Rouget de l'Isle. — La chatte. — Visite du duc d'Orléans. — Conseils à un prince.

Il est inutile d'ajouter le romanesque au réel, quand on n'a qu'à choisir dans la vie de cet excellent homme. Aussi je trouve étrangement racontée cette étrange histoire d'un médecin sans clientèle, à qui Béranger aurait envoyé, comme à un pauvre obscur mourant de faim avec femme et enfants, un jambon, un pain de sucre, du café et du linge. Cette façon de faire la charité à un homme envers qui son isolement de toute famille et sa haute instruction, sans parler du caractère, commandaient certains procédés délicats, que Béranger savait

si bien trouver, n'était pas dans les habitudes du poëte. Et puis admirez l'imaginative du romancier faisant durer huit ans l'illusion chez ce jeune médecin, qui reçoit, — sans s'enquérir d'où cela lui vient, à peu près comme le prophète Élie recevait le pain de son corbeau, — vivres et vêtements. A coup sûr, un pareil homme n'est pas digne d'intérêt. Si ce sont des parents avec qui il est brouillé qui lui adressent ces secours clandestins, il faut aller leur tendre la main et les remercier. Alors le pot aux roses est découvert. Et c'est justement ce que notre romancier veut éviter pour donner à Béranger l'honneur de jouer pendant huit années le rôle du corbeau de la Bible derrière un buffet.

Un médecin, jeune, brouillé avec sa famille, gêné, peut manquer pendant quelques mois de beaucoup de choses, sans doute, mais huit ans! quelle plaisanterie! Béranger aurait pu lui avancer un millier de francs, le produire, l'inviter à dîner, lui conseiller de voir ses parents, tenter même une démarche auprès du papa et de la maman, cela lui aurait ressemblé; mais envoyer des vivres dans un panier! c'est ridicule. Voilà vingt ans que je connais ce mauvais conte, et j'en ai toujours ri, et j'observe qu'il suffit souvent, pour faire passer les plus sottes balivernes, de les faire endosser par une célébrité quelconque.

J'allai un soir à Passy; je trouvai au coin de la cheminée un personnage qui, enfoncé dans un grand fauteuil où il disparaissait presque en entier, moulait du café à l'aide d'un petit moulin à main qu'il tenait serré entre ses genoux. Le visage de ce personnage était triste, ses traits flétris, son regard inquiet. Ses mouve-

ments étaient tout d'une pièce, ses bras se détachaient peu de son corps; il semblait un homme de bronze. Aussi ce petit travail domestique qui l'occupait en ce moment contrastait-il d'une façon singulière avec la sévérité de son attitude.

Ce personnage était le vénérable auteur des *Paroles d'un croyant.*

Il suffit dans la causerie, passe-temps éminemment français, d'un mot jeté dans une conversation pour soulever sur-le-champ les plus intéressantes questions, surtout entre esprits cultivés. M. de Lamennais allait prendre son chapeau, déposé sur une chaise auprès de la commode, quand, je ne sais à propos de quoi, on parla de l'Inde et de sa religion. M. de Lamennais, qui se trouvait sur son terrain, nous expliqua comment un peuple était condamné à la mort spirituelle par le fait même de cette religion, qui asservissait l'homme aux êtres prédestinés. Béranger, qui aimait infiniment entendre M. de Lamennais quand il touchait ces questions, et qui s'en moquait quand il parlait politique, écoutait attentivement; nous écoutions tous. M. de Lamennais était véritablement dans un bon moment. Il exposait avec beaucoup de clarté et de vifs aperçus ses idées et ses réflexions. « C'est une grande sottise des anciens d'avoir mis Dieu dans tout, disait-il, non-seulement parce que c'est matérialiser la divinité, que c'est dégrader son divin caractère, mais parce qu'ils font de la nature l'enfer même. Si je passe dans une fleur, dans un fruit ou dans un animal utile aux besoins de l'homme, comment mon fils osera-t-il cueillir cette fleur ou ce fruit et dépouiller cette bête? Mes besoins m'y poussent; Brahma s'y oppose. Qui dit progrès dit aussi destruction; on ne réédifie

que sur des ruines. Vous ne voulez ni ruines ni cendres; végétez, alors. » Je ne suivrai pas plus loin M. de Lamennais dans sa belle conversation, qui dura une heure, et qu'il aurait été curieux de sténographier.

Béranger, tout en écoutant attentivement, commençait cependant à se fatiguer d'être debout. Il se glissa doucement auprès de la commode, où était placée une chaise, tourna le coin, tout en prêtant une oreille attentive, et s'assit sur le chapeau de M. de Lamennais.

« Sur quoi diable m'assieds-je? » se dit-il après avoir senti quelque chose qui avait résisté un moment et s'était affaissé aussitôt. M. de Lamennais parlait toujours; pourtant il s'interrompit pour songer à l'heure et demander son chapeau. Au mot chapeau, une révélation éclaira l'esprit du chansonnier. « Je suis sur le chapeau de Lamennais, » se dit-il. Aussitôt il se lève, glisse ses mains derrière son dos, ramasse le chapeau, devenu galette, toujours derrière son dos, faisant face à M. de Lamennais, de façon que son convive ne vît pas l'opération, et voilà Béranger qui, tout en se mourant de rire, comme un véritable écolier, bourre des coups de poing dans l'intérieur du chapeau pour le redresser. L'opération terminée, tant bien que mal, il se décide à parler :

« Vous cherchez votre chapeau, Lamennais?

— Oui, mon ami; je crois l'avoir posé sur une chaise...

— Le voici, répond Béranger, prêt à éclater, en le lui présentant.

— Merci, mon bon ami, » fit M. de Lamennais, qui, comme on sait, voyait à peine pour se conduire dans ses dernières années, et il partit.

Le lendemain, Béranger va le voir.

« Comment êtes-vous arrivé, Lamennais?

— Oh! mon bon ami, par un temps affreux. Il a plu beaucoup, et mon chapeau est tout déformé. »

Béranger, qui racontait cette histoire en riant aux larmes, peignait d'un mot M. de Lamennais :

« J'ai dû lui laisser son erreur, autrement il se serait brouillé avec nous. »

Après février 1848, quelques journaux mal informés disaient que MM. Pagnerre et Perrotin, alors ses éditeurs, laissaient mourir de faim l'auteur des *Paroles d'un croyant*, c'était au point qu'il n'avait pas même un pantalon à mettre.

Béranger engagea M. de Lamennais à démentir lui-même ces méchants bruits. L'auteur de l'*Indifférence en matière de religion* touchait huit mille livres de rente rien que pour son *Imitation de Jésus-Christ.*

« Cela ne me regarde pas, répondit M. de Lamennais; qu'ils s'arrangent!

— Enfin, répliqua Béranger un peu vivement, vous savez bien que ce n'est pas la faute de Pagnerre et de Perrotin si vous êtes *sans culotte!*

M. de Lamennais, qui avait du caractère à certaines heures, n'était certainement pas ce qu'on nomme un grand caractère; il procédait plus par emportement que par conviction. L'esprit de suite lui a toujours fait défaut. C'était un artiste; il n'avait rien de ce qui constitue le philosophe et l'homme d'État. Il n'avait pas même ce qu'il faut pour faire un bon prêtre : il lui manquait la paternité du cœur.

« Vous avez manqué votre vocation, lu disait un jour Béranger, mon cher Lamennais, vous étiez né pour faire un corsaire.

— Vous avez raison, répondit M. de Lamennais. La lutte va à ma nature.

— Que fourrez-vous donc là, dans cette lettre?

— J'envoie mille francs à ma nièce, qui m'écrit qu'elle a besoin. Tenez, Béranger, en vous en allant, vous me ferez le plaisir de jeter cette lettre à la poste.

— Est-ce que vous ne l'affranchissez pas?

— Non ! je n'ai pas de monnaie.

— Mais si votre sœur n'a pas d'argent pour payer le port, comment fera-t-elle pour recevoir cette lettre intéressante?

— Elle s'arrangera. D'ailleurs, il me faudrait changer cinq francs. »

Tout M. de Lamennais est là : il donne mille francs, il a peur de dépenser quarante centimes pour affranchir une lettre.

Béranger prit la lettre, partit et la mit à la poste, après en avoir payé le port à l'insu de M. de Lamennais.

Pas d'infortune que Béranger n'ait secourue, pas de sentiment qu'il n'ait encouragé.

Comme je demeurais à Plaisance, j'eus une grave indisposition. Il vint me voir. Sur mon carré était une femme jeune encore. Cette femme, dans une profonde misère, quoiqu'elle travaillât beaucoup, venait d'accoucher et nourrissait son enfant, ayant plutôt consulté son cœur que ses forces. La pauvre femme s'exténuait en vain. Le moment était venu pour elle, même dans l'intérêt du pauvre petit, de prendre un parti extrême, c'est-à-dire de se séparer de l'enfant et de l'envoyer en nourrice. La mère poussait des cris de désespoir. Déjà elle

avait eu plusieurs enfants morts en nourrice. Elle voyait ce dernier, le seul qui lui restait de quatre, et sur qui elle mettait tout son amour, sa dernière espérance, éloigné d'elle et manquant de soins qu'elle seule saurait lui donner pour lui conserver la vie.

« Oui, disait-elle, si mon enfant part, il est perdu pour moi.

— Tous les enfants ne meurent pas en nourrice, répondait ma femme.

— Ma bonne voisine, j'en ai déjà perdu quatre. Mon Dieu! mon pauvre enfant!... Pourquoi Dieu veut-il nous séparer? S'il s'en va, je ne le verrai plus. »

Je frappai à la cloison qui séparait ma chambre de celle de cette pauvre mère, pour appeler ma femme qui n'avait pas encore dit bonjour à notre illustre ami. Elle vint tout en larmes aussi; les mères sympathisent aux douleurs des mères.

« Eh bien, lui dis-je, notre pauvre voisine est toujours bien désolée?

— Plus que jamais. » Et elle raconta la scène déchirante à laquelle elle venait d'assister. « Elle se fera du mal à elle et à son enfant, dit-elle. Elle ne veut pas entendre parler de le mettre en nourrice; ils mourront de faim tous les deux.

— Il y a une chose bien simple à faire, dit Béranger, c'est de donner la mère pour nourrice à l'enfant, en lui payant à elle-même les mois de nourrice. »

Il la fit venir en sa présence et lui assura pendant un an vingt francs par mois. Il continua la pension pendant dix-huit mois.

L'enfant est aujourd'hui un grand et beau garçon de huit ans, qui mêle ses prières à celles de sa mère pour

celui qui a sauvé les jours de l'enfant et donné une sainte joie à la femme.

Ses bienfaits étaient des bénédictions; ils portaient bonheur.

Dans une lettre que Béranger écrivait, en avril 1829, à M. Montandon, nous trouvons cette phrase bien caractéristique :

« Une souscription a été faite pour Rouget de l'Isle. » C'est Bérard qui, à ma prière, s'est mis à la tête de » cette œuvre patriotique. Depuis plus d'un an elle sert » à soutenir l'existence du Tyrtée national, et les sous- » cripteurs se sont engagés au payement d'une cotisa- » tion annuelle... Voulez-vous y prendre part pour votre » propre compte? car je ne veux pas entendre parler de » vos bureaux par souscription. C'est là que vous avez » pris cette vilaine maxime : Je ne veux plus ni donner » ni prêter, parole qui ne va ni à votre fortune ni à vo- » tre cœur, et qu'il ne faut plus répéter, surtout devant » moi, qui, tout pauvre que je suis, prête et donne tou- » jours. »

Béranger ne s'en tint pas là; il lui fit avoir une pension de douze cents livres de rente par le gouvernement de Juillet.

Rouget de l'Isle est mort à Choisy-le-Roi, débiteur envers le chansonnier d'une somme de cinq cents francs. « Pauvre Rouget, disait Béranger, il mourait de faim, délaissé par tous les partis. Cependant on lui devait bien quelque chose! »

Rouget de l'Isle est mort royaliste.

« A quoi perdez-vous votre temps? disait-il un jour au chansonnier; laissez là vos chansons et faites des odes. »

Cela prouve une fois de plus que Rouget de l'Isle n'a jamais eu conscience de ses œuvres, et qu'il n'a jamais réfléchi sur la puissance de cette muse féconde et délurée qui s'appelle la chanson. Et pourtant, qui plus que lui aurait dû apprécier sa portée? Il n'y songea pas; Rouget de l'Isle n'était pas poëte. Retirez l'air du chant de *la Marseillaise*, les paroles sont à peine suffisantes.

Béranger en trouvait surtout le refrain détestable dans la forme. Nos paysans et beaucoup de nos ouvriers, qui n'entendent rien aux formes du langage convenu, ne manquent jamais d'estropier ce vers : *Abreuve nos sillons*, en chantant *à brave nation*.

C'est effectivement comme cela que mon père, par qui j'ai su *la Marseillaise*, me l'avait apprise.

Les grands cœurs ont de ces attachements qui, pour ressembler à ceux des bonnes femmes, n'en sont pas moins respectables.

Béranger possédait une chatte pour laquelle il avait la plus grande tendresse. Sa vieille amie partageait en tout point la faiblesse du chansonnier, qui avait pour l'animal, lequel en abusait volontiers, les plus incroyables complaisances.

Minette, que j'avais surnommée *la Marquise*, tant à cause de son air indolent, dédaigneux, minaudeur, qu'à cause de sa fourrure d'un gris-perle, demi-angora, de sa taille fluette et de sa démarche mesurée, Minette avait élu domicile dans la petite chambre même du

poëte, d'où elle ne sortait que pour les besoins indispensables, comme, par exemple, celui de courir. Alors elle s'écriait :

Miaou! miaou!
— Que veut Minette?

disait le poëte. Et elle répondait :

Miaou! miaou!
— C'est un matou.

Cette fantaisie, qui la prenait quelquefois sur le minuit, obligeait son maître à se relever et à descendre pour lui ouvrir les portes. *La Marquise* alors s'arrêtait un moment sur le seuil, regardait de droite et de gauche, miaulait un air languissant, et si rien ne répondait à sa plainte amoureuse, remontait nonchalamment au logis, ou, dans le cas contraire, fuyait sans dire adieu à son maître, qui remontait philosophiquement tout seul à sa chambre. Quelquefois *la Marquise* appelait dans la nuit, à sa manière. Son maître, à ce qu'il paraît, connaissait ce langage, car il s'empressait d'aller ouvrir à la coureuse, qui, pour fruit des complaisances de son maître, lui rapportait régulièrement une douzaine de petits chaque année, les déposant dans la chambre même du pauvre chansonnier, que cela mettait au désespoir, attendu qu'il fallait sacrifier ce surcroît de famille, faire un massacre des innocents.

A onze heures le matin, heure du déjeuner, *la Marquise* s'approchait de son maître, se frottait à ses jambes, faisait le gros dos ou miaulait. Alors Béranger, comme s'il eût reçu un ordre impératif, disait : « Allons déjeu-

ner. » A table, elle ne voulait être servie que par son maître. Quelque délicat que fût le morceau qu'une main étrangère lui présentait, elle le refusait. *La Marquise* semblait dire : « Vous n'êtes pas digne de me servir. » *La Marquise* faisait quelquefois de ces absences qui jetaient l'inquiétude la plus grande dans la maison du chansonnier, mais elle revenait toujours... Un jour, hélas! elle partit pour ne plus revenir. *La Marquise*, après quatorze ans d'habitation sous le toit du chansonnier, expira dans un coin du jardin, comme pour se dérober aux larmes d'un maître qui la pleura et qui l'enterra lui-même au pied d'un arbre.

« Il y a du deuil dans la maison, me dit la bonne un jour que j'y allais.

— Comment cela?

— Monsieur a perdu sa chatte. Surtout, n'allez pas rire. »

C'est la première chose que je fis en entrant, car j'étais sûr qu'il allait me faire l'oraison funèbre de la défunte. En effet; j'avoue pourtant que mon rire cessa quand il m'eut dit en terminant : « Nous nous connaissions depuis quatorze ans. C'est encore une vieille amie qui nous abandonne. Ça nous afflige beaucoup, Judith et moi. Il y a entre nous et les animaux, qui ne sont pas si bêtes qu'on le dit, ajouta-t-il, plus de parenté qu'on ne se l'imagine. »

Cher homme! il oubliait une chose : c'est qu'il avait été durant quatorze ans le très-humble serviteur d'une bête. Quoi qu'il en soit, il ne voulut jamais lui donner de successeur.

En 1837, un équipage s'arrêtait à Tours, à la Roche-

Plombière, devant la maison qu'habitait le chansonnier; un jeune homme descendit lestement de la voiture et demanda si M. Béranger était visible. « Oui, monsieur, lui répondit-on. Monsieur veut-il nous dire son nom?...

— D'Orléans, » répondit le visiteur. La vieille bonne, toute troublée, va dire à son maître que monseigneur le duc d'Orléans est à la porte. Béranger se lève et va au-devant de l'illustre visiteur.

« Bonjour, prince. Entrez donc. Vous auriez dû m'avertir de votre visite, je vous aurais reçu d'une façon plus digne.

— Ou vous ne m'auriez pas reçu, répondit le duc d'Orléans, qui ne manquait pas de présence d'esprit. Mais ce n'est pas une raison, parce qu'on est prince, pour qu'on doive se priver du plaisir qu'ont les pauvres, de celui de voir l'homme qui a si bien chanté la patrie. Pour mon compte, monsieur Béranger, je viens vous en remercier, et je n'oublierai jamais que c'est en lisant vos chansons que j'ai appris à aimer la France[1].

— Merci, prince. Le roi sait-il votre visite?

— Puisque vous ne venez pas chez nous, il faut bien que nous venions chez vous.

— Je vous comprends, vous me faites une visite incognito.

— Les jeunes hommes ont besoin de vos sages conseils, surtout à la place où je suis. Vous nous privez de bien des choses en vous éloignant.

— Les jeunes gens savent mieux que les vieux ce qui convient à leur temps, répondit le chansonnier. J'ai

[1] J'ai lu chez Béranger une lettre du prince, dans laquelle il lui répétait encore cet éloge.

souvent dit que si notre vieil empereur était encore sur le trône à l'heure qu'il est, il radoterait, qu'il n'entendrait plus rien aux affaires. Que voulez-vous qu'un pauvre chansonnier vous conseille? D'ailleurs vous avez été élevé avec les enfants de la bourgeoisie; à proprement dire dans le milieu français, entre la noblesse et le peuple. Vous êtes admirablement placé pour comprendre les exigences de l'une et les besoins de l'autre. Vous êtes devenu populaire, indépendamment de votre mérite personnel, par cette seule raison que votre instruction a été démocratique. D'ailleurs, fit-il en souriant, vous jouez admirablement votre rôle de prétendant. Ne donnez pas dans les travers philosophiques, cela n'est bon qu'aux chansonniers, défiez-vous des doctrines, surtout des doctrinaires, et appliquez-vous à l'art si difficile de connaître les hommes. »

La conversation ne tarda pas à s'élever, comme l'avait désiré le prince. On parla beaucoup des idées du temps et des hommes qui soutenaient, propageaient ou développaient ces idées : le prince semblait en avoir souci.

« La plupart des hommes qui se sont mis à la tête des idées nouvelles, dit Béranger, sont sortis de l'École polytechnique, des écoles de mathématiques, qui ne développant chez eux que la science des calculs, les jetant dans le monde des combinaisons, et contraignant chez eux les sentiments d'humanité et l'idéal par l'application forcée aux choses positives, les ont fait se rejeter, par réaction, dans le monde des rêves humanitaires appuyés sur les sciences exactes. De là ces règles par lesquelles ils veulent enrégimenter et encaserner l'humanité. La plupart de ces théories ne sont que les rêves d'enfants généreux : laissez l'enfant arriver à l'âge

d'homme, l'expérience lui aura bientôt appris à rire lui-même de ses rêves. Ce qui met en France le gouvernement en péril, c'est qu'au lieu de se mettre à la tête des idées, il se laisse remorquer par elles : l'opposition les fait populaires. Beaucoup de ces idées tomberaient d'elles-mêmes par le seul fait de leur application si on les laissait faire, en ce qu'elles s'appuient sur des combinaisons dont l'esprit humain ne s'arrangera jamais. Si, au contraire, certaines idées vont à l'humanité, rien ne pourra les arrêter, ni les armées, ni les prisons, ni les persécutions. Alors, il faut faire comme Constantin : s'en emparer, mettre la croix sur les drapeaux de l'État. Nous avons assez de lumières en France pour appliquer la politique du bon sens. L'époque du fanatisme religieux est finie, même celle de la gloire militaire. Nous sommes encore trop près des temps héroïques de la République et de l'Empire, les imaginations sont encore trop frappées de ces grandes fêtes, de ces grands spectacles, pour s'intéresser à la conquête d'Afrique ou à une promenade à Anvers. L'empereur a donné à l'étranger une telle idée de la France, qu'il suffira désormais à un gouvernement bien établi de tirer à demi l'épée du fourreau pour se faire respecter.

— Aussi, répondit le prince, est-ce moins l'extérieur qui nous occupe que l'intérieur.

— Vous avez raison, prince ; malheureusement on a fait déjà beaucoup de fautes, la pairie est revenue, le roi a trop vite oublié que depuis cinquante ans la révolution gouvernait, que la main de l'État ne doit pas chercher si haut, mais s'étendre plus loin ; toutes vos réformes dans l'avenir se feront au nom du peuple qui depuis 93 a mis la main aux affaires et qui ne l'oubliera jamais.

Le sentiment démocratique est désormais au cœur de la France. La classe bourgeoise, je parle ici de la riche, quoiqu'elle veuille se donner mal à propos des airs de gentilhommerie pour renier son origine, est issue de la révolution. Nous manquons de l'élément indispensable à la création d'une nouvelle noblesse : le prestige. Napoléon, malgré son auréole de gloire, n'a pu parvenir à faire accepter la sienne sans conteste. C'est qu'en effet cela jure avec nos institutions démocratiques, avec un ministre sorti de la boutique d'un épicier, un la Rochefoucauld, qui n'a que son titre pour seul mérite; ces personnages peuvent-ils entrer en concurrence? impossible. Pourtant, si vous reconstituez une noblesse, il faudra bien l'occuper, prouver au pays qu'elle est bonne à quelque chose; mais les roturiers, travailleurs et praticiens, viendront avec leur talent, leur popularité, leur concours, les repousserez-vous? D'un autre côté, vous invoquez l'industrie, voilà des hommes nouveaux qui viennent au nom du travail, voilà le monde des industriels qui se produit, mauvais monde qui va peser de tout le poids de ses écus et de sa dureté sur le prolétariat, qui aidera, longtemps encore, ses maîtres à faire des fortunes telles que vous n'en avez jamais vues en France. Allez-vous reconstruire une féodalité d'industriels dévoués au pouvoir, pour laisser à ces féodaux le droit d'asservir les travailleurs? Non, car le peuple ne serait ni avec eux, ni avec vous, et vous ne pouvez rien faire sans lui.

» Laissez faire les fortunes, ouvrez de larges voies aux intelligences d'élite, mais soyez avant toute chose le protecteur des masses; le peuple voudra sans doute longtemps encore des princes pour le diriger, même en

république, mais il voudra toujours que le pouvoir s'appuie sur sa confiance et non sur des baïonnettes.

» Vous êtes jeune, prince; le peuple espère beaucoup en vous; il y a beaucoup de talents de toutes sortes en France dont il faudra vous entourer; nous avons des libertés autant qu'il nous en faut, si nous en avions davantage nous ne saurions qu'en faire, fit-il en souriant. Vous devrez vous attacher à mieux répartir la fortune publique, faire une large place à l'égalité, et dans des cas extrêmes de malheur universel, ne pas oublier que les riches sont les économes des pauvres. Avec toutes ces excellentes intentions, même appliquées, il est possible que le pays, dans un moment d'humeur, congédie ses maîtres (il ne faut, le plus souvent, pour déterminer une révolution chez nous, qu'un sergent de ville tirant trop fort l'oreille à quelque jeune vaurien du voisinage); mais tout au moins on emporte sur sa feuille de route d'excellents états de services... et un jour la nation, plus juste, s'en souvient. »

Le duc d'Orléans quitta le bon chansonnier en lui disant :

« Monsieur Béranger, si la lourde charge du pouvoir vient jamais à m'échoir, je vous ferai mon ministre de l'intérieur. »

Béranger avait la plus grande estime pour ce jeune homme qui a fini si malheureusement, qui avait été une espérance et qui a laissé des regrets.

XIX

Les encouragements aux poëtes et aux ouvriers. — Une lettre grondeuse. — Une chanson par jour. — *L'Écho.* — Conseils à un chansonnier. — Les malins vieillards. — Ce qu'il pensait d'Horace. — M. Sainte-Beuve. — Louis Blanc. — Conseils aux pauvres. — Le courage des dévots.

On a souvent reproché à Béranger une trop grande facilité à l'encouragement. Deux éditeurs, dont je ne crois pas utile de faire connaître les noms, lui reprochaient surtout d'encourager les ouvriers qui faisaient des vers, à quoi il répondit :

« Qui donc les encouragera, si ce n'est moi? Sans doute on doit blâmer la manie d'écrire chez plusieurs, à quelque condition qu'ils appartiennent, lorsqu'ils n'ont d'idées que celles qu'ils empruntent; mais aux intelligences originales nées dans les rangs du peuple, ap-

partient, je crois, la mission d'enseigner, d'éclairer la classe la plus nombreuse. Les livres, les chants n'y réussiront jamais mieux que la voix du simple prolétaire, inspiré par l'amour de ses semblables. Quand on sera moralisé en bas, le haut le sera bien vite. »

Béranger aimait à encourager, c'est vrai, mais en vieillard qui a connu les déboires, qui a expérimenté la vie, qui sait ce qu'il faut attendre des hommes et de la fortune. « A quarante ans, me disait-il, j'avais pris le deuil de la gloire. Méfiez-vous des illusions, répétait-il sans cesse; écrivez, versifiez, chantez, mais prenez un emploi, mais ne quittez jamais le travail; que cela ne soit qu'une distraction, un passe-temps; à moins d'un concours extraordinaire de circonstances, on ne gagne aux lettres qu'une sotte réputation, qui vous mène à Bicêtre, appuyé sur le bras de la misère. »

Et d'ailleurs, si on veut bien se donner la peine de lire attentivement ses lettres d'encouragement, on y découvrira toujours, sous la forme la plus polie, la plus paternelle, sa pensée secrète sur le mérite de la personne à qui il s'adresse et sur la route à suivre. « Continuez » donc, mon cher Lapointe, m'écrit-il un jour, continuez » de chanter *tout en maniant le tranchet*, et vous finirez, » je l'espère pour l'honneur du prolétariat, par prendre » une place élevée dans la littérature de notre époque. » Oui, mais en attendant, travaillez; voilà le sens clair de la recommandation.

Un autre jour, un poëte-ouvrier qui avait jeté la blouse aux orties, s'adresse à la bourse du chansonnier pour la vingtième fois. Le chansonnier malheureusement n'a pas le sou. Il répond :

« Mon cher poëte, je ne vous conçois guère : vous » avez un emploi et vous le quittez ! Rêvez-vous ? C'est » quand tout vous manque que vous rejetez loin de » vous le morceau de pain qui vous est donné ! Vous » revenez à moi avec le refrain que vous savez me tou- » cher le plus : *Je vais me remettre à l'établi.* Mais ces » mots-là ont perdu leur pouvoir à force d'avoir été ré- » pétés. Vous avez perdu le vrai sens de votre position ; » vous ne le retrouverez pas. Le marteau et la plume » se sont séparés pour ne plus se réunir. Je vous ai dit » cent fois tout ce que vous aviez à perdre à cela. Vous » avez eu, j'en suis sûr, l'envie de suivre mes conseils » bien souvent ; la force de caractère vous a manqué. » Quand vous veniez me voir, vous laissiez l'orgueil à » la porte, mais en me quittant, vous remontiez sur ce » coursier qui vous a emporté au diable. Je vous plains. » Et plus tard je pourrai sans doute faire mieux pour » vous, parce que je vous aime et vous estime malgré » vos torts. Aujourd'hui, je vous le répète, je ne puis » rien ; si je puis encore quelque chose, c'est vous don- » ner le conseil de ne pas penser à la comédie, parce » que ce genre exige une connaissance du monde que » vous ne pouvez avoir, à moins que vous ne vous » borniez à la peinture du monde que vous avez traversé.

» Ne m'en veuillez pas, mon pauvre ami, et comp- » tez toujours sur ma sympathie. »

Cher homme ! quelle tendresse dans cet accès d'humeur, produit par l'impuissance où il est de ne pouvoir être utile, plus encore que par les torts de celui qu'il appelle cher poëte.

Un garçon qui faisait aussi des chansons lui adresse

un volume de ses œuvres, en lui disant qu'il avait une telle facilité à rimer, qu'il lui serait loisible de faire trente chansons dans un mois.

« Une chanson par jour! s'écrie Béranger. Monsieur, recevez mes sincères compliments. Quant à moi, je n'ai jamais pu, même dans mon meilleur temps, produire plus de douze chansons par an. »

Le personnage à qui s'adresse cette réponse prend cela pour de l'argent comptant et s'empresse de livrer cette moquerie à la publicité.

Un autre lui adresse un recueil accompagné d'une chanson qui avait pour titre : *Écho;* le dernier couplet de cette chanson finissait ainsi :

Me direz-vous : Mauvais poëte,
Mais ta muse n'est qu'un ânon?

Naturellement l'*écho* doit répondre :

Non, non, non, non, non.

Béranger, ne pouvant comprimer un éclat de rire, écrit à la suite du couplet, en se faisant *écho* lui-même :

Oui, oui, oui, oui, oui, oui,

mettant cette fois la rime en désaccord avec la raison, donnant en même temps une leçon de modestie à l'innocent rimeur, qui depuis a ri beaucoup de la réponse méritée.

Un chansonnier de province lui demande une lettre

pour accompagner ou plutôt pour ouvrir un recueil qu'il a intention de publier, et lui demande une chanson inédite. Chose singulière, ces inconcevables demandes des *inédites* se renouvelaient à l'infini.

Voici la réponse :

« Monsieur,

» J'ai soixante-dix ans; je vis loin du monde, et, depuis le jour où j'ai donné ma démission de représentant, je me suis fait une loi, à moins de nécessité absolue, de ne plus donner le moindre signe de vie au public. Cette résolution me fait supplier ceux à qui j'écris de ne publier aucune de mes lettres. Cette prière, je vous l'adresse, monsieur, pour la réponse que je vous devais. Je ne la regrette pas, parce que je sais que la lettre que vous souhaitiez de moi ne vous serait pas utile, malgré ce que vous avez la bonté de me dire. Je n'ai plus d'influence, mon temps est passé, grâce au ciel! Voilà un mot qu'un homme de votre âge ne doit pas comprendre, mais que vous répéterez peut-être un jour.

» Quant à vous envoyer une chanson inédite, outre ce que je viens de vous dire, je dois vous rappeler que j'ai vendu, il y a seize ans, pour une petite rente, toutes mes chansons faites et à faire, à mon éditeur, ce qui ne me permet pas, monsieur, de disposer du moindre couplet, même pour mon propre compte. Je n'aurai plus à faire au public qu'après ma mort, s'il daigne alors s'occuper de moi, ce dont je suis fort tenté de douter désormais.

» J'ai lu, monsieur, vos chansons avec plaisir; elles sont les essais d'un talent facile et spirituel, qui

» gagnera sans doute par le choix et la correction. Je » regrette d'y avoir remarqué plusieurs traits que je ne » puis approuver, et que vous pourriez faire disparaître » sans nuire au succès. La chanson, aujourd'hui, » quelle que soit l'opinion qu'elle défende, ne doit pas » être brutale; — pardonnez-moi cette expression, que » je ne vous adresserais pas, si vous n'aviez tout l'es- » prit qu'il faut pour vous passer de prendre ce ton, et » si votre position n'était pas faite pour inspirer de » l'intérêt. Le sentiment de modestie qui règne dans » votre lettre me fait espérer, monsieur, que vous ne » serez pas blessé par ma franchise. Vous le savez » d'ailleurs, nous autres vieillards, nous aimons à ré- » genter la jeunesse, qui a assez de priviléges pour nous » concéder celui-là; ce qui ne vous empêchera peut- » être pas de dire comme au pédant de la fable : *Tire- » moi d'abord du danger*. Je le voudrais et je ne ser- » monne que parce je ne puis venir à votre secours, » comme il m'eût convenu de le faire, et de la façon » que vous demandiez, sans les motifs que je vous ai » exposés au commencement de ma lettre.

» Recevez-en l'assurance, monsieur, et celle de mes » sentiments de confraternité.

» BÉRANGER.

» *P. S.* Si vous établissez à Paris un dépôt de votre » recueil, je vous prie de me le faire savoir.

» Passy, 17 avril 1848. »

Béranger ne régentait pas toujours; parmi les poëtes qui lui envoyaient leurs essais il savait reconnaître ceux

de qui le cœur était bien à lui. Je trouve dans une réponse qu'il adressait à M. Cauvain, architecte, en 1833, la phrase suivante :

« Les sentiments que vous louez en moi me font ap-
» précier une sympathie qui m'honore. »

Il ajoute dans la même lettre : « Vous voudriez que
» je ne cessasse pas de chanter ; je n'y renonce pas non
» plus. Mais je renonce seulement à donner de la publi-
» cité aux nouvelles chansons qui pourront me venir
» encore. Avec l'âge, la *malice* cesse d'être de saison,
» bien qu'on dise souvent chez nous : un malin vieillard.
» Les malins vieillards ne sont guère propres qu'à faire
» des Bartholos, qui, tout fins qu'ils sont, finissent tou-
» jours par être traités comme des Cassandres. Je veux
» éviter, si je puis, ce petit malheur, arrivé à plus
» d'un homme célèbre de mon temps... »

C'est au même M. Cauvain qu'il adressait, en février 1835, cette autre lettre remarquable :

« Ah ! monsieur, grâce pour ce pauvre Horace ! c'est
» le dieu inconnu pour moi, qui n'ai jamais pu savoir
» le latin ; mais il devait tant aux Grecs, que j'aime
» aussi sans les connaître, que je ne puis me figurer
» qu'il n'ait pas un bien autre mérite que tous ceux que,
» depuis, on a voulu lui comparer. Il s'est fait flatteur
» quand le monde entier courbait la tête ; moi, c'est
» quand le monde la relève que j'ai eu le courage de
» tout le monde. Je ne vous en remercie pas moins,
» monsieur, de tout ce que vous voulez bien me dire
» d'aimable en me comparant au protégé de Mécène.

» Mais gare à vous, si vous publiez jamais le parallèle! » on vous fera bien revenir de votre engouement pour » le chansonnier français, en faveur du flatteur d'Au- » guste.

» Je vous remercie, monsieur, de la chanson que » vous me communiquez. Elle est faite avec verve, mais » peut-être un sujet si grave exigeait-il un peu plus de » soin et de travail. Le temps semble avoir manqué à » l'œuvre. J'en suis d'autant plus fâché que le fond est » bon et beau, et qu'il ne manque à cette chanson » qu'une forme plus précise et plus ferme. »

Donner des conseils est un droit des vieillards : Béranger usait de ce droit, non en père grondeur, mais en père qui aime ses enfants. Et à propos de conseils, il faut que je cite une anecdote qui a trait à M. Sainte-Beuve, lequel trait il a oublié de relater dans ses *Causeries du lundi* sur Béranger.

Ce n'est une nouveauté pour personne qu'après 1830 Béranger avait une influence telle qu'il faisait des sous-préfets, des préfets, voire même des pairs, sans compter les sinécures qu'il sollicita pour des gens qui pouvaient s'en passer, mais qui surent abuser de sa faiblesse pour ses amis et triompher de ses scrupules.

M. Sainte-Beuve avait déjà, je crois, publié à cette époque un très-pénible volume de vers sans portée, dans lesquels l'auteur s'essouffle à poursuivre l'originalité, qui lui rit au nez en lui tournant le dos. Quoi qu'il en soit, ce médiocre poëte, devenu depuis méchant critique, il en est toujours ainsi, ce médiocre poëte va trouver (je crois plutôt qu'il lui écrit); n'importe, il s'adresse à M. Béranger et le supplie de lui obtenir une préfec-

ture; attendez, ce n'est pas tout encore, de lui obtenir une préfecture située dans un département où il lui serait possible, à ce poëte sans inspiration, de prendre les eaux pour refaire sa santé, et sans doute aussi pour donner un peu de ton à sa muse énervée. Mais ce diable de Béranger, qui se mêle de tout, selon M. Sainte-Beuve, répond ceci au solliciteur :

« Mon cher monsieur Sainte-Beuve, votre place n'est pas dans les services officiels de l'administration, votre place est à l'Institut. »

M. Sainte-Beuve ne fut pas préfet; il est devenu ce que Béranger avait dit : académicien. C'est sans doute par reconnaissance de cette prédiction que M. Sainte-Beuve, dans un article hargneux de ses *Causeries*, dénonce le grand conseilleur. Seulement, M. Sainte-Beuve a une telle modestie, qu'il n'ose pas citer cette histoire, qui prouve la bonne opinion que Béranger avait pour le benin causeur. Certainement que cela nous donne une noble idée du caractère de M. Sainte-Beuve et nous explique ce riche article qu'il fit sur la mort de l'illustre poëte, en réparation du brillant article qu'il commit dans les *Causeries du lundi*.

Si c'est un grand bonheur pour les petits esprits de découvrir des taches aux belles œuvres, M. Sainte-Beuve doit être un heureux homme.

M. Louis Blanc avait remporté une foule de prix au collége, dans toutes les académies, dans tous les concours pour les prix de poésie. Il avait quelques raisons conséquemment pour se croire un véritable poëte, sinon un grand poëte. Plein de cette croyance, qui est celle

des jeunes gens enthousiastes qui prennent souvent leur exaltation pour une lyre, il adresse ses vers à Béranger et va le voir.

« Laissez là les vers, lui dit Béranger; ce n'est pas votre affaire. Vous me paraissez plutôt destiné à écrire l'histoire. D'ailleurs Clio est une muse aussi. Prenons de ces dames celle qui s'accommode le mieux à notre humeur. Croyez-moi, laissez là les vers. »

M. Louis Blanc réfléchit un moment aux avis du chansonnier, qui alors demeurait à Passy. S'en revenant à Paris, M. Louis Blanc traversait les Champs-Élysées; là il se jura qu'il ne ferait plus jamais de vers et tint parole.

M. Louis Blanc nous donnait plus tard l'*Histoire de Dix ans.*

Voici encore un encouragement et de sages conseils adressés à un bon jeune homme, M. Jules Vernier, qui n'avait guère plus de quinze ans alors. M. Jules Vernier disait au chansonnier qu'il avait tué la chanson.

« Non, monsieur, lui répond le chansonnier, grâce au » ciel, je n'ai pas tué la chanson, et bien des jeunes ta- » lents le prouvent assez aujourd'hui. Vous serez sans » doute un de ceux qui, par la suite, continueront ce » démenti donné à la sentence que vous rapportez dans » votre lettre, beaucoup trop flatteuse, mais qui con- » tient l'expression des sentiments que je suis heureux » d'inspirer à la jeunesse.

» Je vous remercie, monsieur, de l'envoi que vous » me faites de vos essais. La chanson du *Proscrit* me » semble préférable à celle des *Riches.* A celle-ci, je re-

» proche cette exagération qui tend à irriter les esprits
» au lieu de les rapprocher. Vous savez, monsieur,
» que je suis du parti des pauvres, mais je ne veux pas
» qu'on leur apprenne à maudire les riches, dont le
» prétendu bonheur ne m'a jamais fait envie. Selon
» moi, les uns et les autres ont un égal besoin d'être
» éclairés : c'est là, monsieur, la mission des hommes
» qui aiment sincèrement leur patrie comme vous pa-
» raissez l'aimer.

» Si vous ne pouvez mieux faire pour elle, servez-la
» par vos chants, cette chère France, et soyez sûr que
» vous aurez un jour ou l'autre le prix de vos efforts. Je
» suis la preuve qu'il est de ses enfants qu'elle récom-
» pense bien au delà de leur mérite.

» Avec mes remercîments, monsieur, recevez l'assu-
» rance de mes sentiments les plus distingués.

» BÉRANGER.

» Paris, 25 mai 1850. »

Voilà dans quelle mesure, dans quel esprit de sagesse il offrait les trésors de ses conseils, l'éclat de ses lumières aux jeunes gens qui venaient le visiter. Quelques-uns, comme M. Sainte-Beuve, triste oiseau des nuits, ont nié le grand jour. Tant pis pour eux, je dis tant pis, car ils donnent aux jeunes gens le détestable exemple de l'ingratitude. Quand le sentiment de la reconnaissance ne lie plus les hommes, les protecteurs deviennent des dupes et les protégés des faillis. Que Dieu me donne à son gré le premier rôle, soit ; mais je le supplie à mains jointes de disposer du second en faveur des Sainte-Beuve !

C'est M. Sainte-Beuve qui a commencé l'attaque contre le plus illustre de nos poëtes. M. de Pontmartin et les Veuillot, qui ont suivi les *Causeries du lundi*, n'ont été dans cette ignoble campagne contre Béranger que les sergents de M. Sainte-Beuve. Croira-t-on jamais qu'on ait pu écrire ceci à propos du plus noble, du plus courageux, du plus spirituel des hommes : *Vil, lâche* et *bête !*

Les dévots ont tant de courage, à défaut de dignité.

XX

Le recueil de 1833. — Les quatre caractères des chansons de Béranger. Lucien Bonaparte. — Mes chansons, c'est moi. — L'idée de Jacques.

« Méfiez-vous, disait Béranger à son éditeur, ne tirez pas un trop grand nombre ; il se pourrait que ce recueil n'eût pas de succès. » Béranger eut en partie raison. Ses dernières chansons se vendirent, mais elles n'obtinrent qu'un médiocre succès dans le cours des premières années. L'esprit public, dérouté par la grandeur et la nouveauté des idées, ne pouvait se retrouver au milieu de ces cadres sévères, de ces pensées de haute morale, de philosophie chrétienne; on ne le comprenait pas, on le niait. Les refrains joyeux ne s'y retrouvaient plus.

Ma gaîté s'en est allée ;
Sage ou fou qui la rendra
A ma pauvre âme isolée ;
Dieu l'en récompensera.

« Le bonhomme n'y est plus, » entendais-je dire alors de toutes parts, et comme il est reconnu qu'on ne doit jamais demeurer dans la mesure des choses, on décida quelques années plus tard que le Béranger de 1833 était le vrai, le seul Béranger.

C'est encore là une de ces exagérations du parti pris. Le Béranger de 1815, de 1821, de 1828 et de 1833, tout cela est un. Vous n'avez pas seulement affaire à un poëte, vous êtes en présence d'un caractère, de la plus puissante individualité du dix-neuvième siècle.

Béranger est peuple de la tête aux pieds. Il a le rire du peuple, sa foi, sa religion, ses antipathies. Il se reflète dans son époque en pleurant, espérant et combattant avec le peuple. Sautez par-dessus ces trois recueils : 1815, 1821, 1828, vous n'avez qu'un profil fuyant de cette grande figure.

Béranger a trois caractères bien nets. Premièrement, la comédie, qui comprend la satire et les tableaux de mœurs ; deuxièmement, l'histoire ou les sujets épiques ; troisièmement, les chants anacréontiques.

Dans la comédie, vous avez : *le Petit Homme gris, la Descente aux enfers, la Grande Orgie, le Jour des Morts*, « qu'on m'a tant reproché, » me disait-il, *le Nouveau Diogène, les Infidélités de Lisette, le Bedeau, le Carillonneur*, et tant d'autres. Dans l'ordre de la satire, c'est *le Roi d'Yvetot, le Sénateur, Vieux habits, vieux galons, le Marquis de Carabas, Paillasse, Octavie, l'Opinion de ces demoi-*

selles, les Capucins, le Bon Dieu, la Clef du Paradis, la Gérontocratie, la Marquise de Pretintaille. Pour les peintures de mœurs, c'est *la Grand'mère, Roger Bontemps, la Bonne Fille, Madame Grégoire, les Gueux, l'Ami Robin, le Vieux Célibataire, Frétillon, le Troisième Mari, Mon curé, l'Homme rangé, le Voisin, Margot, l'Ivrogne et sa femme, l'Aveugle de Bagnolet, le Bon Ménage;* ce qui nous conduit, pour tous ces ravissants tableaux, au recueil de 1821.

Dans l'ordre historique :

Les Gaulois et les Francs, le Bon Français, la Vivandière, l'Exilé, Brennus, le Retour dans la patrie, le Champ d'asile, la Sainte Alliance des peuples, les Enfants de la France, le Vieux Drapeau, Louis XI, les Deux Cousins, l'Orage, le Cinq Mai, l'Épée de Damoclès, le Chant du Cosaque, les Hirondelles, le Vieux Sergent, le Prisonnier, les Esclaves gaulois, la Fayette en Amérique, Psara, le Sacre de Charles le Simple, le Convoi de David, Couplets sur la journée de Waterloo, les Deux Grenadiers, le Prisonnier de guerre, les Souvenirs du peuple, le Tombeau de Manuel.

Dans le genre anacréontique, je n'ai pas besoin de citer : il me suffit de faire appel à la mémoire du lecteur.

Et maintenant parlerai-je de ces cadres de fantaisie où le poëte, se mettant en scène, les emplit de sa personnalité, de sa raison, de sa philosophie, qui en a fait le plus sage penseur de ce siècle, ce qui constitue un quatrième caractère? Nous citerons alors :

Le Coin de l'amitié, les Parques, Bouquet à une dame de soixante-dix ans, la Vieillesse, la Petite Fée, Ma vocation, le Vilain, Ma république, Mon âme, Mon habit, Mon petit coin, l'Indépendant, la Bonne Vieille, Ma nacelle, le Dieu des bonnes gens, Si j'étais petit oiseau, le Bon Vieillard, la

Nature, Rosette, les Rossignols, le Temps, Ma lampe, les Vendanges, l'Ombre d'Anacréon, la Sylphide, les Sciences, l'Ange exilé, Mon enterrement, Passez, jeunes filles, Maudit printemps, le Chapeau de la mariée, etc.

Béranger avait un grand faible pour ces dernières; c'étaient là ses enfants gâtés.

Il suffit donc de citer cette œuvre de 1812 à 1830 pour prouver aux moins clairvoyants que le Béranger de 1833 est bien réellement le Béranger de 1815, suivant l'ordre et les idées de son temps.

Ce recueil dernièr est dédié à Lucien Bonaparte, à qui le poëte s'était adressé dans une heure de découragement pour invoquer un appui que repoussait sa fierté, mais que sa détresse sollicitait. Lucien comprit le poëte qui lui avait adressé ses vers, il lui écrivit une lettre pleine d'encouragement, et quand il gagna le chemin de l'exil avec toute la famille impériale, il envoya de Rome, où il s'était retiré, une procuration à son protégé pour qu'il touchât ses appointements de membre de l'Institut. « Pendant les Cent-Jours, dit Béranger, M. Lucien Bonaparte me fit entendre qu'en m'adonnant à la chanson, je détournais mon talent de la vocation plus élevée qu'il semblait avoir eu alors. Je le sentais, mais j'ai toujours penché à croire qu'à certaines époques les lettres et les arts ne doivent pas être de simples objets de luxe, et je commençai à deviner le parti qu'on pourrait tirer, pour la cause de la liberté, d'un genre de poésie éminemment national. »

« Le souvenir de mon bienfaiteur, dit-il plus loin, me suivra jusque dans la tombe; j'en atteste les larmes que je répands encore après trente ans, lorsque je me reporte au jour béni cent fois où, assuré d'une telle pro-

tection, je crus tenir de la Providence elle-même une promesse de bonheur et de gloire. »

« Enfin, dit-il, mes chansons, c'est moi. Aussi le triste progrès des années s'y fait sentir au fur et à mesure que les volumes s'accumulent, ce qui me fait craindre que celui-ci ne paraisse bien sérieux. Si beaucoup de personnes m'en font un reproche, quelques-unes m'en sauront gré, je l'espère ; elles reconnaîtront que l'esprit de l'époque actuelle a dû contribuer, non moins que mon âge, à rendre le choix de mes sujets plus grave et plus philosophique. »

Béranger composait toutes ses chansons dans sa tête. « Une fois faites, je les écrivais, disait-il, pour les oublier. J'ai rêvé dix ans un sujet sur les impôts qui accablent l'homme des campagnes. Je me creusais la cervelle, rien ne venait. Une nuit, je me réveille avec l'air et le refrain tout trouvés :

. . . Jacques, lève-toi ;
Voici venir l'huissier du roi.

Quelques jours après ma chanson était faite. »

Cela prouve encore une fois sa préoccupation de courir après les sujets.

XXI

La famille de Béranger. — M. Perrotin. — Pourquoi Béranger l'a institué son légataire universel. — La grande édition des œuvres complètes. — Les dernières chansons. — Napoléon et Charlemagne. — Le testament. — La chambre mortuaire de Béranger.

Pourquoi M. Béranger a-t-il fait M. Perrotin son légataire universel? Pourquoi le pauvre donne-t-il au riche? Voilà les questions que font toutes les bouches. Béranger n'avait-il donc pas de parents à qui il pût donner... quoi? — ce qui lui reste.

Béranger n'avait de parents directs qu'une sœur; mais comme cette sœur, à l'abri des besoins du monde, a renoncé aux biens de la terre, Béranger ne pouvait rien laisser qui dût être agréable à cette âme éprise d'une vraie piété. Il n'avait ni neveux ni nièces. Il

n'avait au plus, en descendant bien bas dans la ligne paternelle et maternelle, en cherchant même très-loin, que deux petits, tout petits cousins, dont l'un est militaire et l'autre compositeur à l'Imprimerie impériale. Il a fait, de son vivant, beaucoup de choses pour ces petits-cousins, la seule parenté légitime qui figurât au convoi.

« Mais M. Béranger, me disent toujours les questionneurs, n'avait donc pas des amis? »

Je réponds : « Si, Béranger avait des amis.

— Mais alors, comment expliquez-vous ce legs? — Moi? Je n'explique rien du tout. — Vous ne savez donc rien, vous qui viviez dans son intimité? — Peut-être. — Alors, parlez... — Ah çà, chère curiosité publique, est-ce que tu t'imagines que je vais tout te dire? Ne t'ai-je pas avertie déjà que dix volumes n'y suffiraient pas? Tout ce que je puis faire pour toi, c'est de dire ce qu'était M. Perrotin il y a trente-trois ans. Après, tu concluras, si tu veux.

M. Perrotin, nature avant tout militaire, honnête, pure, active et rigide comme une consigne, est parti soldat en 1811, il avait alors dix-sept ans, et pour quelle armée, pauvre jeune homme! pour celle qui ne devait pas revenir... M. Perrotin revint cependant. Ce n'est que couvert des plus honorables blessures qu'il quitta l'armée. En 1823, il est commis en librairie. Du fruit de ses épargnes, inspiré aussi par son patriotisme, il s'imagine de faire dessiner les sujets des chansons de Béranger pour les vendre en dehors du texte. Nous n'avions pas alors de graveurs en France; M. Perrotin fait un voyage en Angleterre pour faire graver ses sujets. Il revient, colporte ses images napoléoniennes chez les pa-

triotes, où elles obtiennent un grand succès. M. Perrotin gagne beaucoup d'argent; mais il est arrêté, jugé et condamné à un an de prison et à cinq cents francs d'amende.

« Ce n'est pas le tout d'avoir du génie, me disait un jour Béranger, il faut encore avoir du bonheur. » M. Perrotin a eu du génie et du bonheur : le bonheur de rencontrer un auteur comme Béranger, qui a été pendant trente-trois ans l'enseigne de son magasin, et du génie, car il est le premier qui nous ait donné les éditions illustrées à cinquante centimes, prix énorme, qui permettait à l'auteur et à l'éditeur de faire une fortune rapide.

M. Perrotin prit les chansons des mains de MM. Baudouin et Fournier, qui étaient probablement à bout de traité. « J'ai choisi Perrotin, me disait Béranger, parce qu'il était pauvre, ancien soldat et honnête homme. Du reste, il a pour moi une tendresse toute filiale. »

En 1834, après la publication des dernières chansons, Béranger vendit à M. Perrotin ses *chansons présentes et à venir* pour une rente viagère de huit cents francs, réversible sur la tête de mademoiselle Judith Frère.

Béranger était lié plus que par un traité; il l'était par sa conscience.

M. Perrotin déploya une grande et intelligente activité; il soigna religieusement la réputation de son poëte, tant par la multiplicité des réclames et des articles, que par les beaux dessins et les magnifiques gravures qu'il fit faire par nos meilleurs artistes et paya toujours fort cher. Les plus éloquentes plumes, les plus spirituels dessinateurs, les plus fins graveurs, étaient par lui couverts d'or. Tous les artistes conviennent que M. Per-

rotin n'a jamais regardé à l'argent, quand il s'agissait de faire quelque chose pour les chansons de son poëte.

Dans maintes circonstances de la vie, M. Perrotin, qui a suivi Béranger à Tours, à Fontainebleau, à Fontenay-sous-Bois, n'a cessé de rendre à son auteur des services que tout l'or du monde ne saurait payer. Enfin M. Perrotin, pour dernier trait, avait porté successivement la pension viagère de huit cents francs à trois mille francs.

M. Perrotin a cent fois supplié son auteur de venir habiter sa propriété de Châtillon.

« Perrotin voudrait me loger dans son château; ce serait un exil, car alors mes amis n'oseraient pas m'y venir visiter, » disait-il.

Il avait raison, mais cela n'en prouve pas moins l'attachement filial de M. Perrotin. En 1847, Béranger lui adressait la lettre suivante, alors que M. Perrotin dépensait soixante mille francs pour sa grande édition :

« Il y a douze ans, mon cher Perrotin, que, pensant » à l'oubli où, selon moi, mes chansons devaient tom- » ber promptement, je vous cédai toutes mes chansons, » faites et à faire, pour une modique rente viagère de » huit cents francs. Vous hésitiez à conclure ce marché, » que vous trouviez désavantageux pour moi. Avec un » autre que vous il l'eût été en effet; car, en dépit de » mes prédictions, le public m'ayant conservé toute sa » bienveillance, les éditions se succédèrent rapidement. » De vous-même alors, et à plusieurs reprises, vous » avez augmenté cette rente, que ma signature vous » donnait le droit de laisser à son premier chiffre. Bien » plus, vous n'avez cessé de me prodiguer les soins dis-

» pendieux, les attentions délicates d'un dévouement » que je puis appeler filial.

» La magnifique édition que vous annoncez aujour- » d'hui, sans nécessité pour votre commerce, est en- » core un effet de ce dévouement. C'est une espèce de » glorification artistique que vous voulez donner à mes » vieux refrains; entreprise que j'ai dû désapprouver, » en considérant ce qu'elle vous causerait de dépenses » et de peines.

» Quelque succès qu'aient déjà obtenu les premières » livraisons de cette édition, illustrée par les dessina- » teurs et les graveurs les plus distingués, commenta- » teurs ingénieux, qui trouvent souvent au texte qu'ils » adoptent plus d'esprit que l'auteur n'en a su mettre; » quelque succès, dis-je, qu'aient obtenu ces livraisons, » je sens qu'il est de mon devoir de vous venir en aide » autant que cela m'est possible.

» Sans avoir la fatuité de croire que je manque à la » promesse faite au public de ne plus l'occuper de moi, » je me décide donc à extraire du manuscrit des chan- » sons de ma vieillesse, manuscrit qui vous appartien- » dra à ma mort, sept ou huit chansons, auxquelles » vous pourrez joindre les couplets imprimés le jour du » convoi de mon vieil ami Wilhem. J'ai choisi ces chan- » sons parmi celles qui se rapprochent le plus, par les » sujets et la forme, du genre de celles dont se compo- » sent mes précédents recueils. Ce n'est certes pas un » riche présent que je vous fais; mais, quelles qu'elles » soient, acceptez-les vite, car l'envie de les reprendre » pourrait me venir. Vous savez mieux qu'un autre, » mon cher Perrotin, combien me coûte aujourd'hui la » moindre publication nouvelle. Aussi, j'espère qu'on

» ne verra dans ce chétif larcin fait à mon recueil pos-
» thume qu'un témoignage de gratitude donné par le
» vieux chansonnier à son fidèle éditeur. J'ajoute que
» près de vingt ans de bonne intelligence, entre un
» homme de lettres et un libraire, est malheureusement
» chose assez rare, depuis l'invention de l'imprimerie,
» pour que tous les deux nous en soyons également
» fiers. En vous offrant la preuve du prix que j'y attache,
» mon cher Perrotin, je suis à vous de cœur.

» P. J. DE BÉRANGER.

» Passy, 19 décembre 1846. »

« *P. S.* Je regrette de ne pouvoir vous donner une de
» mes chansons inédites sur Napoléon : mais je tiens à
» ce que celles-là paraissent toutes ensemble. »

Et à ce propos quelqu'un lui disait : « Comment! encore des chansons sur l'Empereur?

— C'est singulier, répondait-il, plus je vieillis, plus la pensée de ce grand homme me revient, plus il s'empare de moi.» Et il racontait qu'un jour Lucien lisant tout haut un poëme sur Charlemagne qu'il écrivait : « Mon frère Lucien, s'écria l'Empereur, ne se doute pas que je suis plus poétique que son Charlemagne; mais nul n'est prophète chez lui. » L'idée qu'il n'était pas compris des siens contrariait vivement Napoléon.

L'Empereur prédisait juste au sujet de Charlemagne et de lui, ajoutait le chansonnier; ce fut juste surtout après Sainte-Hélène, où il purifia sa gloire.

Nous ne dirons rien des chansons nouvelles qui paraîtront bientôt. La curiosité publique n'aurait rien à gagner à l'analyse de quelques sujets dont le grand

mérite est surtout dans ce beau style qu'on retrouvera toujours ferme, ample et pur.

Aujourd'hui M. Perrotin, l'ancien colporteur, a vingt-cinq mille francs de rente.— Et Béranger? me demande encore la maudite curiosité publique. — Béranger? quand il est mort, il lui restait quatre mille huit cent francs de rente en tout. — Comment, se récrie-t-on, un éditeur a vingt-cinq mille francs de rente, et Béranger!... Je vous arrête là, ô noble indignation. Si Béranger n'a pas au moins autant que son éditeur, c'est qu'il n'était point placé au même point de vue. Béranger s'était fait une vie de célébrité et de peu de besoins, d'abnégation pour lui, de dévouement pour tous; il serait déraisonnable de faire à M. Perrotin le procès d'une fortune légitimement et honorablement acquise. Il se pourrait bien qu'il entrât quelque peu d'envie dans cette appréciation qui tend à trouver extraordinaire la richesse de l'un par rapport à la pauvreté de l'autre.

M. Perrotin a fait beaucoup pour la fortune littéraire de son auteur.

Béranger lui laisse une valeur de plus de cinquante mille francs. Ne serait-ce pas par hasard l'acquittement de dettes qui auraient pesé à sa fierté? Comme tout le monde, il est bien entendu que je n'avance ici qu'une supposition. Si elle n'est pas des meilleures, au moins en est-ce une.

Du reste, M. Perrotin est dans l'intention de ne rien garder de cette succession qui l'honore. « Je distribuerai tout, » m'a-t-il dit. Dans ce testament, qui fait de M. Perrotin le seul héritier du poëte, il y a pourtant une recommandation spéciale ainsi conçue :

Dans le cas où mon ami Antier viendrait à perdre sa

place, je prie mon cher Perrotin d'avoir soin de sa vieillesse. Je cite de mémoire cette pièce justificative, que M. Perrotin me fit lire, pour ainsi dire, devant le lit de mort de mon illustre maître.

Par cet écrit, Béranger ordonne encore qu'on détruise toutes les lettres, tous les manuscrits et autres papiers qu'on trouvera chez lui à l'heure de sa mort.

« Il y a là une reconnaissance de cinq cents francs, vous la rendrez aux personnes, » a-t-il dit à M. Perrotin quelques jours avant son décès.

Enfin il a complété ses dernières volontés par cette recommandation qu'on a pu lire sur les murs de Paris, le 17 juillet 1857 :

« *Quant à mes obsèques, si vous le pouvez, évitez le bruit public, faites-le, je vous en prie, mon cher Perrotin. J'ai horreur, pour les amis que je perds, du bruit de la foule et des discours à leur enterrement. Si le mien peut se faire sans public, ce sera un de mes vœux accompli.* »

Nous avons déjà dit que M. Perrotin était rigide comme une consigne. Si Béranger lui a donné des ordres verbaux pour des dispositions secrètes, il a pu s'endormir tranquille; nous ne saurions faire un meilleur éloge de la probité de l'heureux éditeur.

C'est toutefois par une inspiration spontanée et qu'on ne saurait trop louer, que M. Perrotin a fait enlever de la chambre mortuaire de Béranger tous les objets qui y figuraient, pour recomposer dans sa maison de Châtillon une sorte de *fac-simile* de la dernière retraite que le poëte a habitée sur cette terre.

XXII

Jugements et opinions. — Soumet. — Balzac. — Les deux Dumas. — George Sand. — Jules Janin. — Gustave Planche. — Proudhon. — Alfred de Musset. — Émile Augier. — Ponsard. — Lamartine. — Pierre Dupont. — Victor Hugo. — Muses et *musettes* — Decamps. — Eugène Delacroix. — Ary Scheffer. — Paul Delaroche. — Horace Vernet. — Ingres. — Pradier. — David (d'Angers). — Rude. — L'arc de triomphe de l'Étoile.

Personne plus que lui n'était attentif au mouvement des arts et des lettres ; il lisait tout, voulait voir tout. Il jugeait par lui-même si cette France était encore à la tête du monde par son génie littéraire, artistique et dramatique, et quand il rencontrait un homme, n'importe en quel genre, son bonheur était sans égal. Chaque découverte alors était le sujet de ses conversations, il en devenait aussitôt le premier propagateur, caractérisant chaque chose, comme il avait habitude de le faire, d'un trait court, lumineux, mais incisif.

» Je me souviens, disait-il, que j'eus avec Soumet, de qui l'on ne dit plus grand'chose aujourd'hui, une scène assez singulière sur le pont des Arts. Soumet me demandait une définition de la poésie. La poésie, lui répondis-je, c'est le beau positif. Là-dessus, grand emportement de Soumet, c'était le rêve, l'idéal. Il m'appela matérialiste et voulait se jeter par-dessus le pont, désespéré qu'il était de me voir professer de pareilles idées sur la poésie. Que dirait-il de nos jours, grand Dieu! »

« Balzac a essayé de rapprocher le roman de la bourgeoisie en peignant ses mœurs. Il y a réussi quelquefois, mais l'ennui de ses descriptions souvent puériles, ses détails surchargés, ses dénoûments brusques et toujours outrés en ont fait un romancier incomplet. Les grands sentiments appellent le langage de la simplicité. Au milieu d'observations utiles, excellentes, Balzac en fait qui ne valent pas la peine d'être écrites et indignes d'un grand écrivain. C'était cependant un homme de talent qui avait la manie de faire des dettes; personne n'a jamais su ce qu'il faisait de son argent; il a fait semblant de bâtir une maison aux environs de Paris, qu'il n'a pas continuée, il a donné une ou deux soirées, et chacun a répété que Balzac se ruinait à faire bâtir, à donner des soirées. J'ai cru longtemps qu'il cachait son argent, qu'il se disait pauvre, quoiqu'il fût très-riche; je mourrai avec cette idée, qu'il cachait ses trésors. Il ne dépensait rien pour sa personne, son costume ne le ruinait pas. Son éditeur, Hippolyte Souverain, lui a compté pour sa part cent mille francs, sans y ajouter ce que lui ont donné les revues, les journaux, et les divers éditeurs à qui il a vendu différentes édi-

tions. Le gaillard s'entendait aux affaires; on ne lui connaissait pas de vices ruineux. Où donc a passé tant d'argent? »

Et comme on lui faisait observer qu'il avait fait un riche mariage : « Riche! en êtes-vous sûr? êtes-vous bien sûr qu'il n'a pas enterré ses économies sous ce titre?... Pauvre homme, la dernière fois que je l'ai rencontré, je rentrais à Passy, lui à Chaillot, où il demeurait; il voulait monter en omnibus, je m'y refusai pour avoir le plaisir d'aller à pied et de causer avec lui ; il était fort instruit, et j'aimais l'entendre, quoiqu'il parût toujours gêné en ma présence. En montant la rue de Chaillot, il s'arrêta plusieurs fois pour reprendre haleine. Chose singulière, il me cacha sa maladie; je me suis bien reproché des fois cette course à pied. Je ne l'ai plus revu. Balzac a fait beaucoup d'efforts pour trouver un style, il est mort sans y parvenir. »

« Mon fils Dumas, disait-il en riant, je l'appelle mon fils, puisqu'il me fait l'honneur de me nommer son père; seulement, je voudrais bien savoir à quoi tient notre lien de parenté, mon fils Dumas, qui est certainement un des plus abondants conteurs de ces temps-ci, même le plus amusant, aurait certainement trouvé un style s'il n'eût pas gaspillé d'admirables facultés. Personne de nos jours n'entendait mieux le théâtre que lui, il a de la chaleur, une certaine générosité de sentiments qui va au public et de la mesure quand il veut. Mon fils Dumas a prodigué son talent, comme certaines demoiselles leur beauté, et j'ai bien peur que, comme les frétillons, M. de la Pailleterie finisse sur la paille.

« Quoiqu'on fasse beaucoup de bruit de mon petit-fils, son père sera toujours son père. Je ne trouve pas dans

ce jeune homme les qualités et les défauts qui font les grands dramaturges. Je vois que bien des choses dans *le Demi-Monde* sont ménagées, pour ne pas froisser le goût du public, mais il m'a semblé qu'il prend parti pour *le convenu*. J'aime un peu de générosité chez les jeunes hommes ; il y a tant de gens vertueux pour défendre la morale ! » ajoutait-il avec ce demi-sourire qui ordinairement achevait sa pensée.

Il avait pour le talent de madame Sand une admiration particulière, quand elle ne se lançait pas trop dans les romans d'aventure comme dans *Consuelo*, dont la première partie est si belle, et qu'elle a gâté par une surcharge d'intérêt qui ne va pas à sa nature. « Qu'elle nous fasse des *Champi*, des *Petite Fadette* et des *Mare au Diable*, disait-il, et je la suivrai.» Il était plein d'admiration pour cette éloquente nouvelle. « C'est là un véritable chef-d'œuvre de langue. Quelle mesure et quelle simplicité de langage ! Je ne m'étonnerais pas que madame Sand n'eût pas une profonde estime pour ce petit poëme. Nous sommes ainsi faits, et c'est un bienfait de la nature, nous passons notre vie à plaider pour nos enfants difformes, et nous sommes indifférents pour ceux-là que le monde recherche. »

A propos de *l'Histoire de ma vie*, il disait : « Madame Sand désole ses amis. »

Voici un fait qui a bien aussi sa signification. Après 1830, M. Jules Janin pensait que le rôle du chansonnier était fini ainsi que sa gloire, que le chansonnier allait être oublié, ce qui, dans tous les cas, eût été de l'ingratitude. Le spirituel critique exprime sa pensée tant bien que mal dans un article de *la Revue de Paris*.

Pour la grande édition de 1847, M. Perrotin alla sol-

liciter une préface à M. Jules Janin pour placer à la tête des chansons. M. Jules Janin fit un article charmant, en effet. « Je fus remercier M. Janin, me dit Béranger, un peu en tremblant, car le critique s'imagine toujours, quand on va le remercier, que c'est pour lui demander de nouveaux éloges. »

Quelques jours après sa visite, Béranger reçut deux volumes de M. Janin, *les Gaietés*, je crois. Le critique désirait beaucoup d'entrer à l'Académie, pour prouver à son beau-père qu'il avait quelque mérite. » M. Huet, disait à ce sujet M. Jules Janin à Béranger, se figure que sa fille a pris un mari dans le ruisseau. « Le fait est que M. Huet disait souvent de son gendre : « Vous verrez qu'il ne sera pas même de l'Académie ! » M. Jules Janin avait compté ses peines et ses espérances à Béranger, qui répondit : « Quand on a fait vingt ans le métier de critique, on a ameuté bien des colères autour de soi, c'est un mauvais chemin pour y parvenir. » M. Jules Janin avait donc imaginé d'écrire le livre des *Gaietés champêtres*. « C'est le livre d'un homme, disait Béranger, qui glisse sa carte très-humblement sous la porte pour tenter l'entrée. Tout cela est respectueux, poli, mais ça manque des défauts qui ressortent quelquefois d'un caractère : l'énergie et l'indépendance. »

Du reste, il ne reconnaissait, dans ces derniers temps, qu'un véritable critique, tant pour la solidité du jugement que pour le courage de l'afficher. Cet homme, c'est M. Gustave Planche, que j'ai eu deux ou trois fois l'honneur de rencontrer chez Béranger.

Il achevait *les Confessions d'un révolutionnaire*. « Voilà, dit-il, le livre d'un honnête homme, mais rien ne fait plus de tort au bon sens que les bêtises dites à côté. »

Il paraît qu'il y avait des bêtises dans ces confessions de Proudhon, c'est possible, je ne les ai pas lues, je m'en lave donc les mains.

Il connaissait peu les romanciers de second ordre, les romanciers de fabrique, ou n'en disait que peu de chose.

Venait le tour des poëtes. Il avait pour Alfred de Musset une tendresse véritable en ce qui touchait le talent. « Celui-là, disait-il, est un véritable poëte rempli de charme, de finesse et de grâce. Je donnerais dix de mes chansons pour avoir fait *la Marquise.* » Il était loin d'avoir à l'égard de ce pauvre Musset les fureurs lyriques de M. de Lamartine. Sans doute, Béranger déplorait la perte de si belles facultés fourvoyées dans les jupes des Phrynés et noyées dans des coupes plus délétères qu'enivrantes; mais n'était-ce pas là encore un de ces excès dont abonde notre siècle et dont le malheur ou le châtiment est de mourir jeune?

« Musset a donné tout ce qu'il pouvait nous donner, disait-il. On ne va pas loin avec la fantaisie. La fantaisie a des ailes d'or, sans doute; mais son vol a peu d'étendue : le souffle de l'humanité ne l'élève ni ne le soutient. »

De toutes les comédies de M. Émile Augier, *l'Aventurière* est celle qu'il préférait. « Du reste, disait-il, tout cela c'est de l'eau tiède, de l'esprit, point d'œuvre. » Pour ce qui est de M. de Laprade : des vers bien faits, ennuyeux et sans portée. Il trouvait ridicule que M. le panthéiste Laprade ait mis les Évangiles en vers. « C'est un monument sacré, disait-il, que le temps a respecté; il est au moins inutile d'en badigeonner les portiques. »

Quelqu'un lui parlait de M. Ponsard : « C'est un hor-

nête homme, répondit-il, sous un talent médiocre. Sa *Lucrèce* est encore ce qu'il a fait de mieux. Ne me parlez pas de *l'Honneur et l'Argent*, comédie sans comédie, commune dans le fond et dans la forme. Je n'ai jamais pu m'expliquer la raison de ce succès. *La Bourse* est insupportable : pourtant c'est encore ce que nous avons de mieux comme vers au théâtre. »

On vint à parler des *Girondins* de M. de Lamartine :

« Lamartine! dit-il, la démocratie lui a une grande obligation : il est le premier écrivain de ce siècle qui a écrit l'histoire de la Révolution avec autre chose que de la boue et du sang. C'est une belle âme qui malheureusement ne saura pas descendre et qui fera encore bien des ingrats. »

Je lui présentai la chanson de *la Paix* de Pierre Dupont.

« Faites-moi le plaisir de me dire dans quelle langue ceci est écrit? demanda-t-il après avoir lu. En voilà un que la popularité est venue chercher, quoique en vérité il n'eût pas fait grand'chose pour elle. Il était donc son très-humble obligé; il devait au moins, après avoir surpris son amour, travailler à mériter son estime, dans le cas où l'amour déserterait. La chanson ne vit pas de procédés : elle veut des sentiments nets, francs; la couleur est le contraire de la raison et de la sensibilité, le descriptif ne peut lui aller; elle n'a pas assez de place à donner au cadre. Je suis fâché de n'avoir pas tenu ce garçon-là quelques heures dans ma main, ajoutait-il, j'en aurais fait quelque chose : il est poëte, plus poëte que moi. »

Ce mot-là, Béranger l'a dit devant moi à Pierre Dupont, rue d'Enfer, où le grand chansonnier demeurait

alors. Dupont, dans cette entrevue, qui était la première, a été fort modeste et fort convenable. Les deux poëtes s'embrassèrent. « Vous êtes jeune, lui dit Béranger; je vais partir bientôt; je suis bien aise qu'un jeune homme fasse revivre la chanson; on ne vit qu'à la condition qu'on est plusieurs.

— J'espère bien, répondit Dupont, que vous vivrez encore longtemps, que vous nous donnerez le bon exemple en toute chose. »

Béranger fut très-touché de cette réponse, dont il s'est souvenu.

Que Pierre Dupont médite les critiques paternelles d'un bon vieillard qui lui portait le plus grand intérêt, c'est pour lui que j'écris ces quelques lignes.

On lui parlait souvent de Victor Hugo depuis quelques années; il aimait à dire que, de toutes ses poésies, ce qu'il préférait c'étaient les dernières, celles toutefois qui ont paru avant *les Contemplations.*

Je termine là ses jugements sur les poëtes, les autres n'étant guère que des imitateurs plus ou moins heureux de ces différents maîtres.

Mais les Muses, me dira-t-on, est-ce que vous ne nous direz rien des Muses? Muses! Muses! ma foi non. En fait de Muses, je ne connais que des *musettes*, ceci soit dit entre nous et tout bas, car j'en connais une à la voix rauque qui pourrait bien se fâcher tout rouge de la qualification. « Il était réservé au règne galantin du roi Louis-Philippe de renter ces Muses... sottes, quand tant de braves mères de famille mouraient de faim, » disait Béranger à ce sujet.

Dans l'ordre de la peinture et de la sculpture, il avait aussi ses éloges et ses critiques : en peinture, il admirait

l'Italie, en sculpture la Grèce. Oh ! la Grèce surtout, il ne parlait jamais d'Athènes sans une vive émotion. « En comparaison des Grecs, disait-il, nous ne sommes que des décrotteurs. »

Parmi les peintres de l'école française, il en est un dont il aurait acheté, disait-il, bien des tableaux, s'il avait eu de la fortune. Ce peintre préféré, c'est M. Decamps. On sait que Béranger avait fait dans sa jeunesse un salon de peinture, dans lequel, dit-on, on remarque un jugement net et une véritable connaissance des différentes manières des maîtres. Il n'était pas toujours respectueux envers les chefs-d'œuvre d'Eugène Delacroix, qu'il nommait des *barbouillis*.

La dernière manière d'Ary Scheffer semble l'avoir satisfait,... « bien, disait-il, que cette peinture manque de relief, mais le sentiment en est exquis. » Il était indifférent aux peintures de Paul Delaroche. « Il ne m'empoigne pas, » disait-il.

Horace Vernet l'occupait beaucoup, comme étant le seul peintre vraiment populaire et le seul qui méritât de l'être. Il était plein d'admiration pour cette peinture mouvementée, à qui il aurait fallu bien peu de chose pour être de la grande peinture, mais qui n'en est pas moins de la peinture d'histoire. Il vantait beaucoup le portrait du *père Philippe*, de ce peintre, pour la fermeté du dessin, bien qu'on ne sentît pas assez l'homme sous la robe.

On a voulu faire de M. Ingres un Raphaël, c'est une erreur de notre temps ; son dessin est lourd et commun. Je vois du reste beaucoup de tableaux dans lesquels on vante un mérite que je ne comprends pas. « Après tout, disait-il, nous autres gens de lettres, nous avons la rage de parler des arts et nous n'y entendons rien le plus souvent. »

Je n'ai pas l'intention de dire son opinion sur chacun de nos artistes et de nos hommes de lettres, ce qui nous conduirait trop loin, je n'ai noté que ceux sur qui il revenait le plus souvent.

En fait de sculpture, il admirait trop les Grecs pour être juste envers Pradier, qui ne pouvait parvenir à se dégager de l'imitation, disait-il. C'est un ornemaniste habile. Cependant il avait en grande estime les *Deux enfants morts* de cet artiste, à cause du naturel. David (d'Angers) lui paraissait un talent commun. Et à ce propos il nous racontait comme quoi, avant d'entrer en prison, en 1829, David voulut faire son portrait.

« Il passa la nuit, dit-il, à pétrir la terre et à préparer la masse. Tout en déjeunant, je crois, je posai, et en quelques heures il me fit un excellent portrait, un des meilleurs qu'il eût faits, certainement. Je dus à un bonheur particulier d'avoir un portrait naturel, David exagérant toujours ses personnages. Je lui demandai un jour pourquoi il faisait les têtes si fortes. — C'est, me répondit-il, pour démontrer la puissance du génie. — Alors, répondis-je, comment nous ferez-vous la tête de Newton ? Je dois à mon peu de réputation, au peu d'estime qu'il avait de mon talent l'avantage d'un portrait simple. Celui-là, s'était-il dit, est un personnage ordinaire, il faut le faire naturel, et en effet, c'est là un bon portrait, » ajoutait Béranger.

Il se plaisait à prédire une belle carrière à M. Clésinger.

Il ne se consola jamais des sculptures de la *Résistance* et de la *Paix* qui décorent l'arc de triomphe de l'Étoile, du côté du couchant. « Nous devons cela à Thiers, disait-il, qui n'entend rien aux arts ; c'est détestable, c'est brutal,

gauche, dénué de style. Le Napoléon qui *protége la France* est sans originalité, froid. — Rude l'émerveillait.

Cependant son opinion était celle-ci sur l'ensemble de l'arc de triomphe :

« Si j'avais été le ministre de l'intérieur, j'aurais commandé à Charlet les dessins des quatre grands bas-reliefs de ce monument, après quoi je les aurais fait exécuter par des sculpteurs ; de cette manière, nous aurions eu un monument vraiment français. L'arc de triomphe n'est ni français ni grec, les Grecs étaient Grecs chez eux ; pourquoi ne serions-nous pas Français en France ? Il faut que nos sculpteurs apprennent à dramatiser le costume, nous avons le mouvement que les Grecs n'ont pas connu ; c'est un avantage pour l'originalité. Avec cela, un homme de génie peut encore, en dépit de la défectuosité de nos formes, faire du neuf et du grand, le grand vaut bien le beau. Il suffisait, pour le *Chant du départ* de Rude, de l'allégorie qui plane au-dessus de son groupe ; j'aurais été heureux de voir conduits par la victoire, non-seulement les artisans, mais aussi des nobles et des bourgeois se serrant les uns contre les autres pour courir à la frontière ; au lieu de cela, qu'est-ce que c'est que ces personnages, perses, grecs ou romains ? La rage du nu empêchera pour longtemps la sculpture historique de s'incruster sur nos monuments nationaux. Il faut savoir gré à David d'avoir tenté cet essai, qu'il n'a su ni élever ni perfectionner, faisant plutôt du mélodrame que du drame.

« Du reste, disait-il en concluant, il ne faut pas demander aux hommes le même talent à tous ; les applications diverses sont le bonheur des sociétés. »

XXIII

Les derniers moments.

Béranger est mort après une maladie longue et douloureuse.

Vers la fin de l'année 1856, il éprouva coup sur coup plusieurs hémorragies qui l'affaiblirent considérablement ; c'était à l'époque même où certains articles peu mesurés parurent dans *l'Assemblée nationale*. Je puis dire l'opinion qu'il avait de ces diatribes sans portée comme sans talent, car le talent finit où l'injure commence, où la vérité fait défaut, où le mensonge se met à la place de la conscience et le courage dans le scandale.

Notre Homère devait avoir ses Zoïles. Je le vois encore lisant avec son sourire de bonhomie, je ne dirai pas de dédain, quoiqu'il en eût bien le droit, je le vois, dis-je, lisant avec ce sourire plein de sérénité ces diatribes, que j'aurais voulu dérober à sa vieillesse souffrante. « Ce qui me fait de la peine, disait-il, dans tout ceci, c'est que le talent s'en va, » puis il déposait le journal en haussant les épaules.

Sa vieille amie, quoique plus robuste, s'en allait elle-même. Il se passait alors dans cet intérieur paisible, refuge de tant de malheureux, consolation de tant d'infortunes et secours de tant de misères, une chose touchante et fort triste à la fois. Bien des faits, bien des noms, bien des dates accumulés dans sa bonne tête, ne répondaient pas toujours à ses appels dans la conversation ou dans le récit où naturellement ils devaient venir se placer. La vieille amie, attentive dans son fauteuil, le regard sur le regard de Béranger, devinait la date, le fait ou le nom que sa mémoire refusait de livrer, les trouvait tout de suite, ce qui tirait souvent le causeur d'embarras. Mademoiselle Judith parlait ordinairement peu, écoutait avec sagacité, plaçait son mot à propos, n'avait de récriminations contre personne. Dans les derniers temps, aussi attentive, elle recommandait aux amis de Béranger de ne le pas trop faire parler. « Cela le fatigue, disait-elle, il est bien temps qu'on le laisse tranquille. » Aussi le cercle d'amis s'était-il considérablement diminué, quoique les visiteurs, les *ennuyeux*, disaient-ils, fussent plus nombreux que jamais.

L'été dernier, il eut une nouvelle hémorragie que rien ne pouvait arrêter, et qui dura de six heures à mi-

nuit. A bout de forces, on appela M. Ségalas, qui habitait la même maison. M. Ségalas, à qui on avait dit que Béranger avait perdu beaucoup de sang par le nez, avait eu le pressentiment que cela pourrait bien revenir et à tout hasard avait recommandé chez lui qu'on se prémunît de glace. Effectivement, l'hémorragie revint, le docteur fut appelé dans la nuit. Après avoir essayé tout ce dont l'art dispose en pareille circonstance, mais toujours inutilement, et ne pouvant maîtriser ces flots de sang qui inondaient la maison, M. Ségalas eut recours à la glace, dernier remède en pareille circonstance. Béranger eut dix minutes de souffrances atroces. « S'il me fallait revivre au prix de semblables douleurs, j'aimerais mieux mourir, » dit-il depuis. A compter de ce moment, il commença à perdre la mémoire et aussi l'appétit et le sommeil, à ralentir ses promenades, à marcher peu. Sa gaieté, pour ceux-là qui le connaissaient bien, avait quelque chose de pénible, il riait pour les autres. Quelque temps avant sa mort, une jeune dame lui disait :

« Mais vous vous portez bien, monsieur Béranger, vous allez mieux, je vous trouve tout gai et tout vert aujourd'hui.— Et je répondis : Ce qui n'empêche pas que Béranger se couchera ce soir brisé et triste.

— Oh que non! répondit la jeune femme.

— Lapointe me connaît mieux que vous, dit-il alors. On s'inspire de la société, ce qui n'empêche pas de mourir en rentrant le soir. »

Béranger a toujours été ainsi. Dans sa jeunesse, à table, en société, une migraine le saisissait-elle, il luttait jusqu'à la fin et souvent on l'emportait évanoui.

M. Charles Bernard, jeune médecin, ami qu'il a vu

naître, suivit attentivement le cours de cet accident qui devait déterminer une maladie. Le malade avait de fréquentes crises d'estomac qui le forçaient à se relever la nuit pour manger. Le docteur Trousseau fut enfin appelé, et il fut reconnu que Béranger avait une maladie de foie qui plus tard se compliqua par une hypertrophie du cœur. Les soins les plus assidus lui furent prodigués.

Laissons la maladie poursuivre ses ravages, qu'aucune science humaine ne pouvait que retarder de quelques jours, pour donner place à une histoire qui est venue apporter quelque adoucissement à la fin de sa carrière si laborieuse, si bien remplie.

Nous l'avons déjà dit, de quelque côté que lui vinssent les témoignages de sympathie, il y était on ne peut plus sensible et s'en montrait vivement reconnaissant.

Un jour, je ne sais à propos de quoi, on vint à parler de Béranger en présence de l'empereur et de l'impératrice; cela devait être vers la fin de 1855. L'empereur demanda à M. Damas-Hinard, secrétaire des commandements de l'impératrice, si M. Béranger était riche. « Il est pauvre, répondit M. Damas-Hinard ; M. Béranger n'a guère plus de quatre mille francs de rente, sur lesquels son éditeur lui en fait deux mille. » L'empereur, saisi d'un sentiment pénible que tout le monde comprendra, eut un mouvement de naturelle générosité. Il s'étonna qu'un homme de la valeur publique et littéraire du premier poëte de ce siècle vécût dans un état voisin de la pauvreté, en présence des soucis de la vieillesse et des soins qu'elle exige. Il décida sur l'heure qu'il ferait une pension au chantre de nos gloires. Mais M. Damas-Hinard fit entendre à l'empereur que Béran-

ger n'avait jamais voulu rien accepter de personne, ni sous Louis-Philippe, ni sous la République, ni de Laffitte, ni du général Sébastiani, ni même de Manuel, et qu'il était à présumer qu'il en agirait de même encore. Une voix douce et tendre intervint alors. « Eh bien, c'est moi qui la lui proposerai, » dit-elle. Cette voix était celle de l'impératrice. « Eh bien, soit, arrangez cela ensemble, » répondit l'empereur en se tournant du côté du secrétaire des commandements de l'impératrice. On consulta M. Perrotin, qui, connaissant son auteur, sachant qu'il n'y avait pas moyen de lui en faire accroire, répondit que le plus sage serait de lui faire part des propositions de l'impératrice purement et simplement. « Béranger ne me pardonnerait pas de lui donner de l'argent par un chemin détourné, et moi-même il me répugnerait, en admettant qu'on en eût le désir, de me prêter à cette généreuse tromperie. » Il parla donc à son poëte des intentions aimables de l'impératrice à son égard, et je puis assurer qu'il en fut touché jusqu'aux larmes.

Cette préoccupation d'une femme pour le vieux poëte, cette marque de déférence pour l'homme qui ne s'est jamais cru autre chose qu'un pauvre chansonnier, de la part d'une impératrice, revenait souvent aux lèvres du malade dans ses derniers jours. C'est de sa bouche attendrie par le récit des bontés qu'on montrait pour lui en haut lieu, que j'ai appris ce que du reste tout le monde sait aujourd'hui, mais ce qu'on ne savait pas encore. Les passions politiques, qui profanent et dessèchent toutes choses, même les meilleures, qui amoindrissent les plus nobles pensées, comme elles prêtent au désintéressement les plus insolentes intentions, ont voulu voir dans le refus de mon maître un

calcul d'opposition. Depuis 1830, Béranger s'était fait un devoir de ne plus prendre parti pour la politique; il assistait désormais en philosophe au spectacle des héroïsmes et des turpitudes qui allaient continuer de se jouer sur la scène du monde, mais bien résolu de n'être acteur qu'à son corps défendant. On a vu comment il a tenu parole : il a refusé le don que l'impératrice lui proposait dans les termes les plus affectueux, et je dois ajouter que de tous les refus c'est celui qui a le plus coûté à son cœur. Jusqu'ici il n'avait eu à combattre que la générosité des hommes, ses amis, aujourd'hui il s'agissait d'éloigner la main gracieuse d'une femme qui lui souriait. Personne n'avait plus que lui le sentiment des convenances. Aussi me disait-il à la suite de ce récit : « On ne s'imagine pas tout le courage qu'il faut pour refuser. »

Après quoi il ajoutait en souriant, avec ces retours subits sur sa pensée qui lui étaient si familiers : « J'aurais dû accepter, mon pauvre Lapointe, nous aurions partagé. »

Je n'ai pas su le contenu de sa lettre à l'impératrice, mais je sais qu'elle devait se terminer à peu près en ces termes : « ... Si Dieu voulait que je perdisse le » peu qui me reste, madame, c'est à Votre Majesté que » j'aurais recours. » C'est toujours de lui que je tiens ces paroles, qui sont au moins le fond de sa pensée.

Il y eut bientôt deux malades dans la maison : sa vieille amie fut atteinte d'une maladie qu'on nomme le pilore. Cela dura plusieurs mois; elle s'éteignit de jour en jour, avec une sérénité de sainte. Elle voyait elle-même que Béranger était en danger. Ces deux vieillards en étaient à se dire : Quel est celui de nous qui

restera le dernier? Elle mourut, comme nous l'avons dit déjà, le 9 avril 1857.

La personne chargée du soin du service funèbre s'était entendue avec la fabrique pour un convoi modeste. Béranger voulut un convoi plus élevé... « Quand nous rendons les derniers honneurs à nos amis, dit-il, nous devons le faire le plus dignement possible. »

Il avait demandé à mademoiselle Frère si elle voulait recevoir les sacrements. « Ne me parlez pas de vos prêtres, » avait répondu la vieille demoiselle d'un ton ferme. On a vu comment son ami a observé ses dernières volontés.

Je le vois encore faible, souffrant, résistant autant que ses forces le lui permettaient à la douleur, à la maladie, appuyé sur le bras de M. Lebrun, un de ses plus vieux amis; je le vois encore courbé dans son chétif habit noir qui a tant suivi d'enterrements! Cette journée a dû beaucoup aggraver son mal, car, respectueux pour le cérémonial, il ne voulut même pas mettre un pardessus sur son habit. On eut beaucoup de peine à l'empêcher d'accompagner sa vieille amie jusqu'au Père-Lachaise. Il se plaignait qu'on ne le laissât pas libre à cet égard. On le ramena en voiture.

Depuis, il a dit : « Je me sentais mourir; si j'avais accompagné Judith jusqu'au Père-Lachaise, j'y serais resté. »

Depuis ce jour, sa maladie fit des progrès rapides. Il ne sortit plus guère qu'appuyé sur le bras d'un ami ou de sa bonne; le plus souvent c'était M. Perrotin qui venait le chercher pour le forcer à sortir; il avait une peine infinie à monter ses quatre étages. Le sommeil lui fai-

sait défaut; il avait des impatiences, des emportements, conséquences de sa maladie. Un soir je lui parlai de mademoiselle Judith; le bon vieillard pleura à sanglots en prononçant le nom de cette femme, avec qui il comptait une intimité de soixante-trois ans. Un jour, on retira le cordon de la sonnette de sa chambre : il ne recevait plus que quelques rares amis qui y mettaient la plus grande discrétion. Enfin, vers les derniers jours de juin, il ne descendit plus. Le 28, cependant, il alla faire un tour au jardin, dîna, se promena même assez gaiement, à la grande satisfaction de ses amis. M. Benjamin Antier (l'auteur de *l'Auberge des Adrets*) et l'un de ses plus vieux amis, ne le quitta plus à partir de ce moment. Et l'on peut dire que tout ce que l'amitié a de plus tendre et de plus dévoué lui fut prodigué par ce compagnon de sa jeunesse, ainsi que par madame Antier, qui ne quittait l'illustre malade que harassée de fatigue et de sommeil.

Du moment où Béranger ne s'appartint plus, où il appartint à la fièvre qui devait l'emporter quelques jours plus tard, M. Perrotin se déclara le seul maître dans la maison, d'où il fut facile de conclure que M. Perrotin avait reçu une consigne. Le 4 ou le 5 juillet, la maladie prit une tournure alarmante, le bruit s'en répandit dans Paris.

Mademoiselle de Béranger, sœur du chansonnier et religieuse dans le couvent des *Oiseaux*, obtint de l'archevêque l'autorisation de venir voir son frère dans un but fraternel et pieux. Accompagnée de la supérieure de son couvent, elle alla voir M. le curé de Sainte-Élisabeth pour le prévenir de ses démarches, démarches que l'honnête ecclésiastique n'approuva pas. Ces dames par-

lèrent de rétractation, d'âme à sauver. « J'ai connu beaucoup M. Béranger, répondit M. l'abbé Jousselin, et je vous déclare, mesdames, que je n'ai pas trouvé dans ma vie un meilleur, un plus honnête chrétien. — Mais son âme, monsieur le curé! — Soyez tranquille pour son âme, toutes les portes du ciel lui seront ouvertes. »

Ces dames, mécontentes, arrivèrent néanmoins chez le malade, forcèrent pour ainsi dire les portes, sans s'être fait annoncer au préalable. On comptait sur l'effet d'une apparition inopinée, la foi a ses calculs. On alla dire à Béranger que sa sœur désirait le voir. A cette nouvelle, son visage se rembrunit, le mécontentement parut dans ses yeux et ne tarda pas à éclater dans sa voix. « Il fallait au moins me consulter, dit-il, avant de faire cette démarche! » Il n'avait pas achevé cette parole, que la supérieure, femme hautaine et impérieuse comme la plupart des gens qui parlent au nom de la Divinité, poussait mademoiselle de Béranger dans la chambre du malade, qui, à la vue de sa sœur, détourna la tête. L'entrevue fut pénible et alla contre le but de ces saintes âmes. La supérieure voulut entrer, on lui refusa la porte. Mademoiselle de Béranger embrassa son illustre frère, qui lui dit : « As-tu demandé à ton curé la permission de venir au moins? — J'ai celle de monseigneur l'archevêque, » répondit mademoiselle de Béranger.

Et comme la conversation prenait une tournure qui n'allait pas au malade, Béranger s'écria d'une voix accentuée : « Antier! fais sortir tout le monde. » Il n'y avait de présent que mademoiselle de Béranger, l'ordre était clair. Elle se retira donc sur l'invitation de M. Antier.

Le lendemain, autre tentative de ces dames. Refus formel de les recevoir.

Le lendemain, je vis venir M. le curé de Sainte-Élisabeth. J'avoue en toute sincérité que j'éprouvai un grand malaise, une sorte de crainte en présence de ce prêtre; car, comme me disait un renforcé catholique de mes amis, « avant tout, le prêtre est prêtre, et son devoir, sous peine de trahison envers l'Église, est de ramener au bercail quand même les brebis égarées. » Allait-il dire, comme *mon Curé : Cache-moi bien ce qu'on fera, le diable aura ce qu'il pourra?* Ce n'est pas croyable. Attendrait-il? provoquerait-il? Allait-on profiter d'une de ces faiblesses si naturelles aux enfants et aux vieillards, aux malades et aux mourants? Allait-on exploiter une heure de délire, un cri de la douleur, un sauve qui peut de la fièvre? Et dans ce cas, les amis du poëte seront ils là pour répondre à la défaillance, au cri de la douleur, aux hallucinations de la fièvre? N'y a-t-il que les soins matériels à donner à un homme illustre qui se meurt, et qui a fait gloire toute sa vie de protester contre ce qu'il lui a plu, dans sa conscience, de regarder comme une erreur, protestation renouvelée encore quelques jours avant sa mort? N'avait-on pas sa mémoire à sauvegarder, ses chères idées, pour lesquelles il a souffert? Ne suffisait-il pas des visites réitérées au lit du malade pour le compromettre aux yeux inquiets de ceux qui sont habitués à le suivre, et dont il a été le modèle et la conscience? Puisque M. Perrotin était le maître, n'était-ce pas à lui de surveiller, de donner des ordres, et, en son absence, n'était-ce pas à M. Benjamin Antier? M. Perrotin, l'éditeur du poëte, sait bien, sans doute, quelle était la religion de son bienfaiteur, et que la chose que Béranger prisait par-dessus toute chose, c'était la constance dans ses principes. M. Benjamin An-

tier a chanté, dans sa jeunesse, *les Missionnaires*, *le Mariage du pape*, *le Fils du pape*, *le Bon Dieu*, etc.; M. Benjamin Antier est aussi littérateur et chansonnier spirituel; il devait mieux que qui que ce soit mettre entre son vieil ami et les convertisseurs une porte de fer, comme je l'eusse fait si je n'eusse été autre chose qu'un pauvre garde-malade. Ce devoir, ils l'ont religieusement accompli, le mourant n'est pas resté seul une minute : M. Jousselin a toujours eu des témoins en sa présence.

Béranger avait connu M. Jousselin à Passy, alors que cet abbé y était desservant. Béranger donnait tous les ans deux cents francs à son catéchisme, c'est-à-dire pour vêtir les enfants pauvres à la première communion. M. Jousselin allait voir souvent le chansonnier, qu'il complimentait sur ses chansons. Quand Béranger vint demeurer rue de Vendôme, il redevint, comme à Passy, l'ouaille de M. le curé de Sainte-Élisabeth, qui ne manqua pas de venir réclamer pour ses pauvres, et de renouer connaissance avec le bienfaisant chansonnier, ce dont Béranger lui savait un gré infini.

Vers le 7 ou le 8 juillet, M. Jousselin vint faire une visite au malade, qui était alors très-faible. Cependant, il arrivait qu'il reconnaissait encore ses amis. Il eut, quelques jours avant sa mort, une conversation avec M. Thiers sur les choses du temps, conversation fort intéressante, et qu'il soutint environ une heure avec sa lucidité ordinaire. C'est, je crois, ce matin-là que vint M. le curé de Sainte-Élisabeth.—Il ne faut pas trop me demander les dates, attendu que j'écris de souvenir.— M. le curé fut introduit. Il y avait là M. Antier et madame Vernet, qui partageait avec madame Antier les soins à

donner au malade. Béranger avait, pour cette dernière une affection particulière. J'aurais désiré, et Béranger aussi, j'en suis certain, qu'elle ne quittât pas d'un moment le chevet de son lit, qu'elle demeurât dans la maison, comme quand elle était demoiselle. Ce n'était pas seulement son droit, c'était encore son devoir. Béranger l'avait mariée à M. Vernet (aujourd'hui suppléant en droit à la chaire de Toulouse), pour qui il avait la plus vive affection. Madame Vernet était presque de la famille, puisque sa mère avait été élevée par madame Bouvet, tante du chansonnier. Mais M. Perrotin s'étant déclaré le maître, quoiqu'il n'entravât en rien le dévouement des amis du poëte, — et ici je prends l'occasion de le remercier pour les quelques nuits qu'il m'a accordé de passer auprès de mon pauvre ami, et surtout pour m'avoir permis encore de le veiller sa dernière nuit ici-bas, sa nuit mortuaire; — la conduite de madame Vernet n'a plus été que de la réserve. Le dernier nom que Béranger a prononcé, c'est celui de Fanny (madame Vernet); et pour quiconque connaissait ses sentiments intimes, il n'y avait qu'une femme qui dût répondre à la voix du vieillard mourant : celle que depuis trente ans il appelait sa fille.

Nous disions donc que M. Jousselin se présenta au malade, qui, après avoir promené sur le visiteur un de ces regards vagues qu'il avait à la fin de sa maladie, lui dit ces paroles qui ont donné lieu à tant de commentaires et que les habiles du parti catholique essayent de dénaturer au profit de leur cause.

« Monsieur le curé, je suis heureux de vous voir. Venez me voir souvent, vous me ferez toujours plaisir : nous nous sommes rencontrés sur le chemin de la cha-

rité. Sur ce chemin-là vous me trouverez toujours... » Il s'arrêta un moment, car, à la fin, il lui était difficile de suivre ses idées.

« Au moins, permettez-moi de vous bénir, dit alors le curé de Sainte-Élisabeth.

— Oh! bien volontiers, » répondit le mourant.

M. Jousselin étendit les mains sur la tête du pauvre vieux chansonnier, qu'il bénit, à quoi Béranger répondit :

« Eh bien, et moi aussi je vous bénis. Priez pour moi, je vais prier pour vous... Je suis à Dieu et aux malheureux. Du reste, ajouta-t-il, nous avons pris une voie différente pour arriver au même but, voilà tout; et il continua : C'est un grand bonheur d'avoir pu faire un peu de bien dans un petit coin. »

Où donc est-elle cette victoire dont on voudrait faire tant de bruit? Où donc est cette rétractation? cette confession tant vantée? Je vois un honnête curé qui bénit ce que M. de Clermont-Tonnerre, archevêque, avait maudit autrefois sous la Restauration; je vois un bon vieillard qui bénit ceux qui restent, prêtre ou non, qui a bien soin de faire comprendre qu'il est le desservant de l'humanité et non celui de l'Église. Où donc est, encore une fois, où donc est la sainte victoire?

La nuit qui suivit cette visite je veillai Béranger ; il fut très-agité. Le lendemain j'en causai avec M. Antier, il fut convenu qu'on ne laisserait plus entrer M. Jousselin ; en effet, quand il revint quelques jours après, on lui dit que Béranger reposait.

« Eh bien, je reviendrai à un autre moment, répondit le prêtre, je vais passer trois jours à la campagne, je le verrai à mon retour. M. Béranger aime beaucoup à me voir. » M. Béranger était dans un état qui

demandait des soins, des soulagements, non des visites; à partir de cette réponse, j'étais fixé sur les intentions désintéressées de M. Jousselin : il voulait sauver une âme dans la journée. Béranger fut très-agité, une chose terrible le préoccupait, sa raison s'en allait; voici ses paroles, que j'ai religieusement retenues :

« Je ne sais plus ce que je dis... je ne sais plus ce que je fais... tout se brouille dans ma tête... C'est une chose pénible que de ne pas pouvoir mettre de l'ordre dans ses idées... voilà tout l'homme. » Et il retomba dans une sorte de sommeil, d'où il ne sortait que pour dire des paroles sans suite, et rarement même.

Puis, il répéta ces paroles qu'il disait souvent :

« Quand un homme a vécu dans certaines idées, qu'il les a professées toute sa vie, s'il vient à perdre ses facultés par la maladie ou par l'âge, c'est à ses amis à veiller sur lui. »

« Je ne demande qu'une chose à Dieu, c'est de mourir tout entier. »

Huit jours avant sa mort, Béranger avait donc renoncé aux sacrements de l'Église, au nom de la charité.

. . . . . .

La foule s'accroît de jour en jour aux abords de la maison, le soir et le matin surtout, aux heures où les ouvriers vont aux ateliers et en sortent.

L'impératrice envoie tous les jours M. Damas-Hinard savoir des nouvelles du vieux poëte, qui répond de la façon la plus affectueuse à ces témoignages d'intérêt. Des ministres se font inscrire ainsi que des députés, des sénateurs; le prince Jérôme envoie son aide de camp, toutes les classes, tous les rangs viennent témoigner de leur respect pour cette noble existence. Les étudiants

déposent des cartes nombreuses. Des femmes, des enfants, se disputent le bulletin de sa santé, que distribue un homme placé dans la cour à cet effet.

Béranger ne peut demeurer couché dans son lit depuis quinze jours, il reste assis dans un fauteuil. Quelquefois il glisse de son fauteuil sur le carreau, où il essaye de reposer. Dans d'autres moments, il se met sur le bord de sa couche et à genoux. Ses jambes sont considérablement enflées ; néanmoins, il sourit, parle avec bonté, avec tendresse à ceux qui l'entourent. La seconde nuit que je le veillai, le jour venu, il ouvrit les yeux, il rencontra les miens, me tendit la main et me dit :

«Bonjour, Lapointe... et puis après une légère pause : il y a longtemps que nous nous connaissons.

—Seize ans, » lui répondis-je. Il me serra la main de nouveau, et comme je me détournais pour cacher mon émotion :

« Bêta! n'allons-nous pas pleurer? »

Puis il ordonna qu'on lui fît apporter de l'eau pour se laver.

Le dernier dimanche qui a précédé sa mort, un médecin de Tours, un de ses vieux amis, M. Bretonneau, médecin célèbre, était venu le voir. Les deux vieillards tombèrent dans les bras l'un de l'autre en fondant en larmes. Le célèbre médecin de Tours emporta la triste conviction que son vieil ami était perdu.

. . . . . .

La foule, le 14 et le 15, est de plus en plus empressée. On parle, on s'inquiète; les visages sont tristes. Une femme s'écrie : « Nous perdons un père ! » Les personnes qui viennent de voir le malade sont arrêtées au passage, entourées par la foule, interrogées avec avi-

dité ; les journaux qui donnent le bulletin de sa santé, attendus et lus avec empressement : c'est une inquiétude, une affliction universelle.

Le 16, à quatre heures trente-cinq minutes, il expire sur son fauteuil, entre les bras de madame Vernet, qu'il appelle, et en présence de quelques amis. Une heure avant il disait : « Je souffre bien, mes enfants, mais il en est d'autres qui souffrent plus que moi encore. »

Sa dernière pensée a été pour les malheureux !

XXIV

Adieu!

Adieu, cher maître! D'autres expliqueront comment d'un grand caractère naquit un beau talent; comment des sources d'un cœur pur jaillissent les œuvres immortelles; moi je ne puis que dire : Adieu, cher maître!

D'autres expliqueront cette unité de vues, de pensée et de conduite qui t'a distingué des artistes, des écrivains, des orateurs mobiles et vénaux; décriront ta marche assurée au milieu des débris, même des nouveaux dieux, des soudaines fortunes; ils expliqueront ta marche assurée au milieu des faux prophètes, sous

belles-lettres, toi le sage défenseur de la liberté de penser, de la liberté de conscience, de la liberté, notre mère à tous!

Béni sois-tu, s'écrie la patrie, béni sois-tu, toi qui as cicatrisé mes blessures, qui les as parfumées des fleurs de ton génie; toi qui as consolé ma gloire; reconquis par tes chants le barbare qui murmure en secouant ses frimas : *Honneur aux enfants de la France!*

Bon Béranger, tu croyais à un autre monde, toi; si quelque chose pouvait emporter au ciel mon esprit qui doute, mon esprit qui cherche, cette âme qui n'a pas encore pu trouver dans son vol inquiet le rameau où elle devra s'abriter un jour, si quelque chose pouvait fixer ma foi et donner un essor certain, un but définitif à ma pensée errante, c'est la reconnaissance que tu as mise dans mon cœur, c'est l'amour que tu as mis en moi. *Il est un Dieu!* il est un autre monde! un monde où renaît Béranger! un Dieu auprès de qui il est! Pour te rejoindre, pour te revoir, je crois à ton monde, je crois à ton Dieu, comme j'ai cru par toi à la gloire, à la patrie et à la liberté.

Mon Dieu, me garderez-vous une place auprès de celui qui m'a tant encouragé ici-bas, auprès de celui qui fut mon père? Je crois ce que ce grand cœur croyait. Ma dernière prière sera celle-ci :

Mon Dieu! permets-moi de revoir le bon chansonnier. C'est à lui que je dois de te connaître : que je te doive de revoir un père!

FIN

TABLE

Avertissement de l'Éditeur. v

I. Introduction. — La vénération pour les maîtres. — L'aristocratie de Béranger. — Émile Debraux et le faux Béranger. — Le respect des autres et le respect de soi-même. — Les poëtes ouvriers. — Ma première entrevue avec Béranger. — La simplicité de son intérieur. 1

II Les dettes. — La critique. — Une leçon. 15

III. Le nourricier. — *Presque Bourguignon.* — Le fait, c'est la poésie. — Le grand-père. — L'école. — Retours vers le passé. 19

IV. Portrait. — L'éloquence de Béranger. — Mgr Sibour chez Béranger. — Le devoir et le droit. — Vivre pour les autres. — La vie intérieure. —

Tentatives dans tous les genres. — Béranger disciple de Chateaubriand. — Le chansonnier et la chanson. 26

V. Béranger homme politique. — *Le Roi d'Yvetot.* — *Le Sénateur.* — *Les Gueux.* — La Restauration. — Les condamnations. — La révolution de Juillet. — *Adieu, chansons.* — L'esprit rouge ou blanc. — Les besoins du peuple. — Le suffrage universel. — Napoléon et le peuple. — *Le Vieux Drapeau.* — Il est mort! — Les poëtes royalistes. — L'enfant patriote. — Couplets d'ignorantin. — La lyre populaire. — Bataille gagnée. — Béranger représentant. — Première lettre. — Démission refusée. — Démission acceptée. — Béranger et le prolétariat. — Sauvons l'égalité. — Idées de Béranger sur l'avenir. 37

VI. Les bonnes œuvres. — La dame qui s'ennuie. — Le billet à payer. — La dame bleue. — La grand'mère. — Le mendiant. — La laveuse. — Le paralytique. — L'aveugle. — L'homme de lettres. — L'employé. — L'artiste. — Le chaudronnier de Liége. 68

VII. Première éducation. — La tante Bouvet. — Béranger garçon d'auberge. — Le coup de foudre. — Béranger apprenti imprimeur. — Le général Marmont. — L'instinct du poëte. — Le dédain du vieux Pinde. 88

VIII. Anecdotes. — Mademoiselle Déjazet. — Trente francs de rente. — Autres rentiers — L'Académie des Récollets. — Les deux sous du pauvre. — Le faux bottier. — Le thé français. — Écousse et Lebras. — Hégésippe Moreau. — Le vieux soldat. — Le bijoutier-poëte. — Reparties et opinions. — Les albums. — Béranger et Victor Hugo. — Barthélemy. — Le condamné. — La marchande d'allumettes. — Le garçon pâtissier. — Les musiciens ambulants. — *La Closerie des Lilas.* — La cuisine économique. — Lamartine et la chanson. — Désaugiers. — Lamartine découvre Béranger. 95

IX. *Il est un Dieu.* — La religion de Béranger. — Opinion de madame de Chateaubriand sur l'enfer. — *Sauvons-nous par la charité.* — Béranger déiste. 129

X. Le général Sébastiani. — L'amour de la pauvreté. — Jacques Laffitte. M. Bérard. 138

XI. Mademoiselle Judith. — La mort de l'amie. — Le temps. — Le grenier.

— Jeune et vieille. — Tous les hommes, charmants. — Un démenti. — Le dernier adieu. 143

XII. Mes premières poésies. — Conseils. — *Les Échos de la rue.* — Lettre d'ami. — Une lettre de Silvio Pellico. — La réforme électorale. — Lettre aux étudiants. 153

XIII. Les procès de Béranger. — L'intérêt qu'il excita dans toute la population. — Le réquisitoire de M. Marchangy. — La chanson en cour d'assises. 159

XIV. Sainte-Pélagie. — *La Sylphide.* — *Le Pigeon messager.* — Les chansons, sauvegarde contre la tyrannie. — Appréciation de Béranger par Paul-Louis Courier. 175

XV. Manuel : opinion de Béranger sur lui ; leur amitié. — L'opposition de 1822. Manuel à la Chambre des députés ; son arrestation ; sa mort. 181

XVI. Autre procès. — Réquisitoire de M. Champanhet. — Défense de M. Barthe. 188

XVII. Béranger à la Force. — Les enfants détenus. — M. Valette. — La liberté en prison. — Béranger et Lacenaire. — Le bon porte-clefs. — La sortie de prison. — Les divers logements de Béranger. 211

XVIII. Le romanesque et le réel. — Anecdotes. — Le chapeau de Lamennais. — Lamennais sans culotte. — Les mois de nourrice. — Rouget de l'Isle. — La châtte. — Visite du duc d'Orléans. — Conseils à un prince. 217

XIX. Les encouragements aux poëtes et aux ouvriers. — Une lettre grondeuse. — Une chanson par jour. — *L'Echo.* — Conseils à un chansonnier. — Les malins vieillards — Ce qu'il pensait d'Horace. — M Sainte-Beuve. — Louis Blanc. — Conseils aux pauvres. — Le courage des dévots. 233

XX. Le recueil de 1833. — Les quatre caractères des chansons de Béranger. — Lucien Bonaparte. — Mes chansons, c'est moi. — L'idée de Jacques. 245

XXI. La famille de Béranger. — M. Perrotin : pourquoi Béranger l'a institué son légataire universel. — La grande édition des œuvres complètes. — Les dernières chansons. — Napoléon et Charlemagne. — Le testament. — La chambre mortuaire de Béranger. 250

XXII. Jugements et opinions. — Soumet. — Balzac. — Les deux Dumas. — George Sand. — Jules Janin. — Gustave Planche. — Proudhon. — Alfred de Musset. — Émile Augier. — Ponsard. — Lamartine. — Pierre Dupont. — Victor Hugo. — Muses et *musettes*. — Decamps. — Eugène Delacroix. — Ary Scheffer. — Paul Delaroche. — Horace Vernet. — Ingres. — Pradier. — David (d'Angers). — Rude. — L'arc de triomphe de l'Étoile. 258

XXIII. Les derniers moments. 269

XXIV. Adieu! 285

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46.

574907

Digitized by Google

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Sous presse

LES ÉCHOS DE LA RUE

DÉDIÉS A BÉRANGER

POÉSIES COMPLÈTES, REVUES ET CORRIGÉES

Pour paraître prochainement

CONTES NOUVEAUX

EN VENTE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

HISTOIRE-MUSÉE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PAR

AUGUSTIN CHALLAMEL

TROISIÈME ÉDITION, publiée par livraisons à 25 cent. ou par séries à 1 fr. 50 c. contenant six feuilles d'impression et un grand nombre de gravures dans le texte et hors texte. — L'ouvrage formera 12 séries. Les cinq premières sont en vente.

LA LECTURE

JOURNAL DE ROMANS

PARAISSANT DEUX FOIS PAR SEMAINE

5 centimes le numéro.—Abonnement, 7 francs par an.

Romans en cours de publication

LE PARADIS DES FEMMES
par
PAUL FÉVAL

LES DRAMES INCONNUS
par
FRÉDÉRIC SOULIÉ

LES SOUVENIRS D'UN ENFANT DU PEUPLE
Par MICHEL MASSON

PARIS. — TYP. DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ, RUE SAINT-LOUIS, 46.

Digitized by Google

Digitized by Google